

**Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

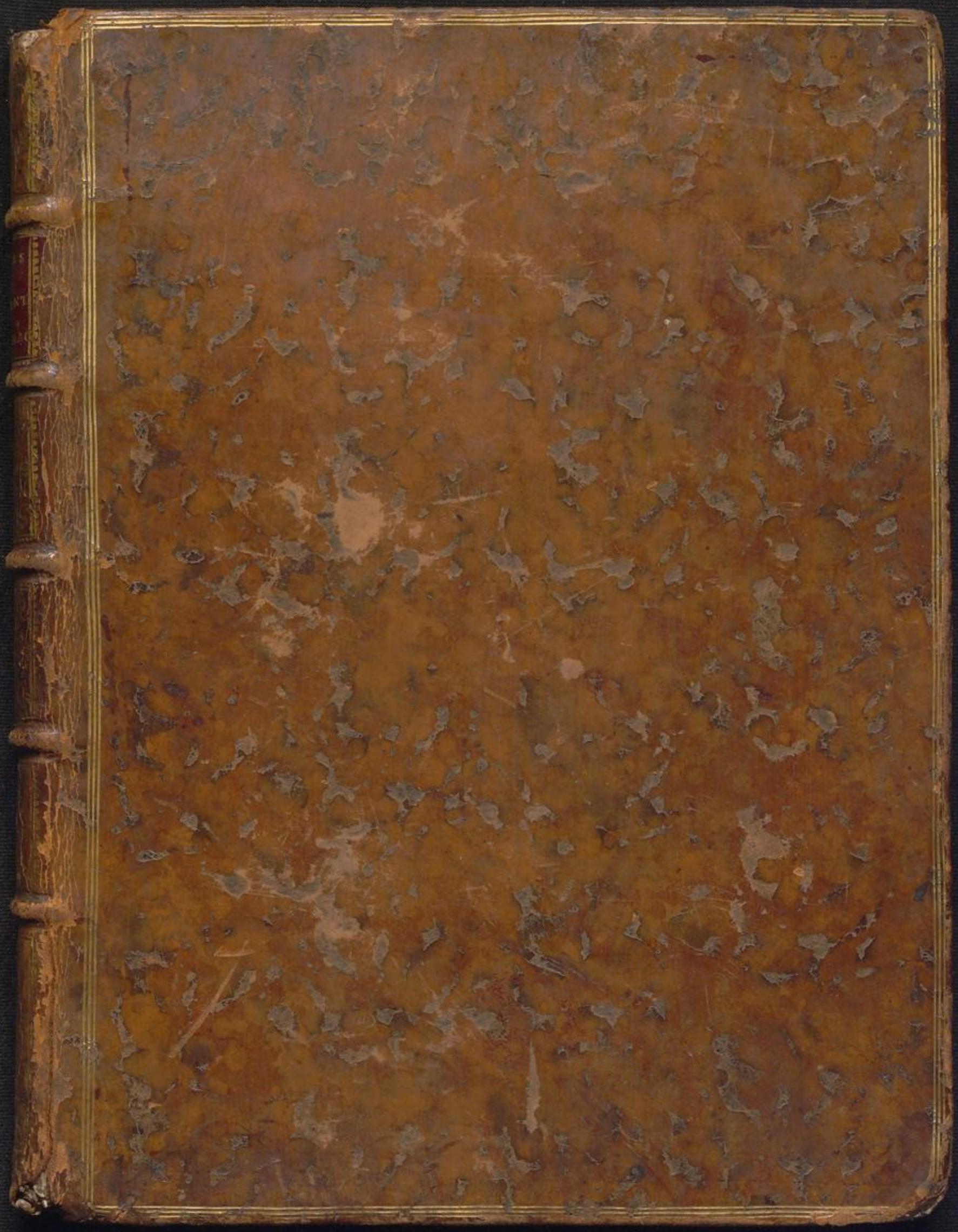
**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

**Atlas élémentaire où l'on voit sur des Cartes et des  
Tableaux relatifs à l'Object, l'État actuel de la Constitucion  
Politique de l'Empire d'Alemagne**

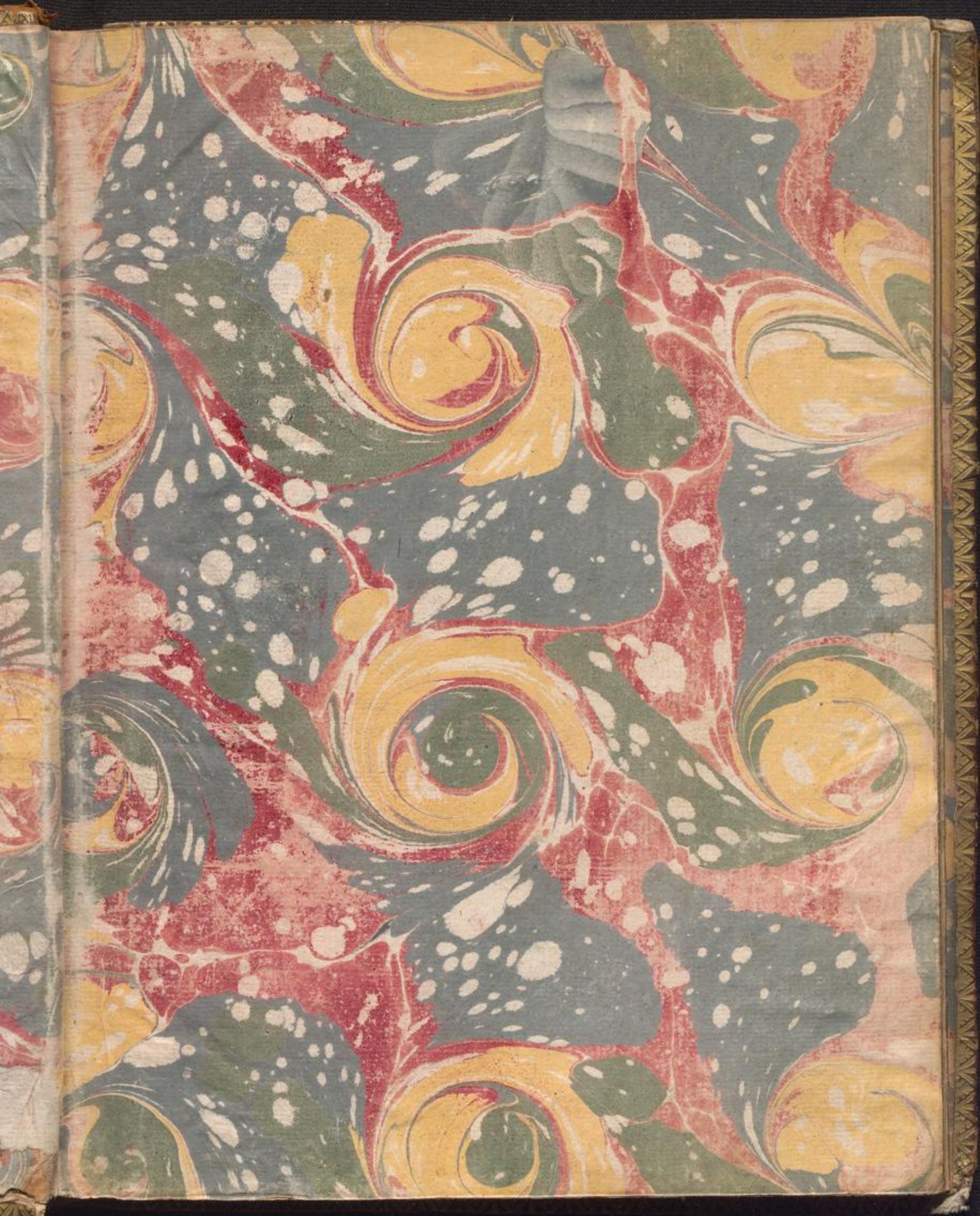
**Courtalon, Jean-Baptiste**

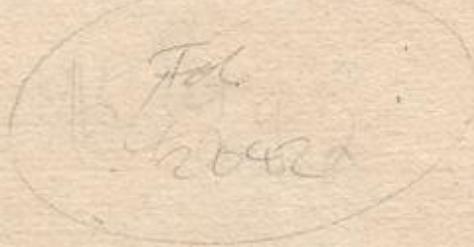
**Paris, 1774**

[urn:nbn:de:bsz:31-131589](#)

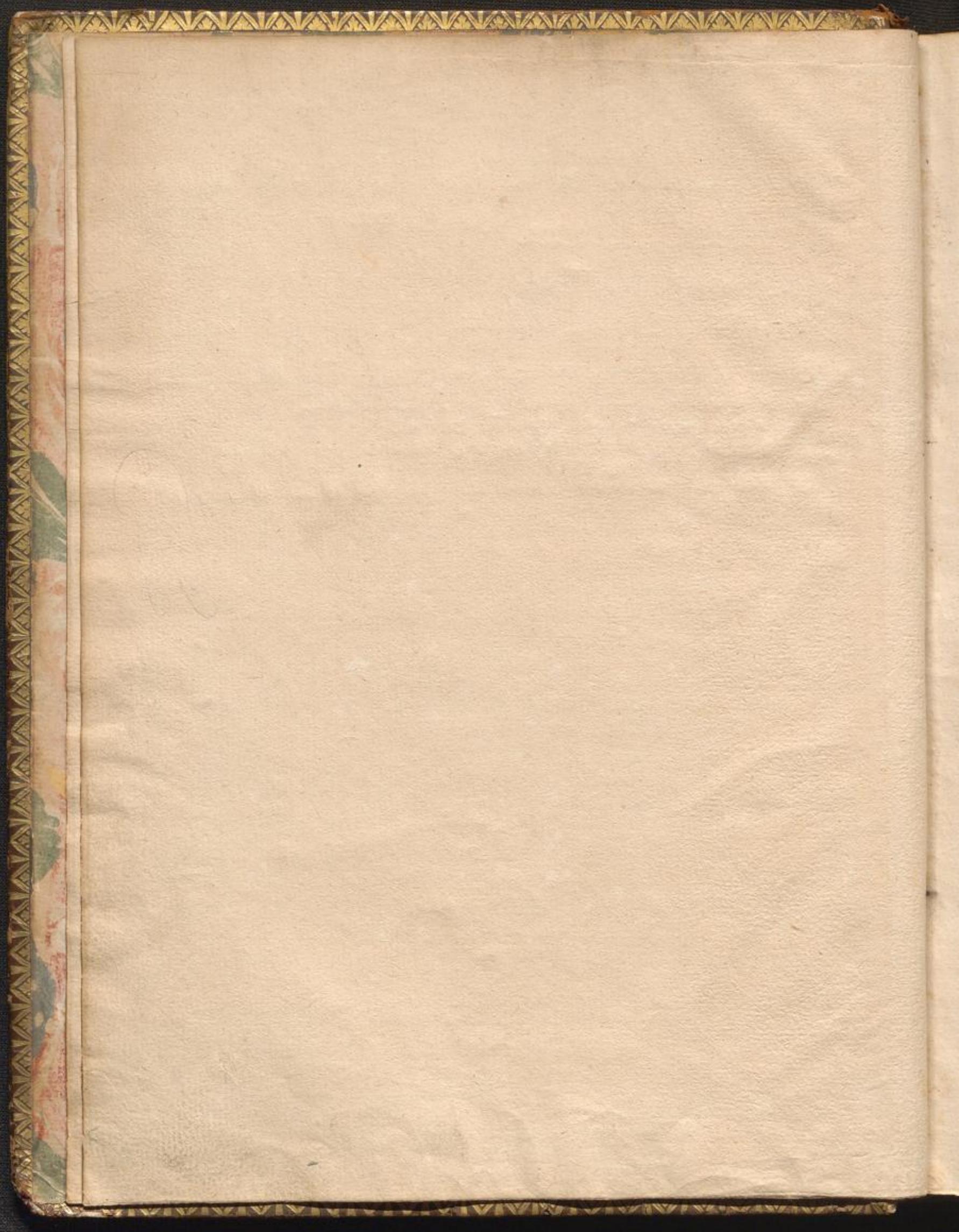














ATLAS ÉLÉMENTAIRE  
OU L'ON VOIT SUR DES CARTES ET DES TABLEAUX RELATIFS À L'OBJET  
L'ETAT ACTUEL DE LA CONSTITUTION POLITIQUE  
DE L'EMPIRE D'ALEMAGNE.

III<sup>e</sup>. Les Principaux Territoires allemands qui ne donnent pas droit de Séance aux Députés.

IV<sup>e</sup> *Qu'indique de tous les Cantons de la Nouvelle-Angleterre l'immigration en Nouvelle-France et sur le Rhin.*

V.<sup>e</sup> Les différentes Rues et Allées de l'Empire et les Villas où l'on trouve des Relais pour les Courrières et Voyageurs.

Manufactura, Bunt, Münz &c.

VII. Le commencement des Etats d'Empire, l'époque des principaux loix, des institutions et événemens qui ont produit par degré l'état actuel de l'Allemagne avec un abrégé méthodique de la droit public de l'Empire.

orage propre à faciliter l'étude de ce Droit public, grâce à l'édition de la jeune Noblesse et à tous les officiers variés documentaires qui composent le Corps boursier, nos différents titres les divers degrés de Puissance de chacun de ses Membres.

DEDIE ET PRÉSENTE AU ROI.

Par L'Abbé COURTAULD, Précepteur des Pages

**D E M A D A M E,**

*et ay. Beaumit de  
la Dauphine.*

*From the First Machine.*

ANNUAL MEMORANDUM PT

Province by Rev.

**EXPLICATION DU FRONTISPICE.** La figure représente sous la forme de l'Alliance et de l'Amour des Alliances de France et d'Amérique. L'Amour. Pour l'amour d'inspiration d'unir les Armes de nos deux Alliances par des chaines garnies de fleurs. L'Alliance de cette nature se voit dans un Médallion en parolant les quatre figures Cœur, Amour, Religion, de la Justice, de la Force et de la Paix; et le long épis des deux armoiries de l'Amour, Frontispice de la Nation Française et de la paix qu'il procure de nos Alliances.

# ATLAS ELECT

OU L'ON VOIT SUR DES CARTES ET DE  
L'ETAT ACTUEL DE LA CO

## DE L'EMPIRE

- I<sup>o</sup>. Les Cercles en général, les Archevêchés, Evêchés, Universités, les Etats
- II<sup>o</sup>. La situation, l'étendue respective, les Enclaves, le nombre et le rang des et généralement tous les Etats Immédiats qui donnent droit de c
- III<sup>o</sup>. Les Principaux Territoires Immédiats qui
- IV<sup>o</sup>. Un Indice de tous les Cantons de la Noblesse In
- V<sup>o</sup>. Les différentes Routes et Postes de l'Empire et les Villes où
- VI<sup>o</sup>. Grand nombre de Lieux remarquables par leurs productions c Manufactures, Ba

VII<sup>o</sup>. Le commencement des Etats d'Empire, l'époque des principi produit par dégré l'état actuel de l'Allemagne avec un abr

Ouvrage propre à faciliter l'étude de ce Droit public, utile à l'éduca ce qui compose le Corps Germanique, ses différens Etats et les

Le tout composé et vérifié d'après les meilleures Ca les Ouvrages de M<sup>rs</sup> Schmauß et Pfeffel, les Institutions

DÉDIE ET PRÉSÉ  
Par l'Abbé COURTAISON, P

DE MA

et cy-devant de  
LA DAUPHINE

AVEC APPROBATION ET

*Accurat. Fruct.*

EXPLICATION DU FRONTISPICE. La Sagesse représentée sous la figure de Pallas et la Fidélité préside à l os Augustes Maisons par des chaînes garnies de fleurs : l'Effet de cette union se voit dans un Médallion où et le Coq qui bat des ailes est le Symbole de la Nation Fra

A PARIS, chez les S<sup>rs</sup> Julien, à l'Hotel de Soubise. Boudet, Imprimeur du Roy, Rue S<sup>e</sup>. Jacques, près la Rue du Pâtre et à l'Isle de Ne



*D'après un dessin de l'Académie des Beaux-Arts, exécuté par*  
*fidèle présent à l'alliance des Maisons de France et d'Autriche-Lorraine. Deux Génies s'empressent d'unir les Armes de*  
*un Médaillon où paraissent les quatre Signes Caractéristiques de la Religion, de la Justice, de la Force et de la Paix,*  
*de la Naïve Françoise et de la joie qu'elle ressent de cette Alliance.*  
*Plâtre dans l'Hôtel de Nevers. Rue du Bac, vis-à-vis l'Hôtel des Mousquetaires, à Versailles, au-dessus de l'Escalier des Princesses.*





# A U R O I.

SIRE,

*Le goût & les plus rares dispositions pour les sciences ont annoncé dès vos plus jeunes années les progrès étonnans qui devoient couronner vos études. La connoissance de la Géographie, & sur-tout celle de l'Alemagne, a paru l'objet de votre prédilection.*

*Issu de ce grand Homme, de cet immortel Conquérant, de ce Charlemagne, qui rassembla de vastes débris de la puissance romaine, & créa un nouvel Empire, d'où s'est formé depuis celui de l'Alemagne ; né d'une Mere qui voyoit dans ses Ancêtres les plus intrépides défenseurs de l'Empire Germanique ; uni par les*

## EPI TRE DÉDICATOIRE.

nœuds les plus beaux & les plus doux à une Princesse dont le moindre avantage est de compter parmi ses Ayeux tant de Héros & tant de Souverains de ce même Empire ; que de motifs en effet n'avez-vous pas, SIRE, pour vouloir connoître particulièrement les possessions, les rangs, les dignités, les droits, les prétentions, les prérogatives des Princes qui regnent dans l'Alemagne, & qui presque tous se font gloire de vous appartenir par le sang ou par les alliances.

Honoré, dans le temps, de la protection de cette illustre & vertueuse Princesse, qui combla les vœux de la France en vous donnant le jour, je n'ai plus, SIRE, qu'un désir à former ; c'est que ce Tableau que j'ai tracé de l'Etat actuel, de l'Histoire Politique & du Droit Public de l'Empire, puisse occuper quelques-uns des loisirs de VOTRE MAJESTÉ, & justifier l'honneur qu'elle a daigné m'accorder de le faire paroître sous ses auspices.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéissant  
& très-fidèle serviteur &  
sujet, COURTALON.



# DISCOURS PRÉLIMINAIRE,

*Dont la lecture est nécessaire pour entendre cet ouvrage élémentaire ;  
& pour en connoître les avantages.*

**L**es instructions géographiques, historiques & politiques, sur les pays les plus connus, ont toujours été regardées comme devant entrer dans le plan d'une éducation soignée : celles qui ont été publiées sur la France sont en si grand nombre, que je me suis déterminé à porter mes vues ailleurs.

Premières causes  
de cet Ouvrage.

En quittant nos limites, l'Alemagne m'a paru devoir fixer mon attention ; les anciennes Cartes de ce pays sont remplies de fautes, & nos Traité géographiques sur cette partie sont peu corrects. Les Alemans nous reprochent, avec raison, notre ignorance sur un pays qu'il nous est si important de connoître, par rapport à la multiplicité des Etats qu'il renferme, à la grandeur des Maisons qui les possèdent, aux événemens fréquens qui nous y attirent.

L'Alemagne est d'ailleurs la partie de la Géographie la plus difficile à étudier, parce que c'est l'Empire où il y a le plus de partages dans le Gouvernement particulier, le plus de détails dans la distribution des Provinces, le plus de contrariétés dans les Auteurs qui ont traité des diverses parties de cette Contrée.

A

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

<sup>2</sup> Le premier moyen qui se présente d'étendre ses idées sur l'état actuel de l'Alemagne, est de consulter le Tableau des Colléges de l'Empire. Ce Tableau fait voir que l'Alemagne contient neuf Electorats, quatre-vingt-dix Principautés, avec cent soixante-six autres Etats d'Empire, donnant tous droit de séance & de suffrage à la Diète générale. Si l'on considère ces Etats de l'Empire siégeant, tant à la Diète générale qu'aux Dietes des Cercles, on en trouve trois cents treize : ajoutez à ce nombre vingt Territoires Immédiats, marqués dans le Traité Géographique de M. Büsching, savoir, onze dans le Cercle de Westphalie, cinq dans celui de Souabe, trois dans le Haut-Rhin, un dans la Basse-Saxe ; & vous aurez une liste de trois cents trente-trois Etats ou Territoires Immédiats, tous différens, tous indépendans les uns des autres, jouissant tous en général de presque tous les droits des Souverains, suivant l'article VIII du Traité d'Osnabruck, qui est une des Loix fondamentales de l'Empire.

Ce point de vue m'a offert un champ vaste, neuf & curieux, dans lequel aucun de nos Auteurs n'est entré. J'ai pensé que, s'il étoit honteux de ne pas donner à de jeunes gens de qualité la connaissance d'un pays si étendu, si voisin du nôtre, rempli de tant d'Etats divers qu'ils sont quelquefois dans le cas de parcourir, il ne l'est pas moins de leur laisser ignorer l'état ancien des peuples Germaniques, comment s'est formé, s'est gouverné, & se gouverne aujourd'hui ce grand Empire, la différence que l'on doit faire d'ailleurs entre le nom, le rang, les dignités, les especes de Souverainetés & le degré de puissance de tous ces Princes & Etats, dont plusieurs, très-connus dans l'Histoire, sont souvent cités dans nos Gazzettes.

Raisons de la  
petitesse des Cartes.

Rassembler dans une seule Carte générale cette grande quantité d'Etats ou Territoires Immédiats, c'eut été présenter un labyrinthe. J'aurois pu faire de plus grandes Cartes ; mais, par la nécessité de les plier & replier, il n'eut pas été possible d'en composer un Atlas portatif & commode : inconveniēnt que je voulois éviter ; j'aurois pu couper les Cercles en plusieurs parties ; mais, en désunissant ces parties, on écarte les lieux de leurs positions naturelles & relatives qu'il s'agit précisément de faire connoître.

Plan de l'Ouvrage.

J'ai senti la nécessité d'une Carte générale, pour bien faire remarquer d'abord la vraie position de l'Alemagne, la situation des Etats qui l'entourent, des Cercles qui la composent & des pays en général qui appartiennent à chaque Cercle. Je me suis ensuite attaché à représenter, sans en excepter un seul, ces trois cents trente-trois Etats Immédiats appartenans à l'Empire, & presque tous répandus dans les Cercles. Cette entreprise m'a forcé de faire exprès de nouvelles Cartes, qui toutes sont l'extrait & le résultat de plus de cent cinquante Cartes Alemandes, qu'il m'a fallu consulter, pour ne rien omettre dans une collection d'Etats si considérable ; aussi j'ose dire que ces Cartes, quelque petites qu'elles soient, contiennent des détails que l'on chercheroit en vain dans les Car-

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

3

tes ordinaires (a): tels sont ceux que l'on trouvera sur les frontières actuelles de la France & de l'Empire, sur celles de plusieurs Evêchés, Principautés, Comtés, Seigneuries, Territoires & Terres Immédiats, situés sur le Rhin, en Souabe, en Westphalie, en Franconie, &c.

D'ailleurs, plus le Cercle Electoral, plus les Cercles du Haut-Rhin, de Westphalie, de Souabe & de Baviere, sont étendus & remplis d'Etats divers, & plus il m'a paru avantageux de réunir dans une seule Carte tous ces Etats, pour en mieux représenter l'ensemble. Je n'ai même trouvé, & je crois qu'on ne trouve nulle part cet ensemble des deux Cercles du Rhin & de celui de Westphalie. Le seul Cercle de la Haute-Saxe a été mis en deux parties, par l'excès de son étendue du Nord au Sud-ouest, & par la facilité qui se trouve de joindre à la Saxe les deux grandes parties du Brandebourg & de la Poméranie.

J'ai donc fait autant de Cartes des autres Cercles, &, en les accompagnant de Tableaux où se trouvent par ordre de séance tous les Etats de ces Cercles, j'ai réuni à la Géographie une connaissance suffisante de l'état actuel, politique & généalogique de l'Empire. Les jeunes gens, voyant ainsi d'un coup-d'œil la description méthodique des pays, & à côté le nom, le rang & les qualités des Etats de l'Empire à qui ces pays appartiennent, se procureront d'eux-mêmes une idée des Maisons principales de l'Alemagne, du crédit & des divers degrés de puissance de chacun de ces Etats, par la description des limites & de l'étendue de leurs diverses possessions. Tel a été mon plan pour la partie géographique; s'il est approuvé comme je le desire, je n'ai plus qu'à rendre compte de son exécution.

Les Cartes de l'Atlas dont il s'agit, ont pour base la Carte générale de l'Alemagne de l'Académie Royale des Sciences & belles Lettres de Berlin. On sait que ce fond de Géographie générale est ce qu'il y a de plus universellement estimé des connaisseurs Alemans. Ai-je fidèlement imité ce modèle? C'est au public à en juger. J'oserois répondre de mon travail, s'il ne s'agissoit que des Villes déterminées par les observations astronomiques; mais on ne compte dans la Carte critique de Mayer, que peu de ces Villes dans toute l'Alemagne: les autres sont privées de ce précieux avantage. Les positions de celles-ci, les limites mêmes qui les renferment, diffèrent entre elles, pour la plupart, selon les Cartes nationales.

Ces différences m'ont quelquefois donné lieu de préférer aux Cartes générales certaines Cartes particulières levées géométriquement par de

Auteurs suivis  
pour le fond de  
l'ouvrage.

(a) Je n'ai trouvé à placer le Comté de Hallermünd & Bistersfeld, chef-lieu d'une branche des Comtes de Lippe, que dans des Cartes Topographiques reçues d'un Officier Général employé dans la dernière guerre. Il m'a fallu écrire en Alemagne, pour être instruit de la vraie position de Wartemberg, chef-lieu d'un Comté de l'Empire, qu'on ne trouve ou que je n'ai jamais pu trouver sur aucune Carte. M. de Schelhaas, Directeur de la Poste de Kayserslautern, à qui je me suis adressé, & que j'ai l'honneur de remercier ici publiquement, m'a fait l'honnêteté de me mander dans sa réponse du 17 Février 1771, que Wartemberg est un ancien Château situé sur une montagne à deux lieues & demie Nord-est de Kayserslautern, & que le lieu de Wartemberg est au pied de cette montagne; ce que l'on trouve ainsi marqué sur nos Cartes du Rhin.

#### DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

4 bons Auteurs. Elles font sentir aussi tout le besoin qu'auroit la Géographie de l'Alemagne, de la grande opération qui se fait en France, sous la direction de M. de Cassini. On éprouve ici à cet égard l'unité de commandement; là, le consentement de tous les Etats seroit nécessaire; & comment amener au même but la volonté de tant d'Etats libres & indépendans les uns des autres? Non que ces Etats n'ayent à cœur d'avoir un plan de leurs grands ou petits Territoires; tous ou presque tous en ont un, mais levé ordinairement à leur avantage & au préjudice de leurs voisins. Quoi qu'il en soit, plusieurs de ces plans, devenus publics, ont servi à corriger les anciennes Cartes & à perfectionner les nouvelles, & l'on regrette d'en sçavoir plusieurs autres condamnés à vieillir sous les clefs des Archives: mis au jour, ils ne manqueroient pas de produire d'abord une petite guerre au moins topographique; delà naîtroient de grands débats dans les Dietes: mais on avouera que, du choc de ces diverses prétentions respectives, pourroit naître enfin la lumiere, c'est-à-dire, la détermination fixe des lieux & des limites disputés de part & d'autre.

Il faut cependant convenir que la Géographie souffre moins de ces débats: elle n'embrasse que les lieux principaux. La possession de ces lieux se trouve *aldu* dans les mains d'un Etat de l'Empire, plutôt que dans celles d'un autre, malgré les prétentions & les réclamations diverses. Il s'agissoit de commencer par avoir une liste exacte des Etats d'Empire qui ont en main ces possessions, & des lieux principaux que celles-ci contiennent. *Hubner*, en composant cet ouvrage, s'est trompé souvent; son Traité n'en a pas moins été accueilli; & nous devons peut-être à ses erreurs le plaisir que nous avons à voir ses fautes corrigées dans le Traité de M. *Büsching*.

On sçait que ce dernier Auteur jouit de la plus grande considération dans les Cours de l'Empire, que les Princes ont seconde ses vues en lui faisant procurer les Mémoires & tous les secours qu'il desiroit: son Traité est traduit & s'imprime actuellement en françois; il contient sur l'Alemagne seule trois volumes d'environ 900 pages; il réunit tous les suffrages de l'aveu des Alemands ses juges naturels. Voilà donc un point fixe d'où l'on peut partir: or j'ose assurer que cet Auteur a été mon oracle, que j'ai consulté son Traité à chaque pas, & qu'à la lueur de ce flambeau j'ai sçu distinguer les bonnes des mauvaises Cartes Alemandes, reconnoître, éviter & corriger un très-grand nombre de fautes: avantages que je dois à celui d'être le premier qui ait travaillé d'après un aussi bon guide.

Quant aux Cartes de détails, je n'ai pu mieux faire que de m'en rapporter à celles qui sont les plus estimées; & l'on sçait qu'il y a bien de la différence des unes aux autres: en indiquant celles dont je me suis principalement servi, j'ajouterai les remarques qu'il y aura à faire sur celles de ce petit Atlas, & sur quelques-uns des Tableaux qui les accompagnent.

Carte générale. La Carte générale & le Tableau qui la regarde forment une introduction à la Géographie de l'Empire; le Tableau contient sur les mon-

Du Traité de  
M. Büsching.

Carte générale.

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

5

noies une instru<sup>tion</sup> que nos Auteurs n'ont pas donnée jusqu'à présent; il en contient une autre sur l'ordre hiérarchique où l'on a corrigé d'après *Büsching* les fautes qui se trouvent dans nos livres de Géographie. La Carte, toute petite qu'elle est, donne une idée exacte de chaque Cercle, en faisant voir s'il y a dans un Cercle des enclaves étrangères, & à quel Cercle appartiennent ces enclaves. Ainsi voit-on ce qui reste des Cercles de Souabe, de haute Saxe & de Westphalie, en retranchant du premier l'Autrichie antérieure, & des deux autres ce qui est du Cercle électoral, ce qui appartient dans l'un à l'Electeur de Mayence, dans l'autre à l'Electeur de Cologne. Cette Carte a été dressée sur la Carte générale indiquée ci-dessus; elle contient aussi les treize Cantons Suisses marqués suivant leur rang & leur état de religion.

Quatre-vingt-seize Etats d'Empire contenus dans la Carte de Souabe ne peuvent manquer de la faire paraître trop chargée, quoiqu'elle le soit moins encore que celle de *Hafius*, qui est d'une feuille. La Carte de Souabe demande une étude particulière, parce qu'elle est la clef de toutes les autres.

Cette clef se trouve dans l'explication des lettres, des signes & des couleurs. Par les lettres, on saura à qui appartiennent les enclaves, quelles sont les Terres Teutoniques & de Malte, de quel Ordre sont les Abbayes &c. Par les signes, outre les connaissances ordinaires & relatives aux productions de la terre & aux établissements économiques, on apprendra à distinguer si un territoire quelconque indiqué dans la Carte est Principauté, ou Abbaye, ou Comté, ou Ville Impériale, ou simplement Territoire Immédiat, ou Terre à l'Ordre Equestre; si ce Territoire, par rapport à sa qualité, donne ou ne donne pas entrée aux Dietes; si c'est aux Dietes générales ou aux Dietes circulaires, ou bien aux unes & aux autres qu'il donne séance.

Carte de Souabe.

Explication es-  
sentielle des let-  
tres & des signes.

D'autres signes marqués dans la note qui est au-dessus du cartouche feront aussi connoître les Etats qui n'ont droit de séance que conjointement avec d'autres, & ceux qui ont sur ce droit quelques contestations: quelques exemples rendront à l'égard des jeunes gens ces instructions plus sensibles. On verra dans cette Carte de Souabe, au bas de la deuxième colonne, que les Etats d'Empire sont indiqués par deux espèces d'aigle, l'une à deux têtes qui désignent les Principautés, l'autre à une tête seule qui désigne les Etats inférieurs.

Si ces signes ne sont fermés par aucune parenthèse, l'Etat où ils sont situés, donne droit de séance aux Dietes de l'Empire & de Cercle. On en trouvera plus de 250 de cette espèce, marqués dans les Cartes. Si ces signes sont ouverts à droite & fermés à gauche par une parenthèse, l'Etat donne entrée & séance aux Dietes de l'Empire & non aux Dietes de Cercle. Voyez ce signe dans la Principauté de Montbeliard qui est dans ce cas, &c. Si, au contraire, ces signes sont ouverts à gauche & fermés à droite par la parenthèse, l'Etat siège aux Dietes du Cercle sans avoir entrée aux Dietes de l'Empire: voyez dans ce cas les Comtés de Hag en Baviere, de

6 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Hohnstein au Nord-Ouest de la Thuringe, de Falkenstein dans le haut Rhin, &c, dans la Souabe, les Comtés de Furstemberg-Moskirch & de Waldbourg-Wurzach, &c. Remarquez de plus que le d ajouté au signe de Wurzach & à celui de Zeil, qui est au midi de Wurzach, indique que ces deux terres ont conjointement ensemble le droit de séance aux Dietes de Souabe, & que, s'il y a une étoile placée près de ces signes en général, elle indique qu'il y a contestation sur le droit de séance. Voyez Rechberg en Souabe, près de Gmunde. Si enfin les signes de l'espèce d'aigle à une tête seule sont fermés à droite & à gauche par une parenthèse, ils n'indiquent plus un Etat d'Empire, mais simplement un Territoire Immédiat attaché au Cercle sans droit de séance dans aucune Diète. Voyez Ottobeuren, Abbaye près de Memmingen, &c.

Pour les Terres de l'Ordre Equestre ou de la Noblesse Immédiate, elles n'ont point d'autres signes distinctifs que d'être accompagnées de numéros qui répondent à ceux qui se trouvent dans le quadre, & qui servent à indiquer le nom de ces Terres Immédiates, quand ce nom n'a pu trouver place sur la Carte.

Avantages de l'Enluminure.

Ces instructions imprimées avec les Cartes tiennent au corps de l'ouvrage, & pourront en faciliter l'intelligence, sans qu'il soit même enluminé; mais ces signes sont très-petits. Si l'on n'en peut compter aisément plusieurs dans la Souabe, en compteroit-on de même plus de cent qui y sont, & verroit-on l'ensemble des Etats qu'ils désignent? Cet avantage, après bien des essais, est devenu l'effet d'une enluminure qui nous a paru simple, que nous n'avons vue nulle part, & dont voici l'idée.

Elle ne consiste point dans le choix & la variété des couleurs, mais dans un ordre instruc-  
tif & relatif au Plan de l'Ouvra-  
ge.

Dans le Tableau de la Diète générale, on verra siéger des Electeurs, des Princes Ecclésiastiques, des Princes Séculiers, des Abbés & des Abbesses, des Comtés, & des Villes Impériales, six espèces d'Etats divers désignées par six espèces de colonnes de couleurs différentes; comme l'enluminure du Tableau général donne le ton à celle des Tableaux particuliers, nous avons réglé que les mêmes couleurs qui servent à distinguer ces six espèces d'Etats dans le Tableau de la Diète de l'Empire, serviroient de même à les désigner dans les Dietes & Cartes des Cercles. Ce moyen nous a paru commode pour saisir d'un coup-d'œil l'état politique des Cercles de l'Empire, en facilitant l'intelligence de nos Cartes & des instructions qu'elles contiennent.

En effet, dès qu'on sait que le rouge désigne par-tout les Terres Electorales, ou du moins appartenantes aux Electeurs, on voit sur le champ qu'il n'y a point d'Electorats dans les Cercles de Souabe, d'Autriche, de Westphalie, de Bourgogne, du Haut-Rhin & de Franconie. Dès qu'on sait de même que l'Orangé désigne les Principautés Ecclésiastiques, le Jaune les Séculières, le Verd les Abbayes du second Ordre, le Bleu les Comtés & Seigneuries d'Empire, l'Indigo les Villes Impériales, le Violet les Territoires Immédiats, &c, on apperçoit sensiblement, à la vue des Cartes, les titres de ces possessions, l'étendue de chaque espèce de

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

7

ces Terres , l'ensemble de ces Territoires pris collectivement , en un mot , leurs différens rapports entr'eux & avec l'ensemble des autres Etats d'Empire. Que l'on applique , par exemple , ce plan d'enluminure à la Carte de Souabe , ces quatre-vingt-seize Etats d'Empire qui la rendent surchargée , divisés en six parties principales , également colorés , ne forment plus que comme six pelotons de Territoires , dont l'ensemble se trace aisément dans l'imagination par la conformité de l'enluminure de ces Territoires , malgré l'éloignement des uns aux autres.

Il faut cependant dire ici que les Etats de la Maison d'Autriche , à la Bohême près , font communément pour l'enluminure une exception à la règle générale , parce que ces Etats sont différens des autres. On avertit aussi que les principes de l'enluminure en question , ne sont régulièrement observés , qu'à l'égard du fond des couleurs , que nous adoptons selon l'ordre des sept couleurs primitives exposées ci-après , pag. 14 : au moyen de ce petit système , on indiquera , autant qu'il sera possible , l'ordre des préséances aux Dietes , en employant des bordures , ou ce qui s'appelle des lisérés , choisis selon l'ordre de ces sept couleurs. On pourra ainsi distinguer encore , soit des Electorats , soit des Principautés , soit les possessions des différentes branches des anciennes Maisons Princières , comme sont celles des Maisons Palatines , de Saxe , de Brunswick , de Brandebourg , de Hesse , de Nassau , &c.

Exceptions à la  
règle générale.

Pour ce qui regarde les détails de la Carte de Souabe , j'ai suivi celle du Capitaine Michel Ingénieur , en neuf feuilles , celle de Colleffel Ingénieur du Cercle de Souabe , en sept feuilles & demie , & celle de *Hafius*. On sait que ces trois Cartes sont les plus estimées.

Cartes suivies.

Celle de *Hafius* m'a déterminé à l'imiter dans l'exposé des principales enclaves du Cercle de la Noblesse Immédiate en Souabe. Pour les deux autres Cercles de cette Noblesse Immédiate en Franconie & sur le Rhin , privé de modèle , je n'ai pu les représenter qu'en cherchant tous ces noms de Terres Immédiates sur les Cartes les plus étendues d'après la liste que le livre de M. Büsching nous donne de ces Terres , & en m'attachant à marquer sur-tout celles qui forment des limites.

Noblesse Immé-  
diate en Souabe ,  
en Franconie &  
sur le Rhin.

L'indication de tous les districts , quartiers ou cantons de cette Noblesse Immédiate , n'a pu manquer d'ajouter à un long travail une charge de plus dans mes Cartes ; mais , sachant que les Terres Immédiates ne sont soumises qu'à l'Empereur & à l'Empire , & observant sur la Carte de *Hafius* & d'après Büsching , combien ces Terres Immédiates sont nombreuses , & combien elles retranchent de terrain dans les Etats ou Territoires supérieurs qui les contiennent , j'ai cru devoir marquer tous ces retranchemens sans lesquels l'instruction que présente l'enluminure seroit fausse , en indiquant que tel Territoire appartient en entier à tel Prince , tandis que le sixième , le cinquième , & quelquefois le quart de ce Territoire est composé de Terres Immédiates qui ne lui appartiennent pas. Que l'on examine sur mes Cartes le Palatinat , les grands Etats de

Raifons de l'in-  
dice de cette No-  
blesse.

8 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Franconie, &c, dans la Souabe, le Bas-Comté de Hohemberg, le Duché de Würtemberg, les pays situés le long du Danube & dans l'Algou, l'on sera alors pleinement convaincu de cette vérité.

Enluminure des  
Terres Immédia-  
tes.

J'ai fait enluminer de couleurs différentes, sans liséré, tous ces cantons ou quartiers des trois Cercles de cette Noblesse Immédiate; par là, on peut distinguer ces Cantons des Etats d'Empire, les distinguer eux-mêmes les uns des autres, connoître à peu près leur situation, leur étendue, & en avoir ainsi l'indice que j'ai annoncée. Nous venons d'exposer la maniere dont on peut connoître les noms de ces Terres Immédiates.

On a laissé en blanc tous les pays de l'Autriche antérieure, tant parce qu'ils font du Cercle d'Autriche, que pour éviter trop de confusion. L'ensemble de ce dernier Cercle ne se voit en petit que dans la Carte générale.

Du grand Baill-  
liage d'Altorf.

J'ai tâché de représenter, d'après M. Büsching, le grand Bailliage (*Landvogtey*) de Ravensbourg & d'Altorf, ou de Weingarten. Cette Abbaye & la ville Impériale de Ravensbourg ont sur les Cartes des Territoires d'une étendue assez considérable, & qui m'a paru incertaine: j'ai préféré de suivre la Carte de Colleffel, comme plus conforme à ce que dit M. Büsching. Il me semble que cette partie de la Souabe auroit besoin d'une nouvelle Carte où l'on distinguât bien les bornes du Comté de Waldbourg, tout ce qui appartient à l'Impératrice Reine de Hongrie, à la ville Impériale de Ravensbourg, à l'Abbaye de Weingarten, &, s'il étoit possible, les limites des pays qui ressortissent au Conseil Provincial de Souabe ou de Weingarten.

Cercle de Ba-  
viere.

J'ai suivi sur-tout, pour la Baviere, la Carte de Buna, en neuf feuilles, qui paroît supérieure à celle des Homann.

Cercle d'Au-  
triche,

Pour l'Autriche, la Carte du Cercle dessinée avec justesse par Tobie Mayer: pour l'Autriche supérieure & inférieure, deux Cartes de Seutter, la Carte Topographique des environs de Vienne, dressée sur la grande Carte de Visscher, la Carte de M. de Cassini, contenant sa perpendiculaire menée de Paris à Vienne; cette Carte m'a servi aussi pour la Baviere & la Souabe. Pour la Styrie & la Carinthie, deux Cartes de Seutter. Pour la Carniole, la grande Carte en douze feuilles levée géométriquement sur les lieux, de l'ordre & aux frais des Etats de la Province, par Jean Dismam (a). Pour le Tirol une Carte de Lotter, &c.

Je me suis éloigné de ces Cartes en plusieurs endroits, pour m'en tenir au Traité de M. Büsching, ce qui peut se voir dans la Haute-Autriche, aux limites des quartiers de Traun & de Hausruck; & dans le Tirol, à celles des Evêchés de Trente & de Brixen, &c.

J'ai retranché de ce dernier, d'après le Traité ci-dessus, environ la moitié du Pusterthal, qui est de l'enceinte de cet Evêché, selon nos Cartes du Tirol: en tout, j'ai diminué considérablement les limites des deux Evêchés.

---

(a) On croit cette Carte unique en France; c'est M. Zannoni qui a bien voulu me la communiquer.  
Dans

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

9

Dans le Tableau relatif à la Carte d'Autriche, on voit, d'après le même Traité, une nouvelle exposition des pays Autrichiens divisés en Archiduché d'Autriche, en pays Autrichiens Intérieurs, Supérieurs & Antérieurs, quatre grandes parties qui forment les Régences de Vienne, de Grätz, d'Innspruck & de Fribourg, au-dessous desquelles se voient les pays qui renforcent à ces Régences ou Tribunaux suprêmes, & qui forment de nouvelles sous-divisions.

Pour les anciens Etats de la Couronne de Bohême, j'ai suivi pour la Bohême propre la Carte de *Muller*, réduite par *Covens & Mortier*; la Carte de la Bohême, de la Silésie, de la Moravie & de la Lusace, dressée sur les Cartes levées géométriquement par *Muller*, assujettie aux observations astronomiques par *Tobie Mayer*: pour la basse Lusace, une Carte particulière, levée géométriquement par un Baron du pays qui a eu la bonté de me la communiquer, &c. Pour ces quatre Etats, comme pour toute la Saxe, l'Atlas topographique & militaire du sieur *Julien*, composé de 94 feuilles, dressé sur l'Atlas Saxonique & sur les meilleures Cartes levées par ordre des Princes & Etats du Pays.

Cartes de la  
Bohême, Moravie,  
Lusace &  
Silésie.

Cercle de la  
haute Saxe.  
Partie méridionale.

On distingue aisément sur la Carte de la Saxe, 1<sup>o</sup> l'ensemble des Etats de l'Electeur qui a réuni toutes les possessions de la Branche Albertine; 2<sup>o</sup> l'ensemble des Etats de la Branche Ernestine; 3<sup>o</sup> la sous-division des Etats de cette branche principale en cinq autres branches telles que sont celles de Saxe-Weymar, Gotha, Cobourg, Meinungen & Hidbourghausen.

On désigne les pays que l'Electeur de Saxe possède en Thuringe, sous le nom de Cercle de Thuringe ou de Thuringe Electorale. Nous avons préféré cette dernière dénomination, comme étant conforme à la Carte de M. *Frantz*, & au sentiment d'un Seigneur du pays même, employé dans le ministère de la Cour Electorale.

On peut remarquer, dans la partie septentrionale du Cercle de la haute Saxe, les divisions du Duché de Poméranie dressées d'après le Traité de M. *Büsching*. Elles sont si différentes de celles que présentent les autres Cartes, qu'elles pourront paraître nouvelles: le liséré différent de la Principauté de Camin marque que c'est une Principauté d'Empire particulière; on voit que cette Principauté a là bien plus d'étendue qu'on ne lui en donne ailleurs.

Partie septen-  
trionale.

Pour la basse Saxe, j'ai suivi une partie du même Atlas ci-dessus, une Carte particulière de la Principauté de Halberstadt & des pays circonvoisins par *Tobie Mayer*, une Carte particulière du Duché de Magdebourg, la nouvelle & belle Carte du Duché de Mecklenbourg en quatre feuilles, & les nouvelles Cartes de l'Electorat de Hanovre. L'ensemble des Etats que possède dans la basse Saxe l'Electeur de Hanover, Roi d'Angleterre, se voit par le liséré rouge qui entoure ces Etats enluminés ou non. On a représenté d'après *Büsching* & *Hubner*, sous leurs noms propres, tous les petits districts qui bordent vers leur embouchure les fleuves de l'Elbe & du Weser; ce qui ne se trouve point dans les Cartes ordinaires.

Cercle de basse  
Saxe.

Pour la Westphalie, l'Atlas portatif dressé sur des Cartes de *Buna* & des phalie.

Cercle de West-  
phalie.

B

10 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

héritiers des *Homann*, vérifiées & levées en bonne partie par nos Ingénieurs François, Cartes dont se servoient souvent nos Officiers pendant les dernières guerres. Pour les Evêchés de Munster, d'Osnabruck & de Paderborn, des Cartes des héritiers des *Homann*; la Carte rare & estimée de l'Evêché de Liege par le Pere le Maire, des Cartes particulières de la Frise Orientale par *Caldewey* Archiviste de la Province, des Duchés de Bergue, de Juliers & de Cleves par les héritiers des *Homann*, du Comté de Pyrmont & des pays adjacens levés géométriquement par M. *Capit d'Overheid*.

Quelques parties différentes négligées dans les Cartes ordinaires, & qui se trouvent dans la Carte de Westphalie sont 1<sup>o</sup> le partage de l'ancien Comté de Sayn fait entre le Margrave d'Anspack & le Bourggrave de Kirchberg représenté selon M. *Büsching*; 2<sup>o</sup> le retranchement considérable fait au Comté de Bentheim Steinfurth; 3<sup>o</sup> la position de Diépholz par rapport au lac d'Ammen; 4<sup>o</sup> les frontières de l'Evêché de Liege représentées selon le Traité qui s'est fait depuis peu entre le Roi de France & l'Evêque Prince de Liege. On trouvera encore, dans cette Carte les onze Seigneuries Immédiates qui font du Cercle de Westphalie, sans y donner droit de séance.

Pour le Cercle de Bourgogne, les Cartes de *Visscher*, la Carte des dix-sept Provinces ou de l'Alemagne Inférieure, dressée suivant la projection stéréographique, & appuyée des mesures faites par MM. *Cassini*, *Snellius* *Muschenbroek*, *Tobie Mayer*, & publiée par les héritiers des *Homann*, &c.

Pour le Cercle Electoral, les Cartes de *Buna* depuis le bas Archevêché de Cologne jusqu'à la Lorraine & au Cercle de Souabe, & l'Atlas portatif dont il a été parlé: pour le Duché de Westphalie dépendant de cet Electorat, la Carte ancienne de *Zittart*, corrigée par les héritiers des *Homann*. Ce Duché de Westphalie est exactement représenté d'après M. *Büsching*; ce qui a fait traiter cette partie d'une manière claire, méthodique & toute différente des autres Cartes de ce pays.

La Carte Electorale contient l'ensemble des possessions des trois Archevêchés, moyennant les deux petits cartouches rapportés au bas de la Carte représentant l'Eichsfeld & le district d'Erfurth, situés dans la haute Saxe, & qui appartiennent l'un & l'autre à l'Archevêque de Mayence. On voit dans les notes du Tableau relatif à la Carte Electorale, les trois Electeurs qui ont le plus de voix dans les Diètes, &c.

Pour le haut Rhin, les Cartes des Etats de Hesse & de Nassau en six feuilles par *Pronners*, haute & basse Hesse & Vétéravie par *Rozier*, les Cartes de *Buna*, les nouvelles cartes des Evêchés de Worms & de Spire dressées en 1765 par les héritiers des *Homann*. Au moyen de l'enluminure, on a représenté distinctement dans cette Carte les pays qu'y possèdent l'Electeur Palatin, les Ducs de Deux-Ponts & de Birkenfeld, les Princes de Hesse-Cassel, Darmstadt & Rheinfeld, & les Princes de Nassau. La Principauté de Salm a été dressée d'après la Carte de France de Messieurs *Cassini*, &c, & d'après le Traité de convention fait entre

Cercle de Bourgogne.

Cercle du haut Rhin.

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

11

le Roi de France & le Prince de Salm. La plupart des Etats de cette Carte, sur-tout ceux qui sont en-deçà du Rhin, ont été représentés selon le Traité de M. Büsching, qui nous a servi à corriger beaucoup de fautes. Les nouvelles Cartes des Evêchés de Spire & de Worms, & le Traité ci-dessus ont aussi occasionné dans la description de ces Evêchés, des changemens considérables. Les frontières qui séparent le Cercle du haut Rhin des Provinces de la France, ont été prises d'après les Traités de convention faits entre le Roi de France, l'Impératrice Reine & le Prince de Nassau Saarbruck, d'après une Carte en quatre feuilles du Duché de Lorraine, enluminée en 1772 sur les lieux, par ordre des Fermiers Généraux, & d'après les observations qu'a bien voulu faire une personne très-instruite de la disposition de ces Traités.

Pour la Franconie, la Carte des Markgraviats de Culmbach & d'Anspach par Cnöpf, publiée par les héritiers des Homann, en 1763, la belle Carte du Markgraviat d'Anspach & du Burggraviat de Nurenberg en quatre feuilles par Vetter, la Carte itinéraire de quelques parties du Cercle par Mayer, une Carte particulière des trois Evêchés de la Franconie & des Comtés de Henneberg & de Hohenlohe. Le Traité de M. Büsching a été aussi d'un grand secours pour donner aux divisions & sous-divisions de cette Carte l'exactitude nécessaire.

Cercle de Franconie.

On omet un très-grand nombre de Cartes des Homann & d'autres Géographes Alemans, qu'on n'a suivies qu'en les vérifiant avec le même Traité, ayant remarqué qu'on ne peut suivre entièrement toutes ces Cartes, ni même celles de Buna & de quelques autres Auteurs cités ci-dessus, sans s'exposer à tomber dans beaucoup de fautes.

On est étonné de voir dans des imprimés tant de listes fausses des Etats de l'Empire; celles que nous donnons ont été dressées d'après le Tableau des Collèges de l'Empire imprimé à Ratisbonne en 1740, & inséré dans le Traité de M. Frantz. Ce Traité nous a servi pour éclaircir cet objet, pour vérifier aussi quelques parties de notre travail, & pour mettre plusieurs remarques au bas des Tableaux. L'espece de Traité Généalogique imprimé par Varrentrapp à Francfort sur le Mein, & dont on se fert dans les Bureaux des Cours de l'Empire, nous a aussi aidé à rendre ces listes exactes.

Des Listes qui indiquent les Etats d'Empire dans les Diètes.

Le Tableau de la Diète de l'Empire pourra mériter plus d'attention, quand on saura qu'un Ministre d'une grande Cour à cette Diète, très-éclairé & très-versé dans la science du Droit Public de l'Alemagne, a bien voulu réformer & perfectionner ce Tableau, où se trouvent les principes de ce Droit Public qui ont le rapport le plus essentiel à la constitution de l'Empire & aux divers Etats Immédiats qui le composent. Ces connaissances préliminaires seront, par rapport à l'étude de ce Droit, ce que le premier Tableau géographique sera pour la partie de la Géographie. Chaque colonne de ce Tableau général sera en tout comme une récapitulation des Etats diyers de l'Empire, dont on pourra se servir avec suc-

Du Tableau de la Diète de l'Empire.

B ii

Avantages de ce Tableau.

12 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

cès, pour interroger les jeunes gens déjà instruits, tant sur la Géographie, que sur ce qui est relatif à l'Histoire & au Droit Public.

Et de ceux des autres Dietes.

Que l'on n'imagine point que la citation de tous ces Etats ne soit ici qu'une connaissance annuelle & périodique; on doit observer que le fond de l'ouvrage pose, non sur la connaissance des Etats personnels qui changent à la vérité de temps en temps; mais sur celle des Etats réels ou des Terres qui ne changent point, parce que la qualité d'Etat d'Empire est devenue & demeure depuis plus de 200 ans constamment inhérente à ces Terres. J'eusse pu même ne citer que ces Terres dans mes Tableaux, comme font, je pense, pour éviter cette difficulté, plusieurs Auteurs Alemans. On avouera que cette instruction, toujours utile de la part de ces Auteurs, se trouve ici comprise également, & qu'ainsi le mérite à cet égard est le même de part & d'autre. Comme les noms des anciens Princes & Comtes des Cercles sont les mêmes en général que ceux de leurs Etats, en citant les uns on apprend les autres; mais en nommant des Duchés de Clèves & de Juliers, des Principautés de Férden & de Blanckenbourg, des Comtés d'Oldenbourg, de Falkeinsten, d'Egloff, &c, on ne peut deviner les noms des possesseurs de ces Etats, ni le nombre des suffrages qu'ils ont dans les Dietes; on ne peut avoir dès lors qu'une connaissance très-imparfaite de l'état politique de l'Empire. Les noms de ces possesseurs, moins nécessaires à indiquer dans l'Empire où ils sont plus connus, se trouvent donc placés à propos dans nos Tableaux politiques. Les Etats d'Empire passent quelquefois d'une branche à une autre, mais rarement dans des Maisons étrangères. L'ignorance du premier changement n'est qu'une erreur légère. Quoi qu'il en soit, le Tableau de la Diète de l'Empire n'a été gravé que pour être susceptible de ces petites corrections. On y verra les changemens arrivés depuis quelque temps à la Principauté de Culembach ou de Bayreuth, au Markgraviat de Bad-Bad, au Comté de Hohen-Embs, & ceux que l'on vient d'annoncer dans le Holstein & dans les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst. Ces corrections, renouvelées, s'il en est besoin, tous les 5 ans, seront fournies au plus bas prix.

Des Postes de l'Empire, &c de leurs indices.

Il est encore bon de connaître l'explication des signes relatifs aux Postes, & placés aussi dans la Carte de Souabe. Les routes & postes, annoncées dans cet Atlas, ont été prises sur la nouvelle Carte Géographique des Postes de l'Alemagne, dédiée à l'Electeur de Mayence, & gravée aux frais des héritiers des Homann en 1764. On sait que cette Carte générale est ce qu'il y a de mieux pour cette partie, & que les Alemans eux-mêmes n'en suivent pas d'autres en voyageant dans l'Empire. On l'a imitée, en tirant la plupart des lignes droites, pour marquer une route d'une Poste à une autre. Il n'appartient qu'à la Topographie de tracer les courbures de ces routes telles qu'elles existent sur le terrain. Ainsi ces lignes ne servent ici que pour apprendre ce qu'il y a de Postes d'un lieu à un autre. Cette indication a surchargé les Cartes de quantité de nouveaux noms, qui sans cela n'y eussent pas été insérés.

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

13

J'ai considéré que l'Alemagne, située au centre de l'Europe, ne cesse d'être parcourue ou traversée, pour aller d'un Royaume dans un autre, par une infinité de Seigneurs, de curieux ou de négocians; qu'il ne pourroit qu'être agréable à ces voyageurs de voir en général leur route tracée dans une étendue d'environ 200 lieues; qu'en traversant tous ces Cercles pour aller, je suppose, de Paris à Vienne, à Dresde, à Hambourg, à Berlin, à Dantzick, ils seroient charmés de voir d'un seul point de vue, & comme en perspective, les pays des Electeurs, les Principautés, Comtés, Abbayes, Villes Impériales & autres Etats qu'ils auroient à parcourir & à cotoyer; de comparer ensemble tous ces divers Territoires, d'y compater les Postes, d'y connoître s'il y a des mines, des Fabriques ou Manufactures, des changemens de monnoie, ou autres choses remarquables, dont les signes se trouvent placés dans la Carte de Souabe: il est certain que ces connoissances jointes à celles du nom, du rang, de la qualité, des possessions & des droits essentiels de ces Etats, feront, pour les personnes qui aiment à s'instruire, autant de moyens de satisfaire agréablement leur curiosité, & que ces moyens se trouvent tous réunis dans notre Atlas.

Quant à l'orthographe, nous avons suivi celle de la Géographie de M. Büsching; on doit savoir qu'une infinité de noms propres s'écrivent en Alemand de différentes manières qu'il faudroit équitablement consulter, avant que de nous faire un reproche sur cette partie, & qu'on ne doit pas traiter de fautes quelques différences que l'on pourra remarquer entre les noms des Cartes & ceux de l'imprimé; ce qui vient de ce que l'on a été privé d'abord du livre du Géographe Alemand. Nous espérons d'ailleurs que les Alemans eux-mêmes auront lieu d'être contens des soins que nous avons pris, d'après M. Büsching, pour bien remplir cette objet.

Il nous reste à parler du septième & dernier article qui contient de même en colonnes un abrégé de l'Histoire politique & du Droit Public de l'Alemagne.

Nous assurons que les quatre Tables chronologiques répondent exactement aux instructions annoncées dans leur titres. Pour rendre cette vérité sensible & faciliter l'étude de ces Tables, on en indique les principaux faits dans un extrait qui est placé à la suite de cette partie, extrait que l'on accompagne de quelques réflexions, & qui pourra plaire d'autant plus, qu'il servira à questionner & à exercer méthodiquement les jeunes gens sur les instructions que ces Tableaux contiennent (*a*).

Des Tables  
chronologiques.

(*a*) J'ai employé dans les colonnes chronologiques les sept couleurs dont il a été parlé, pour aider la mémoire à se rappeler l'ordre de sept siècles consécutifs, selon ce passage d'Horace souvent cité: *Seruus irritant animos*, &c. Il est certain qu'on sera plus aisément frappé de la couleur que du chiffre qui indique chaque siècle; &, comme il est facile de retenir l'ordre de ces sept couleurs, qui sont *le rouge, l'orange, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo & le violet*, en sachant que le rouge marque le cinquième siècle, qui a été comme le berceau des nouvelles nations de l'Europe, & en le représentant la couleur à côté de laquelle les événemens sont exposés, il nous semble qu'il sera plus aisé de se rappeler par le plus petit calcul, le siècle où ces événemens ont rapport. Cette période de siècles se

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

14

Raisons qui ont engagé à mettre des instructions en colonnes.

Ces instructions ainsi mises en colonnes, quadrent mieux avec la forme de la partie Géographique, & nous ont paru en même temps plus détachées, plus claires, & plus faciles à retenir.

On verra d'un coup d'œil un ensemble curieux dans chaque Table; & les quatre réunies serviront, si l'on veut, à ne former qu'un seul Tableau que l'on étudiera aisément.

On ose dire que ces Tables chronologiques éclaireront & orneront l'esprit; en présentant aux jeunes gens, comme aux amateurs, une suite d'Histoire intéressante de près de deux mille ans. Par-là, les uns & les autres acquerront ou se retraceront l'idée de ce qu'il y a de plus essentiel à sçavoir sur les anciens Germains, sur l'état civil & politique de ces peuples, lorsqu'ils passèrent sous la domination des Princes François, sur l'étendue, le partage & la destinée des grands Etats de *Charlemagne*: ils pourront voir la durée & le sort de ce fameux Empire sous les François, delà sous les Italiens, enfin sous les Alemans par la réunion des deux Royaumes d'Italie & de Germanie.

Si l'on remarque de siècle en siècle, en étudiant ces Tables, une alternative singulière dans le pouvoir des Empereurs & des Etats, sous les règnes de *Charlemagne* & de *Charles-le-Chauve*, d'*Othon le Grand*, des deux *Henri IV* & *Henri V*, de *Frédéric I* & de *Frédéric II*, de *Louis V* & de *Frédéric III*, de *Charles V* & de *Ferdinand III*; on pourra découvrir les causes de ces changemens surprenans, non-seulement dans la capacité ou l'incapacité des Empereurs, & dans l'imprudente cession qu'ils firent de leurs droits & de leurs domaines, mais aussi dans les ravages des Normands & des Hongrois, dans l'excessive extention des droits du Gouvernement Féodal, dans la continuité des Dietes qui ne cessèrent de représenter la Nation en corps, dans la maniere de succéder aux Bénéfices, aux Fiefs de l'Empire, à l'Empire même, dans les démêlés des Papes & des Empereurs, dans l'extinction de la Maison de Souabe, dans l'interregne qui précéda l'élévation de *Rodolphe de Habsbourg*, enfin dans l'habileté qu'eurent les Etats de se tenir en force, en s'unissant d'abord avec les Papes, puis entre eux-mêmes & dans le dernier siècle avec les Etats circonvoisins, pour forcer les Empereurs à reconnoître légalement

---

trouve d'ailleurs assez considérable par elle-même, pour empêcher qu'on ne confonde les temps d'évenemens divers éloignés entre eux de sept cents ans.

Cette idée nous ayant fait en même temps observer qu'il y a sept sortes d'Etats d'Empire, qui appartiennent aux Corps des Dietes, en comprenant les Terres de l'Ordre Teutonique & les Territoires Immédiats, nous avons depuis jugé à propos d'employer & de suivre dans l'enluminure ce même ordre des sept couleurs, pour indiquer celui de ces sept Etats d'Empire; nous rappellerons donc encore ici que le Rouge désignera les Terres Electorales, l'orange les Principautés Ecclésiaستiques, le jaune les Principautés Séculières, le vert les Abbayes du second ordre, le bleu les Comtés d'Empire, l'indigo les Villes Impériales & le violet les Terres Teutoniques, avec les Territoires Immédiats. Il n'y aura ainsi dans les Tableaux des Dietes, comme dans les Cartes des Cercles où dominent les Etats d'Empire, que cette seule & même enluminure méthodique. Telles sont nos idées que nous exposons sans prétention, & pour ne rien négliger de ce qui peut tendre à faciliter nos instructions.

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

15

la possession de tous ces Droits Régaliens qui composent, & dont ils avoient dès-lors composé leur supériorité territoriale.

On conçoit qu'on ne doit trouver dans un pareil ouvrage, ni récits de batailles, ni plans de campagne, ni intrigues de Cour ; on ne parle ici de guerres & de démêlés éclatans, que pour en annoncer les résultats, ou que pour en venir à ces Traités & réglement publics, qui, en pacifiant les choses, reculent ou rétrécissent les limites des Provinces, & changent souvent le sort avec le gouvernement des peuples ; assez d'Histoires nous donnent la clef des cabinets des Cours, nous en découvrent les intrigues, & nous développent les opérations militaires ; si on lit ces Histoires avec plaisir, on les oublie avec facilité.

En effet, très-peu de personnes pourroient se rappeler exactement les détails de ces guerres appellées la guerre de trente ans. Il paroît donc, en quelque sorte, permis d'ignorer ou d'oublier ces détails ; mais l'est-il de même de ne pas sçavoir au moins que cette longue guerre finit par ce fameux Traité de Westphalie, qui, en établissant ce beau système de l'équilibre parmi les Puissances belligérantes, opéra tant de changemens essentiels dans les Provinces & l'Etat politique de l'Empire.

On passera de même, si l'on veut, à un homme bien né, d'avoir oublié les détails des différentes guerres du siècle actuel ; mais on ne lui pardonnera pas d'ignorer les résultats de ces guerres, parce que les dix Traités solennels qui les ont terminées, ont procuré, dans presque tous ces grands Etats de l'Empire & de l'Europe, des avantages ou des changemens importans. Ces Traités, dont le nom seul excitera peut-être la curiosité des lecteurs, sont ceux d'Utrecht & de Bade, celui de Londres, ceux de Stockholm, ceux de Fridérichsbourg, de Vienne, de Belgrade, de Breslau & d'Aix la Chapelle. Or, que l'on lise dans notre dernière Table chronologique les dispositions essentielles de ces dix Traités, & l'on sera peut-être étonné de ne pas connoître des époques & des événemens qu'il est honteux d'ignorer, sur-tout pour des Princes, pour des jeunes Seigneurs ou pour des militaires, & pour toute personne qui se pique d'avoir reçu de l'éducation.

Outre les neuf Electorats contenus dans l'Alemagne, combien n'y compte-t-on pas de Duchés, de Principautés, tant Ecclésiaستiques que Séculières, d'Abbayes, de Comtés d'Empire, de Villes Impériales ! Mais est-ce assez de connoître la situation & l'étendue respective de ces Etats ? L'origine des peuples de quelques-uns d'eux remonte jusques aux temps des Romains ; un grand nombre au contraire ne doivent leur établissement qu'aux événemens des deux derniers siècles ; la plupart ont pris naissance depuis le onzième siècle, ou le règne des Empereurs Frangoniens ; cette grande différence d'époques n'en doit-elle pas mettre dans la dignité de ces Etats & de ceux mêmes qui les possèdent ?

Que l'on ait donc recours à nos Tables, & l'on ose avancer, que servant de lumiere pour écarter ces nuages que rassemblent souvent des détails

Raïsons qu'on a eues de s'attacher au fond de l'histoire, & de négliger les détails historiques.

Parallèle à l'égard de l'un & l'autre objet.

Nécessité d'avoir une idée de 10 Traités qui ont terminé les guerres de ce siècle.

Insuffisance de la Géographie.

Nécessité & ob- jet de quelques

## 16 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

connoissances  
chronologiques.

historiques, elles présenteront, de siècle en siècle, dans un jour si lumineux, ces commencemens, ces accroissemens, cette série des Etats de l'Empire, qu'on fçaura toujours les distinguer les uns des autres, & rendre à chacun les degrés d'honneur & de considération qui lui font dûs; & lorsqu'on entendra parler ou qu'on lira quelque chose des Comtes Palatins, des Avoués des Eglises & des Villes, des Markgraves, Burggraves & Landgraves, de la Bulle d'Or, du Concordat de la Nation Germanique, des Paëtes de confraternité, des Ligues publiques faites dans l'Empire, du Ganerbiat, du droit de Wildfangiat, &c, &c, on fera, je l'espere, satisfait de trouver à s'instruire dans nos Tables Chronologiques, de l'époque, de la cause & de la nature de ces divers objets, dont les connaissances sont utiles & font honneur.

Raisons qu'on a  
euës d'ajouter à la  
suite de l'Ouvrage  
un petit abré-  
gé du Droit Pu-  
blic de l'Empire.

Mais, après avoir appris le local des Etats d'Empire, leur commencement, leurs variations, tout ce qui a rapport aux Loix, aux établissemens, aux évenemens qui ont amené les choses au point où elles font, il nous a paru qu'il restoit encore quelque chose à faire pour compléter nos instructions sur la constitution politique de l'Empire. Tout le plan de l'ouvrage se réduit à ces trois questions : où sont situés tous les Etats actuels de l'Alemagne ? Depuis quand existent-ils ? Comment l'Empire & ces mêmes Etats se soutiennent & se gouvernent-ils aujourd'hui ? C'est pour répondre à cette dernière question que nous finissons par un court exposé du Droit Public de l'Empire dont nous allons donner une idée.

Droit Public.  
Singularité frap-  
pante dans le  
Gouvernement  
Germanique.

Parallele entre  
l'Etat actuel &  
ancien du Gou-  
vernement Ger-  
manique.

On ne peut connoître la nature du Gouvernement Germanique sans admirer l'ordre & la tranquillité qui regnent aujourd'hui parmi plus de trois cens Etats d'Empire tous voisins, ou enclavés dans de plus grands Etats, tous différens & indépendans les uns des autres ; l'étonnement augmente quand on fçait de plus que tous ces Etats sont entourés & entremêlés d'environ quinze cens Terres Immédiates, dont les possesseurs moins nombreux, aussi indépendans les uns des autres, le sont également des Etats d'Empire, & jouissent comme eux de la plupart des Droits Régaliens. Quel admirable effet de la politique, du pouvoir des loix & des tribunaux qui les font respecter ! L'Histoire universelle ne nous fournit rien de semblable.

Cette harmonie est d'autant plus surprenante que tous ces nombreux & différens Etats que nous voyons si tranquilles aujourd'hui, ont souvent fait de l'Alemagne, pendant plus de quatre cens ans, un théâtre de guerres civiles, de vols, d'incendies, d'assassinats, de brigandages publics, & de toutes sortes d'horreurs. Si l'on a vu le calme succéder peu à peu à des temps d'orages si longs & si affreux, par des Dietes, des Loix ou Récès d'Empire, des Traités, des Capitulations & des Réglemens que nous avons exposés selon leurs époques, & qui ont contribué à former enfin ce fameux corps du Droit Public qui fert encore aujourd'hui de base & de prototype à la sagesse du gouvernement Germanique, comment ne seroit-on pas tenté de se procurer quelque connoissance de ce Droit Public de l'Empire, d'un Droit

qui

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

17

qui a détruit tant de maux, & qui considéré, moins dans l'ordre des individus que dans ses rapports avec les chefs & avec l'ordre public en général, a fait & fait encore tant de bien & d'honneur même à l'humanité?

En effet, si les Romains nous ont appris jusqu'où peut aller l'effort des puissances humaines, on peut dire que les Alemands ont la gloire d'apprendre jusqu'où les loix & une sage politique peuvent porter un Empire; les loix, en tenant unis dans l'Empire pour le bien commun & séparés entre eux quant au bien particulier, tous ces Etats & Nobles Immédiats qui se disent tous membres d'une seule & même Cité, & ne reconnoissent qu'une Patrie commune & qu'un Chef; une sage politique, en laissant prudemment indécis depuis tant d'années quantité de différends sur des droits essentiels & divers que se contestent les Etats de religion différente, presque tous les Etats entre eux & quelques-uns d'eux avec l'Empereur même, & à son défaut avec les Vicaires de l'Empire.

Qu'on se représente donc ce très-grand nombre de Membres Immédiats, dont on vient de parler, cette grande distance qui se trouve entre eux depuis ceux qui ont des cens lieues de pays jusqu'à ceux qui n'ont qu'un village, tous en général maîtres chez eux, ayant des sujets, droit de faire des loix, d'établir des impôts, de lever des troupes, de s'assembler en corps, de juger leurs sujets & de les juger à mort, même sans appel; tous ces Membres de l'Empire, autrefois si divisés, réunis depuis tant d'années tranquillement sous leur Chef, vivant en paix entr'eux, & pour le plus grand nombre se montrant les peres & les bienfaiteurs de leurs peuples: on verra que ce Tableau nous offre, dans l'ordre politique des Gouvernemens, l'une des merveilles de l'univers, & que ce n'est pas sans raison que le plus fameux Auteur du siècle regarde en général les Alemands comme les vieillards de l'humanité.

Mais, en admirant réellement la religion & la fidélité qui portent tant de Princes à regarder comme sacrée la base de ce système, je veux dire, ce nœud vassallitique qui retient cette multitude de grands, moyens & petits Etats réunis entr'eux & avec leur Chef, & en formant des vœux pour que les premiers de ces Etats continuent de respecter un si beau monument de morale & de politique; quelle raison n'a-t-on pas d'ailleurs de se procurer au moins quelques idées du Droit Public de l'Empire? Ces connaissances, agréables aux personnes qui vivent en Allemagne, aux jeunes Militaires qui peuvent y voyager dans la suite, sont particulièrement nécessaires aux jeunes gens que l'on destine aux Négociations.

Il semble de plus, que l'on commence en France à faire cas de cette étude; déjà son importance attire quelques-uns de nos jeunes Seigneurs aux écoles de Strasbourg. On ne peut qu'applaudir à ce zèle, & ce n'est que pour s'assurer de le rendre encore plus fructueux que l'on donne ici ces premières leçons: celles de Strasbourg, plus étendues sans doute, peuvent, par malheur, devenir inutiles à des jeunes gens trop libres dans une ville éloignée, & trop avides de dissipation & de plaisir: de là, ce risque d'une

Avantages des  
Loix politiques  
qui règnent dans  
l'Empire.

Effets prodigieux  
de ces Loix.

Raisons d'avoir  
quelque connois-  
fance du Droit  
Public de l'Em-  
pire.

Avantages de ce  
petit abrégé.

C

perte considérable de temps & de dépense, qui a sa source en partie dans une étude dont les leçons paroissent, au premier abord, difficiles & rebutantes.

L'abrégué que nous donnons ici ne peut avoir ce désavantage. Il est trop court pour ne pas être à la portée des jeunes gens. Il n'y aura aucun maître, quel qu'il soit, appuyé sur-tout de l'autorité des parens, qui ne parvienne à le faire apprendre à ses élèves, & l'on ne peut nier que ce commencement d'étude ne soit propre à piquer la curiosité, & à faire retirer le plus grand fruit de ce cours d'étude que l'on voudroit suivre, soit à Strasbourg, soit à Paris même (a).

Au moyen de ces connaissances, les jeunes gens apprendront ce que sont, ce que peuvent & ne peuvent point dans l'Empire, les Empereurs, les Impératrices, les Rois des Romains, les Vicaires de l'Empire, les Electeurs, les Princes, les Etats Inférieurs & Nobles Immédiats, les Dietes générales & circulaires, les Cercles & leurs Officiers, les Aufrégues, les deux Cours suprêmes & autres tribunaux inférieurs, &c. Quand ces connaissances ne procureroient que l'avantage de faire lire avec discernement & avec plus de fruit, les histoires, les Gazettes & autres nouvelles politiques, ce feroit toujours opérer quelque bien, d'avoir réduit en leçons élémentaires des instructions utiles, peu communes en France & noyées dans tant d'ouvrages trop volumineux & trop diffus.

Je n'ai garde, avant de finir, de ne pas rendre publiquement le tribut de reconnaissance que je dois aux nombreux & puissans secours que j'ai reçus pour les trois parties de mon Ouvrage. J'avois conçu & exécuté le plan de mon petit Atlas dès l'année 1762 d'après ce qu'on a fait en général sur cette partie. M. Zannoni, premier Hydrographe de la Marine, m'en fit connoître quelques défauts, m'aida de ses lumières pour perfectionner les projections de mes petites Cartes, & me confia, pour rectifier le reste & exécuter les détails, ses meilleures Cartes Alemandes: cet exemple fut suivi par M. Julien, dont on connaît le zèle pour la Géographie. La riche collection de Cartes des cabinets de M. le Marquis de Paulmy, de M. le Comte de Muy, de M. le Comte d'Eyck & de M. Danville m'a été confiée de même au besoin avec beaucoup de bonté.

J'ai reçu d'autres bonnes Cartes & instructions de quelques-uns de MM. les Secrétaires d'Ambassade, de quelques Alemands & de quelques Officiers Généraux employés dans les dernières guerres. J'ai fait venir de l'Allemagne par M. Bauer de Strasbourg, un fort grand nombre d'autre bonnes Cartes des plus nouvelles & des plus estimées; mais j'avoue que les trois gros volumes du Traité géographique de M. Büsching m'ont fourni les secours les plus sûrs & les plus abondans. M. Junker, Professeur de Belles-Lettres & de Droit Public, m'a beaucoup aidé & avec zèle dans la traduc-

(a) On connaît les Cours quç donne avec succès M. Junker sur le Droit Public, & sur la Science Politique en général.

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

19

tion de ce Traité comme dans celle de *Varrentrapp* & d'autres auteurs Allemands ausquels j'ai eu recours comme aux meilleures sources , tant pour la Géographie & les tableaux qui y ont rapport, que pour les élémens de l'histoire politique & du Droit Public de l'Empire.

J'avoue que j'ai d'abord hésité à me charger de ces deux abrégés , j'en dois l'entreprise aux exhortations ainsi qu'aux lumieres de M. *Junker* , & à d'excellens matériaux que m'a communiqué ce Professeur très-instruit ; & quelques droits que j'ose donner au public , j'avoue en général que, si l'ensemble est traité avec quelque succès , je dois cet avantage aux instructions & aux éclaircissements qu'a bien voulu me donner M. *Pfeffel* , que j'ai puisés dans son Ouvrage , dans celui de M. *Gerard de Reinneval* , dans les lumieres diverses que j'ai reçues de plusieurs personnes en place , comme de M. le Comte du *Buat* , de M. le Baron de *Zurlauben* , de M. de *Lier* , de Dom *Clement* , de quelques autres personnes instruites , & sur-tout de M. *Junker*.

Tel est l'hommage que je rends avec plaisir aux lumieres supérieures que j'ai consultées dans mes recherches. Ma prétention est le desir d'être utile , & non d'acquérir un titre d'Auteur que je ne me flatte pas de mériter. Privé de ces titres & de cette réputation qui excitent la confiance du public , & livré pour la premiere fois à son jugement , je risque peut-être de m'attirer sa censure. Rien ne m'a couté pour tâcher d'obtenir son suffrage ; mais cela ne peut me justifier ; j'ai eu dans différens genres tant d'Auteurs à consulter , tant de contrariétés à effuyer dans leurs écrits , tant de doutes à éclaircir , tant de difficultés à lever , que je ne puis me flatter d'avoir toujours fait le vrai , & j'avoue que j'eusse évité l'incertitude de ce succès si j'eusse prévu que l'Ouvrage fut aussi long , aussi dispendieux & aussi pénible , quoiqu'il soit peu volumineux.

Du reste , si je n'ai pas été assez heureux pour réussir , je prie les personnes éclairées , & sur-tout celles qui se distinguent en Alemagne par leurs connaissances dans cette partie , de vouloir bien me faire parvenir leurs réflexions , & de m'honorer de leurs conseils ; je les recevrai avec autant de satisfaction que de reconnaissance , & je ferai mes efforts , en profitant de ces lumieres , pour mettre les personnes qui voudront bien me les donner , dans le cas de s'applaudir d'avoir encouragé le zèle d'un homme qui desire contribuer à la bonne éducation de la jeune Noblesse.

Conclusion

Se vend chez les sieurs JULIEN , à l'Hôtel de Soubise ; BOUDET , Imprimeur du Roi , rue S. Jacques ; à l'Hôtel de Nevers rue du Baq , vis-à-vis l'Hôtel des Mousquetaires ; & à Versailles , au Château , au-dessus de l'escalier des Princes .

PRIX , broché . . . . . 15 liv.

Relié en veau . . . . . 18 liv.

En grand papier avec filets dorés . . . . . 24 liv.

*Nota*. S'il y a pendant cette année un Supplément de corrections & d'additions à faire comme cela peut arriver , sur-tout par rapport aux changemens qu'occasionne dans le Nord le Duché de Holstein , on distribuera gratis ce Supplément , qu'il sera facile de placer à la suite de ce discours , en le collant sur les onglets qu'on aura soin de laisser à cet effet.

On avertit que l'impression n'a été tirée qu'à 500 , & qu'une bonne partie de l'Ouvrage est destinée pour les pays étrangers .

---

## ERRATA, OMISSIONS ET ADDITIONS.

- T**ABLEAU, à l'Article des Universités, après  
Inspruck, ajoutez Hall.  
**II<sup>e</sup>** TABLEAU. Comtés & Seigneuries, au suffrage quatorzième, au lieu de Trochtelfingen,  
lisez Haingen.  
*Ibidem*. Au suffrage quinzième, au lieu de au Marquis de Bade-Bade, lisez au Marquis de Bade.  
*Ibid.* Au Suffrage seizeième, après ces mots la Ligne de Marc, ajoutez Fugger.  
*Ibidem*. Au Suffrage dix-neuvième, au lieu de aux Comtes du nom, lisez à l'Archiduc d'Autriche.  
**IV<sup>e</sup>** TABLEAU, basse Autriche, à la quatrième ligne, après de la haute, ajoutez au Sud du Danube.  
*Ibidem*. Basse Carinthie, au lieu de S. André & de Lavamund, lisez S. Andrée & Lavemünd.  
*Ibidem*. Sur la Carniole, au cinquième Article, après Castua, ajoutez ci-devant.  
*Ibid.* Sur l'Evêché de Trente, à la dernière ligne, au lieu de N. E. lisez sur la Sarca.  
**V<sup>e</sup>** TABLEAU, à l'Article de la Bohême, troisième ligne, au lieu de réuni à, lisez réintroduit à la Diète de.  
**VI<sup>e</sup>** TABLEAU, à la dixième ligne, au lieu d'assurance, lisez hypothéqués. Aux notes, Art. II, au lieu de Dame, lisez Dahme.  
**VII<sup>e</sup>** TABLEAU, à la dernière colonne, troisième Article, au lieu de sur l'Elbe, lisez sur la Lebe.  
**VIII<sup>e</sup>** TABLEAU, au dixième Suffrage, au lieu de au Duc de ce nom, lisez au même.  
**IX<sup>e</sup>** TABLEAU, au vingt-cinquième Suffrage, au lieu de au Roi de Dannemarck, lisez à l'Evêque de Lubeck.
- X<sup>e</sup>** TABLEAU, aux notes, après le mot LIEUX, ajoutez, de la Carte &c.  
*Ibid.* A l'année 1709, au lieu de Baray, lisez Bavay.  
**XI<sup>e</sup>** TABLEAU, au neuvième Suffrage, au lieu de Coblenée, lisez Coblenze.  
**XII<sup>e</sup>** TABLEAU, aux Villes Impériales, après l'article de Friedberg, ou après le mot mutuelle, ajoutez quant au Domaine commun.  
**XIII<sup>e</sup>** TABLEAU, au deuxième Suffrage, après le Marggrave de Brandebourg, ajoutez Anspach.  
*Ibid.* Au onzième & au douzième Suffrage, au lieu de Hohenloh, lisez Hohenlohe.

### TABLES CHRONOLOGIQUES.

- Voyez la première Table, deuxième colonne, à la fin de l'Article sur la grande Germanie, après ces mots par les montagnes, ajoutez & par une crainte mutuelle que ces peuples avoient les uns des autres.  
Voyez sixième Epoque année 935, après conquis sur les Avares, ajoutez ou Abares.  
A l'année 1377, après neveu de Wenceslas, ajoutez & fils du frere puiné de l'Electeur de Saxe Rodolphe II, qui étoit mort sans enfans mâles en 1370.  
A l'année 1466, au lieu de devient le chef de ce Royaume, lisez devient un Fief de ce Royaume.  
A la Table générale de l'Histoire, sixième siècle, année 572, lisez fonde le Royaume des Lombards.



## IDÉE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE D'ALEMAGNE.

SITUATION. BOURGEOISIE	CERCLES ET DIRECTEURS	VILLES CAPITALES DES PRINCIPALES ÉTATS	ARCHÉVÉCÉS ET ÉVÉCHÉS	UNIVERSITÉS	STATS QUI ON DOIT DE BIEN MÉMORISER ET VILLE MONÉTAIRE	FLEUVES ET RIVIÈRES
I. AUTRICHE. Directeur, l'Archiduc d'Autriche, fief.	I.	Vienne, Linz, Graz, Clapstadt, Linzbruck, Innsbruck, Trieste, Berlin, Bremen, Bruges, Ulmbrug en Bruges.	Les Archevêques d'Allemagne font, MAYENCE, 1740. Les Evêchés suffragants : Augsbourg — Souabe. Strasbourg — Alsace. Spir, — Vosges. Bach-Klein. Wurzburg, Eichstadt, Bamberg. Hildesheim — Hesse-Nassau. Coïne (Oder) Pays des Évêques. Constance — Souabe. Paderborn — Westphalie.	Ex-Souabe. Tübingen. Dillinger. Bavaria. Ingolstadt. Salzburg — Austria. Vienna. Graz. Innsbruck. Fribourg. Munich.	Le droit de battre monnaie appartient : I. A tous les Etats qui ont des mines & les font exploiter. II. A tous les Electeurs. III. A tous les Princes de l'Empire, sur ecclésiastiques que séculiers. IV. A prévôt tous les Prelats & Coûteaux intendants. V. A la plupart des Villes Impériales. Les deux, pour la plus grande partie, ne sont pas toutes égales dans leur richesse, mais dans certains Villes ou Circles on voit leurs richesses égales ou presque, & distinguées par le droit qui les possède toutes.	Les Fleuves d'Allemagne sont : Le Neckar grossi du Kocher & du Jagst. Le Main. La Lahn. La Moselle. L'Erf. La Rea. La Lippe.
II. BOURGOGNE. L'Archiduc, comme préfet des Etats qui composent le Géographe de Bourgogne, fief.	II.	Bruxelles, Anvers, Malines, Luxembourg, Luxembourg, Namur, Mons & Namen.	Bruxelles — I.	Liège.	Les deux, pour la plus grande partie, ne sont pas toutes égales dans leur richesse, mais dans certains Villes ou Circles on voit leurs richesses égales ou presque, & distinguées par le droit qui les possède toutes.	Le Rhin....
III. CHACAS FLACTIONS. L'Electeur de Mayence, fief.	III.	Mayence, & Erfurt en Thuringe, Trier & Coblenz, Bonn & Andernberg, Mayence & Heidelberg.	Trier, 175.	Mosel.	Les Villes possédant pour la plus grande partie toutes deux, sont celles qui possèdent aussi le droit de battre monnaie.	Le Rhin....
IV. HAUTE-SARRE.	IV.	Douai, Wismberg & Leipzig, Weimar & Gotha, Dillau, Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Silesia, Stralsund.	Trier —	Lorraine.	Villes où l'on fait monnaie : Ex-Souabe, Augsbourg, Strasbourg & Mandorf — Rosbach, Poyer, Cistercien de Souabe, Domkirkingen, Grumburg, Hohen-Zollern-Müllingen.	La Werra.
V. FRANCORIE.	V.	Bamberg, Würzburg, Eichstadt, Bayreuth, Anspach, Memmingen au nord, Nuremberg, Schweinfurt.	Cologne, 176.	Prague.	Le Tauber....	
VI. RAVIERE.	VI.	Salzbourg, Radzbasse, Passau & Fribourg, Münich, Burghausen, Straubing, Landshut, Amberg, Neuburg.	Liège.	Hesse-Sax.	La Werra.	
VII. SOEUR.	VII.	Confance & Augsbourg, Stuttgart, Bade, Durlach, Dettingen, Görlingen, Ulm, Rotweil, Memmingen, Tübingen.	Liège.	Wismberg.	Le Tauber....	
VIII. HAUT-RHIN.	VIII.	Worms, Spire & Fulda, Doss-Pons, Caffel, Darmstadt, Dots, Francfort sur le Main, & Wetzlar.	Liège.	Leipzick.	La Werra.	
IX. WESTPHALIE.	X.	Münster, Paderborn, Osnabrück, Liège, Esden, Oldenbourg, Venlo, Münster, Westf., Bielefeld, Jever, Aix-la-Chapelle, Cologne & Düsseldorf.	Liège.	Hesse.	La Fulde grossi de l'Elbe.	
X. HAUTE-SARRE.	X.	Glauchau & Kitz, Schwerin & Strelitz, Luxembourg, Lützenburg, Celle, Hanovre, Göttingen, Brunswick, Haldensleben, Magdebourg & Halle, Bremse, Hanovre, Lübeck, Wilmer & Rosbach.	Liège.	Frankfurt.	Le Aller grossi de l'Elbe.	

Note. 1<sup>e</sup>. Les Cercles d'Empire n'ont aucun ordre de rang entre eux, puisqu'il n'y a pas de rang véritable dans les Pièces originales d'Institut qui a fait publier dans le cours de cet ouvrage. C'est géographique, comme plus mythologique & plus facile à retenir. On peut, dans le fond le dire, distinguer les affaires, & remplir les fonctions des Présidents de chaque Collège. Le Prince conspuant appelle également à propos d'indiquer ici l'ordre fait dans le grand Atlas d'Empire & dans le Recueil d'Empire de 1753, un résumé qui concerne les affaires, un moyen de qui s'empêche les affaires de Collège, 2<sup>e</sup> qui rapproche les Relations de l'Empereur sous un seul point de vue les Directeurs de chaque Collège, & les Capitales des Etats principaux que ces Collèges concernent.

2<sup>e</sup>. On distingue le Directeur d'un Collège du Prince conspuant. Le Directeur préside dans les affaires, il recueille les instructions, donne le fond le dossier, distille les affaires, & remplit les fonctions des Présidents de chaque Collège. Le Prince conspuant est celui qui concerne les affaires, un moyen de qui s'empêche les affaires de Collège, 2<sup>e</sup> qui rapproche les Relations de l'Empereur sous un seul point de vue. La même personne emploie ces fonctions, dans qu'il y a difficile, excepté en France.

# IDÉE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE

## SITUATION BORNES.

La situation de l'Allemagne n'est pas exactement indiquée dans les anciennes Cartes. Celle de l'Académie de Berlin fait voir que l'Allemagne, au lieu de s'étendre au-delà du 18<sup>e</sup>. degré de longitude vers l'Orient, (en comptant pour premier méridien celui de Paris) ne va pas entièrement jusqu'au 17<sup>e</sup>, & que le cours du Rhin vers Strasbourg se trouve rapproché, ainsi que cette Ville, vers l'Occident d'environ un demi degré. On doit attribuer ce rapprochement considérable aux mesures géométriques qu'on a faites dans toute l'étendue de la France, & au grand nombre d'observations célestes faites en Allemagne depuis 30 ans, sur-tout depuis que le P. Hell, Astronome de leurs M. I. & R. tanime par ses travaux & son zèle, le goût de l'Astronomie dans toute l'Europe.

L'Allemagne est bornée au Nord par la mer Baltique, l'Eider & la mer d'Allemagne.

A l'Ouest par les Provinces-Unies, la mer d'Allemagne & la France.

An Sud par les Suisses, l'Italie, le Golfe de Venise & la Croatie.

A l'Est par la Hongrie, la Pologne & la Prusse.

On voit par cette même Carte de l'Acad. R. des Sciences, & B. L. de Berlin que l'Allemagne contient près de 30 degrés de latitude, & 16 à 17 degrés de longitude en comprenant le Cercle de Bourgogne, & qu'ainsi elle a envir. 140 lieues d'étend. du Nord au Sud, & environ 250 de l'Est à l'Ouest.

## CERCLES ET DIRECTEURS.

### I. AUTRICHE.

Directeur, l'Archiduc d'Autriche, seul.

### II. BOURGOGNE.

L'Archiduc, comme possesseur des Etats qui composent le Cercle de Bourgogne, seul.

### III. CERCLE ELECTORAL.

L'Electeur de Mayence, seul.

### IV. HAUTE-SAXE.

L'Electeur de Saxe, seul.

### V. FRANCONIE.

L'Evêque de Bamberg, & le Markgrave d'Anspach comme Burggrave de Nuremberg, conjointement.

### VI. BAVIERE.

L'Electeur de Baviere & l'Archevêque de Salzbourg.

### VII. SOUABE.

Le Duc de Würtemberg & l'Evêque de Constance, conjointement.

### VIII. HAUT-RHIN.

L'Evêque de Worms, & l'Electeur Palatin comme Duc de Simmern.

### IX. WESTPHALIE.

L'Evêque de Münster, & alternativement l'Electeur de Brandebourg & l'Electeur Palatin, comme héritiers des Ducs de Juliers.

### X. BASSE-SAXE.

L'Electeur de Brandebourg comme Duc de Magdebourg, & l'Electeur de Brunswick-Lünebourg comme Duc de Breme, alternativement entre eux avec le Duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

## VILLES CAPITALES DES PRINCIPAUX ÉTATS.

### I.

Vienne, Linz, Grätz, Clagenuft, Laybach, Innspruck, Trente, Brixen, Bregenz, Fribourg en Brisgau.

### II.

Bruxelles, Anvers, Malines, Limbourg, Luxembourg, Roermond, Gand, Mons & Namur.

### III.

Mayence, & Erfurth en Thuringe, Treves & Coblenz, Bonn & Aremberg, Manheim & Heidelberg.

### IV.

Dresden, Wittenberg & Leipzick, Weimar & Gotha, Dessau, Berlin, Francfort - sur - l'Oder, Stettin, Stralsund.

### V.

Bamberg, Würzburg, Eichstätt, Bayreuth, Anspach, Meinungen au nord, Nuremberg, Schweinfurt.

### VI.

Salzbourg, Ratisbonne, Passau & Freyung, München, Burkhausen, Straubing, Landshut, Amberg, Neubourg.

### VII.

Constance & Augsbourg, Stuttgart, Bade, Durlach, Doneschingen, Öttingen, Ulm, Rottweil, Memmingen, Tübingen.

### VIII.

Worms, Spire & Fulde, Deux-Ponts, Cassel, Darmstadt, Diets, Francfort sur le Mein, & Wetzlar.

### IX.

Münster, Paderborn, Osnabrück, Liege, Emden, Oldenbourg, Fermen, Minden, Wesel, Düsseldorf, Juliers, Aix-la-Chapelle, Cologne & Dortmund.

### X.

Glückstadt & Kiel, Schwerin & Strelitz, Lauenbourg, Lünebourg, Celle, Hanover, Göttingen, Brunswick, Hildesheim, Magdebourg, Halberstadt, Breme, Hambourg, Lübeck, Wismar & Rostock.

## ARCHEVÈCHÉS ET ÉVÉCHÉS.

Les Archevêchés d'Allemagne sont

MAYENCE, en 741.

Les Evêchés suffragans sont,

Augsbourg.....Souabe.

Strasbourg.....Alsace.

Spire, Worms.....Haut-Rhin.

Würzburg, Eichstätt, Franconie.

Hildesheim.....Basse-Saxe.

Coire (Chur) Pays des Grisons.

Constance.....Souabe.

Paderborn.....Westphalie.

TREVES, 317.

Metz\*.....

Toul\*.....

Verdun\*.....

COLOGNE, 316.

Liege.....

Osnabrück.....

Münster.....

SALZBOURG, vers 800.

Freyung.....

Brixen.....

Gurck\*.....Carinthia.

Chiemsée\*.....Bavaria.

Seckau\*.....Styria.

Lavant ou S. André\*.....Carinthia.

*Nota.* Ces 4 derniers sont à la nomination de l'Archevêque de Salzbourg.

PRAGUE, 1346.

Olmütz\*.....Moravia.

Leitmeritz\*.....Bohème.

Königgrätz\*.....

VIENNE, 1711.

Neustadt\*.....Basle-Autrich.

GORICE, 1715.

Trente.....Tyrol.

Côme.....Milano.

Trieste\*.....dans l'Istrie.

Pedra (Biben)\*.....Istria.

Breslau est sul. de Gnesne. Pologne.

*Nota.* 1<sup>o</sup>. Bamberg, Ratisbonne.

Laybach\* & Passau, sont immédiatement soumis au S. Siège.

2<sup>o</sup>. Les Archevêchés de Prague,

Vienne & de Gorice, & les Evêchés marqués d'une \* ne donnent pas droit de féece ce aux Diètes, n'étant pas Etat d'Empire.

*Nota.* 1<sup>o</sup>. Les Cercles d'Empire n'ont aucun ordre de rang entr'eux, puisque ce rang varie dans les Pièces originales d'Empire ; ce qui a fait préférer dans le cours de cet ouvrage l'ordre géographique, comme plus méthodique & plus facile à retenir. On a cependant jugé à propos d'indiquer ici l'ordre suivi dans le grand Atlas d'Empire & dans le Reces d'Empire de 1752, en réunissant sous un seul point de vue les Directeurs de chaque Cercle, & les Capitales des Etats principaux que ces Cercles contiennent.

## L'EMPIRE D'ALEMAGNE.

VÉCHES VÉCHÉS.	UNIVERSITÉS.
Évêches d'Alemagne sont, cie, en 742.	<i>En Souabe.</i>
suffragans sont, Souabe.	Tübingen.
Alzace.	Dillingen.
Haut-Rhin.	Baviere.
chiffetd. Franconie.	Ingolstadt.
Basse-Saxe.	Salzbourg.
Pays des Grisons.	Autriche.
Souabe.	Vienne.
Weßphalie.	Grätz.
V E S , 327.	Inspruck.
Lorraine.	Fribourg.
G N E , 316.	Moravie.
Weßphalie.	Olmütz.
U R G , vers 800.	S I L E S I E .
Baviere.	Breslau.
Tirol.	Bohème.
Carinthie.	Prague.
Baviere.	Haute-Saxe.
Styrie.	Wittenberg.
André*....Carinthie.	Leipfick.
derniers sont à la no- chevêque de Salzbourg.	Halle.
U E , 1346.	Iena.
Moravie.	Erfurth.
Bohème.	Francfort-sur l'Oder.
N E , 1711.	Gryfswalde.
Basse-Autriche.	Basse-Saxe.
I C E , 1715.	Rostock.
Tyrol.	Kiel.
Milanois.	Helmstadt.
dans l'Istrie.	Geettingen.
Istrie.	Weßphalie.
de Gnesne...Pologne.	Rinteln.
amberg , Ratibonne , Iau , sont immédiat- s. Siège.	Duisbourg.
Évêches de Prague , de ice , & les Évêches mar- nent pas droit de séan- tant pas Etat d'Empire.	Osnabrück.
	Cercle de Bourgogne.
	Louvain.
	Cercle Electoral.
	Mayence.
	Cologne.
	Treves.
	Heidelberg.
	Haut-Rhin.
	Fulde.
	Marburg. Gieffen.
	Franconie.
	Würzbourg.
	Erlangen. Altorf.

ETATS  
qui ont droit de battre Monnoie,  
ET VILLES MONETAIRIES.

Le droit de battre monnoie appartient, 1<sup>re</sup>. A tous les Etats qui ont des mines & les font exploiter.  
II. A tous les Electeurs.  
III. A tous les Princes de l'Empire, tant ecclésiaftiques que séculiers.  
IV. A presque tous les Prélats & Comtes immédiats.

## V. A la plupart des Villes Impériales.

Ces Etats , pour la plus grande partie , ne font point battre monnoie dans leur territoire , mais dans certaines Villes du Cercle où ils sont établis , appelées Villes Monetaires , & désignées sur la Carte par de gros points noirs .  
*Nota.* Les Villes placées après le trait , sont quelques autres Villes qui jouissent aussi du privilège de battre monnoie .

## VILLES OU L'ON BAT MONNOIE.

*En Souabe* , Augsbourg , Stuttgart & Montfort . — Rottweil , Voyez *Carte de Souabe* , Doneschingen , Güntzbourg , Hohen-Zollern-Héchingen .

*Baviere* , München , Salzbourg , Ratisbonne .

*Autriche* , Vienne & Innspruck .  
*Haute-Saxe* , Dresden , Leipfick , Berlin , Stettin & Saalfeld , — Stolberg , Dresden , Naumbourg , Gotha , Weimar , Hall , Erfurth , Sondershausen , Stralsund .

*Basse-Saxe* , Hambourg , Lübeck , Brême , Magdebourg , Zellerfeld , — Lünebourg , Hanovre , Brunswick , Hildesheim , Rostock .

*Weßphalie* , Cologne , Liège & Dortmund . — Minden , Emden , Cleves , Munster , Osnabrück , Hæxter , Aix-la-Chapelle .

*Cercle de Bourgogne* , Bruxelles .

*Cercle Electoral* , Bonn , Heidelberg , Manheim , Coblenz .

*Haut-Rhin* , Cassel , Francfort , Darmstadt , Hanau , — Fulde , Nassau - Weilbourg , Waldeck .

*Franconie* , Nuremberg , Bamberg & Würzburg . — Anspach , Hohenlohe .

*Nota.* Tout ce qui a rapport à l'inspecion de ces Monnaies , est du ressort de la police de chaque Cercle , & des Cercles correspondans par rapport aux monnaies qui sont : 1<sup>re</sup> haut & bas Rhin , & Weßphalie ; 2<sup>me</sup> haute & basse Saxe . Celui-ci est libre de continuer sa correspondance avec la Weßphalie ; 3<sup>me</sup> Autriche , Baviere , Souabe & Franconie , c'est 1<sup>er</sup> derniers tiennent souvent , au sujet des monnaies , des assemblées qui sont convoquées par l'Évêque de Bamberg , Schmäuff .

## FLEUVES ET RIVIERES.

Les Fleuves de l'Alemagne sont :

Les Rivieres remarquables qui se jettent dans ces Fleuves , sont :

Le Rhin.....  
Le Neckar grossi du Kocher & du Jaxt .  
Le Mein .  
La Lahne .  
La Moselle .  
L'Erf .  
La Ruhr .  
La Lippe .

L'Ems en } La Hase .

Le Weser.....  
La Werra .  
La Fulde grossie de l'Eder .  
L'Aller grossi de l'Ocker & de la Leine .

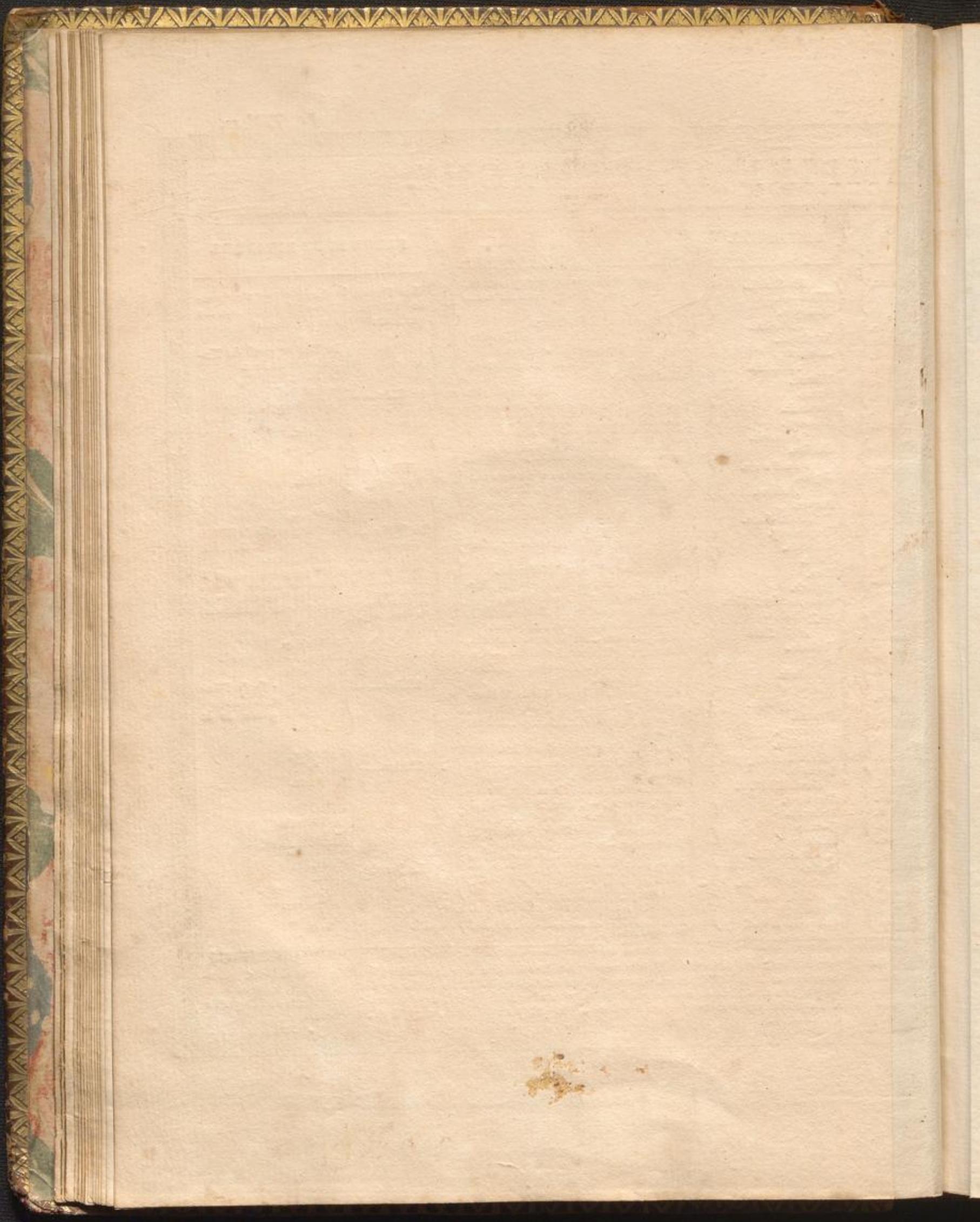
depuis Münden jusqu'à son embouchure ; il est formé au-dessous de Münden de deux rivières , dont l'une est la Fulde qui passe à Cassel , & l'autre la Werra qui prend sa source dans le Comté de Henneberg .

L'Elbe.....  
La Moldau .  
L'Eger .  
La Mulde .  
La Saale grossie de l'Unstrutt & de l'Elster .  
La Havel grossie de la Sprée .

L'Oder.....  
Le Bober .  
La Neiss .  
La Warta .

Le Danube .  
L'Iller .  
Le Lech grossi du Wertach .  
L'Altmuhl .  
L'Ifer .  
L'Inn .  
L'Ens .  
La Morave .  
La Drave .  
La Save .

Empire : 2<sup>me</sup>. On distingue le Directeur d'un Cercle du Prince convoquant . Le Directeur propose dans les assemblées , il recueille les suffrages , donne le sien le dernier , dressé les résultats , & remplit les fonctions des Présidens de chaque Collège . Le Prince convoquant est celui qui convoque les assemblées , au nom de qui s'expédient les affaires du Cercle , à qui s'adressent les Recrits de l'Empereur & autres pieces . La même personne remplit ces fonctions , sans qu'il y ait difficulté , excepté en Franconie .











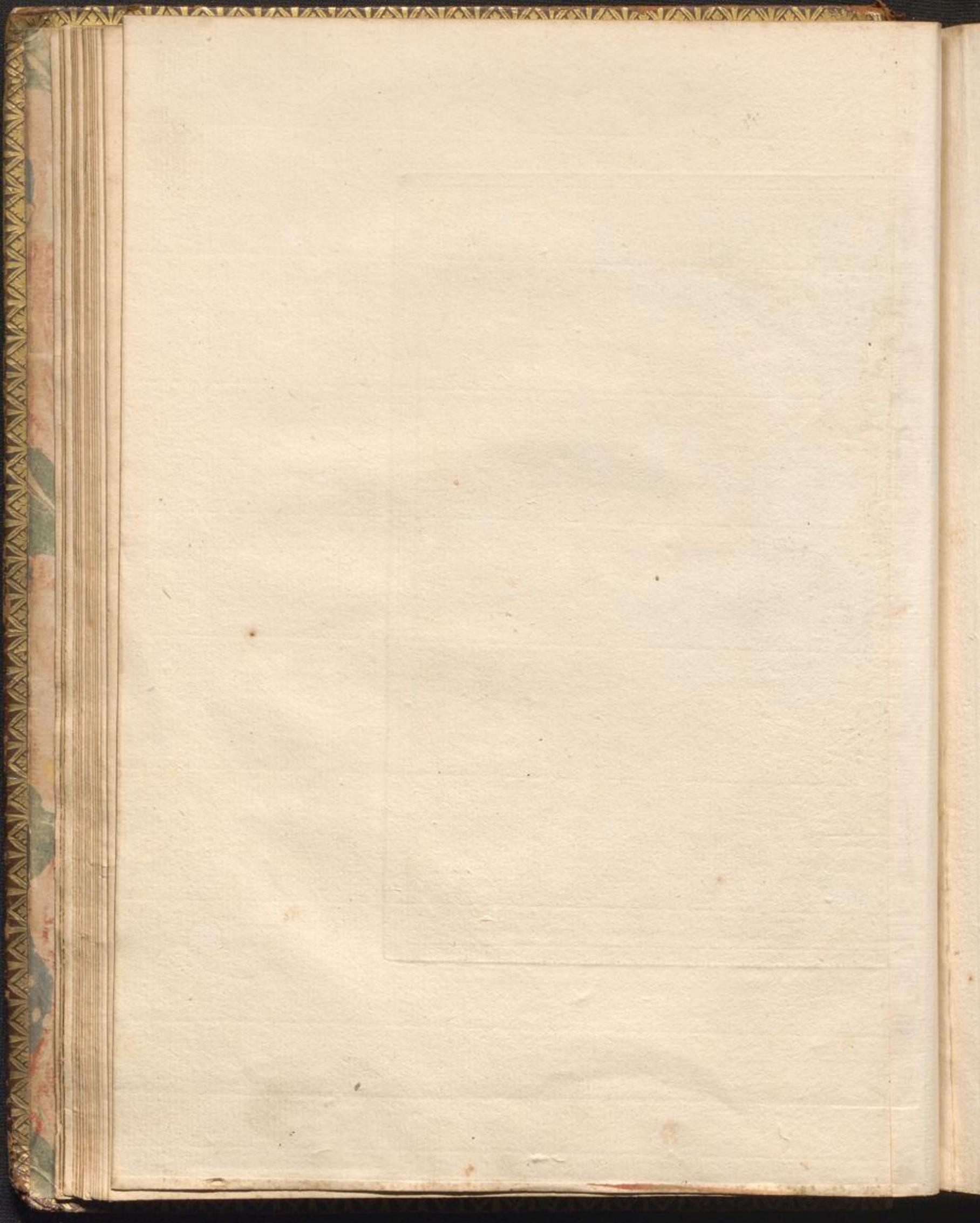




TABLEAU GÉNÉRAL, OÙ L'ON VOIT LE NOMBRE ET L'ORDRE DES ÉTATS IMMÉDIATS QUI COMPOSENT LA DIÈTE DE L'EMPIRE.

2020 LIAISON INTERNATIONAL INC. DISNEY PUBLIC AFFAIRS CONFIDENTIAL. THIS DOCUMENT IS UNPUBLISHED AND NOT SUBJECT TO THE FEDERAL EXISTENCE OF A MAJOR SECURITY INCIDENT DURING THE PAST TWELVE MONTHS. IT MAY NOT BE COPIED, REPRODUCED, OR OTHERWISE DISCLOSED.

<sup>1</sup> La Diète de l'Empire est composée de 331 Collèges, le 1<sup>er</sup> est celui des 9 Electeurs, le 2<sup>er</sup> est celui des Pr<sup>ev</sup>s tant Ecclésiastiques que Séculiers, des Ecclésia<sup>st</sup>, du II. Ordre et des C<sup>on</sup>siliarii, le 3<sup>er</sup> est celui des Villes impériales.

ПРЕДИКИ СОЛЯ

## Partie Supérieure

— 10 —

MULLIGAN, PART I

## Conclusions

*Frosterne College*

Les éditeurs bibliothécaires ont pris un Plan de deux années des Bibliothèques de l'Université de L. déposés sous le n° 111 de ce No.

Le village des Prunes en possède un certain nombre et appartenant à la paroisse de Saint-Pierre-d'Oléron. Ces deux villages sont d'un décret royal pris le 20 juillet l'an de l'autre nom, approuvé le Roi le 20 octobre, les Prunes échouées depuis trois ans à la Pruneille dépendent à ce temps-là du bailliage de Saint-Pierre-d'Oléron.

Les partis les plus avancés dans l'Etat Féodaliste de la Croisade appartiennent à la tribu paroissiale où résident que pour l'heure et sans poser une volonté de sécession de l'Etat de chaque village qui en recouvre les suffrages. Les plus avancés sont ceux qui ont été transformés par l'émigration.

la Présidence, q. de Comptoir Sociétaires. Ces titres n'ont pas le suffrage. Le Collège des électeurs. Chaque bureau donne un voix pour deux députés à la Chambre. Les députés de nos suffrages ferme ou dissident, le suffrage passe au député suivant. C'est l'ordre de succession. Les deux dernières classes d'électeurs ne sont admissibles au suffrage.

du 17<sup>e</sup> Aug<sup>o</sup> repas de poisson  
en un restaurant à la 2<sup>e</sup> fl.  
et déjeuner au restaurant de  
la 1<sup>re</sup> fl. avec le Dr.

# TABLEAU GÉNÉRAL, OÙ L'ON VOIT LE NOMBRE ET L'ORDRE

AVEC LES VRAIS PRINCIPES DU DROIT PUBLIC DE L'EMPIRE QUI ONT LE RAPPORT LE PLUS ESSENTIEL A CES

La Diète de l'Empire est composée de III. Collèges, le 1<sup>er</sup> est celui des 9. Electeurs, le 2<sup>o</sup> est celui des Pr. ces, tan-

## PREMIER COLLÈGE.

## Partie Supérieure. DEUXIÈME COL

Le Collège Electoral n'a qu'un Banc élevé. Le Collège des Princes se divise en partie supérieure et inférieure, la première comprend trois Bancs élevés d'un degré, deux vis-à-vis l'un de l'autre et le troisième séparé, appelé le Banc de travers; les Princes Ecclésiastiques sont à droite, les Princes Séculiers à gauche, le troisième est pour les Evêques Protestans. La partie Inferieure à la Diète par ce que C'est le Directeur de la

N<sup>o</sup> Voyez sur ces Articles, le petit Tableau qui démontre.

## Banc des Electeurs. B. des Pr. Eccl. Banc des Princes Seculiers. Ecclésiast.

I<sup>re</sup> Colonne. II<sup>o</sup> Colonne. III<sup>o</sup> Colonne. IV<sup>o</sup> Colonne.

Rang des Etats. L'Archevêque de Mayence est le Directeur de ce Collège.

1. L'Archevêque de Mayence. Il est Archi-Chancelier de l'Empire dans toute l'Allemagne.

2. L'Archevêque de Trèves. Grand Chancelier de l'Empire pour la Gaule Belgique et le Royaume d'Arles.

3. L'Archevêque de Cologne. Grand Chancelier de l'Empire pour le Roy de Lombardie ou d'Italie.

4. Le R. de Bohême. Rédempteur dans le Collège Electoral en 1708. Il est Gr<sup>d</sup> Echanson de l'Empire.

5. Le D. de Bavière. Gr<sup>d</sup> d'Hotel, il porte le Globe Imperial dans les Jours de Cérémonies.

6. Le Duc de Saxe. Grand Maréchal, il porte devant l'Emp. l'épée Impériale neuve.

7. Le R. de Prusse comme Margr<sup>r</sup> de Brandeb<sup>b</sup>. Grand Chambellan, il porte le sceptre Imperial.

8. Le Comte Palatin du Rhin. Gr<sup>d</sup> Trésorier, il porte la Couronne Imp. et jette l'argent au peuple.

9. Le D. de Brunswick-Lunebourg. Cr<sup>d</sup> Elect<sup>r</sup> par l'Emp<sup>r</sup>. Léopold en 1692, et confirmé par les Etats en 1708.

N<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> Charlemagne R. de Fr. couronné à Rome, l'Emp. d'Orient l'an 800, laissa son Emp. hérité<sup>r</sup>, a été décent dans, mais la sobriété de ceux -y portait les Gr<sup>d</sup> à rendre dans la suite leur charge, hérité<sup>r</sup>, et l'Emp<sup>r</sup>, dit l'emp. Arnoul l'an 888. Son fils Louis II, l'an 900, et l'ordre de Pramasing P. d'Allemagne, l'an 923, ne furent que libres de l'emp. de Germanie, ainsi se forma de la partie de l'emp. nommée France Orientale, l'emp. d'Allemagne qui subsiste aujourd'hui. Odon I<sup>er</sup> en unissant le terr. d'emp<sup>r</sup>, aux R. d'Allemagne, et d'Italie, en devint le 1<sup>er</sup> emp<sup>r</sup>, & l'emp<sup>r</sup> à faire dévoué enrichi le clergé d'Allemagne. Les Elect<sup>r</sup> se faisaient alors par les Gr<sup>d</sup> et la noblesse auxquels on ajoutait depuis les députés des Etats, les Etats, inquiéter pour de s'y trouver, pendant les troubles de l'interregne. Les Gr<sup>d</sup> Officiers de la Couronne élurent ainsi près que leurs successeurs. De Frédéric II, de leur voix, et de la part même du Pape Grégoire X, je tire d'Elect<sup>r</sup> qu'il prirent en élisant Radolfz de Babenberg, et que le Roi d'Or leur a offert en 1273.

(1) comportant seul l'emp<sup>r</sup>, et en sont les vrais souverains; leur souveraineté dans leurs Terres, est subordonnée aux lois de l'empire: Les Membres de l'empire sont les Nobles immédiats

Le Collège des Princes se divise en partie supérieure et inférieure, la première comprend trois Bancs élevés d'un degré, deux vis-à-vis l'un de l'autre et le troisième séparé, appelé le Banc de travers; les Princes Ecclésiastiques sont à droite, les Princes Séculiers à gauche, le troisième est pour les Evêques Protestans. La partie Inferieure à la Diète par ce que C'est le Directeur de la

N<sup>o</sup> Voyez sur ces Articles, le petit Tableau qui démontre.

## Banc des Electeurs. B. des Pr. Eccl. Banc des Princes Seculiers. Ecclésiast.

I<sup>re</sup> Colonne. II<sup>o</sup> Colonne. III<sup>o</sup> Colonne. IV<sup>o</sup> Colonne.

Rang des Etats. L'Archiduc de Salzbourg est alternativement le Directeur de ce Collège.

1. L'Archiduc d'Autriche. Il lui est permis de se choisir un Vice-archevêque ou Vice-Chancelier.

2. L'Archiduc de Trèves. Les Archevêques de Trev et de Cologne remplissent leurs fonctions, si celles de l'empereur s'exercent dans les anciens Royaumes d'Arles et d'Italie.

3. L'Archiduc de Cologne. Grand Chancelier de l'empire pour le Roy de Lombardie ou d'Italie.

4. Le R. de Bohême. Rédempteur dans le Collège Electoral en 1708. Il est Gr<sup>d</sup> Echanson de l'empire.

5. Le D. de Bavière. Gr<sup>d</sup> d'Hotel, il porte le Globe Imperial dans les Jours de Cérémonies.

6. Le Duc de Saxe. Grand Maréchal, il porte devant l'emp. l'épée Impériale neuve.

7. Le R. de Prusse comme Margr<sup>r</sup> de Brandeb<sup>b</sup>. Grand Chambellan, il porte le sceptre Imperial.

8. Le Comte Palatin du Rhin. Gr<sup>d</sup> Trésorier, il porte la Couronne Imp. et jette l'argent au peuple.

9. Le D. de Brunswick-Lunebourg. Cr<sup>d</sup> Elect<sup>r</sup> par l'emp<sup>r</sup>. Léopold en 1692, et confirmé par les Etats en 1708.

N<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> Charlemagne R. de Fr. couronné à Rome, l'emp. d'Orient l'an 800, laissa son Emp. hérité<sup>r</sup>, a été décent dans, mais la sobriété de ceux -y portait les Gr<sup>d</sup> à rendre dans la suite leur charge, hérité<sup>r</sup>, et l'emp<sup>r</sup>, dit l'emp. Arnoul l'an 888. Son fils Louis II, l'an 900, et l'ordre de Pramasing P. d'Allemagne, l'an 923, ne furent que libres de l'emp. de Germanie, ainsi se forma de la partie de l'emp. nommée France Orientale, l'emp. d'Allemagne qui subsiste aujourd'hui. Odon I<sup>er</sup> en unissant le terr. d'emp<sup>r</sup>, aux R. d'Allemagne, et d'Italie, en devint le 1<sup>er</sup> emp<sup>r</sup>, & l'emp<sup>r</sup> à faire dévoué enrichi le clergé d'Allemagne. Les Elect<sup>r</sup> se faisaient alors par les Gr<sup>d</sup> et la noblesse auxquels on ajoutait depuis les députés des Etats, les Etats, inquiéter pour de s'y trouver, pendant les troubles de l'interregne. Les Gr<sup>d</sup> Officiers de la Couronne élurent ainsi près que leurs successeurs. De Frédéric II, de leur voix, et de la part même du Pape Grégoire X, je tire d'Elect<sup>r</sup> qu'il prirent en élisant Radolfz de Babenberg, et que le Roi d'Or leur a offert en 1273.

N<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> Charlemagne R. de Fr. couronné à Rome, l'emp. d'Orient l'an 800, laissa son Emp. hérité<sup>r</sup>, a été décent dans, mais la sobriété de ceux -y portait les Gr<sup>d</sup> à rendre dans la suite leur charge, hérité<sup>r</sup>, et l'emp<sup>r</sup>, dit l'emp. Arnoul l'an 888. Son fils Louis II, l'an 900, et l'ordre de Pramasing P. d'Allemagne, l'an 923, ne furent que libres de l'emp. de Germanie, ainsi se forma de la partie de l'emp. nommée France Orientale, l'emp. d'Allemagne qui subsiste aujourd'hui. Odon I<sup>er</sup> en unissant le terr. d'emp<sup>r</sup>, aux R. d'Allemagne, et d'Italie, en devint le 1<sup>er</sup> emp<sup>r</sup>, & l'emp<sup>r</sup> à faire dévoué enrichi le clergé d'Allemagne. Les Elect<sup>r</sup> se faisaient alors par les Gr<sup>d</sup> et la noblesse auxquels on ajoutait depuis les députés des Etats, les Etats, inquiéter pour de s'y trouver, pendant les troubles de l'interregne. Les Gr<sup>d</sup> Officiers de la Couronne élurent ainsi près que leurs successeurs. De Frédéric II, de leur voix, et de la part même du Pape Grégoire X, je tire d'Elect<sup>r</sup> qu'il prirent en élisant Radolfz de Babenberg, et que le Roi d'Or leur a offert en 1273.

N<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> Charlemagne R. de Fr. couronné à Rome, l'emp. d'Orient l'an 800, laissa son Emp. hérité<sup>r</sup>, a été décent dans, mais la sobriété de ceux -y portait les Gr<sup>d</sup> à rendre dans la suite leur charge, hérité<sup>r</sup>, et l'emp<sup>r</sup>, dit l'emp. Arnoul l'an 888. Son fils Louis II, l'an 900, et l'ordre de Pramasing P. d'Allemagne, l'an 923, ne furent que libres de l'emp. de Germanie, ainsi se forma de la partie de l'emp. nommée France Orientale, l'emp. d'Allemagne qui subsiste aujourd'hui. Odon I<sup>er</sup> en unissant le terr. d'emp<sup>r</sup>, aux R. d'Allemagne, et d'Italie, en devint le 1<sup>er</sup> emp<sup>r</sup>, & l'emp<sup>r</sup> à faire dévoué enrichi le clergé d'Allemagne. Les Elect<sup>r</sup> se faisaient alors par les Gr<sup>d</sup> et la noblesse auxquels on ajoutait depuis les députés des Etats, les Etats, inquiéter pour de s'y trouver, pendant les troubles de l'interregne. Les Gr<sup>d</sup> Officiers de la Couronne élurent ainsi près que leurs successeurs. De Frédéric II, de leur voix, et de la part même du Pape Grégoire X, je tire d'Elect<sup>r</sup> qu'il prirent en élisant Radolfz de Babenberg, et que le Roi d'Or leur a offert en 1273.

N<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> Charlemagne R. de Fr. couronné à Rome, l'emp. d'Orient l'an 800, laissa son Emp. hérité<sup>r</sup>, a été décent dans, mais la sobriété de ceux -y portait les Gr<sup>d</sup> à rendre dans la suite leur charge, hérité<sup>r</sup>, et l'emp<sup>r</sup>, dit l'emp. Arnoul l'an 888. Son fils Louis II, l'an 900, et l'ordre de Pramasing P. d'Allemagne, l'an 923, ne furent que libres de l'emp. de Germanie, ainsi se forma de la partie de l'emp. nommée France Orientale, l'emp. d'Allemagne qui subsiste aujourd'hui. Odon I<sup>er</sup> en unissant le terr. d'emp<sup>r</sup>, aux R. d'Allemagne, et d'Italie, en devint le 1<sup>er</sup> emp<sup>r</sup>, & l'emp<sup>r</sup> à faire dévoué enrichi le clergé d'Allemagne. Les Elect<sup>r</sup> se faisaient alors par les Gr<sup>d</sup> et la noblesse auxquels on ajoutait depuis les députés des Etats, les Etats, inquiéter pour de s'y trouver, pendant les troubles de l'interregne. Les Gr<sup>d</sup> Officiers de la Couronne élurent ainsi près que leurs successeurs. De Frédéric II, de leur voix, et de la part même du Pape Grégoire X, je tire d'Elect<sup>r</sup> qu'il prirent en élisant Radolfz de Babenberg, et que le Roi d'Or leur a offert en 1273.

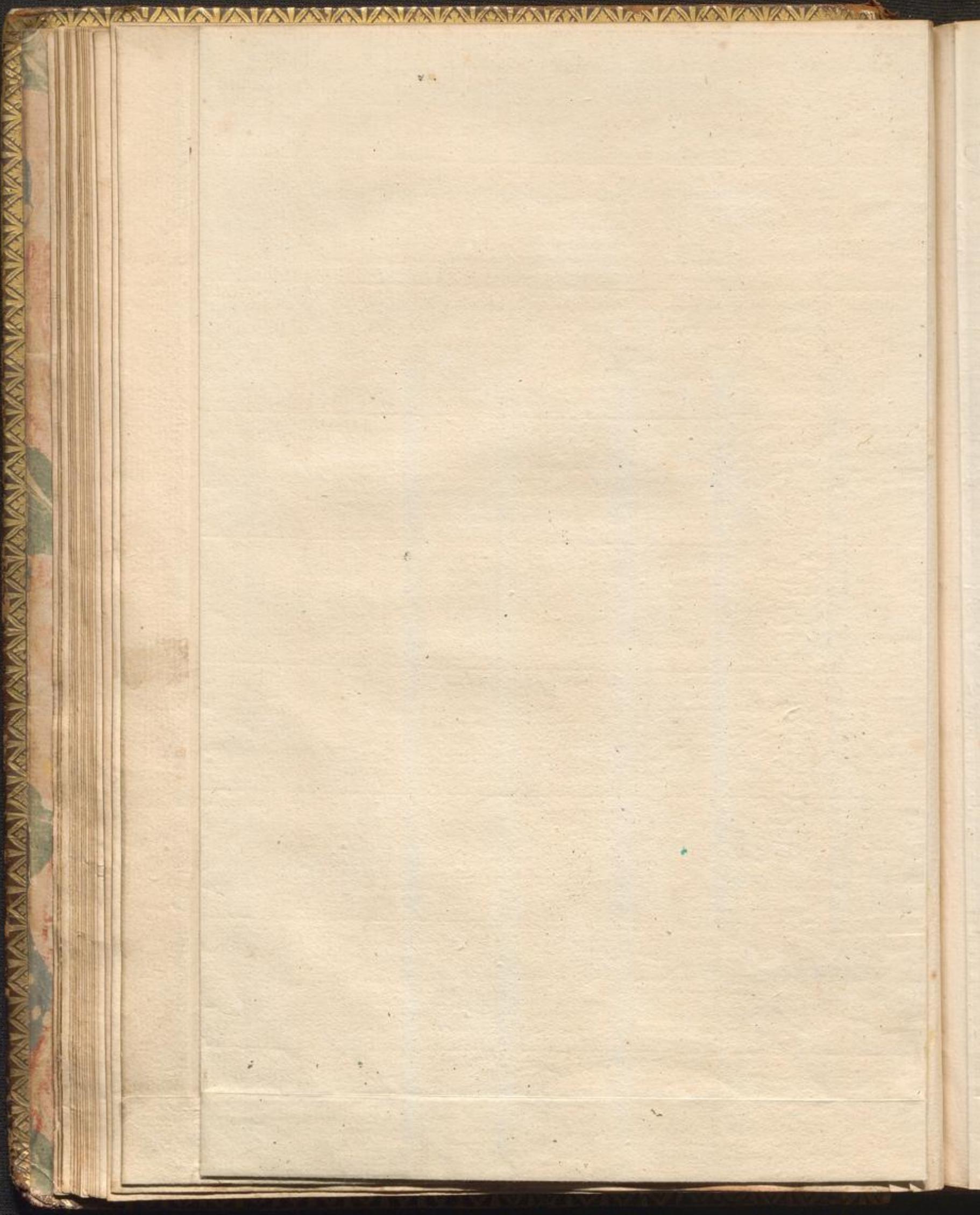
N<sup>o</sup> 1<sup>o</sup> Charlemagne R. de Fr. couronné à Rome, l'emp. d'Orient l'an 800, laissa son Emp. hérité<sup>r</sup>, a été décent dans, mais la sobriété de ceux -y portait les Gr<sup>d</sup> à rendre dans la suite leur charge, hérité<sup>r</sup>, et l'emp<sup>r</sup>, dit l'emp. Arnoul l'an 888. Son fils Louis II, l'an 900, et l'ordre de Pramasing P. d'Allemagne, l'an 923, ne furent que libres de l'emp. de Germanie, ainsi se forma de la partie de l'emp. nommée France Orientale, l'emp. d'Allemagne qui subsiste aujourd'hui. Odon I<sup>er</sup> en unissant le terr. d'emp<sup>r</sup>, aux R. d'Allemagne, et d'Italie, en devint le 1<sup>er</sup> emp<sup>r</sup>, & l'emp<sup>r</sup> à faire dévoué enrichi le clergé d'Allemagne. Les Elect<sup>r</sup> se faisaient alors par les Gr<sup>d</sup> et la noblesse auxquels on ajoutait depuis les députés des Etats, les Etats, inquiéter pour de s'y trouver, pendant les troubles de l'interregne. Les Gr<sup>d</sup> Officiers de la Couronne élurent ainsi près que leurs successeurs. De Frédéric II, de leur voix, et de la part même du Pape Grégoire X, je tire d'Elect<sup>r</sup> qu'il prirent en élisant Radolfz de Babenberg, et que le Roi d'Or leur a offert en 1273.

## T DE LA SÉANCE Extrait du Livre du

Etat du R. de Saxe.

Banc







## TABLEAU POLITIQUE,

*CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Siège, & le Rang qu'ils tiennent aux Dietes du Cercle de SOUABE,  
suivant la Liste des États dictés à la dernière Assemblée de 1757.*

PRINCIPAUTÉS BOCH.	POSITIONS.	PRÉLATS & ABBAYES.	POSITIONS.	CONTÉS & SEIGNEURS.	POSITIONS.	COMTES.
L'Erzéche de Constance....	sur le Bodensee,	Koch ou Münchroth.....	sur le Wetterlich,	Purlenbergs-Gauderningen,	S. E. de Tübing.	Le Comte de Hohenstaufen,
L'Evêché d'Augsbourg....	à l'ouest de la Souabe.	Weissenau.....	N. de Tettmang.....	ou est Trockelringen.....		personnellement.
La Principauté d'Eichstätt....	au nord.	Schutterthal.....	S. du Fédérice,	Le Comte d'Eberstein, au	E. de Bade.	Le Comte de Koenigsegg.
L'Abbaye de Kempten....	sur l'Iller au sud.	Marschal.....	à la d. du Danube	Marquis de Bad-Bade en	S. de Donauwörth.	Le Prince de Colloredo,
PRINCIPAUTÉS et ASSISES SÉCOURSES.		Poemhause.....	au sb. de Constance.	parts.....	n. de Mindelheim	personnellement.
Le Duché de Wurtemberg.	au nord.	Wentzhausen.....	S. de Gengenbach.....	La Ligue de Marc, cheftien		Le Comte de Hanau.
Le Margraviat de Bade-Bade.	sur le Rhin au N.	Zwifalten.....	N. de Danube.	Nordorf.....	S. de Donauwörth.	Et le Comte de Starberg.
Le Margraviat de Bade-Donaustach.	au N. de Bade-B.	Gengenbach.....	S. E. de Strasbourg.	..... de Jean (Hesse),		
Le Principat de Hohenlohe-Brenz, 1 <sup>re</sup> branche....	au S. de Wurtemb.			chef-lieu Kirchheim.....	VILLES IMPÉRIALES.	
Hohenlohe, 2 <sup>me</sup> branche, qui a aussi Sigmaringen, Principat.	Hohenlohe, 2 <sup>me</sup> branche, qui a aussi Sigmaringen, Principat.	Heggenbach.....		..... de Jacob Fugger,	Augsbourg.	
L'Abbaye de Bocken, portant titre de Prince....	sur le Danube,	Guttenzell.....	S. de Rotweil.	chef-lieu Oberhausen.....	Ulm.	
L'Abbaye de Limmat, portant titre de Prince....	sur le Fédérice.	Kothmünster.....	S. de Wengen.	Hohen-Embs, aux Comtes	Ellingen.	
La Principauté de Thengen, au Prince d'Alzeyberg....	sur le Bodensee.	Balden.....		de ce nom.....	Reutlingen.	
La Principauté de Fürstenberg-Haigerberg.....	au Sud-Farbenb.			Vadatz, au Prince de Lichtenfels.	Nördlingen.	
Haigerberg.....	à l'ouest du Neckar.			Reichenberg au C. de son	Hall.	
Günningen, au Prince du nom.	au N. E. du Caco.			Hirschberg à Lichtenfels.	Rottweil.	
Le Klingau ou Comté de Solothurn, port. titre de Prince, au Pr. de Schaffhouse....	sur le Rhin au S.			La Seigneurie de Jütingen,	Überlingen.	
La Principauté de Lichtenstein, port. titre Valais de Schellenberg....	à l'ouest de la Souabe.			au Duc de Württemberg.	Maillyon.	
PRÉLATS ET ABBAYES.	sur le Rhin.			Le Comté de Rondorf, à l'Abbe de S. Blasij.....	Gernand.	
Schaffhouse.....				Le Comté d'Eglof, au Comte	Menningen.	
Weingarten.....	au N. du Bodensee.			de Treis.....	Lindau.	
Ochsenhausen, qui a été de Principauté....				Le Comté de Tannhauser,	Duisdorp.	
Wichtingen....	à l'ouest de Fédérice.			au Comte de Stadion....	Donauberg en Bavière.	
Urbach....				Le Comté de Geroldseck, au	Eberach.	
Uhldingen.....				Comte de Leyn.....	Ravensteig.	
Xaynburg.....				La Seigneurie d'Eglingen, au	Kempen.	
Roggebourg.....				Prince de Taxis, moins au	Kaufbeuren.	
				Collège des Prélats.....	Wei.	
					Wangen.	
					Ulm.	
					Leadbach.	
					Waiblingen.	
					Cloppen.	
					Philadelp.	
					Bacham.	
					Aalen.	
					Hofstetten.	
					Barth.	
					Offenbourg.	
					Gengenbach.	
					Zell sur le Hunsrück.	

Note. 1<sup>o</sup>. Ce Cercle est celui qui contient le plus grand nombre d'Etats d'Empire : on en compte 97 dans cette Ligue. On voit que la Diète de ce Cercle continue de compter parmi ses Etats les deux Seigneuries de Reckberg & d'Hausbergh & la Ville de Donauwörth. Si qu'ailleurs les deux Seigneuries se dégagent avec le Cercle de la Noblesse du Souabe, & la Ville de Donauwörth avec l'Elzabur de Bavière.

<sup>10</sup> Les anciens Princes déposent leur couronne le rang suivant des fleurons ou écussoires que Ton en donne. Plusieurs autres Fleurs déposent de même dans les Dièces, soit de l'Empire, soit des Comtes. De là font ces deux sortes d'ordres qui se trouvent dans les titres. Celle-ci se nomme donc parmi ces deux sortes celle des Fleurs.

verso essere un'entità di riferimento per le diverse riviste. Come si è potuto anche fare con altri gruppi di testi

<sup>17</sup>. L'Evêque de Conflans exerce la supériorité territoriale sur les Bailliages qui font au sud du Béarnais, quelque ces Bailliages appartiennent aux Seigneurs; ainsi les baillages du Cercle s'étendent jusqu'à l'Ariège.

<sup>47</sup> Los Kurs de ce Comité qui n'est pas encore à la Diète fera, selon Duschinger,

1. L'abbaye d'Orval. — Coll. de 3. March 38. Ainsi dans la ville d'Angoulême.

<sup>10</sup> Le 22 octobre 1863, le Commissaire des Comptes de l'Etat de Bavière, à la demande de l'Abéotie de Bischheim, a. la Commission de

Et le village de Mireille sur le Dordogne près de Domme-vent.

<sup>12</sup> La loi Schenck et l'ordre contre l'Etat, le Droit des Etats et la Droit des Etats, éditions, autour du Lac à Bienne.

John C. Calhoun, "The Slave Power," in *Essays on Slavery and the American South*, ed. John B. Boles (New York: W.W. Norton, 1998), 11.

Digitized by srujanika@gmail.com

10. The following table shows the number of hours worked by 1000 employees in a company.

Digitized by srujanika@gmail.com

Digitized by srujanika@gmail.com

# TABLEAU PO

*CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Séance, & suivant la Liste des États dictés à la*

Rang des Etats.	PRINCIPAUTÉS ECC.	POSITIONS.	Rang des Etats.	PRÉLATS & ABBAYES.	POSITIONS.	Rang des Etats.
1	L'Evêché de Constance .....	sur le Bodensee.	9	Roth ou Münchroth.....	sur le Wetterlich .....	14
2	L'Evêché d'Augsbourg .....	à l'est de la Souab.	10	Weissenaw .....	N. de Tettwang .....	15
3	La Prévôté d'Ellwangen .....	au nord.	11	Schuflenried .....	S. du Féderfée .....	16
4	L'Abbaye de Kempten .....	sur l'Iller au sud.	12	Marchthal .....	à la d. du Danub.	17
	PRINCIPAUTÉS ET ABBAYES SECULIÈRES.		13	Petershausen .....	fauxb. de Confl.	18
1	Le Duché de Wirtemberg .	au nord.	14	Wettenhausen .....	S. de Guntzbourg .....	19
2	Le Margraviat de Bade-Bade.	sur le Rhin au N.	15	Zwifalten .....	N. du Danube .....	20
3	Le Margr. de Bade-Dourlach.	au N. de Bade B.	16	Gengenbach .....	S. E. de Stralb.	21
4	La Principauté de Hohenzollern-Hechingen , 1 <sup>re</sup> branche .....			ABBESSES ET ABBAYES.		
5	Haygerloch , 2 <sup>de</sup> branc. qui a aussi Sigmaringen, Principat.		1	Heggebach .....	n. e. du Féderfée .....	22
6	L'Abbaye de Buchau , portant titre de Prince .....		2	Gutenzell .....	fur le Wetterlich .....	23
7	L'Abbaye de Lindau , portant titre de Prince .....		3	Rothmünster .....	S. de Rotweil .....	24
8	La Principauté de Thengen , au Prince d'Auersberg .....		4	Baindt .....	n. de Weingarten .....	25
9	La Principauté de Furstenberg-Heiligenberg .....			COMTÉS & SEIGNRIES.		
10	(Ettingen , au Prince du nom.)		1	L'Ordre Teutonique pour le Comté d'Altschaufen .....	S. du Féderfée .....	26
11	Le Klettgau ou Comté de Sulz , port. titre de Prince , au Pr. de Schwarzenberg ...		2	Furstenberg-Stuhlingen .....	fur le Wutach .....	27
12	La Principauté de Lichtenstein , où sont Vadutz & Schellenberg .....		3	Furstenberg pour le Landgraviat de Baar .....	S. du Danube .....	28
13			4	Wiesensteig au Duc de Bay ..	fur la Kinzing .....	29
	PRÉLATS ET ABBAYES.		5	Furstenberg pour le Kinzinger-thal ou vallée de Kinzing .....	fur le Danube .....	30
1	Salmansweiler .....		6	Furstenberg - Mœskirch .....	N. du Bodenfée .....	31
2	Weingarten .....		7	Montfort où est Tettwang .....		
3	Ochsenhausen , qui a titré de Principauté .....		8	Ettingen - Wallerstein-Spielberg-& Baldern .....	N. E. de la Souab .....	32
4	Elchingen .....		9	Schéer aux Cts de Waldbourg .....	au S. du Danube .....	33
5	Irsée .....		10	Durmetting .....	aux mêmes .....	34
6	Ursberg .....		11	Et Trauchbourg .....	f. o. de Kempten .....	35
7	Kayserstheim .....		12	Koenigsberg - Aulendorf .....	S. du Féderfée .....	36
8	Roggebourg .....		13	Et Rotenfels au C. du nom .....	S. près de l'Iller .....	37
				Zeil comme Zeil & Wurzach , aux Comtes de Waldbourg .....	dans le Comté de Waldbourg .....	38
				Wolfegg aux mêmes , & Waldlée , à l'Autriche .....		
				Mindelheim , à l'Eleveur de Baviere .....		

*Nota.* 1<sup>o</sup>. Ce Cercle est celui qui contient le plus grand nombre d'Etats d'Empire : on en compte 97 dans cette Liste. On voit que la Diète de ce Cercle continue de compter parmi ses Etats les deux Seigneuries de Rechberg & d'Illereichheim & la Ville de Donauwert ; & qu'ainsi les deux Seigneuries restent en dispute avec le Cercle de la Noblesse de Souabe , & la Ville de Donauwert avec l'Electeur de Baviere.

2<sup>o</sup>. Les anciens Princes alternent entre eux pour le rang , suivant dix strophes ou catalogues que l'on en donne. Plusieurs autres Etats alternent de même dans les Dietes , soit de l'Empire , soit des Cercles. Delà furent cette variété qui se trouve dans les listes. Celles-ci ne peuvent donc nuire aux droits respectifs des Etats.

# POLITIQUE,

éance, & le Rang qu'ils tiennent aux Dietes du Cercle de SOUABE,  
dictés à la dernière Assemblée de 1757.

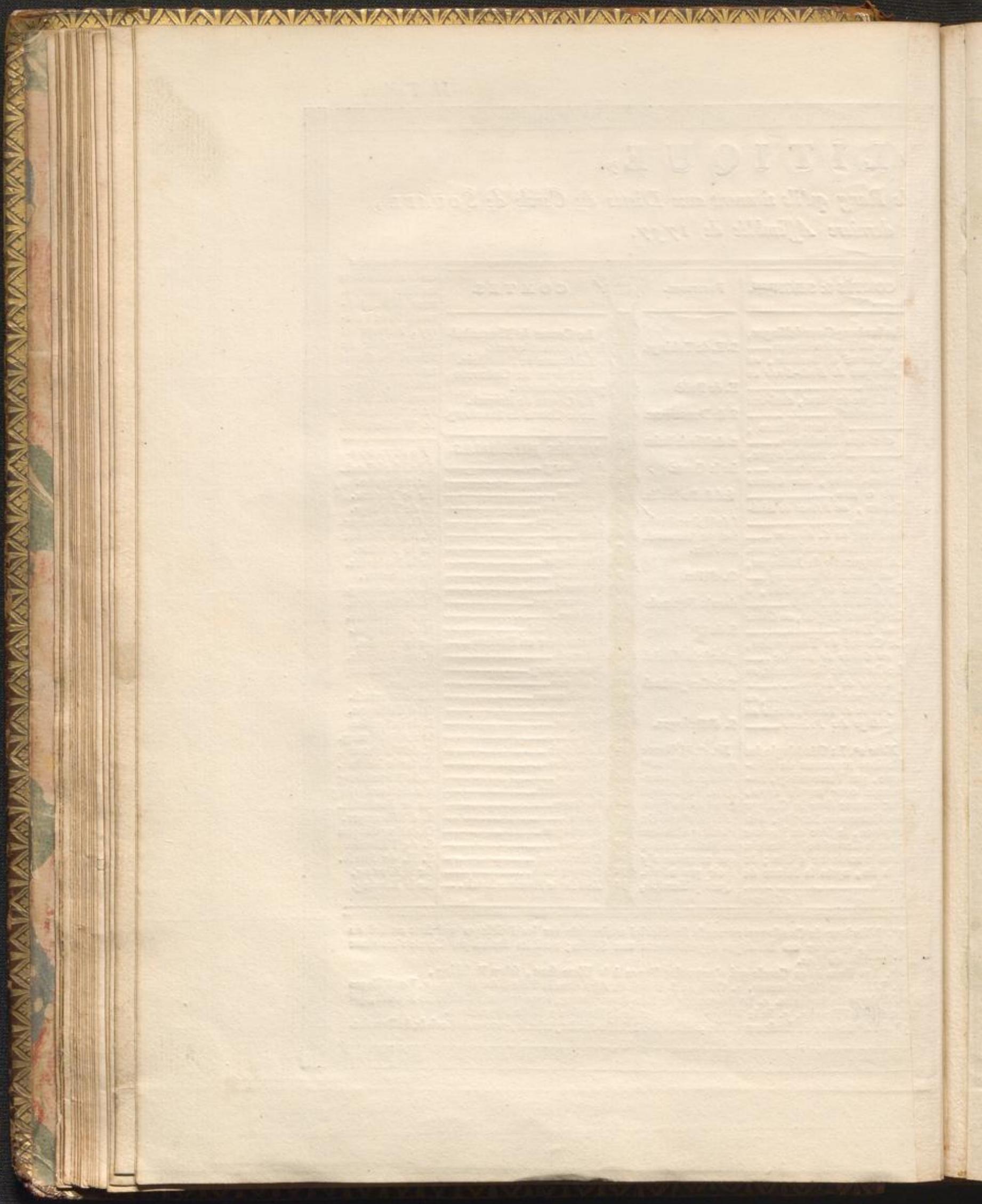
POSITIONS.	Rang des Etats.	COMTÉS & SEIGNRIES.	POSITIONS.	Rang des Etats.	C O M T E S .	on lit encore dans les listes que donnent MM. Schmaus & de Ville-ray, Auteurs du Droit public de l'Emp. les Comtes de Schlick, Sinsendorf, Trautmannsdorf, Waldstein, Wolkenstein, & Weissenwolff.
Westerlich. Tettnang. éderfée. du Danub. de Conft. untzbourg Danube. e Strafb.		14 Furstenberg-Goudelfingen, où est Trochtelfingen.....	S. E. de Tubinge.		Le Comte de Khevenhuler, personnellement.	
		15 Le Comté d'Eberstein, au Marquis de Bade-Bade en partie.....	E. de Bade.		Le Comte de Kouffstein.	
		16 La Ligne de Marc, chef-lieu Norndorf.....	S. de Donauwert.		Le Prince de Colloredo, personnellement.	
		17 ..... de Jean (Hanns), chef-lieu Kirchheim.....	n. de Mindelheim		Le Comte de Harrach.	
		18 ..... de Jacob Fugger, chef-lieu Babenhausen .....	sur la Guntz.		Et le Comte de Sternberg.	
		19 Hohen-Embs, aux Comtes de ce nom .....	sud du Bodensee.		VILLES IMPERIALES.	
		20 Vadutz, au Prince de Lich- tenstein.....	f. de Hohen-Embs	1 Augsbourg .....		
		21 Rechberg au C. du nom .....	sud de Gemund.	2 Ulm .....		
		22 Ilereichheim à Limbs Styrum.	sur l'Iller.	3 Eflingen .....		
		23 La Seigneurie de Justingen, au Duc de Württemberg.....	O. d'Ulm:	4 Reutlingen .....		
		24 Le Comté de Bondorf, à l'Abbé de S. Blaize .....	dans la For. noir.	5 Nördlingen .....		
		25 Le Comté d'Eglof, au Comte de Traun .....	S. de Waldbourg.	6 Hall .....		
		26 Le Comté de Tamhausen, au Comte de Stadion .....	près de la Mindel.	7 Rotweil .....		
		27 Le Comté de Geroldseck, au Comte de Leyen .....	S. de Gengenbach	8 Überlingen .....		
		28 La Seigneurie d'Eglingen, au Prince de Taxis, admis au College des Princes .....	S. d'Öttingen.	9 Hailbron .....		
		Nota 1 <sup>e</sup> . La Généalogie des Maisons regnantes de l'Eu- rope, par Varrentrapp, im- primée cette année 1770, met encore dans le Collège des Comtes de Souabe, à la 6 <sup>e</sup> place, le Duc de Bavière pour le Comté de Helfenstein dans le territoire d'Ulm; & à la fin, après le Prince de Taxis.....		10 Gemund .....		
		Le Comte		11 Memmingen .....		
				12 Lindaw .....		
				13 Dünckelspühl .....		
				14 Donauwert en Baviere .....		
				15 Biberach .....		
				16 Ravenpourg .....		
				17 Kempten .....		
				18 Kauffbeuren .....		
				19 Weil .....		
				20 Wangen .....		
				21 Iiny .....		
				22 Leutkirch .....		
				23 Wimpfen .....		
				24 Giengen .....		
				25 Pfullendorf .....		
				26 Buchorn .....		
				27 Aalen .....		
				28 Bopfingen .....		
				29 Buchau .....		
				30 Offenbourg .....		
				31 Gengenbach .....		
				32 Zell sur le Hammersbach .....		

3<sup>e</sup>. L'Evêque de Constance exerce la supériorité territoriale sur les Bailliages qui sont au sud du Bodensee, quoique ces Bailliages appartiennent aux Suisses; ainsi les limites du Cercle s'étendent jusqu'au-delà du Lac.

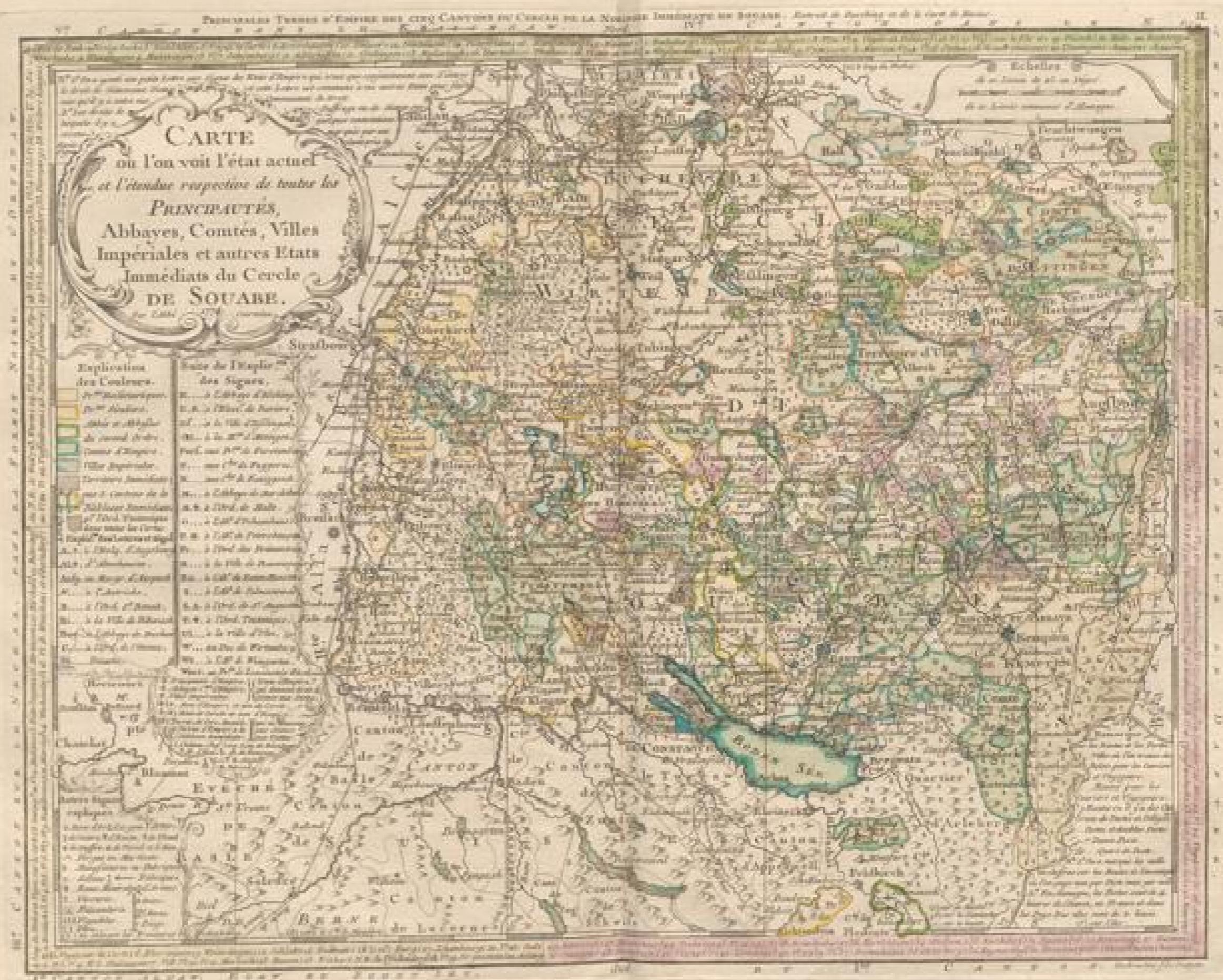
4<sup>e</sup>. Les Etats de ce Cercle qui n'ont point séance à la Diète sont, selon Busching,

1. L'Abbaye d'Ottobeuren. 2. Celle de S. Ulrich & Afra dans la Ville d'Augsbourg. 3. Les Villages de l'Abbaye de Buxheim. 4. La Seigneurie de Neu-Ravensburg, appartenant à l'Abbé de S. Gall, qui tient ainsi à l'Empire. 5. Et le Village de Münter sur le Danube près de Donauwert.

5<sup>e</sup>. La h<sup>e</sup> Souabe est située entre l'Iller, le Danube & le Bodensee; la bâche, autour du Lech & du Danube.

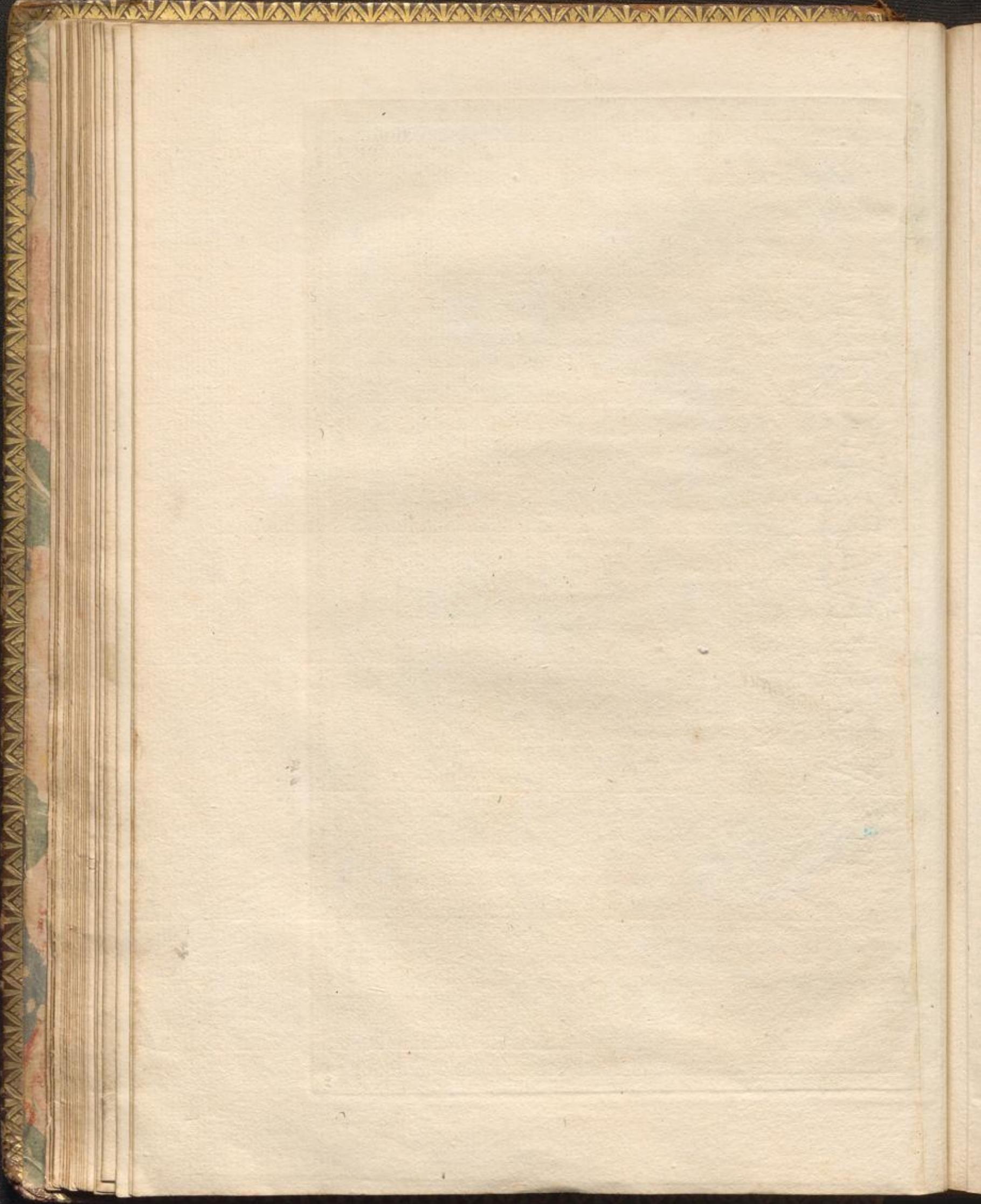














## T A B L E A U P O L I T I Q U E,

*Où l'on voit les États de l'Empire qui ont droit de Sénace , & le Rang qu'ils tiennent aux Diètes du Cercle de Baviere , suivant ce qui s'est passé à la Diète de 1682.*

BANC ECCLÉSIASTIQUE	POSITIONS	BANC SÉCULIER.	POSITIONS
1 L'Archevêché de Salzbourg .....	au sud du Cercle.	1 L'Électeur comme Duc de Baviere & possesseur du haut Palatinat .....	Le haut Palatinat est au nord du Duché.
2 L'Archidiocèse du S. Siège , a la tête de Primat de Germanie , & possède dans l'Empire les plus grandes prérogatives.		2 Le Duché de Neubourg .....	à l'ouest sur le Danube.
3 L'Évêché de Freylingen .....	N.E. de Munich sur l'Iller.	3 Avec Soulzbach .....	3 L'Élect. Palat. à l'ouest du haut Palatinat.
4 L'Évêché de Ratisbonne .....	sur le Danube.	4 Le Landgraviat de Leuchtenberg , à l'Élect. de Bavi.	dans le haut Palatinat.
5 L'Évêché de Passaw .....	au confluent de l'Inn & du Danube.	5 Le Comté de Sternstein , portant titre de Principauté , au Prince de Lobkowitz .....	au nord de Leuchtenberg.
6 La Prévôté de Berchtoldsgaden .....	au sud de Salzbourg.	6 Le Comté de Haag , à l'Électeur de Baviere .....	à la gauche de l'Inn.
7 L'Abbaye de S. Emmeran , qui a été érigée en Principauté .....	dans la V. de Ratisbonne.	7 Le Comté d'Ortenbourg , aux Comtes du nom.	sud-ouest de Passaw.
8 L'Abbaye princière du bas Münster .....	dans Ratisbonne.	8 La Seigneurie d'Ehrenfels , dans le Duché de Neubourg , à l'Électeur Palatin .....	nord-est de Ratisbonne.
9 L'Abbaye princière du haut Münster .....	dans Ratisbonne.	9 Les Seigneuries de Soulzburg & Pyrbaum , à l'Électeur de Baviere .....	à l'ouest de Neumarkt.
<i>Note. 1°. Il a été décidé que l'Abbaye de Kayferstein , située au nord-est de Donauwörth , &amp; qui avoit toujours été appellée aux États de ce Cercle , seroit réunie à celui de Souabe.</i>		10 Le Comté de Hohen-Waldeck , à l'Électeur de Baviere .....	sud-est de Munich.
<i>2°. Après l'extinction de la Famille des Comtes de Wolfstein en 1740 , l'Électeur a recréé les Seigneuries de Soulzburg &amp; de Pyrbaum , en vertu de l'expectative que l'Empereur avoit accordée en 1696 , &amp; les a réunies à son Electorat ; les allodiaux ont été adjugés au Comte de Hohenlohe-Kirchberg &amp; au Comte de Giech , mais le procès n'est pas encore fini.</i>		11 La Seigneurie de Breitenneck , à l'Électeur de Baviere .....	à l'ouest sur la frontière.
		12 La Ville Impériale de Ratisbonne .....	sur le Danube.

*Note. 1°. Il a été décidé que l'Abbaye de Kayferstein , située au nord-est de Donauwörth , & qui avoit toujours été appellée aux États de ce Cercle , seroit réunie à celui de Souabe.*

*2°. Après l'extinction de la Famille des Comtes de Wolfstein en 1740 , l'Électeur a recréé les Seigneuries de Soulzburg & de Pyrbaum , en vertu de*

*l'expectative que l'Empereur avoit accordée en 1696 , & les a réunies à son Electorat ; les allodiaux ont été adjugés au Comte de Hohenlohe-Kirchberg & au Comte de Giech , mais le procès n'est pas encore fini.*

*3°. Maxelrain & Hohen-Waldeck sont deux Comtés que l'Électeur a réunis à la Régence de Munich depuis l'extinction de la Famille de ces Comtes en 1734.*

# T A B L E A U P O

*Où l'on voit les États de l'Empire qui ont droit de Séance , & le rang  
suivant ce qui s'est passé à la*

Rang des Etats.	BANC ECCLÉSIASTIQUE.	POSITIONS.	Rang des Etats.
1	L'Archevêché de Salzbourg .....	au sud du Cercle.	2 L
	<i>L'Archevêque , Légit né du S. Siège , a le titre de Primat de Germanie , &amp; possède dans l'Em- pire les plus grandes prérogatives.</i>		
3	L'Evêché de Freysingen .....	N. E. de Munich sur l'Iser.	4 L
5	L'Evêché de Ratisbonne .....	sur le Danube.	6 A
7	L'Evêché de Passaw .....	au confluent de l'Inn & du Danube.	8 L
9	La Prévôté de Berchtoldsgaden .....	au sud de Salzbourg.	10 L
11	L'Abbaye de S. Emeran , qui a été érigée en Principauté .....	dans la V. de Ratisbonne.	12 L
13	L'Abbaye princière du bas Münster.....	dans Ratisbonne.	14 L
15	L'Abbaye princière du haut Münster .....	dans Ratisbonne.	16 L
	<i>Nota. Les Abbayes de S. Emeran , du haut &amp; bas Munster , sont Etats d'Empire sans territoire ; ce qui peut faire remarquer dans la Ville seule de Ratisbonne cinq Etats immédiats séants à la Diète : l'Evêque de cette Ville , l'Abbé de Saint Emeran , les Abbesses du haut &amp; bas Munster , &amp; Ratisbonne comme Ville Impériale. Ces Etats se trouvent exactement indiqués dans la Carte de Bavière par des signes convenables.</i>		17 L
			18 L
			19 L
			20 L

*Nota. 1°. Il a été décidé que l'Abbaye de Kaysersheim , située au nord-est de  
Donauwert , & qui avoit toujours été appellée aux Etats de ce Cercle , seroit  
réunie à celui de Souabe.*

*2°. Après l'extinction de la Famille des Comtes de Wolfstein en 1740 ,  
l'Eleveur a retiré les Seigneuries de Soulzburg & de Pyrbaum , en vertu de*

*l'expect  
Elector  
& au C*

*3°. M  
la Rége*

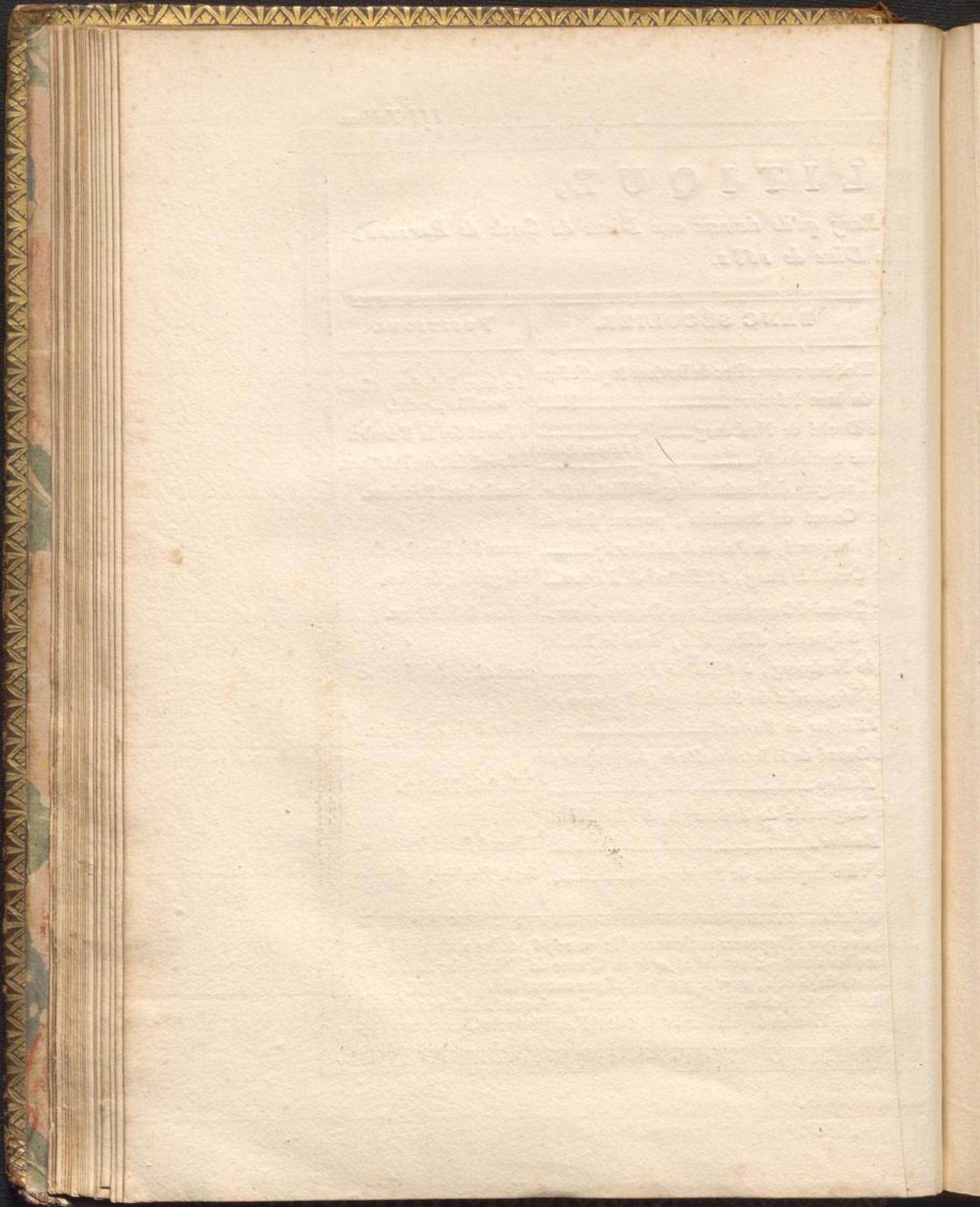
III Tableau.

# POLITIQUE,

& le Rang qu'ils tiennent aux Dietes du Cercle de BAVIERE,  
passé à la Diète de 1682.

Rang des Etats	BANC SÉCULIER.	POSITIONS.
2	L'Electeur comme Duc de Baviere & possesseur du haut Palatinat .....	Le haut Palatinat est au nord du Duché.
4	Le Duché de Neubourg .....	à l'ouest sur le Danube.
6	Avec Soulzbach .....	à l'ouest du haut Palatinat.
8	Le Landgrav. de Leuchtenberg, à l'Elect. de Bav.	dans le haut Palatinat.
10	Le Comté de Sternstein , portant titre de Principauté , au Prince de Lobkowitz .....	au nord de Leuchtenberg.
12	Le Comté de Haag , à l'Electeur de Baviere.....	à la gauche de l'Inn.
14	Le Comté d'Ortenbourg , aux Comtes du nom.	sud-ouest de Passaw.
16	La Seigneurie d'Ehrenfels , dans le Duché de Neubourg , à l'Electeur Palatin .....	nord-est de Ratisbonne.
17	Les Seignuries de Soulzburg & Pyrbaum , à l'Electeur de Baviere .....	à l'ouest de Neumarkt.
18	Le Comté de Hohen-Waldeck , à l'Electeur de Baviere .....	sud-est de Munich.
19	La Seigneurie de Breiteneck , à l'Electeur de Baviere .....	à l'ouest sur la frontière.
20	La Ville Impériale de Ratisbonne.....	sur le Danube.

l'expectative que l'Empereur avoit accordée en 1696 , & les a réunies à son Electorat ; les allodiaux ont été adjugés au Comte de Hohenlohe-Kirchberg & au Comte de Giech , mais le procès n'est pas encore fini .  
 3°. Mäxelrain & Hohen-Waldeck sont deux Comtés que l'Electeur a réunis à la Régence de Munich depuis l'extinction de la Famille de ces Comtes en 1734 .



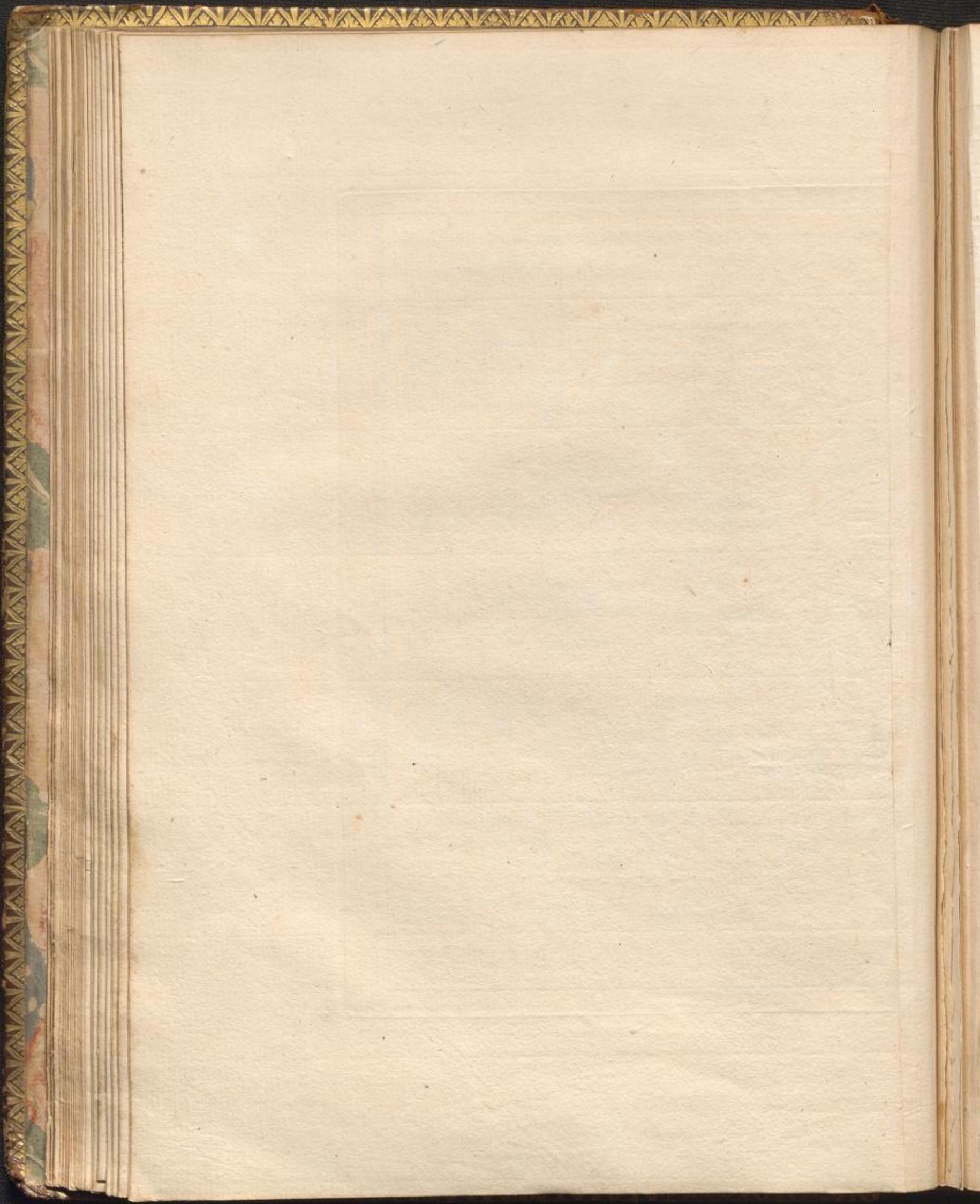






III.







# TABLEAU POLITIQUE ET GÉOGRAPHIQUE DU CERCLE D'AUTRICHE.

Les Etats de ce Cercle sont I. LA MAISON D'AUTRICHE pour \*

<sup>10</sup> Remarquez, 1<sup>re</sup>, que les Eglises de et Cercleaux font partie dans l'abbaye de l'abbé de la Basse en Dure, 2<sup>re</sup>. Que les Eglises de Thiers et de Roist sont en monastere. Ensuite plusieurs de l'empereur : enfin, en professant leurs offices comme Légatulles du Tiers, ou sont à l'ordination de la Messe d'Assise, c'est-à-dire, avec tout le honneur, avec toutes les faveurs, avec toutes les grâces de leur conférence. Enfin l'Ecole du Tiers, & l'Ecole pour la Chambre de Westm., 3<sup>re</sup>. Que l'Eglise de Corse, placée par quelques hommes au service de l'ordre, s'est toujours maintenue dans le droit d'assiduité, malgré les oppositions des Sarrasins, 4<sup>re</sup>. Que les Pays-Bas, malgré l'opposition des Sarrasins, ont toujours maintenu dans le droit d'assiduité, malgré les oppositions des Sarrasins, 5<sup>re</sup>. Que les Pays-Bas, malgré l'opposition des Sarrasins, ont toujours maintenu dans le droit d'assiduité, malgré les oppositions des Sarrasins, 6<sup>re</sup>. Que les Pays-Bas, malgré l'opposition des Sarrasins, ont toujours maintenu dans le droit d'assiduité, malgré les oppositions des Sarrasins, 7<sup>re</sup>.

# TABLEAU POLITIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Les Etats de ce Cercle sont I. LA MAISON

\*I<sup>e</sup>. L'ARCHIDUCHÉ D'AUTRICHE  
RÉGENCE DE WIENNE.

2<sup>e</sup>. LES PAYS AUTRICHIENS INTÉRIEURS  
RÉGENCE DE GRÄTZ.

I. BASSE AUTRICHE.	II. HAUTE AUTRICHE.	I. DUCHÉ DE STYRIE.	II. D. DE CARINTHIE.	III. DU. DE CARNIOLE.	IV. FRIUL AUT.
<p>La basse Autriche (<i>Unter-Österreich</i>) située à l'est, &amp; séparée de la haute par la rivière d'Ens, contient 4 Cercles, deux au S. &amp; deux au N. du Dan.</p> <p>I.</p> <p>AU SUD DU DANUBE.</p> <p><i>Le bas Wiener-wald</i>, .... vers l'E. Vienne, V. forte, cap. du Cerc. &amp; de tous les Etats de la Maison d'Autr. sur le Dan. Schöenbrunn, Ebersdorf, Belvedere, Luxembourg, chât. de plaisance aux environs de Vienne. Baden connu par ses bains chauds, ses salines &amp; ses manufactures. Riv. Schwocha. Neustadt, V. forte, où l'Impératrice a érigé une Ecole militaire en 1753.... Leytha. Closter-Neubourg. Da.</p> <p>II.</p> <p><i>Le h. Wiener-wald</i>. O. Tulin, Ev. suffr. de Passau, Ips Peage. Mautern, à l'Ev. Dan. de Passau. St. Pölten.... Traisen.</p> <p>III.</p> <p>AU NORD DU DANUBE.</p> <p><i>Le bas Manhartsberg</i>. .... à l'Eft. Korn-Neubourg.. Dan. Laab..... Teyla. Feldsbourg, v. &amp; ch. au Pr. de Lichtenstein.</p> <p>IV.</p> <p><i>Le haut Manhartsberg</i>. .... à l'O. Krems, Stein.... Dan.</p>	<p>La haute Autriche (<i>Ober-Österreich</i>) située à l'ouest, contient quatre Quartiers aussi, deux au sud, &amp; deux au nord de Danube.</p> <p>I.</p> <p>AU SUD DU DANUBE.</p> <p><i>Le quartier de Hausruck</i>.... vers l'ouest. Linz, ville forte, cap. Schaumberg &amp; Eferding, V. au C<sup>e</sup>. de Stahrenberg.... Dan. Vels, Vacklabruck, pet. villes.... Vöckl. Frankenbourg.... à l'O. Gmunden, Ischel, Hallstatt.... Traun.</p> <p>II.</p> <p><i>Le Quart. de Traun</i>. E. Ens, V. f. bon arsenal. ... Ens &amp; Dan. confl. Steyer, V. commerce en fer.... Steyer &amp; Ens confl.</p> <p>III.</p> <p>AU NORD DU DANUBE.</p> <p><i>Le Quartier de Mihel</i>, .... à l'O. Le C. de Stahrenberg y possède Ottenshaim.... Dan. Et plusieurs autres grands Domaines.</p> <p>IV.</p> <p><i>Le Quartier Noire</i>, .... à l'Eft. Grein..... Danube. Freystadt, petite ville, au Comte de Harrach..... N. O.</p> <p><i>Nota.</i> L'Autriche est un pays riche &amp; fertile qui produit toutes sortes de grains, de fruits, beaucoup de vin, de safran, de Gingembre, &amp;c.</p>	<p>La Styrie (<i>Steyer-marck</i>) située au sud de l'Autriche, se divise en haute &amp; basse.</p> <p>I.</p> <p>BASSE STYRIE. N.</p> <p>On y compte trois Quartiers.</p> <p>1. Celui d'entre la Muhr &amp; la Drave, où sont, Grätz, ville forte, cap. siège de la Régence, Université, bon Arsenal..... Muehr. Seckau, Evêché, au Sud de Grätz. Marbourg &amp; ... Save. Pettau</p> <p>II.</p> <p>2. Le Quart. de Vorau. Rakelsbourg... Muehr. Furstenfeld..... Est. Hardberg &amp; Stubenberg, aux Comtes du nom..... N.</p> <p>3. Le Quart. de Cilli-Cilli, jolie ville... Saan. Rein..... Save. Windisch-Greitz.. N.O. Windisch-Feistritz N.E.</p> <p>IV.</p> <p>HAUTE STYRIE. N.</p> <p>Elle contient deux Quartiers.</p> <p>1. L'Enßthal, vers le N. Bruch, cap.... Muehr. Rotenmann, Groming &amp; Wolkenstein, à l'Arc. de Salzbourg. v. l'Ens.</p> <p>2. Judembourg.... au S. Judembourg, Leoben, Murau est au Pr. de Schwarzenberg, villes sur la Muhr.</p> <p><i>Na.</i> La Styrie est un pays montueux, où se trouvent des mines de fer, d'acier, de cuivre &amp; de plomb.</p>	<p>La Carinthie (<i>Carnthen</i>) située entre le Tirol à l'O. &amp; la Styrie à l'E. se divise aussi en haute &amp; basse.</p> <p>I.</p> <p>BASSE CARINTHIE. E.</p> <p>Elle contient Clagenfurt, cap. jolie ville, entre le Glan &amp; le Wörtsfée. Bas Drabourg.. Drave. Freysach. V. la Carte. Et S. André... Lavant. Wolfsberg.... Lavant. Et Pleybourg.... au S. Gurck, Ev. &amp; Gurck. Strasbourg.... Gurck. Lavamund Ev..... au confl. du Lavant &amp; de la Drave.</p> <p>II.</p> <p>HAUTE CARINTHIE. O.</p> <p>Willach..... Drave. &amp; Tarvis. V. la Carte. S. Saxenbourg &amp; Salzbe. Ortenbourg.... Drave. Spital, b. chât. Iser. au Prince de Portia. H<sup>r</sup> Draabourg... Drav. Dietrichstein, aux Pr. de ce nom..... à l'E.</p> <p>IV.</p> <p>LA CARNIOLE INFERIEURE (<i>Unter-Krain</i>) (Dalsenska-Stran).... N.E. Gurkfeld..... Save. Neustadt..... Gurk. Weichselbourg..... N.</p>	<p>La Carniole (<i>Krain</i>) située au S. de la Styrie &amp; de la Carinthie, se divise en 5 parties.</p> <p>I.</p> <p>LA CARNIOLE SUPÉRIEURE (<i>Ober-Krain</i>) en Langue du Pays, Görenska-Stran.... N. Leybach, cap. belle &amp; gr. ville.... vers le N. Krainbourg &amp; Ratmansdorf.... Save.</p> <p>II.</p> <p>LA CARNIOLE MOYENNE (<i>Mittel-Krain</i>) (Metliske-Krai).... F. Gottsché, Laas, Mortling.... de l'E. à l'O. Cirkniz.... N. du Lac. Auersberg, au Pr. &amp; Comte du nom..... N.</p> <p>V.</p> <p>L'ISTRIE AUTRICHE (<i>Pisinske-krai</i>)... au S. Mitterbourg (Pisina) Castua aux Jésuit. N.</p> <p><i>Nota.</i> La Carniole est un pays montueux; il y a des mines de fer, d'acier, de vif argent, beaucoup de vin, &amp;c.</p>	<p>Ca Pays qui dépend de mal posé de la Carn sont contigus clavés, &amp; se en quatre part. La 1<sup>e</sup>. cont. La Principauté de G. Elle a été État jusqu'en Ville forte.... La Comté passé de Arch. près d'Arch. &amp; château montagne Lišno. Idria, c. ville connue mines de vi. La petite d'Aquile, tribus fief dont le Pa a été supprimé 1749. Le District de Ville com &amp; bon net, sur de ce nom. I. V. S. V. (P. de le Golfe d. Nota. On peut voir dans la colonne, les autres, le qui atrofent Province.</p>

Remarquez 1<sup>e</sup>. que les Etats de ce Cercle ne sont point dans l'usage de s'assembler en Diète. 2<sup>e</sup>. Que les Evêques de Trente & de Brixen font en même-temps Etats médiats & immédiats de l'Empire : médiats, en possédant leurs terres comme Landstalles du Tirol, ou sous la domination de la Maison d'Autriche : immédiats, ayant voix & séance aux Dietes de l'Empire, ce qui leur fait payer deux contingens, l'un

## GRAPHIQUE DU CERCLE D'AUTRICHE.

MAISON D'AUTRICHE pour \*)

INTERIEURS. 3° PAYS AUTR. SUPRS.  
RÉGENCE D'INSPRUCK.4° PAYS AUTRIC. ANTERIEURS.  
RÉGENCE DE FRIBOURG.IV.  
FRIUL AUTRICH.

Ce Pays qu'on fait dépendre mal-à-propos de la Carniole, y sont contigus ou enclavés, & se divisent en quatre parties.  
 La 1<sup>e</sup>, contient :  
 1<sup>o</sup>. La Principauté & Comté de Gradiska. Elle a été État d'Empire jusqu'en 1717. Ville forte...Lisonzo.  
 2<sup>o</sup>. La Comté-Principauté de Gœrz, Arch. près du Lizonz.  
 3<sup>o</sup>. La Capitainerie de Tulmino, bourg & château sur une montagne près du Lizzio.  
 4<sup>o</sup>. Idria, canton & ville connue par ses mines de vif-argent. Ydria.

III.  
La petite Province d'Aquilée, Ville autrefois florissante, dont le Patriarchat a été supprimé en 1749.

II.  
Le Distr. de Trieste, Ville commerçante & bon Port de mer, sur le Golfe de ce nom.

I.  
S. VEN (Fiume) Port de mer sur le Golfe di Carnero.  
 Notes. On peut aisément voir dans cette colonne, comme dans les autres, les rivieres qui arrosent chaque Province.

I.  
COMTÉ DE TIROL.

Le Tirol, situé au S. de la Baviere, contient 7 Quart.

I.  
LE BAS INNTHAL, sur l'Inn.....au nord. Innspruck, belle ville & cap.....Hall, où il y a une Monnoie célèbre....Schwaz.....Ratemberg & Kuffstein-forteresse.....Ambras, beau château près de l'Inn.

I I.  
LE HAUT INNTHAL, sur l'Inn.....au S. O. Reute, Ehrenberg, chât. f. vers le N. Schöernitz, forteresse.....Zirl.....Inn.

I I I.  
LE WINSTGOW....à l'O. Fiafsterminz, passage d'importance.....Inn.

I V.  
L'ETSCH.....au S. Tirol, ancien chât.....N. Meran, anc. cap....Pfaff. Bozen, connu par ses foires & son commerce. Eifach. Salurn. Neumarkt.

V.  
L'EISACK, au centre. Le Mont Brenner. Steyerzingen.....Eifach. Matrey, au Pr. de Trautson.....au N. Wolkenstein, au Comte du nom.....Eifach.

V I.  
Le PUSTERHAL, Taufers, Lienz & Innichen, vers l'E.

V II.  
LE QVAR. CONTIG. A L'ITAL. Arko.....Sarka. Roveredo, Chât. fort. Primero, Seigneurie. Kofel(Covel)passag. impor.

I.  
LE BRISGAU AUTRICHIEN.

Le Brisgau située entre le Rhin & la Forêt noire, contient deux parties.

I.  
LE BRISGAU proprement dit. Fribourg, Cap. Université. V. Breysach & Neubourg sur le Rhin.

I I.  
Stauffen Comté. Kinzingen, Elzach & Tryberg....à l'E. S. Blaise, Abbaye, &c. le S.

I I I.  
LES IV VILLES FORESTIERES, Rheinfeld. Seckingen. Laufenbourg & Waldshut, situées sur le Rhin.

V.  
H<sup>r</sup> Comté, vers le Sud. Schemberg, Hohenberg, Friding, Oberndorf & Schramberg.

VI.  
GR. BAILL. D'ORTENAU. vers l'E. de Strasbourg. Greiffenhausen, Appenweier.

V I.  
LES 5 VILLES DU DAN. Munderkingen... Riedlingen &....Danu. Mengen.....Waldsée, dans le Comté de Waldbourg.

V II.  
Et Sulgau...Schwarzach.

VIII.  
19 ABB. PAYS ET VILLES soumis à l'Autric.

I I.  
PAYS AUTRI. EN SOUABE.

Ces Pays & lieux dispersés dans la Souabe sont :

I.  
LE MARGRAV<sup>AT</sup> DE BURGAU. Günzbourg. Da. Burgau....au S.

I I.  
Le Landgraviat de Nellenbourg ..... Hegau. Nellenbourg , Aac & Stokach, cap.

I I I.  
LE GR. BAILLIAGE D'ALTORF & DE RAVENSBURG, au N. du Bodensee, divisé en h. & b. partie.

IV.  
LE COMTÉ DE HOHENBERG, Bas Comté. Rotenbourg & Orb.....Neckar.

V.  
LE COMTÉ DE PLUDENZ....S.

VI.  
LE COMTÉ DE SONNEBERG .....

VII.  
p<sup>r</sup> l'imposition, quoique possédés par différens Seign<sup>rs</sup> comme

1<sup>o</sup>. Les Abbayes de Wiblingen.....Iler. de Buxheim, près de Memmingen.

& de Kreuzthal. N. du Dan.

2<sup>o</sup>. Les Comtés de Kirchberg.....Iler. & Weissenhorn.....Dan.

au Comté de Fugger.

3<sup>o</sup>. Constance, V. commerçante sur le lac de ce nom ....Bodensee.

La ville & canton de Vilzingen.....Brieg. Steckborn. Rhin Untersee.

Ratolfzell.....Zellersee. Wöringen.....Lanchert. Ehingen.....Danube.

I I.  
L'ÉVÈQUE DE TRENT.

Ses possessions entrecoupées dans le Tirol avec celles d'Autriche, sont :

Trente sur Etich, Capitale, connue par le Concile de ce nom. Caldonatsch, Seigneurie.

Thenn, Capitainerie. Les vallées de Leder, Randena, Nonsberg & di-Solis v. l'O. & celle de Judiciaire. N. E.

I I I.  
L'ÉVÈQUE DE BRIXEN.

Brixen, Capitale, Seben & Clausen.....sur l'Eisach. Braunegg.....près du Rientz. Puchenstein.....au S.

I V.  
L'ÉVÈQUE DE COIRE (Chur.)

L'Évêché & le Chapitre sont hors de Coire, ville libre sur le Rhin.

V.  
L'ORDRE TEUTONIQUE

pour ses deux Bailliages situés l'un en Autriche, & l'autre en Tirol sur Etsch, & le long de la montagne

VI.  
L'ORDRE DE SAINT JEAN

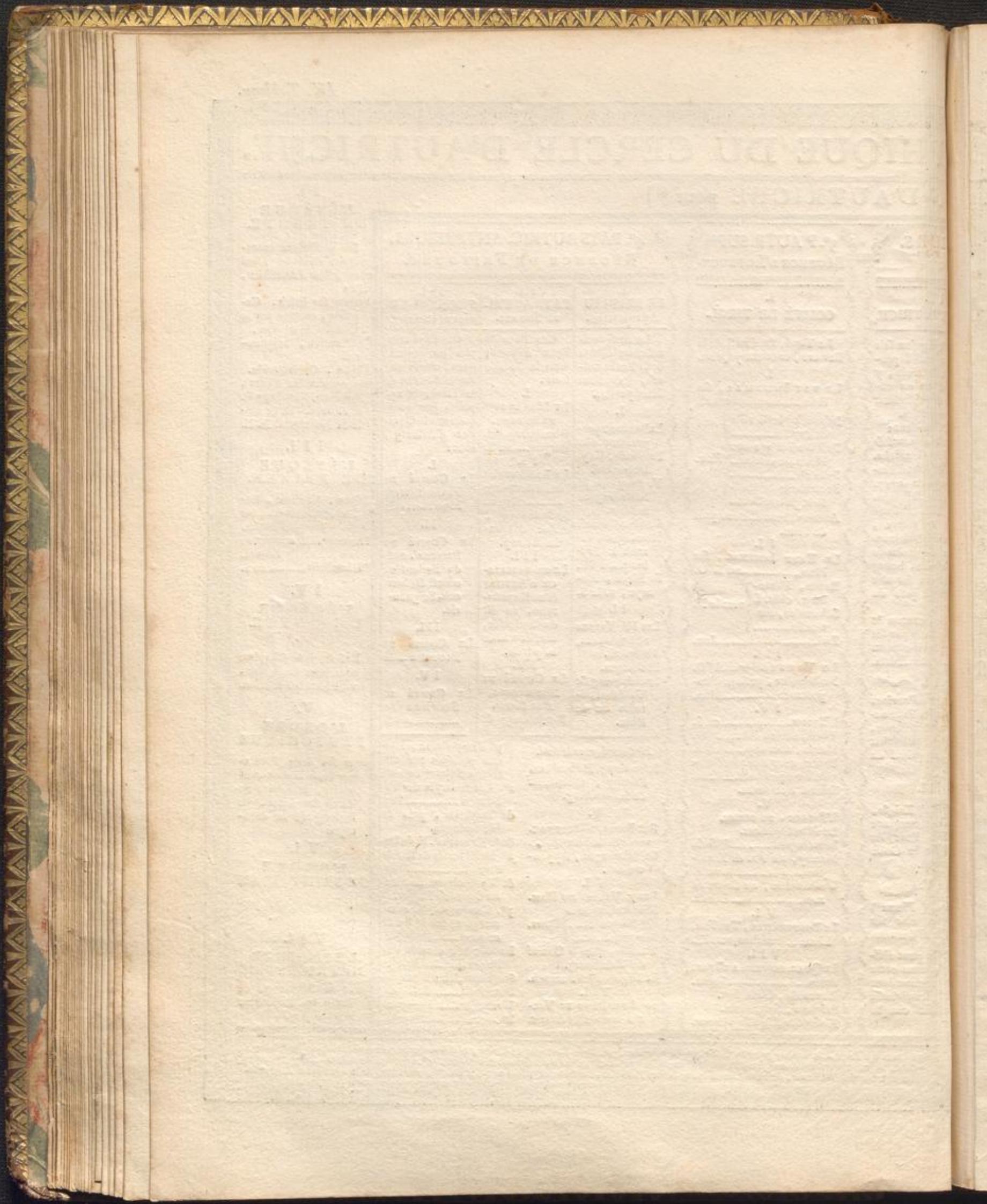
pour les terres qu'il possède en Brisgau.

VII.  
LE PRINCE DE DIETRICHSTEIN

pour sa Seigneurie de

Trasp en Tirol dans le Winstgow.

aux Etats du Tirol, & l'autre pour la Chambre de Wetzlar. 3<sup>o</sup>. Que l'Évêque de Coire, placé par quelques Auteurs dans le Cercle de Souabe, s'est toujours maintenu dans le droit d'immédiateté, malgré les oppositions des Suisses. 4<sup>o</sup>. Que les Pays Autrichiens ci-dessus joints aux Etats de Bohème, de Hongrie, d'Italie & des Pays-Bas, forment ce qu'on appelle Pays héréditaires de la Maison d'Autriche.

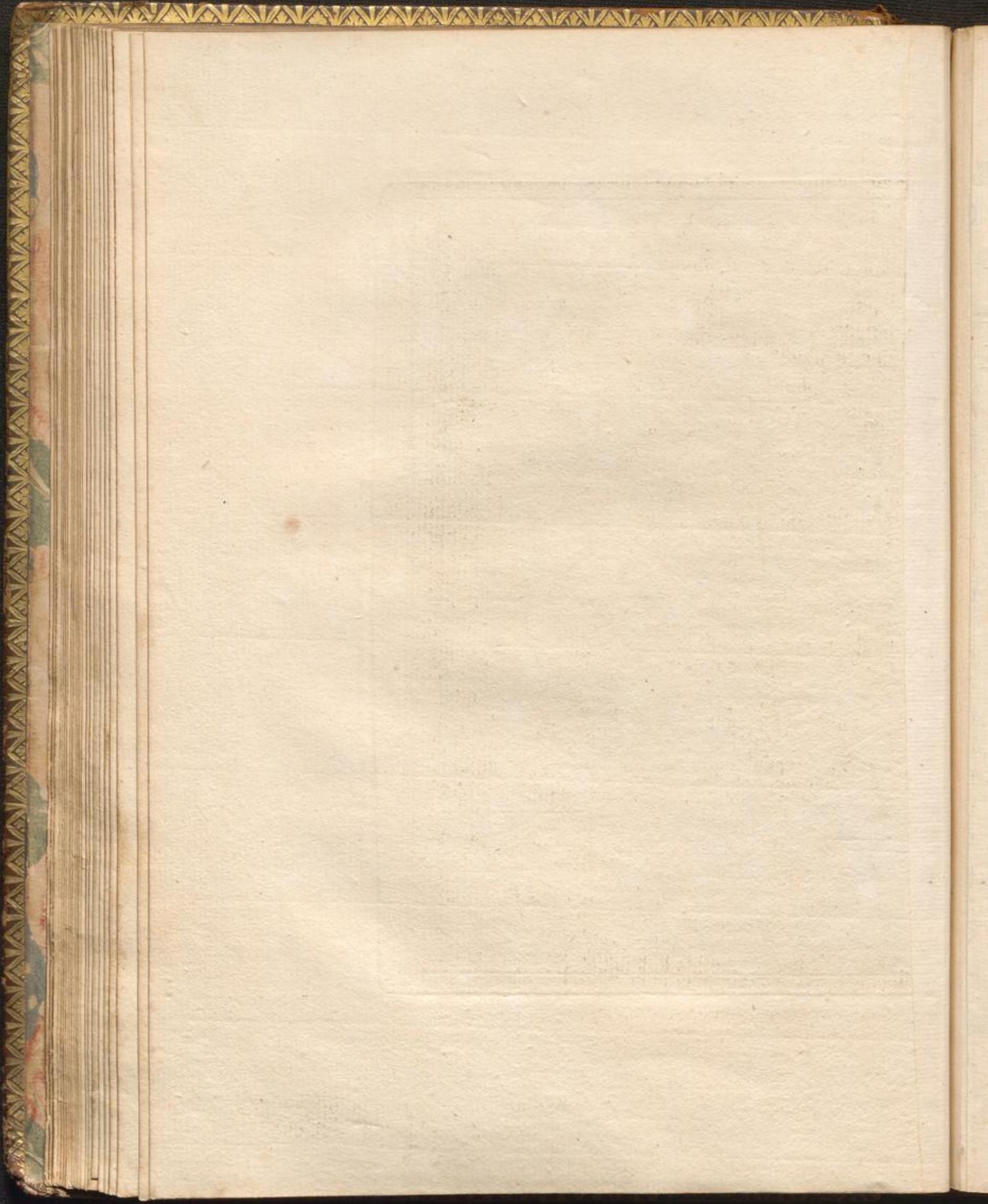












EDO ULLRICH  
NATIONALEM MUSEUM IN STUTTGART

STAVRON

EMBODI



V Tableau.

T A B L E A U GÉOGRAPHIQUE  
DE LA BOHEME, DE LA MORAVIE, DE LA LUSACE, ET DE LA SILESIE.

BOHEME.	POSITIONS.	MORAVIE.	POSITIONS.	LUSACE.	POSITIONS.	SILESIE AUTRICHIENNE.	POSITIONS.	
Le Royaume de Boheme, composé autrefois des IV Provinces, & réuni à l'Emp. depuis 1742, cont. au nord, le 1 <sup>er</sup> . Les deux villes de capitales.		Le Margraviat de Moravie, & les Circles qui font,		Le bas Margraviat de Lusace compris les Circles de		La Silesie Autrichienne consistant, suivant le Traité de Bruxelles de 1742,		
De Prague dont les environs D'Egra finit à l'ouest 1 <sup>er</sup> . Les deux Circles De Brno ou Bohemia Capitale, Bohemia De Koniggratz C. Kompritz De Chodin C. Chodin De Caudine C. Caudine De Kremnitz Cap. Kremnitz De Bechin, où font Budweis, Tabor, Hornischtz, & Krumnow, Cap. d'un Dauché qui est au Prince de Schwarzenberg	sur la Moldau, sur l'Eger, au nord, sur l'Ise, au N. E. sur l'Ebre, à l'est, sur la Kruzinitz, au S. E., au N. du Circle, à l'est de Prague, sur la Moldau.	Le Circle d'Olmutz, où font Olmutz, C. Ville fortifiée Moravitz ou Trebohau, au nord, Hohenstadt ou Zbraslitz, au Pr. de Lichtenberg.		Budslitz Budslitz Cesena Lobitz Ruhland Gersdorff Gersdorff Zetsch Lauten	sur la Sprda, sur l'Elster, sur l'Elster, partie de l'Elster noire, sur la Neisse, sur la Neisse, sur le Quatre,	1. Les Principautés de Teschen... 2. De Jagerndorf en partie... 3. De Troppau en partie... 4. De Grottkau en partie... N. La Principauté de Tschekau a été déposée en faveur de l'Autriche qui a épousé une Archiduchesse, & qui a le titre de Due de Tschekau.		
De Prachin C. Pilisch & Strakonitz De Pilian ; Cap. Pilian, ou Pilsa, Ville forte, De Saz, uni avec Elsbohem C. Saz & Elsbohem De Leitmeritz ou Litomeritz ; Cap. la Ville du nom De Rakowetz uni avec Saz, où font les Villes du nom, De Berne ou de Podiebrad, uni avec l'ancien Circle de Moldau, Cap. Berne... Cent deux autres Circles & en fin de Koniggratz dans le centre de la Boheme. Le Comte de Lichtenberg dépend de la Boheme et non à la Silesie Autrichienne en 1742. Les provinces proches de la Boheme sont marquées le tout au fond des Circles : Elsbohem, Pilsa, la Basse, la Haute la Moldau, la Morava, la Moldau, la Silesie.	au Sud-ouest, sur la Wawra, à l'ouest, au nord-ouest, sur l'Eger, fin l'Ebre au nord, ouest de Prague, au S. O. de Prague	Le Circle de Bohem, où font Brilon, Capitale, Nichlspourg au Prince de Dietrichstein, au Sud-ouest, Mlawitz ou Auferla, au Prince de Kursk. Le Circle de Znoym, où font Znoym Capitale, Kra- mou & Ewansice au Prince de Lichtenberg.		Le bas Margraviat de Lusace appartenant à l'Elector de Saint-Croix, Pilsa, Berne ou la Sprda & Stockau soit au Roi de Prusse, & réuni à l'Electorat de Brandebourg.	Luckau Guben Lübben Kalen Spantberg	nord-ouest, sur la Neisse, sur la Sprda, à l'ouest, sur la Sprda.	S I L E S I E P R U S S I E N N E . La Silesie Prussienne ou Brandebourgeoise se divise en huit, moyenne & haute. Et comment, suivant le même Traité, 1 <sup>er</sup> . Les Princip. de la Silesie Brandebourg, Ville Capitale, au Prince du nom, Comte de Schmiedek.	
		Les rivières de la Moravie sont la Morava, la Bechia, l'Oder qui y prend sa source, la Schwartz, & l'Elbe.		Tous ces Circles appartiennent à l'Elector de Saint-Croix, Pilsa, Berne ou la Sprda & Stockau soit au Roi de Prusse, & réuni à l'Elec- toralat de Brandebourg.		1. Au Sud les Sch- necken de Pleis, au Comte de Promnitz. 2. Hennel - Beuthen, au C <sup>r</sup> e de Hennef. 3. Vers le nord, Wismarberg, au Roi Märkisch, au C <sup>r</sup> e de Märkisch. 4. Wallau, près de l'Oder. 5. Glogau, sur l'Oder. 6. Sagow, sur le Bobe, Märkischberg, N. E. de Neisse, au Prince d'Ansbach.		
						7. Gersdorff, au Prince de Hessen-Darmstadt. 8. Gersdorff, au Comte de Rothenbach. N. d <sup>r</sup> . Ces huit provinces ont leurs comtés dans la Silesie Autrichienne.		
						9. La Silesie autrichienne compte 10. Roi de Prusse avant l'arrangement de 1742. & lorsque il a été sous l'autorité des Habsbourg.		
						10. Troppau en partie, Oppeln, sur l'Oder, Ratibor, sur l'Oder.		
						Les Rivieres remarquables sont l'Oder, l'Oppa qui dépare les deux Silesies, Autrichienne & Prussienne, la Neisse & le Bobe.		

# TABLEAU GÉO

## DE LA BOHEME, DE LA MORAVIE, DE

BOHEME.	POSITIONS.	MORAVIE.	POSITIONS.
Le Royaume de Boheme, composé autrefois des IV Provinces suiv. & réuni à l'Emp. depuis 1708, cont. aujourd'hui, 1°. Les deux villes & territoires		Le Marggraviat de Moravie a six Cercles qui sont,	
De Prague situé au centre ....	sur la Moldau.	1. Le Cercle d'Olmutz, où sont Olmutz, C. Ville fortifiée, Morawska ou Trebowa, au nord.	
D'Egra situé à l'ouest.....	sur l'Eger.	Hohenstadt ou Zabrzeh, au Pr. de Lichtenstein.	
2°. Les douze Cercles		2. Le Cercle de Prerau, où font Prerau Capitale, Hranicze au Prince de Dietrichstein, Kromeriz, jolie Ville, à l'Evêque d'Olmutz.	
1. De Bunzlau ou Boleslaw.... Capitale, Boleslaw .....	au nord.	3. Le Cercle de Hradiste, où font Hradiste Capit. Brod-Uherski, au Prince de Kauniz.	au sud-est.
2. De Koenigingrätz..... C. Koenigingrätz .....	sur l'Iser.	4. Le Cercle de Brünn, où font Brünn Capit. Niclspourg au Prince de Dietrichstein, au sud-ouest.	
3. De Chrudim..... C. Chrudim .....	au N. E.	Slawkow ou Austerlitz, au Prince de Kauniz.	
4. De Czaflaw ..... C. Czaflaw .....	sur l'Elbe.	5. Le Cercle de Znoym, où font Znoym Capitale, Krumau & Ewancice au Prince de Lichtenstein.	à l'ouest.
5. De Kaurzim; Cap. Kaurzim.	à l'est.	6. Le Cercle d'Iglau, où font Iglau Capitale, Trebicz, au sud.	
6. De Bechin, où sont Budweis, Tabor, forteresse, & Krumlow, Cap. d'un Duché qui est au Prince de Schwarzenberg .....	sur la Moldaw.	Les rivières de la Moravie sont la Morawa, la Beczua, l'Oder qui y prend sa source, la Schwarza, & l'Ighlawa.	
7. De Prachin .....	au sud-ouest.		
C. Piseck & Strakonice....	sur la Watawa.		
8. De Pilsen ; Cap. Pilsen, ou Plsna, Ville forte.....	à l'ouest.		
9. De Saaz, uni avec Elnbogen C. Saaz & Elnbogen .....	au nord-ouest.		
10. De Leitmeritz ou Litomierzice; Cap. la Ville du nom.	sur l'Elbe au nord.		
11. De Rakownitz uni avec Slan, où sont les Villes du nom.	ouest de Prague.		
12. De Beraun ou de Podiebrad, uni avec l'ancien Cercle de Muldaw, Cap. Beratin ....	au S. O. de Prague		
Ces deux derniers Cercles & celui de Kaurzim sont dans le centre de la Boheme. Le Comté de Glatz a été détaché de la Boheme, & uni à la Silésie Prussienne en 1742. Les principales rivières de la Boheme sont, en faisant le tour des frontières des Cercles, l'Elbe, l'Iser, l'Eger, la Miza, la Radbuze, la Watawa, la Moldau, Luznice & la Safawa.			

V Tableau.

ÉOGRAPHIQUE  
IE, DE LA LUSACE, ET DE LA SILESIE.

IONS.	L U S A C E.	POSITIONS.	S I L É S I E A U T R I C H I E N N E.	POSITIONS.
	Le haut Marggraviat de Lusace comprend les Cercles de		La Silésie Autrichienne contient, suivant le Traité de Breslau de 1742,	
1	Budissin { Budissin..... Camenz..... Löbau..... Ruhland..... Görslitz { Görslitz..... Zittau..... Lauban.....	sur la Sprée. sur l'Elster. S. E. de Budissin. près de l'Elster noire. sur la Neiße. sur la Neiße. sur le Queis.	Les Principautés de Teschen..... De Jägerndorf en partie..... De Troppau en partie..... Et de Grottkau en partie.....	au sud. sur les frontières de la Moravie.
2	Le bas Marggraviat contient les cinq Cercles & Villes de		N <sup>a</sup> . La Principauté de Teschen a été donnée en fief au Pr. de Saxe qui a épousé une Archiduchesse, & qui a le titre de Duc de Teschen.	
1	Luckau.....	nord-ouest.		
2	Guben.....	sur la Neiße.		
3	Lübben.....	sur la Sprée.		
4	Kalau.....	à l'ouest.		
5	Spremberg.....	sur la Sprée..		
	Tous ces Cercles appartiennent à l'Electeur de Saxe. Cottbus, Peitz, Beskau sur la Sprée & Storkau font au Roi de Prusse, & réunis à l'Electorat de Brandebourg.			
	DES ETATS DE LA HAUTE ET BASSE LUSACE.			
	Hoyerswerda, Koenigsbrück, Muszka & Seidenberg, font quatre Seigneuries dont les Seigneurs, vassaux immédiats de l'Electeur de Saxe, forment les Etats du pays avec le Doyen de Budissin, les Abbesses de Marienstern & de Marianthal, la Prieure de Lauban & les Villes.			
	LES ETATS PRINCIPAUX de la Basse-Lusace sont au nord, New-zell, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux, dont l'Abbé tient le 1 <sup>er</sup> rang aux Etats du Pays, Friedland au Grand-Maître de S. Jean de Sonnenbourg, Lieberos & Leuthel au C. de Schulenbourg ; à l'est, Forsta & Pfaerten au C. de Brühl, & Amtitz, Seigneurie libre, au Baron de Schœnäich ; au sud, Sorau, résidence du Comte de Promnitz ; à l'ouest, Drehna au même ; & vers le centre, Straupitz, au Baron de Howald, & Lubbenau au C. de Lynar. Les principales rivières de la Lusace sont, de l'ouest à l'est, l'Elster noire, la Sprée, la Neiße & le Queis.			

S I L É S I E P R U S S I E N N E.

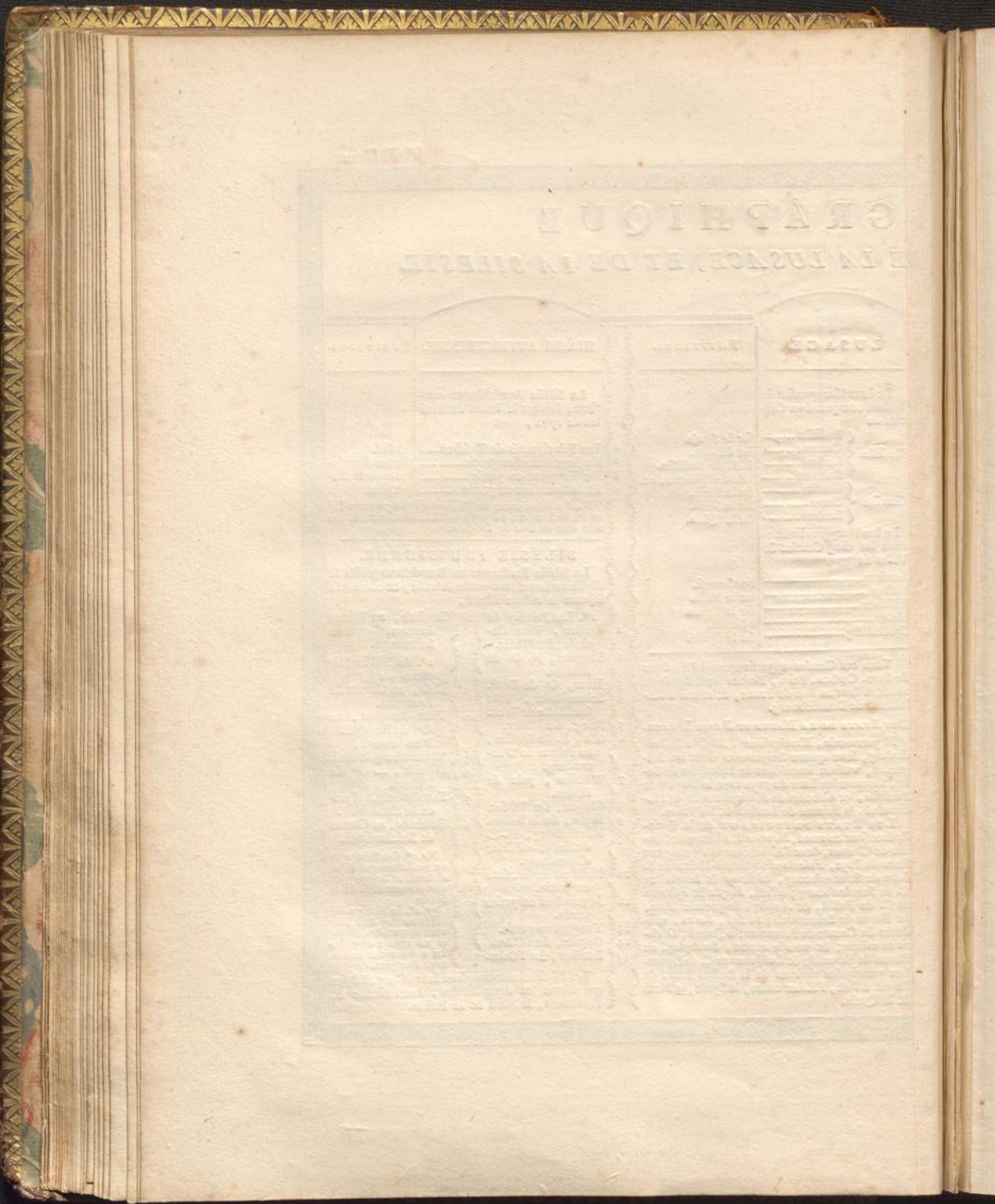
La Silésie Prussienne ou Brandebourgeoise se divise en haute, moyenne & basse, & contient, suivant le même Traité,

- 1<sup>o</sup>. Les Princip. de Breßlau, Ville Capitale, sur l'Oder.
- 2<sup>o</sup>. Liegnitz, N. O. de Breßlau.
- 3<sup>o</sup>. Jauer, O. de Breßlau.
- 4<sup>o</sup>. Schweidnitz, Ville fort. S. O. de Breßlau.
- 5<sup>o</sup>. Brieg, sur l'Oder.
- 6<sup>o</sup>. Gels, E. de Breßlau, au Prince de Wurtemberg.
- 7<sup>o</sup>. Wohlau, près de l'Oder.
- 8<sup>o</sup>. Glogau, sur l'Oder.
- 9<sup>o</sup>. Sagan, sur le Bober.
- 10<sup>o</sup>. Munsterberg, N. E. de Neiße, au Prince d'Auerberg.
- 11<sup>o</sup>. Neiße ou de Grottkau en partie.
- 12<sup>o</sup>. Jägerndorf en petite partie.
- 13<sup>o</sup>. Troppau en partie.
- 14<sup>o</sup>. Oppeln, sur l'Oder.
- 15<sup>o</sup>. Ratibor, sur l'Oder.

N<sup>a</sup>. 1<sup>o</sup>. Ces Seigneurs ne possèdent ces Principautés & Seigneuries que comme fiefs de la Silésie.

N<sup>a</sup>. 2<sup>o</sup>. La Silésie a été cédée au Roi de Prusse avec toute souveraineté en 1742 : ce traité lui a ôté toute liaison avec l'Empire.

Les Rivieres remarquables sont l'Oder, l'Oppa qui sépare les deux Silésies, Autrichienne & Prussienne, la Neiße & le Bober.















## TABLEAU POLITIQUE,

CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Séance, & le Rang qu'ils tiennent aux Dietes du Cercle de HAUTE-SAXE suivant le Recès d'Empire de 1588 & de 1672.

PRINCES ET ÉTATS.	POSITIONS.	PRINCES ET ÉTATS.	POSITIONS.	PRINCES ET ÉTATS.	POSITIONS.
L'Électeur de Saxe soit Directeur du Cercle, pour le Duché de Saxe, finé.	au Nord de la Mîne.	Le Duc de Saxe-Weimar, la Principauté.	sur l'Elm.	Le Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, la Principauté.	vers le Sud.
Pour le Marggraviat de Misnie.	à l'Est.	Le Duc de Saxe-Eisenach, la Principauté au Duc de Saxe-Weimar	à l'Oest.	Le Comté de Mansfeld.	au N. de la Thuringe.
Pour les anciens Evêchés de Misnie.	sur l'Elbe.	La Principauté de Querfurt avec les Bailliages de Magdebourg incorporés ici, qui n'a été reçue comme Etat de Cercle que depuis 1664, à l'Électeur de Brandebourg.	au O. de Mersebourg.	Le droit de Séance est au Prince de ce nom, qui ne possède plus qu'une petite portion de ce Comté ; le reste est à l'Électeur de Saxe pour 1/4, & à l'Électeur de Brandebourg pour 1/4.	
De Mersebourg.	sur la Saale.	La Saale pour la Pomeranie intérieure, 7 <sup>e</sup> Carte.	au N. du Cercle.	Les deux Comtés de Stollberg, & de Wernigerode, aux C. du nom.	au N. de la Thuringe.
De Naumbourg.	sur la Saale.	L'Électeur de Brandebourg pour la Pomeranie intérieure, & la Principauté de Camis suivant son rang, 7 <sup>e</sup> Carte.	au Nord du Cercle.	Le Comté de Hohnstein.	au Nord-Ouest.
Pour le Vorland, où est Planen.	sur l'Elbe au Sud.	La Principauté d'Anhalt partagée entre les 4 Branches de cette Maison.	au N. de la Thuringe.	Le Roi de Prusse y possède Kleinzenberg, Bischrode, & Lorraine.	
Pour les 4 Bailliages d'Affurance Waida, Arnshaug, Ziegenrück, & Sachsenbourg.	dans le C. de Neustadt, en Thuringe sur l'Unstrut.	L'Abbaye de Quedlinbourg, l'Abbaye.	au Sud de Halberstadt.	Le Roi d'Angleterre y possède Ilfeld.	
¶ la S. de Wildenfels, au C. de Solms.	¶ E. de Zwickau.	Anhalt-Bernbourg pour l'ancienne Abbaye de Gernrode.	au S. de Quedlinbourg.	Nassau, & Holstein font aux Comtés de Stollberg-Stolberg.	
Pour le Comté de Leisnig.	sur la Mulde.	Le Duc de Brunswick pour l'ancienne Abbaye de Walkenried.	au Nord-Ouest.	Le Comté de Barby à l'Électeur de Saxe.	au N. sur la Saale.
L'Électeur de Brandebourg pour les anciens Evêchés de Brandebourg, de Havelberg & de Lebus.	¶ l'Électeur pour l'ancien C. de Wittenberg, dont le Sud au C. de Verdins.	Le Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, la Principauté.	à l'Ouest.	Les Comtes de Reuß pour les Seigneuries de Gräfen-Schlaiz, Gera & Lohenstein.	au Sud.
¶ Le Duc de Saxe-Gotha, pour la Principauté de Gotha, où est incorporé le Comté de Gleichen.	Sur la Havel, 7 <sup>e</sup> Carte.			Les Comtes de Schenbourg, le Comté confiné au Cercle d'Erlangen en Misnie.	au Nord-Ouest.
¶ Le Duc de Saxe-Altenbourg, la Principauté est au Duc de Saxe-Gotha aux 1/4.	sur l'Oder, 7 <sup>e</sup> Carte.				
¶ Le Duc de Saxe-Cobourg (Saalfeld) pour Cobourg, Principauté.	sur la Pleisse.				
	au Sud de la Thuringe.				

Note. 1<sup>e</sup>. Distingué le Landgraviat de Thuringe de la Thuringe Electorale. Le Landgraviat confine au nord, à la Principauté d'Anhalt ; l'est, à la Misnie ; au Sud, à la Franconie ; à l'ouest, à la Haute. La Thuringe Electorale étend l'espace d'environ 16 lieues depuis Wittenfels sur la Saale, jusqu'à Tiefurt finé sur la Verra.

2<sup>e</sup>. L'Électeur demande un suffrage particulier pour le Burgrave de Misnie. Ce Comté a été augmenté par le conférencement du Cercle de la Basse-Saxe, des quatre

Bailliages du Duché de Magdebourg, qui sont Querfurt, Dame, Jeverbeck & Berg.

3<sup>e</sup>. On dispute la qualité d'Etat d'Empire aux anciens Evêchés de Misnie, de Mersebourg

& de Naumbourg, quoique leurs Evêques aient anciennement participé aux Dietes.

4<sup>e</sup>. Gotha, Cobourg, Weimar & Eisenach sont distingués ici comme sur la Carte pour leurs vraies & anciennes titres. C'est abusivement que quelques-uns les nomment Duchés ; les Princes qui les possèdent sont Ducs, mais ces titres sont des Principautés.

# TABLEAU P

*CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Séance, & le  
suivant le Recès d'Empire de*

Rang des Etats	PRINCES ET ÉTATS.	POSITIONS.	Rang des Etats	PRINCES ET ÉTATS
	1. L'Electeur de Saxe seul Directeur du Cercle, pour le Duché de Saxe, situé .....	au Nord de la Misnie. à l'Est.	6	Le Duc de Saxe - Weimar Principauté .....
	Pour le Marggraviat de Misnie...	sur l'Elbe.	7	Le Duc de Saxe-Eisenach, la Principauté au Duc de Saxe-Weimar
	Pour les anciens Evêchés de Misnie .....	sur la Saale.	8	La Principauté de Querfurt .....
	De Mersebourg .....	sur la Saale.		avec les Bailliages de Magdebourg incorporés ici, qui n'ont reçue comme Etat de Celle que depuis 1664, à l'Election
	De Naumbourg .....	sur l'Elster au Sud.		9 La Suede pour la Poméranie ultérieure, 7 <sup>e</sup> Carte. ....
	Pour le Vogtland, où est Plauen.	dans le Cl <sup>e</sup> de Neustadt.		10 L'Electeur de Brandebourg pour la Poméranie ultérieure, 7 <sup>e</sup> Carte. ....
	Pour les 4 Bailliages d'Assurance Weida, Arnshaug, Ziegenrück, & Sachsenbourg .....	en Thuringe sur l'Unstrut.		11 La Principauté de Camin suivant son rang, 7 <sup>e</sup> Carte .....
	P <sup>r</sup> la S <sup>r</sup> ie de Wildenfels, au C. de Solms.	S. E. de Zwickau.		12 L'Abbesse de Quedlinbourg pour l'Abbaye .....
	Pour le Comté de Leisnig* .....	sur la Mulde.		13 Anhalt-Bernbourg pour l'ancienne Abbaye de Gernrode .....
	2. L'Electeur de Brandebourg pour les anciens Evêchés de Brandebourg, de Havelberg .....	* L'Electeur conservera aussi à la caisse d'Emp. pour Reichenberg, Cré en Thur. au C. de Vertern.		14 Le Duc de Brunswick pour l'ancienne Abbaye de Walkenried .....
	& de Lebus .....	Sur la Havel. 7 <sup>e</sup> Carte.		15 Le Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, la Principauté
	3. Le Duc de Saxe Gotha, pour la Princip <sup>e</sup> de Gotha, où est incorporé le Comté de Gleichen.	sur l'Oder. 7 <sup>e</sup> Carte.		
	4. Le Duc de Saxe-Altenbourg, la Principauté est au Duc de Saxe-Gotha aux $\frac{3}{4}$ .....	à l'Ouest d'Erfurt.		
	5. Le Duc de Saxe-Cobourg(Saalfeld) pour Cobourg, Principauté...	S. E. de Gotha.		
		sur la Pleisse.		
		au sud de la Thuringe.		

*Nota.* 1<sup>o</sup>. Distinguez le Landgraviat de Thuringe de la Thuringe Electorale. Le Landgraviat confine au nord, à la Principauté d'Anhalt; à l'est, à la Misnie; au sud, à la Franconie; à l'ouest, à la Hesse. La Thuringe Electorale s'étend l'espace d'environ 36 lieues depuis Weissenfels sur la Saale, jusqu'à Treffurt situé sur la Verra.

2<sup>o</sup>. L'Electeur demande un suffrage particulier pour le Burgraviat de Misnie. Ce Cercle a été augmenté sans le consentement du Cercle de la Basse-Saxe, des quatre

VI. Tableau.

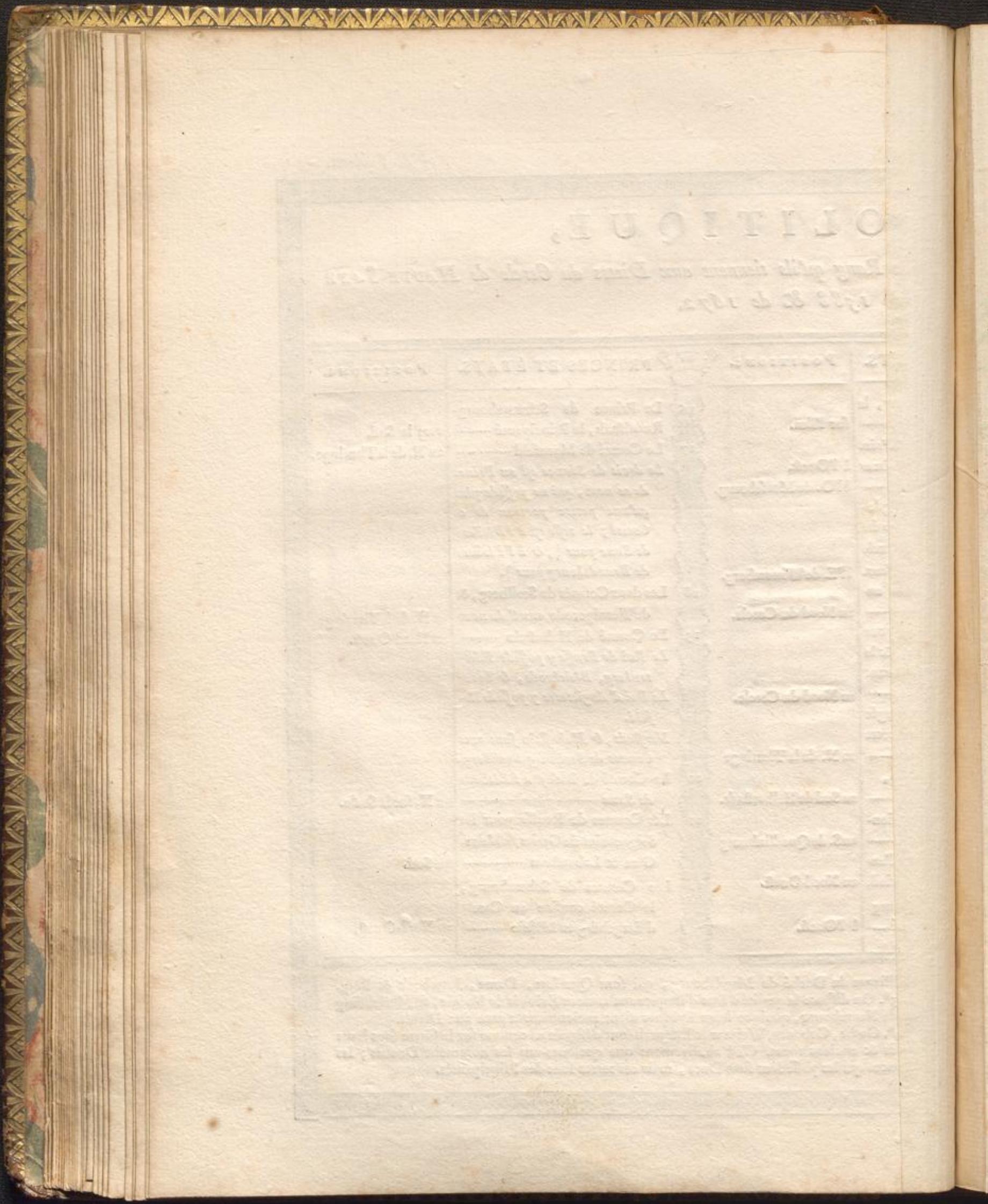
# POLITIQUE,

& le Rang qu'ils tiennent aux Dietes du Cercle de HAUTE-SAXE  
Empire de 1588 & de 1672.

S ET ÉTATS.	POSITIONS.	Rang des Etats.	PRINCES ET ÉTATS.	POSITIONS.
Saxe-Weimar, la	sur l'Ilm.	16.	Le Prince de Schwarzbourg-Rudelstadt, la Principauté .....	vers le Sud.
-Eisenach, la Prin- ce de Saxe-Weimar	à l'Ouest.	17.	Le Comté de Mansfeld .....	au N. de la Thuringe.
de Querfurt .....	à l'O. de Mersebourg.	18.	<i>Le droit de Séance est au Prince de ce nom, qui ne possède plus qu'une petite portion de ce Comté ; le reste est à l'Électeur de Saxe pour <math>\frac{3}{5}</math>, &amp; à l'Électeur de Brandebourg pour <math>\frac{2}{5}</math>.</i>	
Bailliages de Magde- bourg rés ici, qui n'a été dans l'Etat de Cercle 664, à l'Électeur.	à l'E. de Wittemberg.	19.	Les deux Comtés de Stollberg, & de Wernigerode, aux C. du nom.	au N. de la Thuringe.
la Poméranie an- Carte. ....	au Nord du Cercle.	20.	Le Comté de Hohnstein .....	au Nord-Ouest.
Brandebourg pour la partie ultérieure, & la Carte de Camin suivant Carte .....	au Nord du Cercle.	21.	<i>Le Roi de Prusse y possède Klet- tenberg, Bleichrode, &amp; Lora-</i> <i>feld.</i>	
d'Anhalt partagée	au N. de la Thuringe.	22.	<i>Neustadt, &amp; Hohrstein sont aux Comtes de Stollberg-Stollberg.</i>	
Branches de cette	au Sud de Halberstadt.		Le Comté de Barby à l'Électeur de Saxe .....	au N. sur la Saale.
Quedlinbourg ,	au S. de Quedlinbourg		Les Comtes de Reusse pour les Seigneuries de Graitz, Schlaitz, Gera & Lobenstein .....	au Sud.
urg pour l'ancien- e Gernrode .....	au Nord-Ouest.		Les Comtes de Schœnbourg , le Comté confine au Cercle d'Erzgebürg en Misnie .....	au Nord-Ouest.
Answick pour l'an- cie de Walkenried.	à l'Ouest.			
de Schwarzborg. la Principauté.....				

Land-  
a Fran-  
lieues  
ne. quattro

Bailliages du Duché de Magdebourg , qui sont Querfurt , Dame , Juterbock & Burg.  
3°. On dispute la qualité d'Etat d'Empire aux anciens Evêchés de Misnie , de Mersebourg  
& de Naumbourg , quoique leurs Evêques aient anciennement paru aux Dietes.  
4°. Gotha, Cobourg, Weimar & Eisenach sont désignés ici comme sur la Carte sous leurs  
vrais & anciens titres. C'est abusivement que quelques-uns les nomment Duchés ; les  
Princes qui les possèdent sont Ducs , mais ces terres sont des Principautés.

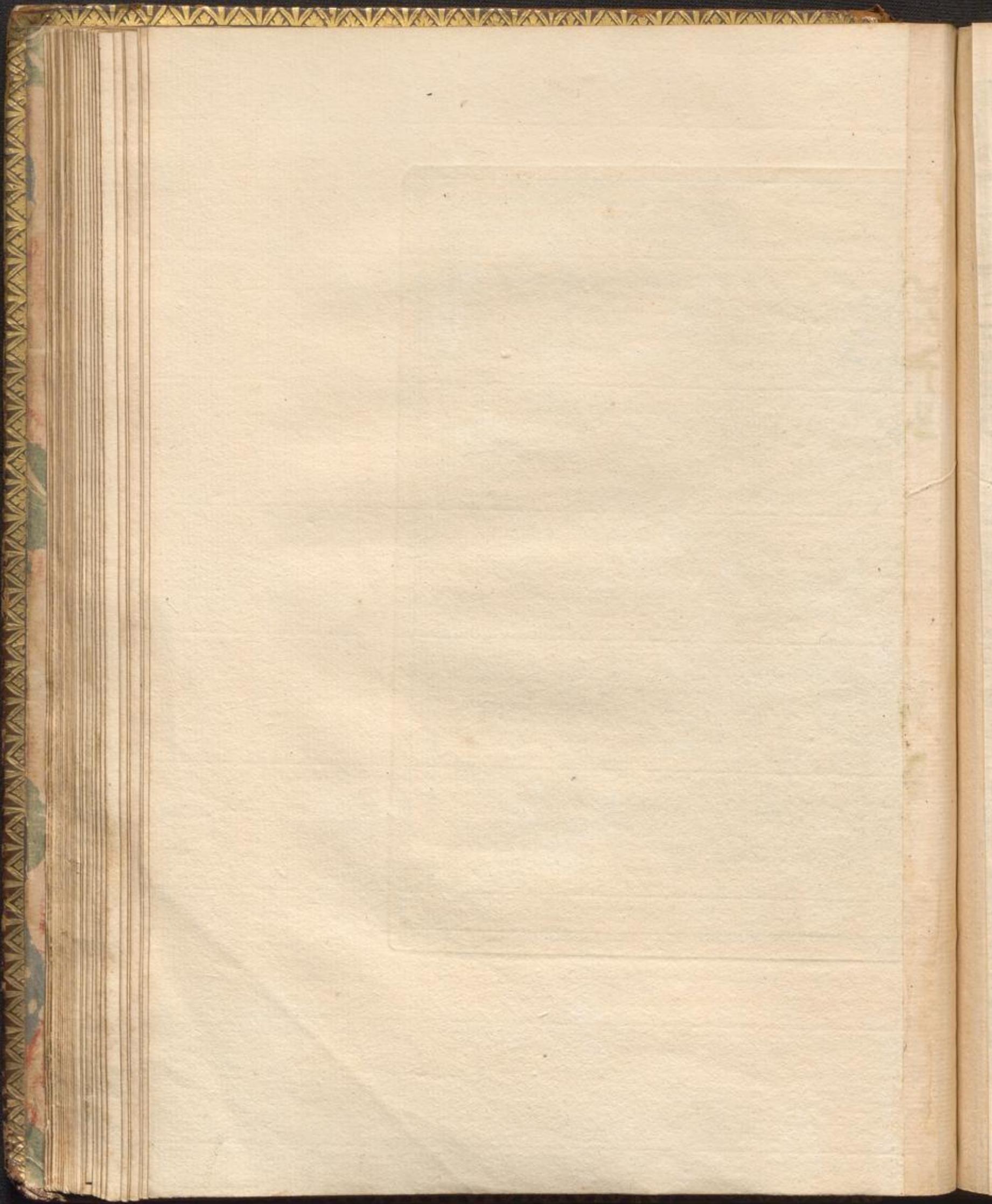














# TABLEAU GEOGRAPHIQUE DE LA MARCHE DE BRANDENBOURG ET DU DUCHÉ DE POMERANIE.

## DU BRANDENBOURG.

Le Brandebourg est situé entre la Saxe, la Lusace & la Silésie au Sud, la Pologne à l'Est, la Poméranie & le Mecklenbourg au Nord, & le Duché de Magdebourg à l'Ouest : on le divise en général en deux grandes MARCHES.

### MARCHE ELECTORALE. Cette première Partie se subdivise en quatre Marches, qui sont :

I. LA VIEILLE MARCHE.	II. LA MARCHE ANTÉRIEURE.	III. LA MARCHE MOYENNE OU INTERMÉDIAIRE.	IV. LA MARCHE SUÉDOISE.
La Vieille Marche, bordée à l'O. à la gauche de l'Elbe, contient :			
1. Stendal, Capitale Ville bâtie, sur l'Elbe.	La Marche antérieure, dans l'aval du fleuve, contenant les 7 villes & Cercles de : a. Potsdam, V. capitale fortifiée sur la rivière Stepenitz. Il y a une belle F. de draps & par la Havel au S.	La Moyenne Marche connaît huit Cercles, qui sont : CERCLES. VILLES. Pomeram.	La Marche Ueckeraise, située au nord, contient : I. Brandenbourg, Ville commerçante, dépendant en partie de la Pomeranie, Château Royal & Ville riche par la navigation & les manufactures Saint-Sauveur, beau Château Royal.
2. Salzwedel, ancienne résidence des Margraves sur la Jeetze.	b. Perleberg, V. capitale fortifiée sur la rivière Stepenitz. Il y a une belle F. de draps & par la Havel au S.	Brandenbourg, Ville commerçante, dépendant en partie de la Pomeranie, Château Royal & Ville riche par la navigation & les manufactures Saint-Sauveur, beau Château Royal.	Potsdam, Château Royal & Ville riche par la navigation & les manufactures Saint-Sauveur, beau Château Royal.
3. Tangermünde, au confluent de l'Elbe & de la Jeetze.	c. Prignitz, pays fortifié, en graine, port de ce nom.	Oranienbourg, nouvelle & jolie Ville, Fehrbellin, pêche.	Ueckermünde, située au nord, contient : I. Ueckermünde, Cap. où est la Régence du Pays, Pomeranie importante, bâtie au milieu des marais, au confluent de l'Oder & de la Warthe.
4. Werben, V. commerçante, au confluent de l'Elbe & de la Havel.	d. Barnim, au Nord de Berlin.	Viesen, beau Château & belle Manufacture de Porcelaine.	II. Le Cercle Ueckermünde.
5. Osterbourg, entre l'Elbe & la Bièze.	e. Havelberg, Ville commerçante sur la Havel.	Berlin, très-belle & grande Ville, Cap. de toute la Pologne du Bas-Poméranie.	III. Les sept Villes et Cercles de : 1. Stettin sur le Lac de ce nom.
6. Apenrade près d'un lac.	f. Lommatzsch, sur l'Elbe, où il y a plages.	Schönhausen & Malchow, Château de plaisance.	2. Königsberg, ... N. 3. Friedberg ou fort Driesen & Drolsen, Fortifications de la Nette.
7. Beeskow, au N. sur la Dölln, & Appenrade, au Sud.	g. Wittenberg, Ville commerçante sur la Havel.	Wittenberg & Oderberg, Ville commerçante, le bas-Ebendorf; Ville commerçante & Oder.	4. Anklam, près du Lac de Stettin.
8. Vilcanow, sur l'Elbe.	h. Lübben, sur l'Elbe.	Loburg & Frankfort, V. L. rich. & commerçante sur la Spree & l'Elbe, ... la Spree & l'Elbe, ... la Spree & l'Elbe, ... la Spree & l'Elbe.	5. Dresde, ... Drage.
Remarques concernant l'O. de cette Marche la Fosse de Dömitz long, qui a environ 8 lieues d'étendue.	i. Zaden, S. O.	Charlottenburg, Château de plaisance.	6. Schwerin, ... Rega.
		Teltow, au S. de Berlin.	7. Lübben, petite Ville entre 2 lacs.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	8. O. de Berlin.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	9. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	10. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	11. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	12. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	13. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	14. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	15. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	16. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	17. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	18. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	19. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	20. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	21. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	22. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	23. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	24. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	25. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	26. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	27. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	28. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	29. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	30. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	31. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	32. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	33. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	34. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	35. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	36. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	37. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	38. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	39. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	40. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	41. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	42. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	43. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	44. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	45. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	46. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	47. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	48. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	49. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	50. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	51. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	52. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	53. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	54. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	55. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	56. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	57. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	58. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	59. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	60. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	61. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	62. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	63. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	64. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	65. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	66. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	67. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	68. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	69. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	70. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	71. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	72. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	73. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	74. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	75. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	76. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	77. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	78. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	79. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	80. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	81. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	82. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	83. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	84. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	85. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	86. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	87. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	88. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	89. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	90. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	91. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	92. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	93. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	94. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	95. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	96. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	97. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	98. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	99. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	100. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	101. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	102. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	103. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	104. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	105. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	106. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	107. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	108. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	109. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	110. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	111. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	112. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	113. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	114. Le Cercle de Breslau, ... la Spree.
		Le noire, ... la Spree & l'Elbe.	115. Le Cercle de Breslau, ... la Spree

TABLEAU GÉO  
DE LA MARCHE DE BRANDENBOURG E  
DU BRANDENBOURG.

LE Brandebourg est situé entre la Saxe, la Lusace & la Silésie au Sud, la Pologne à l'Est, la Pomé-  
bourg au Nord, & le Duché de Magdebourg à l'Ouest : on le divise en général en deux gran-

## RCHE ELECTORALE.

Cette premiere Partie se subdivise en quatre Marches, qui sont :

I.	II.	III.	IV.																														
LA VIEILLE MARCHE.	LA MARCHE ANTERIEU.	LA MARCHE MOYENNE OU INTERMÉDIAIRE.	LA MARCHE UCKERAINE.																														
<p>La vieille Marche , située à l'O. à la gauche de l'Elbe , contient :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Stendal , Cap. grande Ville bien bâtie , sur l'Ucht.</li> <li>2. Salzwedel , ancienne résidence des Margraves sur la Jéze.</li> <li>3. Tangermunde , au confluent de l'Elbe &amp; du Tanger.</li> <li>4. Werben , V. commerce , au conflu. de l'Elbe &amp; de la Havel.</li> <li>5. Osterbourg , entre l'Ucht &amp; la Bieze.</li> <li>6. Arendsee près d'un lac.</li> <li>7. Betzendorf , près de Salzwedel , &amp; Appenbourg , au Sud , p. Villes au C. de Schulembourg.</li> </ol> <p>Remarquez encore à l'O. de cette Marche la Forêt de Dræmling , qui a environ 8 lieues d'étendue.</p>	<p>La Marche antérieure , dite vulgairement la Priegnitz , contient les 7 Villes &amp; Cercles de</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Perleberg , V. capitale sur le Stepenitz . Il y a une belle Fabriq. de draps.</li> <li>2. Prijwalk , pays fert. en grains. Putlitz est au Baron de ce nom.</li> <li>3. Kiritz , entre deux lacs. Il y a beaucoup de pâturages &amp; de bétail.</li> <li>4. Havelberg , Ville commercante sur la Havel.</li> <li>5. Lenzen , sur l'Elbe , où il y a péage.</li> <li>6. Witstock , au N. sur la Dose , Il y a de bonnes Fabriques. La campagne y est fertile.</li> <li>7. Wilsnack , à la dr. de l'Elbe , pet. Ville , au Baron de Sandern. Il s'y vend beaucoup de chevaux.</li> </ol>	<p>La Moyenne Marche contient huit Cercles , qui sont :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>CERCLES.</th> <th>VILLES.</th> <th>POSITIONS.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. HAVELLAND , à l'O. borné par la rivière de Rhin ou Rhine au N. &amp; par la Havel au S.</td> <td>Brandebourg , Ville commerc. séparée en vieux &amp; nouv. Brandebourg..... Potzdam , Chât. Royal &amp; Ville riche par sa navigation &amp; ses manufactures. Sans-Soucy , beau Chât. Royal..... Spandau , Forteresse &amp; Ville commerc.</td> <td>par la Havel. dans une Isle. sur la Havel. N. de Potzdá. au confl. de la Sprée &amp; de la Havel.</td> </tr> <tr> <td>2. BAS BARNIM , au Nord de Berlin.</td> <td>Oranienbourg , nouvelle &amp; jolie Ville. Fehrbellin , passage..... Plauen , beau Chât. &amp; belle Manufact. de Porcelaine .....</td> <td>Havel. sur le Rhine.</td> </tr> <tr> <td>3. H. BARNIM , entr. le b. Barnim &amp; l'Oder.</td> <td>Berlin , très-belle &amp; grande Ville , Cap. de tous les États du Roi de Prusse..... Schoenhausen &amp; Malcho , Château de plaisirne..... Wrietzen &amp; Oderberg , Ville commerc. Neustadt-Eberswalde ; Ville commercante .....</td> <td>Havel. Sprée. N. de Berlin. Oder. sur le canal de Finow.</td> </tr> <tr> <td>4. LEBUS , entre la Spree &amp; l'Oder.</td> <td>Lebus &amp; Francfort , V. f. rich. &amp; commerc. Mulrofe .....</td> <td>Oder. sur le canal du Sprée. [nom</td> </tr> <tr> <td>5. TELTOW , au S. de Berlin &amp; de la Spree</td> <td>Fürstenwalde , pet. mais jolie Ville..... Charlottenbourg , Chât. de plaisirne.... Köpenick , Ville &amp; beau Château dans une Isle .....</td> <td>O. de Berlin. Sprée. près du lac de ce nom. Nieplitz.</td> </tr> <tr> <td>6. ZAUCH , au S.O.</td> <td>Treuen - Brietzen &amp; Belitz..... Saarmund .....</td> <td>Nieplitz. Saar.</td> </tr> <tr> <td>7. RUPPIN , qui a titre de Comté , au N.</td> <td>Le nouv. &amp; vieux Ruppin , grande Ville commerçante .....</td> <td>entre 2 lacs.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Neustadt , où il y a Manufacture de glaces &amp; de verres .....</td> <td>la Dose.</td> </tr> <tr> <td>8. STORKO &amp; BEESKO. S.O.</td> <td>Rhinsberg , peuplé de François refugiés , Château Electoral..... Beckso , Ville &amp; Chât..... Storko .....</td> <td>le Rhine. Sprée. vers le N.</td> </tr> </tbody> </table>	CERCLES.	VILLES.	POSITIONS.	1. HAVELLAND , à l'O. borné par la rivière de Rhin ou Rhine au N. & par la Havel au S.	Brandebourg , Ville commerc. séparée en vieux & nouv. Brandebourg..... Potzdam , Chât. Royal & Ville riche par sa navigation & ses manufactures. Sans-Soucy , beau Chât. Royal..... Spandau , Forteresse & Ville commerc.	par la Havel. dans une Isle. sur la Havel. N. de Potzdá. au confl. de la Sprée & de la Havel.	2. BAS BARNIM , au Nord de Berlin.	Oranienbourg , nouvelle & jolie Ville. Fehrbellin , passage..... Plauen , beau Chât. & belle Manufact. de Porcelaine .....	Havel. sur le Rhine.	3. H. BARNIM , entr. le b. Barnim & l'Oder.	Berlin , très-belle & grande Ville , Cap. de tous les États du Roi de Prusse..... Schoenhausen & Malcho , Château de plaisirne..... Wrietzen & Oderberg , Ville commerc. Neustadt-Eberswalde ; Ville commercante .....	Havel. Sprée. N. de Berlin. Oder. sur le canal de Finow.	4. LEBUS , entre la Spree & l'Oder.	Lebus & Francfort , V. f. rich. & commerc. Mulrofe .....	Oder. sur le canal du Sprée. [nom	5. TELTOW , au S. de Berlin & de la Spree	Fürstenwalde , pet. mais jolie Ville..... Charlottenbourg , Chât. de plaisirne.... Köpenick , Ville & beau Château dans une Isle .....	O. de Berlin. Sprée. près du lac de ce nom. Nieplitz.	6. ZAUCH , au S.O.	Treuen - Brietzen & Belitz..... Saarmund .....	Nieplitz. Saar.	7. RUPPIN , qui a titre de Comté , au N.	Le nouv. & vieux Ruppin , grande Ville commerçante .....	entre 2 lacs.		Neustadt , où il y a Manufacture de glaces & de verres .....	la Dose.	8. STORKO & BEESKO. S.O.	Rhinsberg , peuplé de François refugiés , Château Electoral..... Beckso , Ville & Chât..... Storko .....	le Rhine. Sprée. vers le N.	<p>La Marche Uckeraine , si tuee au nord , contient :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Prenzlo , cap. sur le lac Uckerain.</li> <li>2. Strasbourg , au N. Il y a dans ces deux Villes des François refugiés.</li> <li>3. Templin , N. sur le lac de Dolgen , où il se fait un commerce de bois considérable.</li> <li>4. Lichen , pet. Ville entre 2 lacs.</li> </ol> <p>11°.</p> <p>Le Cercle de Stolpen.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Löckenitz , pet. forteresse au N.</li> <li>2. Neu-Angermunde , Ville commerçante sur le lac de Munde.</li> <li>3. Schwedt , V. Seigneurie &amp; beau Château sur l'Oder.</li> </ol>
CERCLES.	VILLES.	POSITIONS.																															
1. HAVELLAND , à l'O. borné par la rivière de Rhin ou Rhine au N. & par la Havel au S.	Brandebourg , Ville commerc. séparée en vieux & nouv. Brandebourg..... Potzdam , Chât. Royal & Ville riche par sa navigation & ses manufactures. Sans-Soucy , beau Chât. Royal..... Spandau , Forteresse & Ville commerc.	par la Havel. dans une Isle. sur la Havel. N. de Potzdá. au confl. de la Sprée & de la Havel.																															
2. BAS BARNIM , au Nord de Berlin.	Oranienbourg , nouvelle & jolie Ville. Fehrbellin , passage..... Plauen , beau Chât. & belle Manufact. de Porcelaine .....	Havel. sur le Rhine.																															
3. H. BARNIM , entr. le b. Barnim & l'Oder.	Berlin , très-belle & grande Ville , Cap. de tous les États du Roi de Prusse..... Schoenhausen & Malcho , Château de plaisirne..... Wrietzen & Oderberg , Ville commerc. Neustadt-Eberswalde ; Ville commercante .....	Havel. Sprée. N. de Berlin. Oder. sur le canal de Finow.																															
4. LEBUS , entre la Spree & l'Oder.	Lebus & Francfort , V. f. rich. & commerc. Mulrofe .....	Oder. sur le canal du Sprée. [nom																															
5. TELTOW , au S. de Berlin & de la Spree	Fürstenwalde , pet. mais jolie Ville..... Charlottenbourg , Chât. de plaisirne.... Köpenick , Ville & beau Château dans une Isle .....	O. de Berlin. Sprée. près du lac de ce nom. Nieplitz.																															
6. ZAUCH , au S.O.	Treuen - Brietzen & Belitz..... Saarmund .....	Nieplitz. Saar.																															
7. RUPPIN , qui a titre de Comté , au N.	Le nouv. & vieux Ruppin , grande Ville commerçante .....	entre 2 lacs.																															
	Neustadt , où il y a Manufacture de glaces & de verres .....	la Dose.																															
8. STORKO & BEESKO. S.O.	Rhinsberg , peuplé de François refugiés , Château Electoral..... Beckso , Ville & Chât..... Storko .....	le Rhine. Sprée. vers le N.																															

*Nota 1<sup>e</sup>.* La division générale du Brandebourg en Marche Elect. & en nouvelle Marche, paroit d'autant plus nécessaire à observer, que la dignité Electorale est attachée à la première, que possédoit seul Frederic I. Burggrave de Nuremb. lorsqu'il en fut investi par l'Emp. Sigismond l'an 1415. Ce ne fut que 40 ans après, que Frederic II, fils de Fred. I, acquit la nouv. Marche de l'Ord. Teutonique.

# ÉOGRAPHIQUE URG ET DU DUCHÉ DE POMÉRANIE.

## DE LA POMERANIE.

G.  
Est, la Poméranie & le Mecklen-  
en deux grandes MARCHES.

I V.  
A MARCHE  
KERAINE

La Marche  
keraine, s'  
e au nord,  
tient :

1<sup>o</sup>.  
Cercle Ucke-  
rain.

Prenzlo, cap.  
ur le lac Uc-  
erain.

Strasbourg,  
u N. Il y a  
ans ces deux  
illes des Fran-  
ois refugiés.

Templin, N.  
ar le lac de  
olgen, où il  
fait un com-  
merce de bois  
considérable.

Lichen, pet-  
ille entre 2  
cs.

11<sup>o</sup>.  
Cercle de  
Stolpen.

Læckenitz,  
et fortresse  
u N.

Neu - Anger-  
munde, Ville  
commercante  
ur le lac de  
munde.

Schwert, V.  
Seigneurie &  
beau Château  
ur l'Oder.

NOUVEL. MARCHE  
subdivisée en 3 parties.

La nouvelle Marche, s'é-  
tend du N. au S. vers l'Est,  
& contient

I.

KUSTRIN, Cap. où est la Ré-  
gence du Pays, Forteresse  
import. bâtie au milieu des  
marais, au confl. de l'O-  
der & de la Warta.

II.

LES SEPT VILLES ET ANCIENS  
CERCLES de

1. Soldin sur le Lac de ce  
nom.

Cercles anter.

2. Kœnigsberg.....au N.

Cercles ultérieurs.

3. Landsberg.....Warta.

4. Friedberg où sont Drie-  
sen & Dresne, Forte-  
resses.....sur la Netze.

5. Arenswalde, près du  
Lac de Stavin.

6. Drambourg, f. la Drage.

7. Schievelbein.....Rega.

III.

LES CERCLES INCORPORÉS,  
qui sont:

1. Le Pays de Sternberg, où  
sont Sternberg, Drossen où  
il y a une bonne Fabrique  
de draps, & Sonnembourg  
gr. Bailliage de l'Ordre de  
S. Jean, dit aussi Bailliage  
de Brandebourg.

2. Le Duché de Croissen sub-  
divisé en Cerc. de Croissen,  
V. commerç. sur l'Oder,  
& en Cerc. de Zullichau  
près de l'Oder. On y fabri-  
que aussi beaucoup de  
draps.

3. Le Cercle de Cottbus, situé  
au milieu de la baie Lu-  
face. On y voit Cottbus,  
où il y a grand nombre  
de François refugiés, &  
Peitz, Forteresse impor-  
tante sur la Sprée.

POMÉRANIE  
CITÉRIEURE OU ANTÉRIEURE.

La Poméranie citérieure, située à la  
gauche de l'Oder, est partagée entre le  
Roi de Suede & le Roi de Prusse.

POMÉRANIE SUÉDOISE.

Elle s'étend depuis la mer Baltique au  
N. jusqu'à la rivière de Péene au sud,  
& contient :

I.

L'île & la Principauté de Rugen, où sont  
Bergen, Cap. & les trois Presqu'îles de  
Witow.....au N.  
Safimund.....à l'E.  
& Mœngut.....au S. E.

II.

Le Pays de Stralsund, où est Stralsund,  
Ville f. commerç. & bon P. de mer.

III.

La Principauté de Barth, où sont Barth,  
V. & Chât. l'île de Zingst, & la Pé-  
ninsole de Darz.....au N.  
Damgard, Ville frontière....Reckenitz.

IV.

Gutzko, Ville & Comté, où est  
Greifswalde, Ville f. & bon Port de mer.

V.

La Seigneurie de Wolgast, Ville forte,  
bien bâtie, Ch. f. & bon P. de mer.

AU ROI DE PRUSSE.

Ce Prince possède dans la Poméranie  
citérieure,

I.

Le Duché de Stettin pour la plus grande  
partie, où sont :

Stettin, Cap. de toute la Poméranie  
Brandebourgeoise ou Prussienne.  
Anclam & Demmin.....sur la Péene.  
Ukermunde, V. commerç.....à l'emb.  
de l'Ucker.  
Trepto.....sur le Tollensée.

II.

Les îles & Villes d'Usedom & de Wol-  
lin.....à l'emb. de l'Oder.

POMÉRANIE  
ULTERIEURE.

La Poméranie ultérieure appartient  
en entier au Roi de Prusse, & contient :

I.

L'AUTRE PARTIE DU DUCHÉ DE STETTIN,  
située à la droite de l'Oder, où sont :  
Greiffenhagen.....Oder.  
Damm & Colbatz.....Plöene.  
Piritz, Wildenbrück.....au S.

II.

LE DUCHÉ DE POMÉRANIE, proprement  
dit, divisé,

1<sup>o</sup>. En Poméranie antérieure, où sont,  
1. Stargard, Ville riche par son com-  
merce & ses manufactures.

Golno.....Ihna.  
Trepto .....Rega.

2. Le Duché de Cœslis, où sont :  
Belgard, jolie Ville, avec un château.

.....Perfante.  
Neu-Stettin entre plusieurs lacs.....au S.

3. Camin, Evêché sécularisé, & érigé  
en Principauté d'Empire, où sont :  
Colberg, Ville forte, commerçante &  
b. Port.....à l'emb. de la Persante.  
Cœslis, où est la Cour de Justice pour  
cette Province.

Cœrlin, petite Ville, avec un Château.  
.....Perfante.

2<sup>o</sup>. En Poméranie ultérieure, composée  
en plus grande partie du Duché de  
Wenden. On y trouve

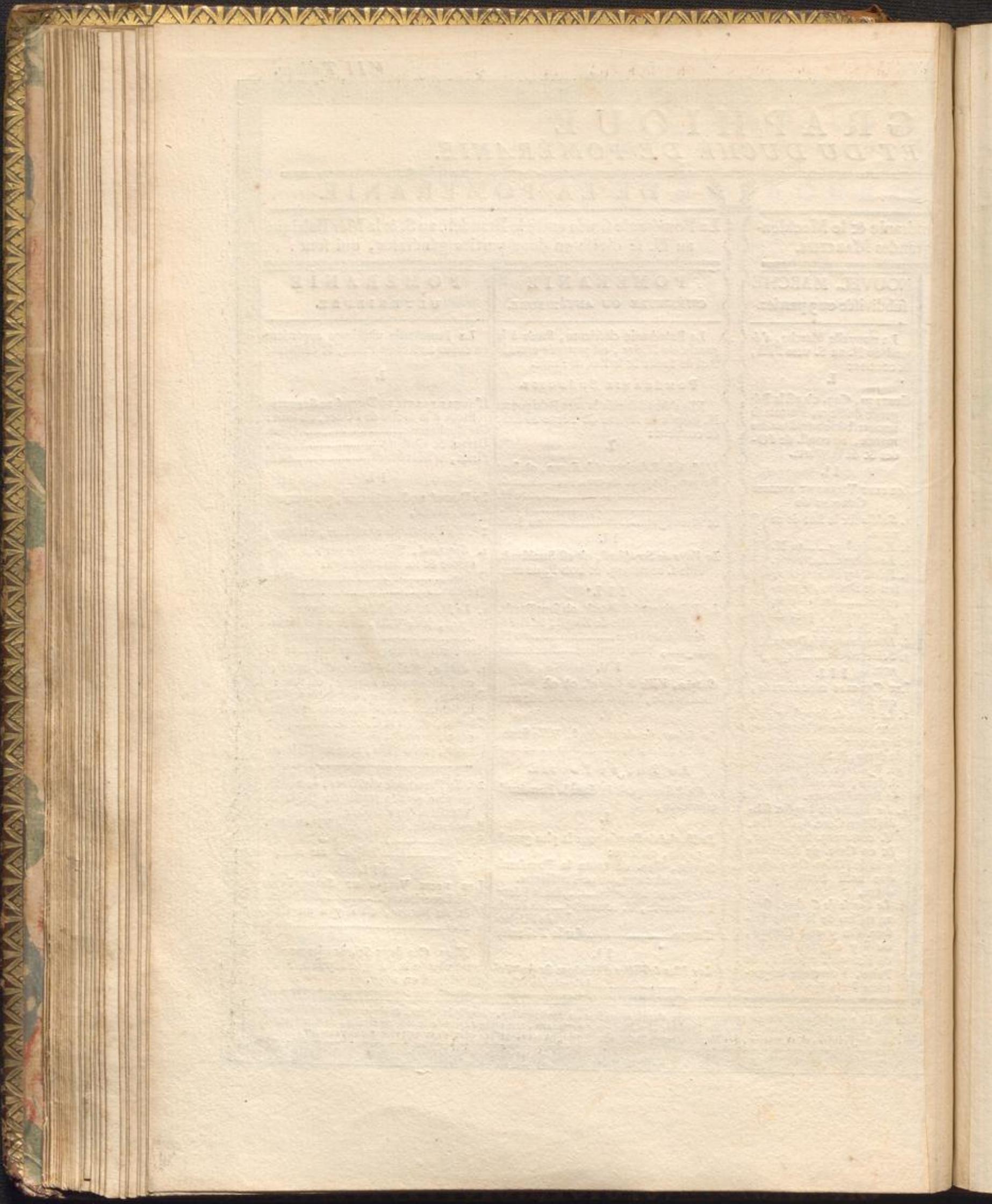
Rugenwalde, C. Vipper. Vil. des Dis-  
Schlawe.....triets du mé-  
Stolpe.....Stolpe me nom.

III.

LES DEUX VILLES ET SEIGNEURIES  
de Lauenbourg.....sur l'Elbe.  
& de Butow, où il y a un Châ-  
teau.....au S.

Nota. Ces deux Seigneuries ne rele-  
vent plus de la Pologne depuis le Traité  
de Bidgost en 1657.

observer, Nota 2<sup>o</sup>. Le Brandebourg est un pays tout uni; c'étoit autrefois un pays inculte, rempli de sables, & dépourvu d'établissements  
utiles : mais Frederic Guillaume, & son fils Frederic II actuellement régnant, ont eu la gloire de le rendre fertile, commerçant &  
policié, par des Écluses, des Canaux, des Manufactures & de sages Ordonnances, QU'ils ONT FAIT SUIVRE EXACTEMENT.















## TABLEAU POLITIQUE,

CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Sénage, & le rang qu'ils tiennent à la Diète du Cercle de la BASSE-SAXE,  
suivant la Matricule du Cercle de 1654 & de 1682.

ÉTATS D'EMPIRE	POSITIONS.	ÉTATS D'EMPIRE	POSITIONS.	ÉTATS D'EMPIRE	POSITIONS.
1. Le Duché de Magdebourg, & l'Etat de Brandebourg.....	au sud-est du Cercle.	1. Le Duc de Mecklenbourg, pour Gothow.....	au nord-est du Cercle.	1. Le Duc de Mecklenbourg, pour Schwerin.....	1. Teft du lac de Schwetin.
2. Le Duché de Breme, à l'Etat. de Hanovre.....	au nord-ouest.	2. Le Duché de Holstein(Holsteine) actuellement au Roi de Da- nemark.....	au nord du Cercle.	2. La Principauté de Rassow, au Duc de Mecklenbourg- Strelitz.....	au sud de Lubeck.
3. Brunswick-Lanebourg-Celle, & l'Etat de Hanovre.....	entre le Brandeb. & le Cercle de Westphalie.	3. Le Ducé de Holstein-Gottorp, au ducat.....	au nord du Cercle.	3. La Principauté de Blankenbourg, au Duc de Brunswick.....	au sud de l'Elbe-Hade.
4. Brunswick-Lanebourg-Groben- hagen, au minz.....	au sud.	4. L'Evêché de Hildesheim, & l'Evêque du nom.....	4. L'Evêché de Hildesheim, & l'Evêque de Hanovre.....	4. Le Comté de Rassow, au Roi de Danemarck.....	au nord d'Hambourg.
5. Brunswick-Lanebourg-Calen- berg, au minz.....	au sud-ouest.	5. Le Duché de Luxembourg, & l'Etat de Hanovre.....	entre les Duchés de Mecklenbourg & de Holstein.	5. Les Villes Impériales de Lu- beck.....	au nord.
6. Brunswick-Lanebourg-Wolfsen- bomel, au Duc de Brunswick.	entre le Duché de Magdeb. & l'Evêché de Hildesheim.	6. L'Evêché de Lübeck, à l'Evêque du nom, ayant fait pour Ville Episcopale.....	dans la Woytie, Pro- vince du Duché de Holstein.	6. de Gollit.....	5. O. de Brunswick.
7. La Principauté de Halberstadt, à l'Etat de Brandebourg.....	à l'ouest du Duché de Magdebourg.			6. de Berne.....	sur la Wörter.
				6. de Hambourg.....	sur l'Elbe.
				7. De Mühlhausen, Poyer; Carte 6.	nord-est de Tiffart.
				8. De Nordhausen, Poyer; Carte 6.	N. de Sonnenhausen.

Note. Ce n'est que depuis le 24 Novembre 1769, que le Collège des Villes Impériales a admis celle de Hambourg pour avoir érance & voix au Banc du Rhin (appelé celle de Breme), ce qui a fait observer dans ces Villes Impériales l'ordre ci-dessus.

2<sup>e</sup>. On peut encore remarquer dans ce Cercle la Seigneurie immédiate de Schauen, fondée dans la Principauté de Halberstadt ; elle appartient aujourd'hui au Basen de Grotz.

# TABLEAU

*CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Séance, & le rang  
suivant la Matricule du Cercle.*

RANG des États.	ÉTATS D'EMPIRE.	POSITIONS.	RANG des États.	ÉTATS D'EMPIRE.
1	Le Duché de Magdebourg , à l'Elecl. de Brandebourg.....	au sud-est du Cercle.	8	Le Duc de Mecklenbourg , Gustrow.....
2	Le Duché de Breme , à l'Elecl. de Hanovre.....	au nord-ouest.	9	Le Duché de Holstein-(Holstei- nemarck .....
3	Brunswick-Lunebourg-Celle , à l'Elecl. de Hanovre .....	entre le Brandeb. & le Cercle de Westphalie.	10	Le Duché de Holstein-Gottorp au même.
4	Brunswick - Lunebourg-Grubenhagen , au même .....	au sud.	11	L'Evêché de Hildesheim , l'Evêque du nom.....
5	Brunswick - Lunebourg - Calenberg , au même .....	au sud-ouest.	12	Le Duché de Lauenbourg , l'Elecleur de Hanovre.....
6	Brunswick-Lunebourg-Wolfenbüttel , au Duc de Brunswick.	entre le Duché de Magdeb. & l'Evêché de Hildesheim.	13	L'Evêché de Lubeck , à l'Evêque du nom , ayant Eutin pour Ville Episcopale.....
7	La Principauté de Halberstadt , à l'Elecl. de Brandebourg .....	à l'ouest du Duché de Magdebourg.		

*Nota. Ce n'est que depuis le 24 Novembre 1769 , que le Collège des Villes Impériales a admis celle de Hambourg pour avoir séance & voix au Banc du Rhin après celle de Breme ; ce qui a fait observer dans ces Villes Impériales l'ordre ci-dessus.*

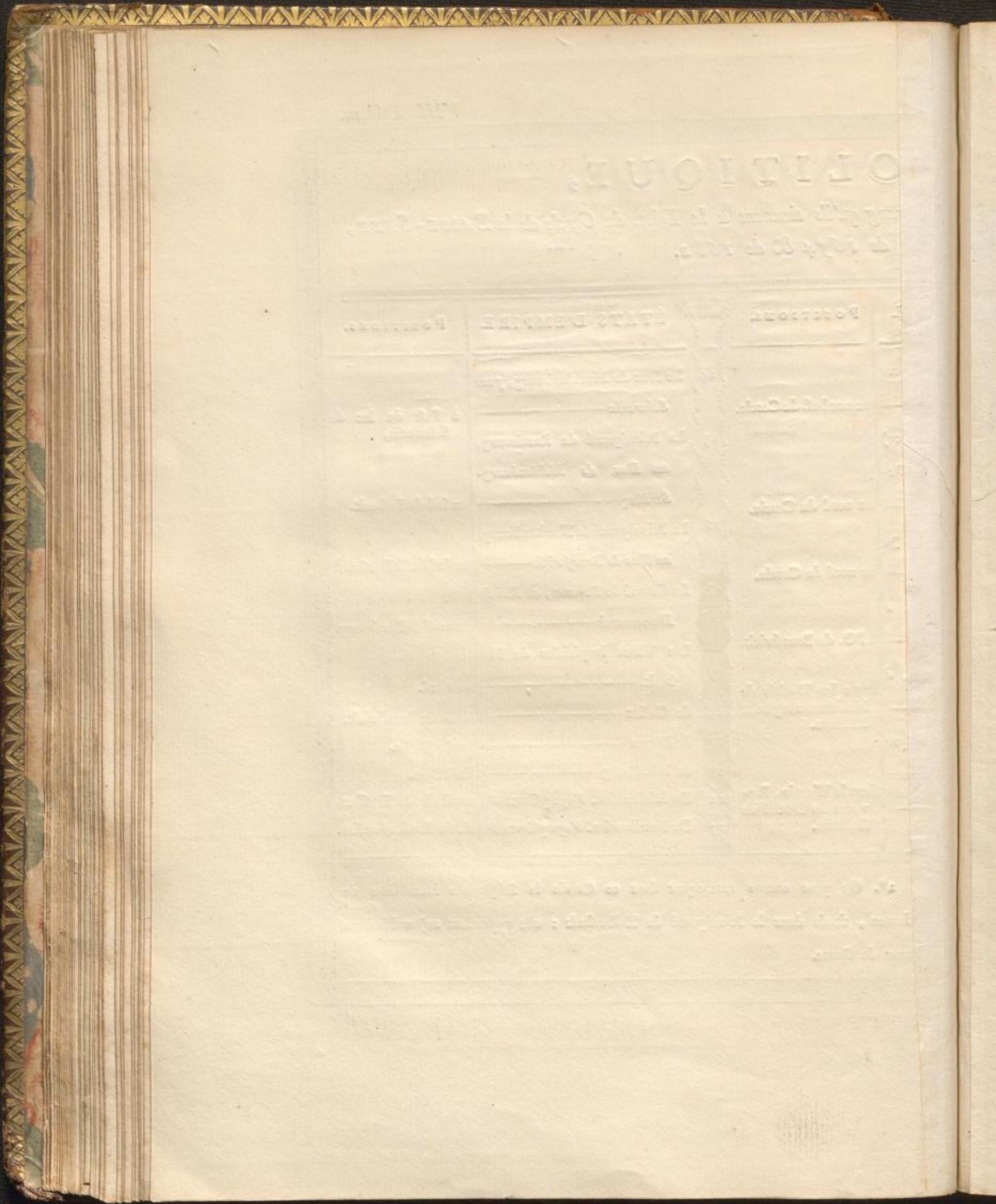
VIII. Tableau.

J POLITIQUE,

ce, & le rang qu'ils tiennent à la Diete du Cercle de la BASSE-SAXE,  
du Cercle de 1654 & de 1682.

D'EMPIRE.	POSITIONS.	Rang des Etats	ETATS D'EMPIRE.	POSITIONS.
Mecklenbourg, pour	au nord-est du Cercle.	14	Le Duc de Mecklenbourg, pour Schwerin.....	à l'est du lac de Schwerin.
Holstein-(Holsace)		15	La Principauté de Razebourg, au Duc de Meklenbourg-	
: au Roi de Da-		16	Strélitz.....	au sud de Lubeck.
	au nord du Cercle.	17	La Principauté de Blankenbourg, au Duc de Brunswick.....	au sud de Halberstadt.
Holstein-Gottorp,		18	Le Comté de Ranzau, au Roi de Danemarck.....	au nord de Hambourg.
	au nord du Cercle.	19	Les Villes Impériales de Lu-	
Hildesheim , à		20	beck.....	au nord.
nom.....	à l'O. de Brunswick.	21	de Goslar .....	S. O. de Brunswick.
Lauenbourg , à	entre les Duchés de	22	de Breme .....	sur le Weser.
Hanovre.....	Mecklenbourg & de	23	de Hambourg.....	sur l'Elbe.
Ubeck , à l'Evêque	Holstein.		De Mülhausen. Voyez Carte 6 <sup>e</sup> .	nord-est de Treffurt.
ayant Eutin pour	dans la Wagrie , Pro-		De Nordhausen. Voyez Carte 6 <sup>e</sup> .	N. de Sondershausen.
opale.....	vince du Duché de			
	Holstein.			

2<sup>e</sup>. On peut encore remarquer dans ce Cercle la Seigneurie immédiate de  
Schauen , située dans la Principauté de Halberstadt : elle appartient aujourd'hui au  
Baron de Grote.

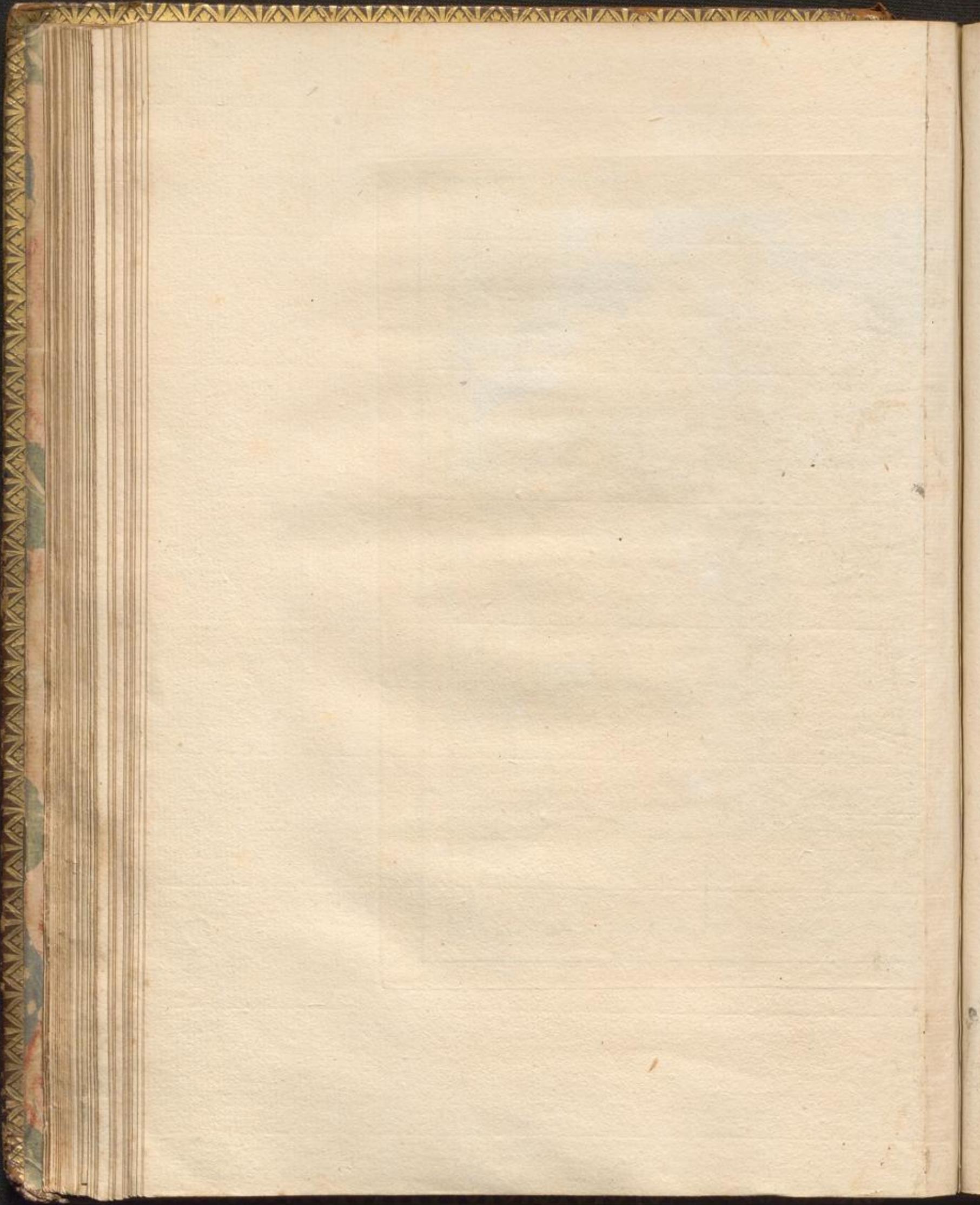












KÜNSTLICHE

AN DER UNIVERSITÄT UND AM MUSEUM

VERGEGENSTÄNDLICHUNG

PREIS 50 PF.

ERHALTBAR BEI



## TABLEAU POLITIQUE,

CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Siéance, & le Rang qu'ils tiennent aux Diètes du Cercle de WESTPHALIE,  
suivant la Diète de Cologne de 1704 & 1705, & suivant d'autres Listes d'États plus nouvelles.

ÉTATS D'EMPIRE	POSITIONS.	ÉTATS D'EMPIRE	POSITIONS.	ÉTATS D'EMPIRE	POSITIONS.
L'Evêché de Münster	à l'Ouest du Cercle.	Comte du nom	de Coblenz.	Les Seigneuries de Beilien, & de Winnenburg, aux Comtes de Mesternich	sur la Moselle.
Le Duché de Clève, à l'Électeur de Brandebourg	à l'O. sur le bas Rhin.	Le Comté de Schauenbourg, au Prince de Hesse-Cassel, & au Comte de Lippe-Bückeburg	à l'Est de Minden.	Le Comté de Holzappel, au Prince d'Ascal-Bärnbourg-Heyen, près de Nijmegen	à l'Est de Beilien.
Le Duché de Juliers, à l'Électeur Palatin	entre le Rhin & la Meuse.	Les Comtes d'Oldenbourg, à l'Évêque de Liège	au nord-est du Cerc.	Les Comtes de Blankenheim & de Gerolstein, aux Comtes de Manderscheid	sur la Lahn.
L'Evêché de Paderborn	au N. O. de la Hesse.	De Delmenhorst, au même	au nord-est.	La Seigneurie de Wittom, au C. de Plettenberg	à l'O. d'Aix-la-Chap.
L'Ev. de Liège	au sud-ouest du Cerc.	De Lippe, aux Comtes de Lippe	sur la Lippe.	La Seigneurie de Gohmen, au Comte de Limbourg-Syrson	à l'Ouest de Münster.
L'Ev. d'Osnabrück	à l'ouest de Minden.	De Bentheim, aux Comtes du nom, engagé depuis 1753 à l'Électeur de Hanovre pour 50 ans	à l'Ouest.	De Gymborn-Neuast, au Prince de Schwarzenberg	nord-ouest de Siegen.
La Principauté de Minden, à l'Électeur de Brandebourg	sur le Weser.	De Tecklenborg, à l'Électeur de Brandebourg	à l'Est sur le Weser.	De Wickerath, au C. de Quadt	à l'O. de Düsseldorf.
La Principauté de Verden, à l'Électeur de Hennegau	entre le Weser & l'Elbe.	De Hoya, à l'Élect. de Hanovre	à l'Est de Coblenz.	De Mylendonk, au C. d'Osnabrück	sud-ouest de Münster.
L'Abbaye de Corvey	à l'Est, sur le Weser.	De Veenborg, au Comte de Lauenfels-Werl, dans sa partie	à l'Est de Coblenz.	De Reichenstein, au Comte de Neffkirchen	S. O. d'Aix-la-Chap.
L'Abbaye de Stablo	au sud-est de Liège.	De Diepholtz, à l'Élect. de Hanovre	De Rietberg, au Pr. de Ravensberg	Les Comtes de Kerpen & de Lummenheim, au Comte de Schlesberg	sud-ouest de Juliers.
L'Abb. de Werden	N. de Düsseldorf.	De Spiegelberg, au même pour le jeffrage, & au Stadtkoender pour le revenu.	De Pyrmont, au Prince de Waldeck	Le Comte de Hamelen, au Comte de la Mark	dans l'Eifel.
L'Abb. de Corneli-Münster	près d'Aix-la-Chapell.	De Rietberg, au Pr. de Ravensberg	De Gronefeld, au Comte de Grafsfeld-Diepenbrock	Le Comté de Hallenberg, sud de Hanovre, au Comte de Platen	au sud de Hanovre.
L'Abb. d'Esel	nord-est de Werden.	De Pyrmont, au Prince de Waldeck	De Beckheim, au Comte d'Alphen	Les Villes Impériales de Cologne	sur le Rhin.
L'Abb. de Thorn	à la g. de la Meuse.	De Spiegelberg, au même pour le jeffrage, & au Stadtkoender pour le revenu.	pour la Meuse.	d'Aix-la-Chapelle	sud-ouest de Juliers.
L'Abbaye de Hesford	dans le C. de Ravenberg.	De Rietberg, au Pr. de Ravensberg	La Seigneurie d'Antholt, au Prince de Salm	de Düsseldorf	sud-ouest de Hamm.
Nassau-Siegen, au Stadtkoender	au sud-est du Cercle.	De Pyrmont, au Prince de Waldeck			
Nassau-Dillenburg, au même	à l'Est de Siegen.	De Gronefeld, au Comte de Grafsfeld-Diepenbrock			
La Principauté d'Offenbourg, à l'Électeur de Brandebourg	au nord du Cercle.	De Beckheim, au Comte d'Alphen			
La Princip. de Meuse, au même	à la gauche du Rhin.	pour la Meuse.			
Le Comté de Saffronkirk, au Margrave d'Anspach	à l'Est des États de Nassau.	La Seigneurie d'Antholt, au Prince de Salm			
Saen-Hachenbourg, au Baugraaf de Kireckberg	sur la Lahn.				
Les Comtes de Wied-Runkel, & de Wied-Neuwied, aux	sur la Lahn, au nord				

Note. 1<sup>e</sup>. La liste que donne l'arrangement après l'article des Comtes, la Seigneurie de Dyck, au Comte de Salm-Reifferscheid, dans le bas Archevêché de Cologne; celles de Reifferscheid dans l'Eifel, au même; de Saarbourg, aussi dans l'Eifel, au C. de la Marck; la Baugraafie de Reineck sur le Rhin, au Comte de Sinzendorf; Birkenfeld, Comté sur l'Elbe, à l'Électeur de Saxe, & Bremecum, Seigneurie sur la Nahe, à l'Archev. de Cologne, tout encore du Bas de Westphal., aux Diètes de l'Empire.

2<sup>e</sup>. Les Seigneuries, 1. de Dyck; 2. de Mechernich, au Comte de Neffkirchen; 3. de Wyler, dans le Duché de Limbourg, au Baron de Bodden; 4. de Schwanau, dans l'Eifel; 5. de Richold, au Baron de Boisgau, dans le Duché de Limbourg; 6. de Dreyfus, au nord de Trèves, à l'Abb. d'Epternach; 7. de Jever, au Prince d'Anhalt-Zerbst; au

nord; 8. de Kniphuisen près de Jever, au Comte de Benrath; 9. de Landshut, au Comte palé de Neffkirchen; 10. de Rhine, au même, dans le Comté de la Mark; 11. & le Comté de Homberg, au sud du Comté de la Mark, au Comte de Würgenfels-Berlebourg. Ces onze Seigneuries, selon Bisching, sont territoria des Cercles immédiats, mais ne donnent pas siéance à la Diète.

3<sup>e</sup>. Le Duché de Berg avec les Comtes de la Mark & de Ravenberg ont été jusqu'à présent soustraits aux Duchés de Clève & de Juliers. 4<sup>e</sup>. Bisching place l'Abbaye de Hesford sous Thion. 5<sup>e</sup>. Le suffrage du C. de Rheinheim est indécis entre les Elect. de Brandeb. & de Hanovre. 6<sup>e</sup>. Le premier de ces Princes demande un suffrage pour le Comté de Liège. 7<sup>e</sup>. Le Comté de Schleiden est conseillé par les Cercles de Bourgogne & de Westphalie.

# TABLEAU P

*CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Séance, & le rang des Etats suivant la Diète de Cologne de 1704 & 1705, &*

Rang des Etats.	ÉTATS D'EMPIRE.	POSITIONS.	Rang des Etats.	ÉTATS D'EMPIRE.
1	L'Evêché de Münster .....	à l'Ouest du Cercle.	24	Comtes du nom.....
2	Le Duché de Cleve , à l'Électeur de Brandebourg.....	à l'O. sur le bas Rhin.	25	Le Comté de Schauenbourg,
3	Le Duché de Juliers , à l'Électeur Palatin .....	entre le Rhin & la Meuse.	26	Prince de Hesse - Cassel , & Comte de Lippe-Buckebourg
4	L'Evêché de Paderborn .....	au N. O. de la Hesse.	27	Les Comtés d'Oldenbourg , l'Évêque de Lübeck.
5	L'Ev. de Liège .....	au sud-ouest du Cerc.	28	De Delmenhorst , au même.
6	L'Ev. d'Osnabrück .....	à l'ouest de Minden.	29	De Lippe , aux Comtes de Lippe
7	La Principauté de Minden , à l'Électeur de Brandebourg .....	sur le Weser.	30	De Bentheim , aux Comtes nom , engagé depuis 1753 l'Électeur de Hanovre pour 3 ans .....
8	La Principauté de Verden , à l'Électeur de Hanovre .....	entre le Weser & l'Elb.	31	De Tecklenbourg , à l'Électeur de Brandebourg .....
9	L'Abbaye de Corvey .....	à l'est , sur le Weser.	32	De Hoya , à l'Élect. de Hanovre
10	L'Abbaye de Stablo .....	au sud-est de Liège.	33	De Virnebourg , au Comte Laevenstein-Wertheim en partie
11	L'Abb. de Werden .....	N. de Düsseldorf.	34	De Diepholz , à l'Élect. de Hanovre
12	L'Abb. de Corneli-Münster .....	près d'Aix-la-Chapelle.	35	De Spiegelberg , au même pour le suffrage , & au Stadthoud pour le revenu .....
13	L'Abb. d'Essen .....	nord-est de Werden.	36	De Rietberg , au Pr. de Kaunitz
14	L'Abb. de Thorn .....	à la g. de la Meuse.	37	De Pyrmont , au Prince Waldeck .....
15	L'Abbaye de Herford .....	dans le C. de Ravensburg.	38	De Gronsfeld , au Comte Gronsfeld-Diepenbroeck .....
16	Nassau-Siegen , au Stadthouder.	au sud-est du Cercle.		De Reckheim , au Comte d'Altenpremont .....
17	Nassau-Dillenburg , au même .....	à l'est de Siegen.		La Seigneurie , d'Anholt , au Prince de Salm .....
18	La Principauté d'Ost-Frisia , à l'Électeur de Brandebourg .....	au nord du Cercle.		
19	La Princip. de Meurs , au même.	à la gauche du Rhin.		
20	Le Comté de Sayn-Altenkirch , au Margrave d'Anspach .....	à l'ouest des Etats de Nassau.		
21	Sayn-Hachenbourg , au Bourgrave de Kirchberg .....	sur la Lahn.		
22	Les Comtés de Wied-Runkel , & de Wied-Neuwied , aux	sur le Rhin , au nord		
23				

*Nota. 1°. La liste que donne Varentrapp ajoute à l'article des Comtes , la Seigneurie de Dyck , au Comte de Salm - Reifferscheid , dans le bas Archevêché de Cologne ; celles de Reifferscheid dans l'Eiffel , au même ; de Saffenbourg , aussi dans l'Eiffel , au C° de la Marck ; le Bourgraviat de Reineck sur le Rhin , au Comte de Sinzendorf : Barby-Muhlingen , Comté sur l'Elbe , à l'Electeur de Saxe , & Brezenheim , Seigneurie sur la Nahe , à l'Archev. de Cologne , sont encore du Banc de Westphal aux Diètes de l'Empire.*

*2°. Les Seigneuries , 1. de Dyck ; 2. de Mechernich , au Comte de Nesselrode ; 3. de Wylre , dans le Duché de Limbourg , au Baron de Bodden ; 4. de Schonau , dans l'Eiffel ; 5. de Richold , au Baron de Bongard , dans le Duché de Limbourg ; 6. de Dreyss , au nord de Trèves , à l'Abbé d'Epternach ; 7. de Jever , au Prince d'Anhalt-Zerbst , au*

nord  
Com  
le C  
bour  
ne d  
3°  
enter  
après  
de H  
7°. L

## POLITIQUE,

& le Rang qu'ils tiennent aux Dietes du Cercle de WESTPHALIE,  
1705, & suivant d'autres Listes d'États plus nouvelles.

EMPIRE.	POSITIONS.	Rang des Etats.	ÉTATS D'EMPIRE.	POSITIONS.
m.....	de Coblenz.	39	Les Seigneuries de Beilstein , & de Winnenbourg , aux Comtes de Metternich.....	sur la Moselle.
hauenbourg , au ffé - Cassel , & au pe-Buckebourg .....	à l'est de Minden.	40	Le Comté de Holzapfel , au Prince d'Anhalt-Bernbourg-Hoym , près de Nassau .....	à l'est de Beilstein.
Oldenbourg , a Lübeck .....	au nord-est du Cerc.	41	Les Comtés de Blankenheim & de Gerolstein , aux Comtes de Manderscheid .....	sur la Lahn.
lt , au même.....	au nord-est.	42	La Seigneurie de Wittem , au C <sup>e</sup> de Plettenberg .....	au sud du Duché de Juliers.
Comtes de Lippe . aux Comtes du depuis 1753 à Hanovre pour 30	sur la Lippe.	43	La Seigneurie de Gehmen , au Comte de Limbourg-Styrum....	à l'O. d'Aix-la-Chap.
rg , à l'Eledeur rg .....	à l'ouest.	44	De Gymborn-Neustadt , au Prince de Schwarzenberg .....	à l'ouest de Munster.
læd. de Hanovre . , au Comte de erstheim en partie	S. O. d'Osnabrück.	45	De Wickerad , au C. de Quadt .....	nord-ouest de Siegen.
Elect. de Hanov . , au même pour au Stadhouder	à l'est sur le Wefer.	46	De Mylendonk , au C. d'Ostein.	à l'O. de Düsseldorf.
Pr. de Kaunitz . au Prince de , au Comte de	à l'ouest de Coblenz.	47	De Reichenstein , au Comte de Nesselrode .....	sud-ouest de Mœurs.
penbroeck .....	E. du Comté de Hoya.	48	Les Comtés de Kerpen & de Lummersheim , au Comte de Schæsberg .....	S. O. d'Aix-la-Chap.
au Comte d'Af-	à l'est du Cercle.	49	Le Comté de Schleiden , au Comte de la Mark .....	sud-ouest de Juliers.
d'Anholt , au m.....	au nord de Lippstadt.	50	Le Comté de Hallermund , fief de Hanovre , au Comte de Platen.	dans l'Eiffel.
eurie ogne ;	S. O. de Hamelen.	51	Les Villes Imperiales de Cologne .....	au sud de Hanovre.
au C <sup>e</sup>	nord-est de Liege.	52	d'Aix-la-Chapelle .....	sur le Rhin.
arby- sur la mpire.	sur la Meuse.	53	de Dortmund .....	sud-ouest de Juliers.
3. de iffel ; s , au t , au	nord-ouest de Wesel.	54		sud-ouest de Ham.

nord ; 8. de Kniphäusen près de Jever , au Comte de Bentink ; 9. de Landskron , au Comte puîné de Nesselrode ; 10. de Rhade , au même , dans le Comté de la Mark ; 11. & le Comté de Homberg , au sud du Comté de la Mark , au Comte de Witgenstein-Berlebourg. Ces onze Seigneuries , selon Busching , sont territoires du Cercle immédiats , mais ne donnent pas séance à la Diète.

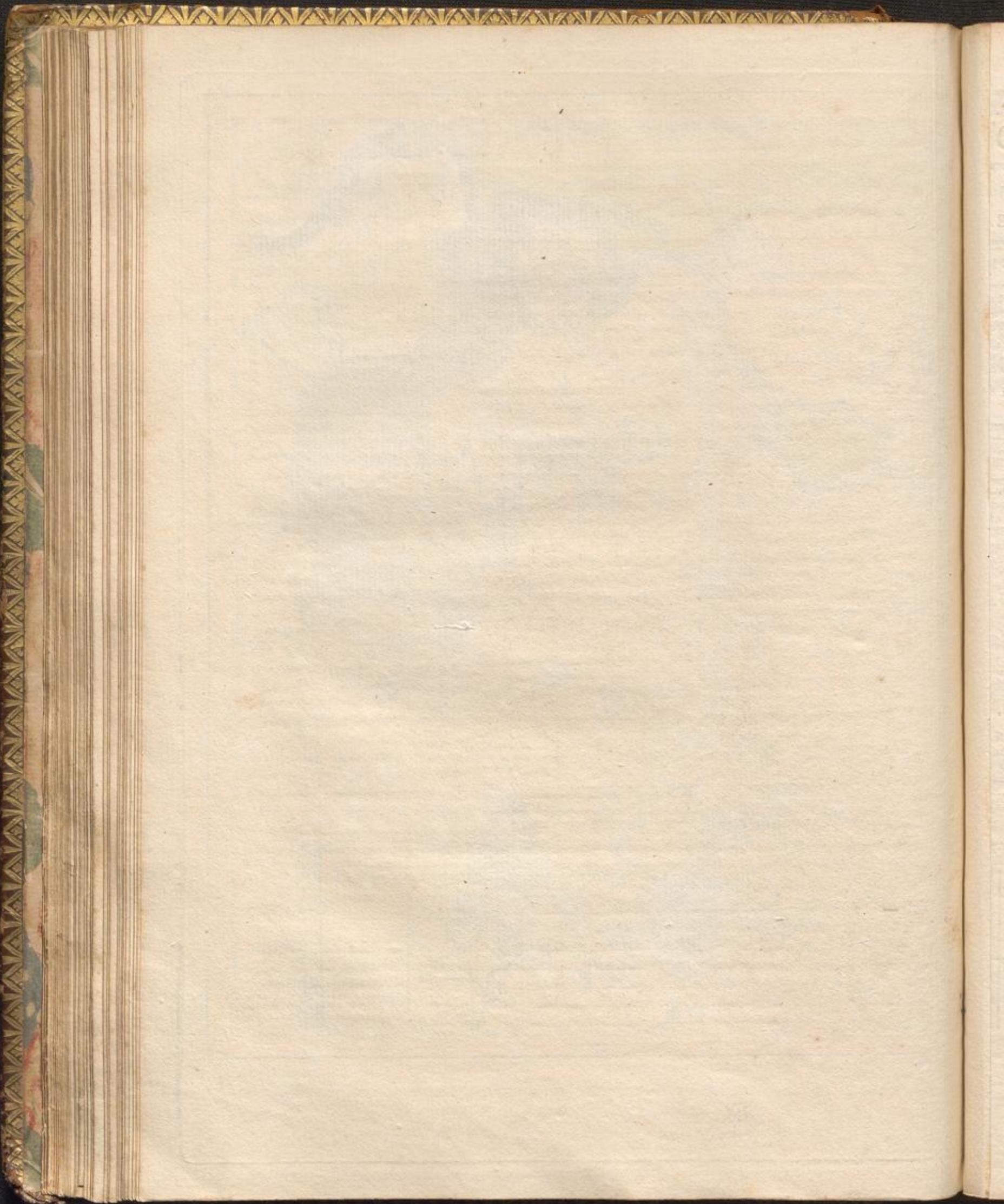
3°. Le Duché de Berg avec les Comtés de la Mark & de Ravensberg ont été jusqu'ici entendus sous les Duchés de Cleves & de Juliers. 4°. Busching place l'Abbaye de Herford après Thorn. 5°. Le suffrage du C<sup>e</sup> de Rheinstein est indécis entre les Elect. de Brandeb. & de Hanovre. 6°. Le premier de ces Princes demande un suffrage pour le Comté de Lingen. 7°. Le Comté de Schleide est contesté par les Cercles de Bourgogne & de Westphalie.



ETAT ACTUEL  
DES POSSESSIONS  
de tous les Princes,  
Comtes et autres Etats  
D'EMPIRE  
du Cercle de

1774.





GEUDELAER GED. U. A.

1700 1700 1700 1700 1700 1700 1700 1700

SC 24 HOU 4 221



# TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DU CERCLE DE BOURGOGNE.

ANCIEN CERCLE DE BOURGOGNE	Le Cercle de Bourgogne comprend ce qui s'appelle aussi les Pays-Bas Autrichiens ; savoir :					
	LES 4 DUCHÉS DE			LES 3 COMTÉS DE		
Ce fut la Diète de Cologne	BRABANT.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	GUILDRIS	FLANDRES.	HAINAUT.
Les 1411, que l'Empereur Maximilien I le déclara Cercle de l'Empire, sous le nom de Cercle de Bourgogne, les Etats des Pays-Bas qu'il avait acquis l'an 1477, en épousant l'héritière du duché des Bourgognes. Charles Quint fut confirmer cet arrangement à la Diète d'Augsbourg en 1548.	Le Duché de Brabant, situé au N. & à la gauche de la Meuse, & divisé en 7 Quartiers. L. Celui de Louvain au S.E. où tout Louvain, célèbre par son Université. Dyle, Archiduc, Duché au Pr. d'Aarschot, Hesbaye..... Dender, Dijle,..... Dommartin, Escaut, Fertwelle,..... petite Ghete, Jodeigne, à la Marq. de Glymes, gr. Ghete. II. Le QUARTIER DE BRASSCHAAT, à Q. Bruxelles, belle, grande, riche de forte ville, cap. du Cercle, résidence du Gouvernement général..... Senne, Noelle, R. à son Chapitre noble..... Sud, Vervante, citadelle, où furent les prisonniers d'Etat..... Nord, Helpen, Pays des Wallons du Brabant, S. E. Gompe, petite ville où il y a un Péage..... Sud. III. Le QUARTIER D'ARTHEA..... Nord, On y voit Anvers, belle ville, riche, marie d'une bonne citadelle..... Elbeau, Santellet, pet. ville,..... Scheldt, Hoogstraten, Duché, au Prince de Lalaing, Salm..... Sud, Herentals..... pet. Netehe, Véderloo, Margrijs..... gr. Netehe, Lier, pet. ville, au castl. de la gr. & gr. Netehe. On joint à ce Quartier Malines, Seigneurie, grande, belle & très-ancienne ville sur la Dender, où se fabriquent les plus belles dentelles du pays & toutes sortes d'armes. On y fond beaucoup de canons & de mortiers.	Le Duché de Limbourg est à la droite de la Meuse, & se divise en Luxembourg Autrichien. On y voit Limbourg, petite ville fortifiée & château fort..... Verte, Sprimont, enclavé..... sur l'Oure. Motte, Herve, Wallen, une partie des Comtés de Valkenburg & de Duras, de Halise & Herzebroeck.	Le Duché de Luxembourg, situé au N. de la Lorraine, le parage 1 <sup>er</sup> , en Pays Allemard, Pays Wallon & Pays François 2 <sup>me</sup> . En Président, Comte, Baronnes & Seigneurs. 3 <sup>me</sup> . Pour le Domaine entre la Maison d'Autriche & plusieurs Seigneurs.	Le Duché de Gueldres, étendu depuis la Zuidernote au N. jusqu'à environs deux lieues du Duché de Limbourg.	La Flandre Autrichienne est située entre la Flandre François au Sud, le Comté de Hainaut & le Duché de Brabant à l'E., la Zelande au Nord, & la Rondeau à l'O. Elle contient les quatre Districts de Gand, de Brugge, d'Ypres & du Pays lib. 1. DISTRICT DE GAND.	Le Haut Autrichien, situé au Sud du Brabant, consiste 1 <sup>me</sup> . Mons, cap. ville forte, Tournai, S. Germain.
Ce Cercle fut alors composé de dis-sept Provinces : SAVOIE. Des quatre Districts de Bourgogne. De Limbourg. De Luxembourg. De Gueldres. Des 7 Comtés de Flandre. D'Anvaux. De Hainaut. De Hollande. De Zelande. De Namur & de Tournai. Et des 6 Seigneuries de Flandre, Malines, Utrecht, Ober-Isel, Groningue & Arvem. La Franche-Comté faisait aussi partie de ce Cercle.	Des quatre Districts de Brabant. De Louvain, citadelle, où furent les prisonniers d'Etat. Helpen, Pays des Wallons du Brabant. S. E. Gompe, petite ville où il y a un Péage. III. Le QUARTIER D'ARTHEA. On y voit Anvers, belle ville, riche, marie d'une bonne citadelle. Elbeau, Santellet, pet. ville. Scheldt, Hoogstraten, Duché, au Prince de Lalaing, Salm. IV. Le QUARTIER D'ARTHEA. On y voit Dendermonde, & Wijk sur la Meuse joint à Mastricht par un pont. Le crefle du Luxembourg Hollandais s'étend vers le Nord.	LIMBORG.	LUXEMBOURG.	PAYS WALLON.	II. DISTRICT DE BRUGGE.	Le Comté de Namur, citadelle, dans la plus grande partie des terres de l'Evêché de Liège & de Namur, cap. ville forte, au confluent de la Meuse & de la Sambre. Chastreoy, Samart. Il y a une forte collection de ces fortifications d'armes. Berneux sur la Meuse, partie de quelques fortifications. Vilcoort, pet. Ville.
N <sup>o</sup> . Ces Etats furent exemptés de la Juridiction de l'Empereur, mais furent aux charges, & à payer par leurs troupes avant que deux Électeurs, & assuré que trois dans les guerres contre les Turcs.	BRABANT.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	PAYS WALLON.	III. DISTRICT D'YPERE.	Un district de Ypres fut au-dessous d'Anvaux pour défendre par plusieurs Forts. IV. Le PAYS LIBRE.
						Brugge qui en est le chef-lieu, est une V. très-forte, & fortifiée sur le canal de ce nom. V. DISTRICT D'YPERE.
						Ypres fut l'yprelié où une place forte où l'on fabrique beaucoup de draps, & où il se tient tous les ans une foire fort importante.
						V. Le PAYS LIBRE.
						Où sont Ypres & Nieuport sur l'yprelié près de la mer, places fortes. Oudele, Port de mer. Ville forte, à l'O. Le Fort de Puffendorf sur le canal de Brugge à Nieuport.
						Diamonds le Fort de la Knocke fait l'yprelié.

*Les deux derniers Paix-Bal que des Bannières gagnées ou perdues par les François depuis Louis XIV ont rendus célèbres.*

LIEU ET LIEU-SITUATION.	BATAILLER GAGNÉE.	GÉNÉRAUX FRANÇAIS	GÉNÉRAUX ENEMIS.	LIEU ET LIEU-SITUATION.	BATAILLER PERDUE.	GÉNÉRAUX FRANÇAIS.	GÉNÉRAUX ENEMIS.
Rouvroy, au N. de la Champsagne.	1643.	Le Due d'Engaine, de puis Prince de Condé.	Le Comte de Turenne, Gén. l'Égal. Il y fut mort.	Rouville, Vilain le Quartzier de Louvain.	1706.	Le Due de Villars.....	Le Due de Marlborough.
Louvain, petite Ville de l'Artois, entre Berchem & Anderlecht.	1648.	Le Prince de Condé.....	L'Archiduc d'Autriche.	Oudenaarde, Vincenzo du Prince.....	1708	Les Ducs de Bouillon..... & de Vendôme.....	Le Pr. Eugène & le Due de Marlborough.
Seneffe, près de Nivelles dans le Brabant.	1694.	Le maréchal.....	Le Prince d'Orange.	Mullegny dans le Brabant près de Bury.	1709.	M. de Villars & de Boufflers.....	Les armes.
Fleurus, Abbaye entre Charleroy & Gembloers.	1693.	Le Due de Luxembourg.	Le Prince de Waldeck.	Tournoi entre Valenciennes & Bouchain.	1711.	Le Due de Villars.....	Le Comte Albermarle.
Duisenburgh, 4 à 5 lieues de Halle dans le Hainaut.	1698.	Le maréchal.....	Le Prince d'Orange.	Tournoi à une lieue de Tournay.	1712.	Le Due de Luxembourg.	Le Due de Cumberland.
Nivelle, près de Landen, Quartier de Louvain.	1699.	Le maréchal.....	Le maréchal.....	Rougegnie près de Liège.	1706.	Le Maréchal de Saxe.....	Le Pr. Ch. de Lorraine.
		Le maréchal.....	Le maréchal.....	La Louve près de Tongres.	1707	Le Maréchal de Saxe, lors les combats du Rœ.	Le Due de Cumberland.

# TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DU

## ANCIEN CERCLE DE BOURGOGNE.

Le Cercle de Bourgogne comprend ce  
LES 4 DUCHÉS DE

Ce fut à la Diète de Cologne l'an 1512, que l'Empereur Maximilien I fit déclarer Cercle de l'Empire, sous le nom de Cercle de Bourgogne, ses Etats des Pays-Bas qu'il avoit acquis l'an 1477, en épousant l'héritière du dernier Duc de Bourgogne. Charles-Quint fit confirmer cet arrangement à la Diète d'Augsbourg en 1548.

Ce Cercle étoit alors composé de dix-sept Provinces :

### SAVOIR;

*Des quatre Duchés*  
de Brabant.

De Limbourg.

De Luxembourg.

De Gueldres.

*Des 7 Comtés*  
de Flandre.

D'Artois.

De Hainaut.

De Hollandie.

De Zéelande.

De Namur & de Zutphen.

*Et des 6 Seignuries*  
de Friesland, Malines, Utrecht,  
Ober-Issel, Groningue & Anvers.

La Franche - Comté faisoit aussi partie de ce Cercle.

## BRABANT.

Le Duché de Brabant, situé au N. & à la gauche de la Meuse, se divise en 3 Quartiers.

I. Celui de LOUVAIN au S.E. où sont Louvain, célébré par son Université...Dyle. Arschol, Duché au Pr. d'Aremberg. Sichem..... Demer. Dieft.....

Leeuve, Forteresse..... petite Ghete. Judoigne, à la Mais. de Glymes...gr. Ghete.

## II. LE QUARTIER DE BRUXELLES. S. O.

Bruxelles, belle, grande, riche & forte ville, cap. du Cercle, résidence du Gouverneur général..... Senne.

Nivelle. Il y a un Chapitre noble..... Sud.

Vilvorde, château, où sont les prisonniers d'Etat..... Nord.

Hulpen, Pays des Wallons du Brabant.... S. E.

Genap, petite ville où il y a un Péage.... Sud.

## III. LE QUARTIER D'ANVERS..... Nord.

On y voit Anvers, belle ville, riche, munie d'une bonne citadelle..... Escaut.

Santvliet, pet. ville..... Schelde.

Hoogstraten, Duché, au Prince de Salm-Salm..... au N.

Herentals ..... pet. Nethe.

Vesterloo, Marquisat ..... gr. Nethe.

Lier, pet. ville. au confl. de la gr. & p. Nethe.

On joint à ce Quartier Malines, Seigneurie, grande, belle & très-ancienne ville sur la Demer, où se fabriquent les plus belles dentelles du pays & toutes sortes d'armes. On y fond beaucoup de canons & de mortiers.

N<sup>e</sup>. Ces Etats sont exempts de la Jurisdiction de l'Empire, mais sujets aux charges, &

## LIMBOURG.

Le Duché de Limbourg est à la droite de la Meuse, & se divise en

**LIMBOURG AUTRICHIEN.**

On y voit Limbourg, petite ville fortifiée & château fort..... Vete.

Sprémont, enclave..... sur l'Ourt.

Monze, Herve, Walhorn, une partie des Comtés de Valkenbourg & de Daelem, & Rolduc ou Hertogenrode.

**LIMBOURG HOLLANDOIS,**

Où sont Daelem, à l'Ouest, & Wick sur la Meuse joint à Mastricht par un pont. Le reste du Limbourg Hollandais s'étend vers le Nord.

Le Duché de Luxembourg de la Lorraine, se partage Allemand, Pays Wallon & 2<sup>e</sup>. En Prévôts, Comté Seigneuries, 3<sup>e</sup>. Pour le 1<sup>e</sup> Maison d'Autriche & plusieurs

## PAYS WALLON

Il contient La Marche..... Durbuy-la-Roche..... Henfalisie.....

Bastogne, jolie Ville..... Orchimont.....

Chini, Virton, &c.....

Toutes ces Prévôts sont

Le C. de Stolberg à Roche Comtés, Neufchateau & le Pr. d'Aremberg, &c.

Le Comte de Lœwenstein à gnon & Chassepierre, de qui font sous la protection

Salin, Comté, au N. est. &

## PAYS ALLEMAND

L'Autriche y possède les xembourg, Ville très-forte d'Arlon.....

Dickrich & Moerstroff.....

Remich & Grevenmacher Vianden, Comté, & S. Stadhouder.

Le Comté de Rouffy, au Sud Conseiller au Parlement Rodemachern, au Sud, Marggrave de Bade-Bade

## LIEUX de la Carte Pays-Bas que des Batailles gagnées ou perdues par

### LIEUX ET LEUR SITUATION.

### BATAILLES GAGNÉES.

### GÉNÉRAUX FRANÇAIS.

### GÉNÉRAUX ENNEMIS.

Rocroi, au N. de la Champagne.....	Années 1643.....	Le Duc d'Enguén, depuis Prince de Condé.	Le Comte de Fuentes, Gén. Espag. il y fut tué.
Lens, petite Ville de l'Artois, entre Bethune & Arras.	1648.....	Le Prince de Condé.....	L'Archiduc d'Autriche.
Senef, près de Nivelle dans le Brabant.....	1674.....	Le même.....	Le Prince d'Orange.
Fleurus, Abbaye entre Charleroy & Gembloux.....	1690.....	Le Duc de Luxembourg.	Le Prince de Waldeck.
Steinkerque, à 2 lieues de Halle dans le Hainaut.....	1692.....	Le même.....	Le Prince d'Orange.
Nervinde, près de Landen, Quartier de Louvain.....	1693.....	Les mèmes.	mêmes.



X. Tableau;

# DU CERCLE DE BOURGOGNE.

Apprend ce qui s'appelle aussi les Pays-Bas Autrichiens ; savoir :

D E

## LES 3 COMTÉS DE

### UXEMBOURG.

hé de Luxembourg, situé au N. raine, se partage 1<sup>o</sup>. en Pays , Pays Wallon & Pays François. revôtes, Comtés, Baronnies & s. 3<sup>o</sup>. Pour le Domaine entre la Autriche & plusieurs Seigneurs.

### PAYS WALLON.

ent ..... au N.  
-Roche..... sur l'Ourt.  
jolie Ville..... au centre.  
..... vers le Sud.  
ces Prévôtes sont à l'Autriche.  
Stolberg a Rochefort & Montaigu,  
, Neufchateau en commun avec Aremberg, &c.  
de Lœwenstein a Herbemont, Cu-  
Chassepierre, deux Souverainetés sous la protection du Duché, &c. mte, au N. est. au Comte du nom.

### PAYS ALLEMAND.

che y possède les Prévôtes de Lu-  
, Ville très-forte, .... sur l'Elz.  
..... à l'O.  
& Moersdorf..... Seure.  
& Grevenmacheren..... Moselle.  
Comté, & S. Vit au Nord, au  
ider.  
de Rouff, au Sud, à M. Maguin,  
er au Parlement de Metz.  
hern, au Sud, petite ville, au  
ve de Bade-Bade.

### GUELDRES.

Le Duché de Gueldres s'étend depuis la Zuiderzee au N. jusqu'à environ deux lieues du Duché de Limbourg.

Les Duchés de Cleves & de Brabant le couvrent en deux parties. La partie septentrionale est aux Hollandais.

La partie méridionale est partagée entre Les Hollandais; ils y ont Stephensward & Venlo, places fortes sur la Meuse.

La Maif d'Autriche; elle y possède Roermonde, ville fortifiée sur la Meuse.

Le RoidePrusse; il a Gueldres C. & place forte sur la Niers, & Stralem forter.

### FLANDRES.

La Flandre Autrichienne est située entre la Flandre Françoise au Sud, le Comté de Hainaut & le Duché de Brabant à l'E., la Zéelande au Nord, & la Nordzee à l'O. Elle contient les quatre Districts de Gand, de Brugge, d'Ypres & du Pays libre.

#### I. DISTRICT DE GAND.

On y voit Gand, très-grande ville fortifiée.... au confl. de la Lys & de l'Escaut.

Le Burggraviat de Gand.... aux environs de cette ville.

Menin & Courtray, villes autrefois fortifiées..... Lys.

Oudenarde..... & Tournay, vill. fortes. Escaut.

Tous ces pays font un très-grand commerce de belles toiles.

Le Comté d'Alost, où sont Aalst ou Aloft, cap.....

Ninove, Geetsbergh, petites villes.....

Le Pays de Vaes, au N. entre Gand & Anvers, où sont le bourg de S. Nicolas, & Rupelmonde, au confl. de la Rupel & de l'Escaut. Ce pays est le plus fertile de la Flandre.

La Ville & Seigneurie de Dendermonde, ville forte, au confluent de la Dendre & de l'Escaut.

Observez que les bords de l'Escaut\*

### HAINAUT.

Le Hainaut Autrichien, situé au Sud du Brabant, contient 1<sup>o</sup>. Mons, cap. ville très-forte. Trouille. S. Guilain.

Lessines & Ath, forteresses.... Dendre. Hall, ville & chât.

2<sup>o</sup>. Les Principautés de Ligne, Barbençon..... au S.

Robeque..... N.E. Braine-le-Château.

Braine-le-Comte est une Baronnie.

### NAMUR.

Le Comté de Namur entouré, dans sa plus grande partie, des terres de l'Evêché de Liege & du Brabant, à Namur, cap. ville forte, au confluent de la Meuse & de la Sambre. Charleroy.... Sambre.

Il y a une fonte de canons & une fabrique d'armes.

Bovines sur la Meuse, munie de quelques fortifications.

Walcourt, pet. Ville.

\*au-dessus & sur-tout au-dessous d'Anvers font défendus par plusieurs Forts.

#### II. DISTRICT DE BRUGGE.

Brugge qui en est le chef-lieu, est une V. commerç. & fortifiée sur le canal de ce nom.

#### III. DISTRICT D'YPRES.

Ypres sur l'Yperlee est une place forte où l'on fabrique beaucoup de draps, & où il se tient tous les ans une foire fort fréquentée.

#### IV. LE PAYS LIBRE,

Où sont Furnes & Nieuport sur l'Yperlee près de la mer, places fortes.

Ostende, Port de mer, Ville forte, à l'O. Le Fort de Plassendal sur le canal de Brugge à Nieuport.

Dixmude & le Fort de la Knocke sur l'Yperlee.

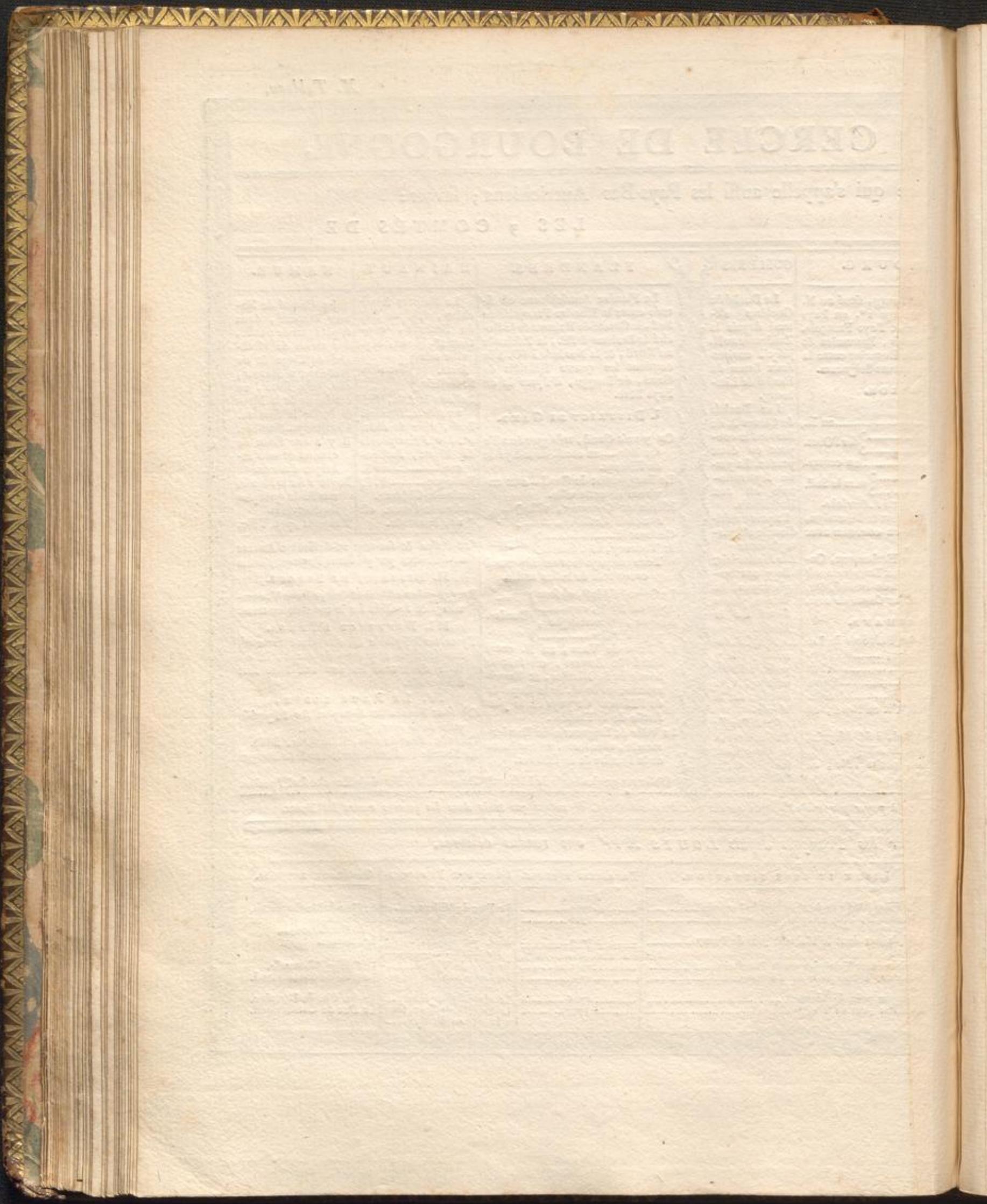
aux charges, & à payer par mois romains autant que deux Electeurs, & autant que trois dans les guerres contre les Turcs.

perdues par les François depuis LOUIS XIV ont rendus célèbres.

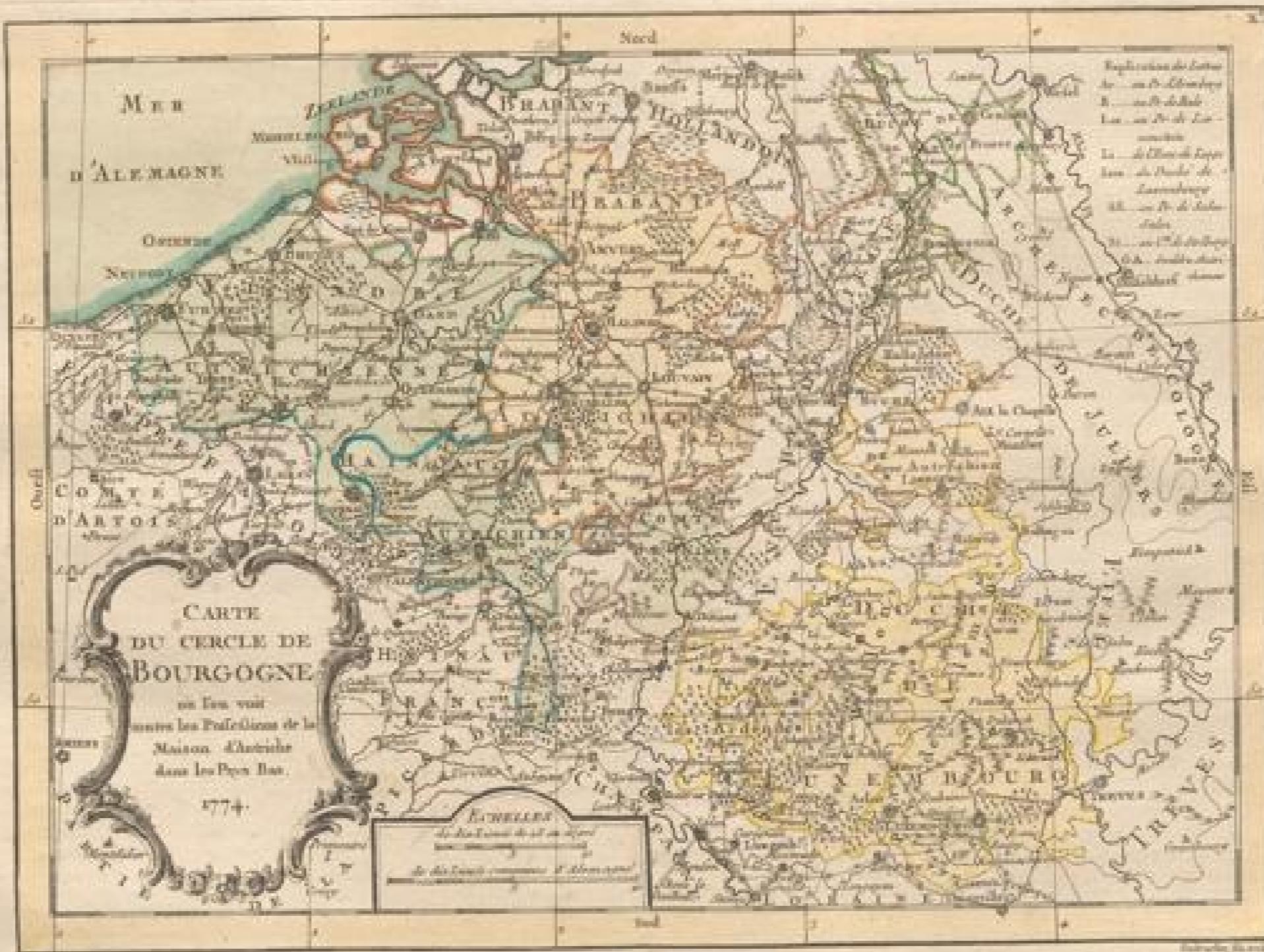
LIEUX ET LEUR SITUATION.	BATAILLES PERDUES.
Ramillies, Village du Quartier de Louvain.....	Années 1706.....
Oudenarde, Ville forte sur l'Escaut.....	1708.....
Malplaquet dans le Hainaut près de Baray.....	1709.....
Denain entre Valenciennes & Bouchain.....	1712.....
Fontenoy à une lieue de Tournay.....	1743.....
* Raucoux près de Liège.....	1746.....
Lawefelt près de Tongres.....	1747.....

BATAILLES GAGNÉES.	GÉNÉRAUX FRANÇOIS.
.....	Le Duc de Villeroi.....
.....	Les Ducs de Bourgogne & de Vendome.....
.....	MM. de Villars & de Boufflers.....
.....	Le Duc de Villars.....
.....	Le Roi ayant sous ses ordres le Marech. de Saxe.....
.....	Le Maréchal de Saxe.....
.....	Le Maréch. de Saxe, sous les ordres du Roi.....

GÉNÉRAUX ENNEMIS.
Le Duc de Marlborough.
Le Pr. Eugène & le Duc de Marlborough.
Les mêmes.
Le Comte Albemarle.
Le Duc de Cumberland.
Le Pr. Ch. de Lorraine.
Le Duc de Cumberland.

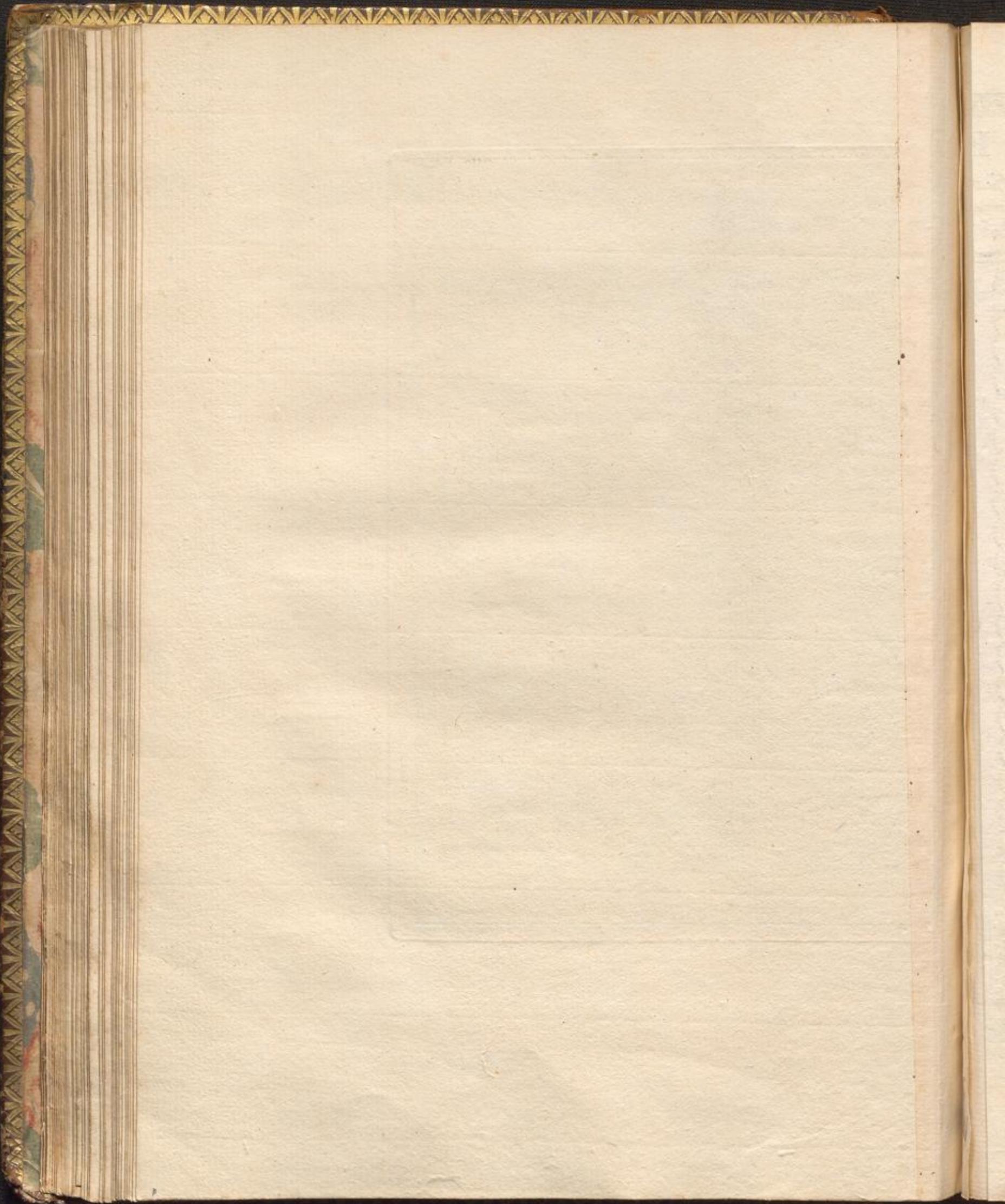














# TABLEAU POLITIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

*CONTENANT le nombre & l'ordre des États immédiats qui composent la Diète du CERCLE ELECTORAL.*

Les États de ce Cercle sont :

I.	POSITIONS.	II.	POSITIONS.	III.	POSITIONS.	IV.	POSITIONS.	V
ELECTORAT DE MAYENCE.		L'ELECTORAT DE TREVES.		ELECTORAT DE COLOGNE.		LE PALATINAT.		La Principauté d'Archesburg, dans le Palatinat, au Prince du nom.
Cet Electorat est celui dont les pays sont le plus dispersés de côté & d'autre. Ces pays peuvent se partager en cinq parties qui sont :		L'Electorat ou Archevêché de Trèves se divise en haut & bas Archevêché.		L'Electorat de Cologne contient 4 parties : le haut Archevêché, le bas Archevêché, le Comté de Beckingenhausen, & le Duché de Westphalie.		Le Palatinat contient 14 Bailliages, & est coupé par le Rhin en deux parties principales, l'une à la gauche & à l'O., l'autre à la dr. & à l'E. du Rhin.		
SUR ET VERS LE RHIN.		HAUT ARCHEVÊCHÉ.		HAUT ARCHEVÊCHÉ.		IV. FAUTEUIL.		V I.
Mayence, cap. Archevêché, grande Ville, forte & commerçante.	Rhin.	Les principaux Bailliages du haut Archevêché sont :		On y trouve Bonn, résidence de l'Electeur, ville forte.	Rhin.	Les Bailliages finis à la gau. ou à l'O. du Rhin sont du N. au S. Germersheim.		Le Prince de Trèves, comte Est parlementaire.
Les Bailliages de Lohrstein, Kheilgen, Ohlm, Hochst., Kronberg, Gernsbach.	Rhin. & Lahn. O. & E. de Mayen. N. E. de Mayence. Rhin.	A la droite de la Moselle.		Les Bailliages de Altenwied, Liss., Körrieg-witter, Anderach.	à la dr. du Rhin. Rhin.	Neustadt.		
Starckembourg, château Bensheim, Heppenheim.	Bergstrasse.	Treves, grande & ancienne Ville, cap. des Grands de l'Electeur.		Ahrweiler, Aldenhof.	au S. & au N. d'Aldenhof.	Aley.		
Alzey, Le Château de Mayence à Bergne sur le Rhin & plusieurs autres domaines.	dans le Spessart.	Saint-Maximin, où sont Bischwiller & Freudenberg.		Zelzach-dans le Duché de Jülich, autrefois Töllisc., où Clervy vainquit les Allemands.	à l'E. de Cologne.	Il s'étend au S. jusqu'à-delà de Frankenthal.		
A l'ouest de la Franche-Comté, Au N. les Bailliages de Hauffen où sont Orb, Burghaus & Wirthseim, Steinheim, le Ferrygrecht, où est Alzey, Alzendorfbourg où il y a un fort château de résidence.		Grimbourg.		Lechbach & Breyl, où l'E. fait aux châteaux de plaine.		Oppenheim, où sont le bas & le bas Ingelheim.		
Seligenthal & Dossingen, Olchingen de Münsterberg.	sur le Main.	Hunsrück, Baldensau, Bercaffel, Zell & Balduinstein.		BAS ARCHEVÊCHÉ.		Bacharach, fertile en bons vins.		
Diebourg.	N. E. de Darmstadt.	Les deux enclaves séparées de Saint-Wendel.		Il connaît Bedburg & Neukirchen, Zons, Kaylerwerth, Overdinkel.	Erft.	I. P. PARTE.		
Amorbach, Bischöflichen sur le Tauber, Crainburg.	au S. E.	Schmelzbourg.		Rheinberg.		Les villes remarquables & Bailliages situés à la droite ou à l'E. du Rhin, forte au Sud vers la Souabe.		
DANS LE HAUT RHIN.		A la gauche de la Moselle.		Kempen.		Bretten, qui comprend Eppingen.		
Les Enclaves de Neu-Bamberg de Schwanberg.	S. & O. du Rhin.	Welschbillig, Welsch & Cochem.		Le Castrum de Rettberghausen où sont la petite ville de ce nom, & celle de Dürren.		Möstach près le Neckar, où sont Sontheim & Schliedern.		
Amorbach, où est Neulahr.	hauts Hesse, basse Hesse.	Ribourg, Schwanberg & Schwanberg.		La Doseel de Wetterau.		Borsberg, petite ville & enclave.		
Franck., où est Naumbourg.		Hildegheim, Dissen & Ulzen.		Le Doseel de Westerwald.		Heidelberg, ancienne capit. où est cette fameuse Toute.		
DANS LA TAUNUS.		BAS ARCHEVÊCHÉ.		Le Doseel de Wetterau.		Weinheim.		
Le District d'Erfurt, où sont 2 Bailliages avec Erfurt, capitale, grande ville forte.	sur la Gera.	On y trouve Coblenz, cap. de les Bailliages de Münster-Meinfeld & Mayen, où est Kampenich.		Le Doseel de Westerwald.		Heidelberg.		
Entre la Taunus et la Hesse.		Haut Weid.		Le Doseel de Westerwald.		Märkisch, jolie Ville fortifiée, capit. des Etats & résidence de l'Electeur.		
Le Pays d'Eichsfeld, où sont Duderstadt, Hellingen.	bas Eichsfeld.	Boppard, Weilbach, Hammel.		Le Doseel de Westerwald.		Leudelsburg.		
	haut Eichsfeld.	Hin au N. & Eichsfeldstein,		Le Doseel de Westerwald.		Lennepolis, ville & château de morgage.		
		à l'opposite de Coblenz, résidence ordinaire de l'Electeur.		Le Doseel de Westerwald.		Urburg & Urnach.		
		le château, où une place importante.		Le Doseel de Westerwald.		Urach, où coûtaient avec le Landgr. de Hesse-Darmstadt.		
		Says, C. & Walendorf, Singen.		Le Doseel de Westerwald.				
		Montabaur.		Le Doseel de Westerwald.				
		Lisbourg.		Le Doseel de Westerwald.				
		Camburg.		Le Doseel de Westerwald.				
		de Wiesbaden en commun avec le Prince de Nassau-Urkingen.		Le Doseel de Westerwald.				

Nosr 1<sup>e</sup>. L'Ujedocor Pajaria a en droit particulier nommé Wodzinszky, faiture lequel il tenoit comme ferf ou Héritier propre  
hien de qui nulles doss les Etats de qui y venaient de destra, & les étrangers qui y démeurent, comme vagabonds & gars lans à  
pondre au an 2<sup>e</sup> pour.

<sup>19</sup> Le *Habsburg Palatin*, de Brandebourg, & de Hesse, sont les Princes de l'Empire qui ont le plus de voix aux Dièces, pourtant tout avec les Provinces aux Dièces d'Empire comme *Cassels Palatin*, t. de Linz, t. de Bamberg, t. de Neubourg, &c. de Dantz, aux Dièces de Lérida, en *Malpensate*, pour le *Duché de Lorraine*, en *Ravens*, pour la Principauté de *Salzbourg*, & pour la *Saxe* de *Laudenbach*, avec les *Cantons* l'abbé de *Brouck* ayant tout aux Dièces en général, avec les Provinces, t. comme *Diocèse de Magdebourg*, t. comme *Principauté de Hildesheim*, & pour la Principauté *Altstetzinge*, & *coecina* *Diocèse de Cassel*, t. de *Minden*, & d'*Osn*. Il est avec

<sup>1</sup> Mémorandum du Comte d'Orléans pour le Comte de Holstein, 1<sup>er</sup> Octobre de l'An 1740, avec les termes d'ordre suivants pour le Comte de Holstein, L'Amiral de Masséna avec aussi Divers généraux & particuliers, avec des Projets : 1. pour le Duché de Bavière ; pour les Franche-Comté, 2. de Lorraine, 3. de Calenberg, 4. de Grisons, 5. pour les Pays-Bas, 6. de Savoie, 7. pour les Alpes, 8. pour les Comtes de Basse et Haute-Alsace, de Hesse, de Hesse-Darmstadt, 9. pour les Comtes de Basse et Haute-Saxe, 10. pour les Comtes de Holstein-Holstein, 11. pour les Comtes de Holstein-Gottorp.

Le Vœu de l'Assemblée, qui votera pour la partie de l'Amende nationale, qui va établir l'ordre & le fonctionnement des Dièges sous le régime que les Etats-Unis, le premier droit voté, & le second voté, & que l'Assemblée de Hauteville votera également de cette voix, mais dans les termes de ces quatre Dièges.

# TABLEAU POLITIQUE

*CONTENANT le nombre & l'ordre des États immédiats qui*

Les États de ce

I.	POSITIONS.	II.	POSITIONS.
ELECTORAT DE MAYENCE.		L'ELECTORAT DE TREVES.	
Cet Electorat est celui dont les pays sont le plus dispersés de côté & d'autre. Ces pays peuvent se partager en cinq parties qui sont :		L'Electorat ou Archevêché de Treves se divise en haut & bas Archevêché.	
1. SUR ET VERS LE RHIN. Mayence, cap. Archevêché, grande Ville, forte & commerçante. Les Bailliag. de Lohnstein..... Rheingau, Ohlm, Hœchst..... Kronberg..... Gernsheim..... Starckenbourg, où sont Bensheim, Heppenheim..... <i>Nota. Le Chapitre de Mayence à Bingen sur le Rhin &amp; plusieurs autres domaines.</i>	Rhin. Rhin & Lahne. O.S.E. de Mayen. N. E. de Mayenc. Rhin.	HAUT ARCHEVÈCHÉ. Les principaux Bailliages du haut Archevêché sont : <i>A la droite de la Moselle,</i> Treves, grande & ancienne Ville, cap. des Etats de l'Électeur..... Saint-Maximin, où sont Budelich & Freudenberg. Grimbourg..... Hunold, Baldenau, Berncastel, Zell & Baldeneck..... Les deux enclaves séparées de Saint-Wendel..... Schmidbourg.....	Moselle.
2. A L'OUEST DE LA FRANCONIE. <i>Au N. les Bailliag. de Haussen où sont, Orb, Burgiofs &amp; Wirtheim, Steinheim, le Freygericht, où est Alzenau, Aschaffenbourg où il y a un beau château de résidence, Seligenstadt &amp; Dettingen, Klingenberg &amp; Miltenberg.</i> Diebourg..... Amorbach, Bilchoffsheim sur le Tauber, Crautheim.....	dans le Spessard.	<i>A la gauche de la Moselle.</i> Welschbillig, Wittlich & Cochem. Kilbourg, Schœnecken & Schœnberg..... Hildesheim, Dhaun & Ulmen.....	dans l'Eberswald.
3. DANS LE HAUT RHIN. <i>Les Enclaves de Neu-Baumberg &amp; Schœnberg.... Amœnebourg, où est Neustadt.... Fritzlar, où est Naumbourg....</i>	N.E. de Darmstadt de-là au S. E.	BAS ARCHEVÈCHÉ. On y trouve Coblenz, cap. & les Bailliag. de Münster-Meinfeld & Mayen, où est Kempenich. Haut Wefel..... Boppard, Welmich, Hammerstein au N. & Ehrenbreitstein, à l'opposite de Coblenz, résidence ordinaire de l'Électeur; le chât. est une place importante.	du Sud au N. E.
4. DANS LA THURINGE. <i>Le District d'Erfurt, où sont 9 Bailliages avec Erfurt, capitale, grande ville forte....</i>	S. & O. du Rhin. haute Hesse. basse Hesse.	<i>Sayn, Cr. &amp; Walendar, Seignie... Montabaur..... Limbourg..... Camberg.....</i> & Werheim en commun avec le Prince de Nassau-Uisingen.....	vers le Sud-Est.
5. ENTRE LA THURINGE ET LA HESSE. <i>Le Pays d'Eichsfeld, où sont Duderstadt..... Heiligenstadt.....</i>	sur la Gera; bas Eichsfeld. haut Eichsfeld.		dans le Hundsruck.
<i>Nota 1°. L'Électeur Palatin a un droit particulier nommé Wildfangiat, suivant lequel il retient comme Serfs ou Hommes propres les bâtards qui naissent dans ses Etats ou qui y viennent de dehors, &amp; les étrangers qui y demeurent, comme vagabonds &amp; gens sans aveu, pendant un an &amp; jour.</i>			
<i>2°. Les Électeurs Palatin, de Brandebourg &amp; de Hanovre sont les Princes de l'Empire qui ont le plus de voix aux Diètes. Le premier vote avec les Princesses, aux Diètes d'Empire comme Comte Palatin 1. de Lautern, 2. de Simmeren, 3. de Neubourg, 4. de Velzenz: aux Diètes de Cercle, en Westphalie, pour le Duché de Juliers, en Bavière, pour la Principauté de Sulzbach; &amp; pour la Seigneurie de Stauff-Lhrenfels avec les Comtes. L'Élect. de Brandebourg vote aux Diètes en général, avec les Princesses, 1. comme Duc de Magdebourg, 2. comme Prince de Halberstadt, 3. pour la Poméranie ultérieure, 4. comme Prince de Camin, 5. de Minden, 6. d'Oost-Frisia avec les Comtes comme Comte de Tecklenbourg; il vote de plus avec les Princesses, en Westphalie pour le Duché de Cleves &amp; la Principauté de</i>			

*Nota 1°. L'Électeur Palatin a un droit particulier nommé Wildfangiat, suivant lequel il retient comme Serfs ou Hommes propres les bâtards qui naissent dans ses Etats ou qui y viennent de dehors, & les étrangers qui y demeurent, comme vagabonds & gens sans aveu, pendant un an & jour.*

*2°. Les Électeurs Palatin, de Brandebourg & de Hanovre sont les Princes de l'Empire qui ont le plus de voix aux Diètes. Le premier vote avec les Princesses, aux Diètes d'Empire comme Comte Palatin 1. de Lautern, 2. de Simmeren, 3. de Neubourg, 4. de Velzenz: aux Diètes de Cercle, en Westphalie, pour le Duché de Juliers, en Bavière, pour la Principauté de Sulzbach; & pour la Seigneurie de Stauff-Lhrenfels avec les Comtes. L'Élect. de Brandebourg vote aux Diètes en général, avec les Princesses, 1. comme Duc de Magdebourg, 2. comme Prince de Halberstadt, 3. pour la Poméranie ultérieure, 4. comme Prince de Camin, 5. de Minden, 6. d'Oost-Frisia avec les Comtes comme Comte de Tecklenbourg; il vote de plus avec les Princesses, en Westphalie pour le Duché de Cleves & la Principauté de*

# HISTOIRE ET GÉOGRAPHIQUE

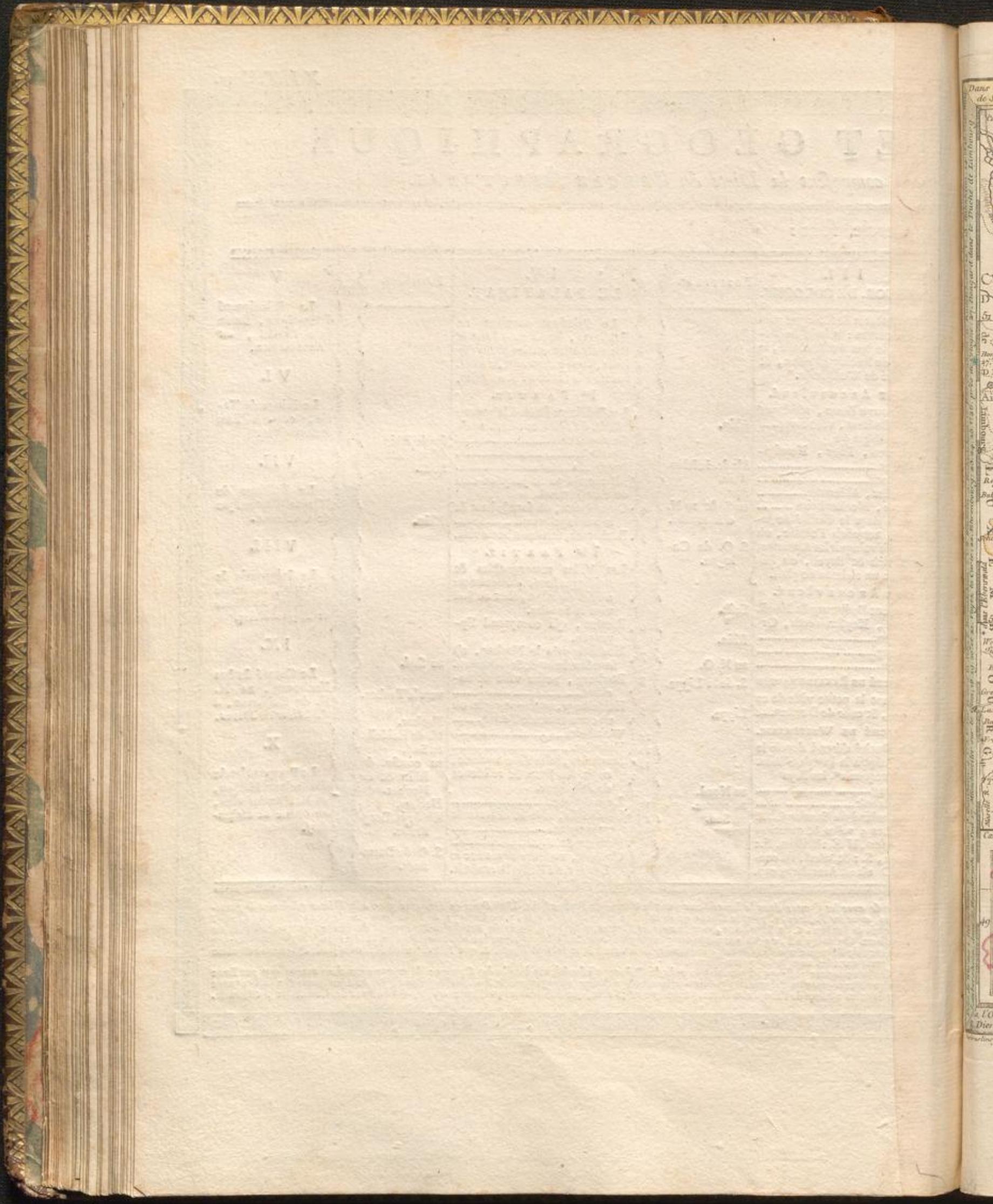
*médiats qui composent la Diète du CERCLE ÉLECTORAL.*

de ce Cercle sont :

III. ÉLECTOR. DE COLOGNE.	POSITIONS.	IV. LE PALATINAT.	POSITIONS.	V VI. VII. VIII. IX. X.
L'Électeurat de Cologne contient 4 parties : le haut Archevêché, le bas Archevêché, le Comté de Recklinghausen, & le Duché de Westphalie.		Le Palatinat contient 14 Bailliages, & est coupé par le Rhin en deux parties presqu'égales, l'une à la gauche & à l'O. l'autre à la dr. & à l'E. du Rhin.		La Principauté d'Aremberg, située dans l'Eifel, au Prince du nom.
1. HAUT ARCHEVÊCHÉ. On y trouve Bonn, résidence de l'Électeur, ville forte.....	Rhin.	1. Bailliages situés à la gau. ou à l'O. du Rhin sont du S. au N. Germersheim .....		Le Prince de Taxis, comme Etat personneliste.
Les Bailliages de Altenwied, Linz, Koenigs-winter.....	à la dr. du Rhin.	2. Neustadt.....		Le Bailliage de l'Ordre Teutonique de Coblenze.
Andernach.....	Rhin.	3. Alzey .....		
Ahrweiler, Aldenahr.....	Ahr.	Il s'étend au S. jusqu'au-delà de Frankenthal.		
Aldenau, Meckenheim .....	au S. & au N. d'Aldenahr.	4. Oppenheim, où sont le haut & le bas Ingelheim.....	Rhin.	
Zulpich dans le Duché de Ju-liers, autrefois Tolbiac, où Clovis vainquit les Allemands, Leghenich & Bryel, où l'Élect. a un château de plaisir.	S. O. de Cologne.	5. Bacharach, fertile en bons vins.		
BAS ARCHEVÊCHÉ. Il contient Bedbourg & Neufs. Zons, Kaiserswerth, Or-dingen.....	Erfurt.	1. Les Villes remarquables & Bailliages situés à la droite ou à l'Est du Rhin, sont au Sud vers la Souabe.		La Seigneurie de Beilstein, au N. de la Laline, au Prince de Nassau-Dietz.
Rhinberg.....	Rhin.	6. Bretten, qui comprend Eppingen.		
Kempen.....	au N. O.	7. Mosbach près le Neckar, où sont Sinzheim & Schlüchtern.		Le Comté du bas Isenbourg, au N. E. de Coblenze, à l'Électeur de Trèves.
LE COMTÉ DE REKLINGHAUSEN où sont la petite ville de ce nom, & celle de Dorsten.....	S. de la Lippe.	8. Boxberg, petite ville & enclavée.....		
LE DUCHÉ DE WESTPHALIE. Ce Duché s'étend depuis la Lippe jusqu'à la Pr <sup>e</sup> de Nassau. Remarquez 1 <sup>o</sup> . les Pays d'Hellweg.....	Lippe.	9. Heidelberg, ancienne capit. où est cette fameuse Tonne.....		
d'Haarfrank.....	au Nord.	10. Weinheim .....		Le Burgraviat de Reineck sur le Rhin,
de Suerland ou Saurland.....	au centre.	11. Helmstadt.....		au N. d'Andernach,
2 <sup>o</sup> . Les 4 villes & quartiers de Rhuden, N. E. : Brillon, E. : Bilstein, S. : & Werl, du centre à l'O. où est Arensberg cap.	au Sud.	12. Manheim, jolie Ville fortifiée, capit. des Etats & résidence de l'Électeur.		au Comte de Sinzen-dorf.
		13. Ladenbourg .....		
		14. Lindenfels, ville & château de montagne.....		
		Utzberg & .....		
		Ulmstadt, en commun avec le Landgr. de Hesse-Darmstadt.		

Mœurs & avec les Comtes dans la haute Saxe pour le Comté de Hohenstein. L'Électeur de Hanovre vote aux Diètes générales & particulières, avec les Princes, 1. pour le Duché de Breme, pour les Principautés, 2. de Celle, 3. de Calenberg, 4. de Grubenhagen, 5. pour les Duchés de Fersden, 6. de Saxe-Lauenbourg : avec les Comtes, pour les Comtés de Bentheim-Bentheim, de Hoya, de Diepholz & de Spiegelberg. On voit ainsi, en placant avant tout la voix du Collège Electoral, que les Électeurs Palatin & de Brandebourg ont dans les Diètes tant de l'Empire que des Cercles, le premier huit voix, & le second onze, & que l'Électeur de Hanovre jouit également de onze voix, mais dans les unes & les autres Diètes.

3<sup>o</sup>. On peut encore observer ici combien la voix des Princes est supérieure à celle des Comtes : de ce que ceux-ci ne votent que par Banc & non par tête comme les Princes, il s'en suit que la voix que donne, par exemple, la Pr<sup>e</sup> ci<sup>e</sup> de Salm au Pr. du nom, peut elle seule autant influer dans les affaires de l'Emp. aux Diètes génér. que les 36 voix, que donnent les 36 Comtés ou Seigneuries du Banc des Comtes de Westphalie.



## INDEX DES TROIS CANTONS DE LA NOBLESSE IMMEDIATE SUR LE RHIN.

**UNITE DES TROIS CANTONS DE LA NOIREFFE IMMEDIATE SUR LE RHIN,**  
**Wettéravie, Rhingau, Hainrich et Welterthal, en Sebacher-Gemünden, Mi-Rhin, II<sup>e</sup> Canton, la Chancellerie est au Bourg de Friedberg.**

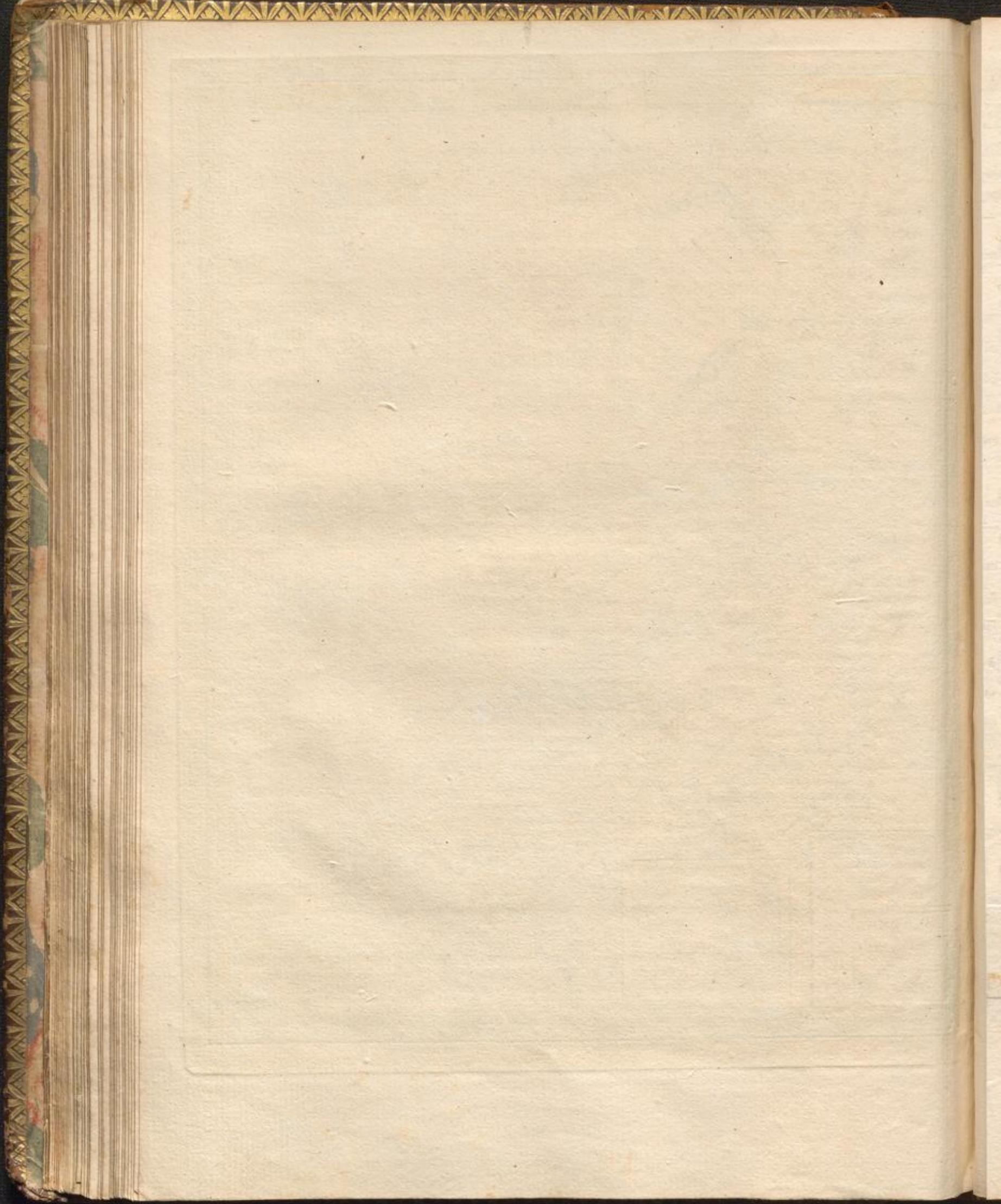
Dans le Rhineland : 1. Grisenheim vers la Lahn et le Rhin ; 2. Voyez la Carte ; 3. Fruchten ; 4. V. 5. Horchein ; 6. Ahrenfels près de Lintz ; 7. Wildenberg à l'Ouest, de Siegen ; 8. Friedberg 8. V. 9. Wisselheim ; 10. Melbach ; 11. Voyez sur la Nidda. 12. Ob. Florstad ; 13. Burgarsved ; sur le Nidder 14. Voyez 15. Hecholt. P.

xv



*a l'Ouest de Mannheim à Hartenbourg; b Oggersheim; c Edelkheim près du Rhin; d Neckars-Gemund; vers Alzey e Arnstheim; f Neu-Bamberg; g Dierenbach, Part de Sinneren; h Kayserz-Esch N. de la Moselle; i Heidersheim, E. de Mayence; k Dormagen sur le Rhin; l Fouscheid dans le Sudor-lande*

Sud





## TABLEAU POLITIQUE ET GÉOGRAPHIQUE,

CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Sénage, &amp; indiquant le Rang qu'ils tiennent aux Diètes du Cercle du HAUT-RHIN.

PRINCIPAUTÉS ECCL.	POSITIONS	PRINCIPAUTÉS SÉCULIÈRES.	POSITIONS	COMTÉS D'EMPIRE.	POSITIONS	VILLES IMPÉRIE.	
L'Évêché de Worms.....	Il est coupé en deux parties presqu'égales par le Rhin ; le territoire de Veldenz.....	Le Duché de Simmern, à l'Ecl., Palatinat..... Le Comté - Palatinat..... ... de Lichtenfels..... ... de Veldenz.....	entre la Moselle & le Rhin.	Le Comté de Hanau - Münzenberg, au J. pris le Main sur le Prince héréditaire de Hesse-Cassel..... Le Comté de Hanau - Lichtenberg, au J. bailli Alzey, de Landgrave de Hesse-Darmstadt..... Le Comté de Solms-Kastelheim..... ... Solms-Hohen-Solms..... ... Solms-Laubach.....	près de Francfort, de Friedberg, & au S. O. de la Haute Hesse.	Worms sur le Rhin, dans une courbure fort en boucle, à l'embouchure de la Nahe.	
L'Évêché de Spire (Speyer)..... L'Évêché également presque tout entier dans la Ville, qui appartient à l'Évêché de Worms.....	Cet Évêché, comme au S. à la Souabe, en environs des terres du Palatinat, & aussi coupé par le Rhin en 2 parties.	Le Duché des Deux-Ponts (Zweibrücken), au Prince-Duc Palatin de Deux-Ponts..... Les Landgraviats de Hesse-Cassel..... ... de Hesse-Darmstadt.....	au N. de l'Alzette.	L'Échiquier de Mayence pour la partie du Comté de Kunigheim, où est Kastiglein.	N. E. de Mayence.	Franckfort sur le Main, belle, riche & grande Ville bien fortifiée, où se trouve la Roche d'or, & où se sont ordinairement éléchées & le couronnement des Empereurs.	
La Principauté princière de Westphalie, réservée à l'Évêché de Spire en 1744.	dans l'Orneau, à l'E. de Brilon.	L'Archidiocèse d'Autriche-Lorraine, à cause d'une taxe de conversion qu'il paye à la caisse du Cercle pour le Margraviat de Namur.....	entre l'Alzette & la Moselle.	Le Prince de Solms, aussi pour la partie du Comté de Kunigstein, où est Gedern.	S. du Nidder.	Friedberg, N. de Franckfort. Il y a un Château impérial où réside le Bâtonnaire au Chef de plusieurs familles nobles, unies entre elles par un pacte de Consanguinité, c'est à-dire de succession maternelle.	
Les pays de l'Évêché de Strasbourg, où sont Oberkirch, Oppenau & Ettenheim.....	en Bavière.	La Principauté de Salz-Salm, au Prince de Salm - Kiebourg, au S. de l'Alzette.	entre l'Alzette & la Lorraine.	Le C <sup>te</sup> de Lainingen-Dhaiburg, où sont Grumbach & Vieux-Lassing, &c.	O. de Worms.	L'Empereur s'établit en 1759, en faveur de ce Bâtonnaire, l'Ordre de Saint-Joseph, dont le Bâtonnaire est le grand Commandeur.	
L'Évêché de Bâle, où sont Fribourg, Bâle, Bremgarten, Gießen, Bruckmünster, Schaffhouse, &c. L'Évêché de Fribourg.....	au S. de l'Alzette.	La Principauté de Naumburg-Weilbourg, au Prince de Salm.....	à la Lahn.	Le C <sup>te</sup> de Lainingen-Wellerbœrg, à Dillenburg pour Mandfeld.	N. de Dietz.	Wendel, sur la Lahn, où est la Chambre impériale.	
Palais érigé en Abbaye en 744, il a été détruit en 1761, mais depuis 1792 par le Pape Benoît XIV. : on y voit Fribourg, cap. Neuchâtel, Châl. de plus, Fribourg, Bâle, Bremgarten, Gießen, Bruckmünster, Schaffhouse, &c. L'Évêché est grand Chanoine de l'empereur.	Il a été détruit près de la Weisach au N. jusqu'au-delà de Hammelburg sur la Saône, au Sud.	La Principauté de Neuffen-Ullingen, à la gauche de la Prise de Neuffen-Saint-Brice-Ullingen.....	à la Lahn.	Le Comté de Württemberg-Berkbœrg, au C. de la Weisach.	O. de Würtemberg.	Gelhausen, sur la Kahl, au N. E. de Hanau. Le siège de cette Ville est contesté par le Prince de Hesse-Cassel.	
Le pr. Prince de S. Jean de l'Ordre de Malte, Prince de Hohenlohe.....	au N. de la Margraviate de Badoe.	Le même pour Idstein, Seigneurie.....	N. de Mayence.	Le Comté de Falkenstein, à l'Archidiocèse d'Autriche-Lorraine.....	O. de Würtemberg & du Palatinat.	Le Prince d'Oettingen-Baldern, qui a Biberach, ville & résidence, Greifensee, Burg-Solm, lieu de l'origine des Comtes de Solm, une partie de Mansbach, &c.	Westerwald, sur la Lahn, où est la Chambre impériale.
L'Archevêque de Trèves, comme Administrateur de l'Abbaye Prémontrée & Priorité de Prüm.....	N.O. de l'Archevêché de Trèves.	Le Prince d'Aspernberg-Baldern, qui a Birkenfeld, Biberach & résidence de résidence.	Westerwald.	Le Comté de Wartemburg, au C. de la Nahe.	N. E. de Hanau.	Le Prince d'Oettingen-Baldern, qui a Biberach, ville & résidence de résidence.	Gelhausen, sur la Kahl, au N. E. de Hanau. Le siège de cette Ville est contesté par le Prince de Hesse-Cassel.
La Principauté d'Odenthal, au S. E. de Philiberg.	Offenbach-sur-le-Main, &c.	Le Prince d'Aspernberg-Baldern, qui a Birkenfeld, Biberach & résidence de résidence.	Offenbach-sur-le-Main, &c.	La Seigneurie d'Olbrück, au Baron de Wartemburg & Bingen.	N. O. d'Andelsbuch.	Le Prince d'Aspernberg-Baldern, qui a Biberach, ville & résidence de résidence.	Le Prince d'Aspernberg-Baldern, qui a Biberach, ville & résidence de résidence.

Note. 1<sup>e</sup>. Les Seigneuries de Schwanberg près de la Lahn, d'Oberhain vers Brackenheim, & le village qui est donné à la France par le Traité de Münster en 1648, avec toutes ses appartenances de dépendances, de Brackenheim près d'Ammersching, sont bien du Comté du bas Rhin, mais ils n'y ont ni voix ni élections de cette colline a été transférée de Gueldre par le Traité de Ratisbonne en 1648.

2<sup>e</sup>. C'est une erreur de rapporter au Comté du bas Rhin la Principauté de Mansbach : cette Principauté, comme Principauté d'Aspern, ne dépend d'aucun Comté. 3<sup>e</sup>. La partie du bas Rhin donne à la gauche du Rhin, au-delà de Bâle, contenant plusieurs terres Landgraviates d'Alzette, avec leurs dépendances, à Bâle, ville & résidence de l'Aspern-Baldern, & les villes impériales de Strasbourg, de Magdebourg, de Hagenau, avec les dix villes impériales qui en dépendent ; mais la Province d'Alsace n'est aussi de ce Comté, mais elle est partiellement.

# TABLEAU POLITIQUE I

*CONTENANT les États d'Empire qui ont droit de Séance, & indiquant*

Rang des Etats.	PRINCIPAUTÉS ECCL.	POSITIONS.	Rang des Etats.	PRINCIPAUTÉS SÉCULIERES.	POSITIONS.	
1	L'Evêché de Worms.....	Il est coupé en deux parties presqu'égales par le Rhin; & entouré des terres du Palatinat à l'O. & de celles de l'Archevêché de Mayence à l'E.		1	Le Duché de Simmeren, à l'Elect. Palatin.	
	L'Evêq. de Worms n'a dans la Ville que son Palais & l'Eglise Cathédrale; il n'y jouit d'aucune autorité, quoique cette Ville lui fasse hommage. Neu-Leininge & Dirmstein sa résidence sont au S. O.			Le Comté - Palatinat	entre la &c le	
2	L'Evêché de Spire (Speyer).	L'Evêq. également privé d'autorité dans la Ville, possède à l'Est Bruchsal sa résidence sur la Salza, Philisbourg, dont les fortifications sont à l'Empire, Rotembourg, Weibstatt à l'Est, Rheinzabern au S. Deidesheim, au N. O. &c.		2..... de Lautern.....	au même .....	
		Cet Evêché, contigu au S. à la Souabe, est environné des terres du Palatinat, & aussi coupé par le Rhin en 2 parties.		3..... & de Veldenz	au même .....	
3	La Prévôté princière de Weissembourg, réunie à l'Evêché de Spire en 1545.	basse Alsace au N.		4	Le Duché des Deux-Ponts (Zweibrücken) au Prince-Duc Palatin de Deux-Ponts.	au N. de
				Les Landgraviats	aux Landgraves du	
4	Les pays de l'Evêché de Strasbourg, où sont Ober-Kirch, Oppenau..... & Ettenheim.....	dans l'Ortenau. à l'E. de Strasbourg.		5..... de Hesse-Cassel.....	nom.....	
				6..... de Hesse-Darmstadt.	à la dr. de	
5	L'Evêché de Basle, où sont Porentrü (Prantrut) résidence de l'Evêque..... Delmont, S. Ursane, &c.	en Brégau. au S. de l'Alsace.		7	La Principauté de Hirschfeld, au Landgrave de Hesse-Cassel.	au N. de de Ful
				8	La partie du Comté de Sponheim, où est Kirchberg, au Marggrafe de Bade-Bade.....	entre la & le
6	L'Evêché de Fulde..... Fulde érigé en Abbaye en 744, n'a été érigé en Evêché que depuis 1752 par le Pape Benoît XIV. : on y voit Fulde, cap. Neuhof, chât. de plais. Fischberg, Burghausen, Geis, Brucknau, Salmünster, &c. L'Evêque est grand Chancelier de l'Impératrice.	Il s'étend depuis près de la Werra au N. jusqu'au-delà de Hamelbourg sur la Saar, au Sud.		9	L'Archiduc d'Autriche-Lorraine, à cause d'une somme de convention qu'il paye à la caisse du Cercle pour le Marggraviat de Nomeny.....	en Lorr la Mo
				10	La Principauté de Salm-Salm aux Princes	entre l'A la Lor
7	Le gr. Prieur de S. Jean de l'Ordre de Malte, Prince de Heitersheim.....	au N. du h. Margraviat de Bade.		11..... & de Salm-Kirbourg,	du nom.....	
				12	La Principauté de Nassau-Weilbourg, au Prince du nom.....	sur la La
8	L'Archevêque de Trèves, comme Administrateur de l'Abbaye Princière & Prévôté de Prüm.....	N.O. de l'Archev. de Trèves.		13	La Principauté de Nassau-Usingen, au Prince de Nassau-Saarbrück-Usingen.....	à la gau Lahn
				14	Le même pour Idstein, Seigneurie.....	N. de M
9	La Prévôté d'Odenheim ou Bruchsal.....	S. E. de Philisburg.		15	La Principauté de Nassau-Saarbrück, au Prince de Nassau-Saarbrück-Saarbrück....	fur & Saar.
				16	Le même pour Ottweiler, Seigneurie.....	Wetera
				17	La Principauté de Waldeck, au Pr. du nom.	au N. du
				18	Le Pr. de Solms-Braunfels, qui a Braunfels, ville & résidence, Grefenstein, Burg-Solms, lieu de l'origine des Comtes de Solms, une partie de Munzenberg, &c.	
				19	Le Prince d'Ifenbourg-Birstein, qui a Birstein, bourg & château de résidence: Offenbach sur le Main, &c.	

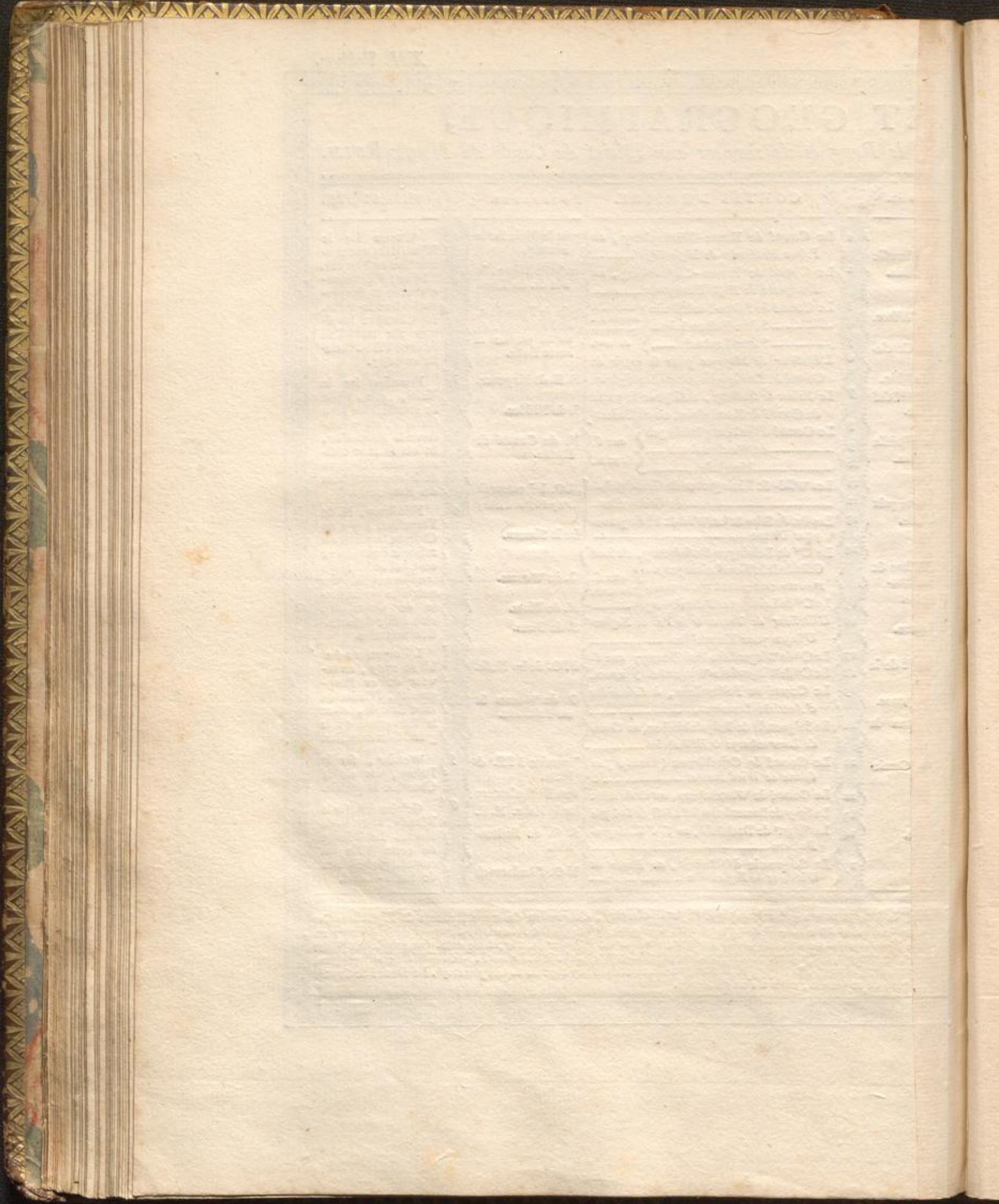
*Nota.* 1°. Les Seigneuries de Schaumbourg près de la Lahne, d'Oberstein vers Birkenfeld, & le village de Holzhausen près d'Amönebourg, sont bien du Cercle du haut Rhin, mais ils n'y ont ni voix ni séance. 2°. C'est une erreur de rapporter au Cercle du haut Rhin la Principauté de Montbelliard : cette Principauté, quoique Principauté d'Empire, ne dépend d'aucun Cercle. 3°. La partie du haut Rhin située à la gauche du Rhin, au-dessous de Bade, contenait autrefois les deux Landgraviats d'Alsace, avec leurs dépendances, la préfecture de Haguenau, avec les dix Villes Impériales qui en dépendaient ; mais la Province d'Alsace a été

# HISTOIRE ET GÉOGRAPHIQUE, indiquant le Rang qu'ils tiennent aux Dietes du Cercle du HAUT-RHIN.

ES.	POSITIONS.	COMTÉS D'EMPIRE.		POSITIONS.	VILLES IMPÉR.
		Rang des Etats.	Rang des Etats.		
latin,		1 Le Comté de Hanau - Münzenberg , au	près le Mein sur le	1	Worms sur le
entre la Mozelle	& le Rhin.	Prince héréditaire de Hesse-Cassel.....	Kintzig.		Rhin , dans une con-
.....		2 Le Comté de Hanau - Lichtenberg , au	en basse Alsace , &	2	trée fert. en bon vin.
ickens)	au N. de l'Alsace.	Landgrave de Hesse-Darmstadt.....	à la dr. du Rhin.		Spire , à l'embou-
Ponts.		3 Le Comté de Solms-Rödelheim .....	près de Francfort ,		chure de la Speyer-
ves du	au N. du Cercle.	..... Solms-Hohen-Solms.....	aux Comt.		bach dans le Rhin.
.....		..... Solms-Laubach.....	du nom.		La Chambre Impé-
.....	à la dr. du Rhin.	6 L'Électeur de Mayence pour sa partie du	de Friedberg , &		riale fut transférée
Land-	au N. de l'Evêché de Fulde.	Comté de Koenigstein , où est Koenigstein.	au S. O. de la		de cette Ville à Wetz-
où est	entre la Moselle & le Rhin.	7 Le Prince de Stollberg , aussi pour sa partie	haute Hesse.		lar en 1693.
Bade-		du Comté de Koenigstein , où est Gedern.	N. E. de Mayence.	3	Francfort sur le
cause	en Lorraine près la Moselle.	8 Le Comté d'Isenbourg-Büdingen .....	S. du Nidder.		Mein , belle , riche
l paye		..... de Wæchtersbach .....	aux C.		& grande Ville bien
raviat		..... Meerholz.....	du nom.		fortifiée , ou le con-
.....	entre l'Alsace & la Lorraine.	11 Les Wild- & Rheingraves de Grumbach..	N. O. de Lautereck		serve la Bulle d'or ,
Princes		..... de Grehweiler..	f. l'Apel à l'O. d'Alzey		& où se font ordi-
nom.		13 Les Pr. de Salm & ces Wild & Rheingraves	sur la Simern.		naiement l'élection
.....		pour Dhaun.....			& le couronnement
g , au	sur la Nahe.	14 Le C <sup>te</sup> de Leiningen-Dachsbourg , où sont	4		des Empereurs.
.....		Grünstadt & Vieux Leiningen , &c.	O. de Worms.		Friedberg , N. de
.....		<small>Nota. Neu-Leiningen est à l'Ev. de Worms.</small>	aux C.		Francfort. Il y a un
.....		15 Le C <sup>te</sup> de Leiningen-Westerbourg .....	du nom.		Château Impérial où
.....		16 L'Électeur de Trèves & le Pr. de Nassau- Uingen pour Munzfelden.....			réside le Bourggrave
.....		17 Le C <sup>te</sup> de Witgenstein-Berlebourg .....	à l'O. de h <sup>e</sup> Hesse.		ou Chef de plusieurs
.....		18 Le C <sup>te</sup> de Witgenstein-Witgenstein .....			familles nobles , unies
.....		19 Le Comté de Falkenstein , à l'Archiduc d'Autriche-Lorraine.....	O. de Worms &		entr'elles par un pac-
.....		20 La Seigneurie de Reipolzkirchen , au Comte de Lœwenhaupt & Hillesheim.....	du Palatinat.		te de Ganerbius ,
.....		21 Le Comté de Criechingen (Creange) au Comte de Wied-Runkel.....			c'est à dire de succe-
.....		22 Le Comté de Wartemberg , au C. du nom.	Lorraine à l'E. de Metz.		tion mutuelle.
.....		23 La Seign <sup>e</sup> de Brezenheim , à l'Élect de Cologne	vers Kaiserslautern		L'Empereur a éta-
.....		24 La Seign <sup>e</sup> de Dachstuhl , au C. d'Wettingen-Baldern .....	sur la Nahe. N. E.		bli en 1769 , en fa-
.....		25 La Seigneurie d'Ollbrück , au Baron de Waltbott de Bassenheim .....	S. O. de Birkenfeld.		vour de ce Burgraviat ,
.....			N. O. d'Andernach		l'Ordre de saint Joseph , dont
.....					le Burgrave est le
.....					grand Commandeur.
.....					Wetzlar , sur la
.....					Lahne , où est la
.....					Chambre Impériale.
.....					Gelnhausen , sur la
.....					Kintzig , au N. E. de
.....					Hanau. Le suffrage
.....					de cette Ville est
.....					contesté par le Prince
.....					de Hesse-Cassel.

Le village été cédée à la France par le Traité de Munster en 1648 , avec toutes ses appartenances & dépendances , & cette cession a été renouvelée & confirmée par le Traité de Ryswick en 1697 .

Les Membres de cette Province qui ont joui de la qualité d'Etat d'Empire , étoient la plus grande partie de l'Evêché de Strasbourg , les Abbayes Princières de Murbach & de Lure , de Munster , dans le Val de S. Grégoire , & la Prévôté de Weissenbourg , l'Abbaye immédiate d'Andlau , & les Villes Impériales de Strasbourg , de Hague- d'Alsace à Colmar , Schlettstadt , &c. 4°. Le Duché de Savoie étoit aussi de ce Cercle , mais il en est séparé actuellement .







## NOMS QU'ON N'A PU IN

<sup>9</sup> Melsheim au S. de Creutzenach: <sup>10</sup> Bas Grethweiler: <sup>11</sup> Münster-Appel: <sup>12</sup> Alzons: <sup>13</sup>

CARTE

*ou l'on voit l'état actuel des Possessions de tous les Princes, Comtes et autres États d'Empire DU CERCLE DU HAUT RHIN.*

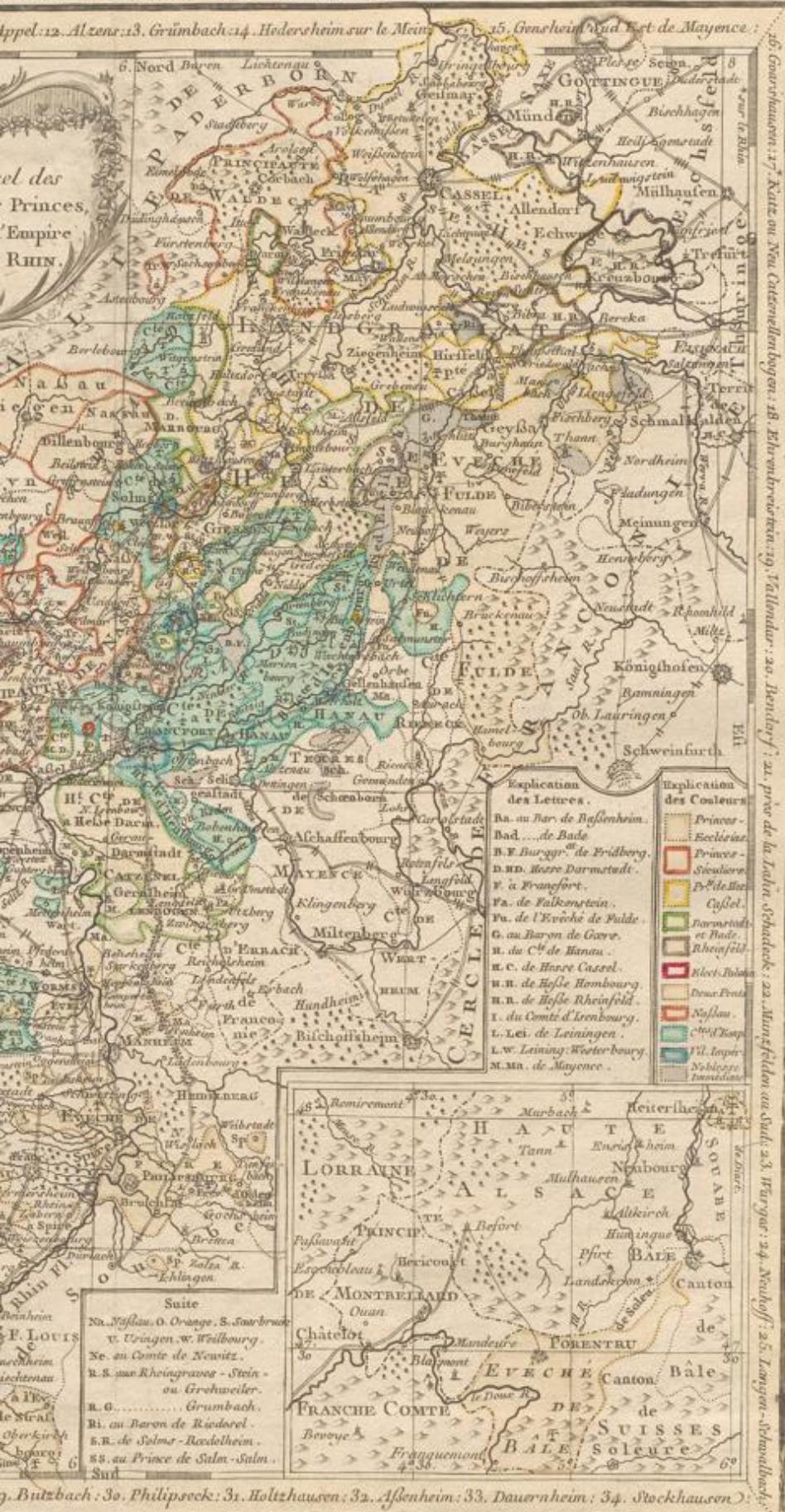
1774

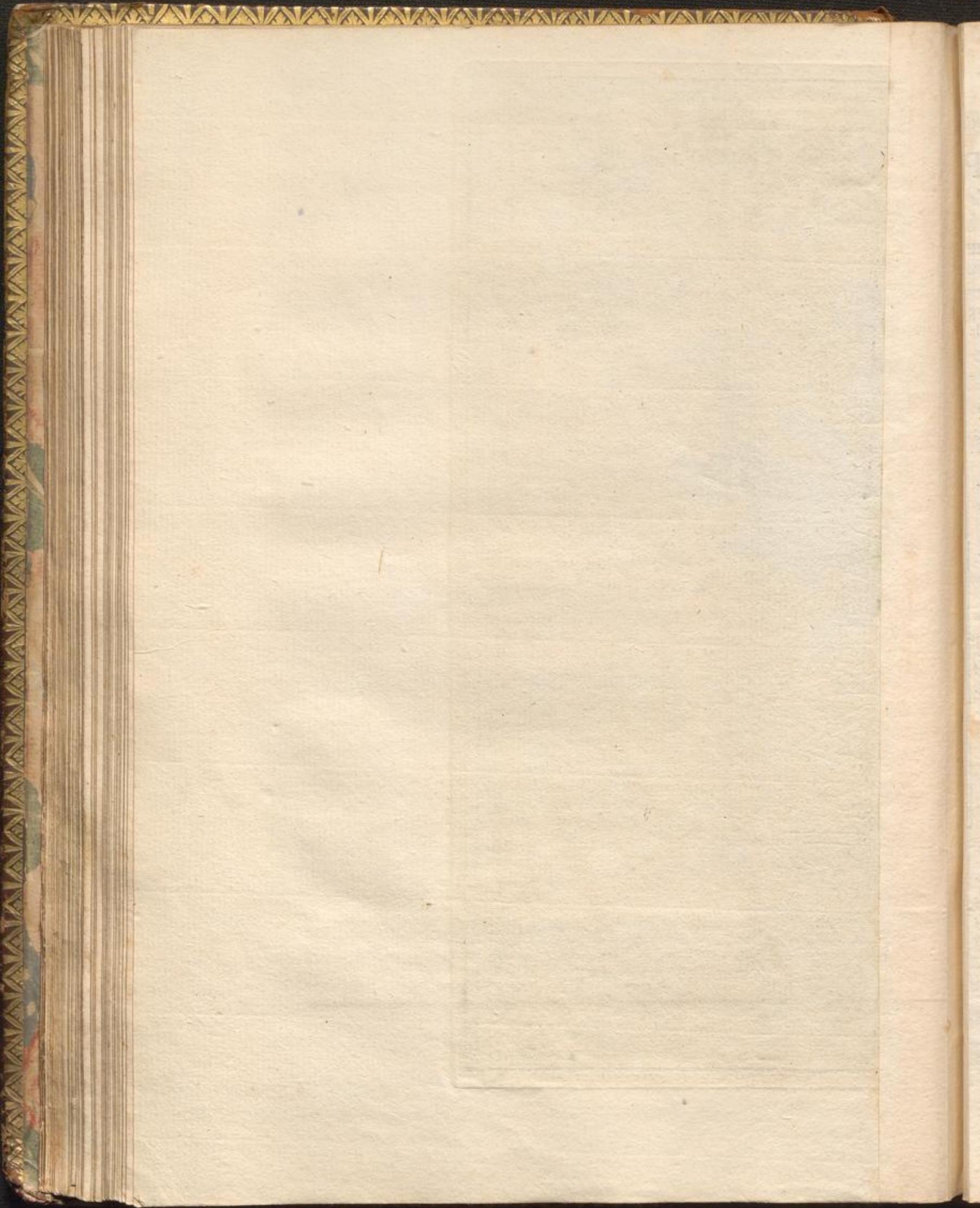


Book - 1 - Page 5

*Doppel-12-Alzeyer-3-Grumbach-14-Heddesheim-sur-le-Main*

三





# I. UMAST

W. G. Schmid, 1870. 1. Auflage. 1870.

REICHSLIBRARIEN UND UNIVERSITÄTEN IN DEUTSCHLAND

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.

VERLAG VON FRIEDRICH DÖRFLER, STUTTGART.

1870. 1. Auflage. 1870.



## TABLEAU POLITIQUE,

Où l'on voit les États de l'Empire qui ont droit de Sénace, & le Rang qu'ils tiennent aux Diètes du Cercle de FRANCONIE,  
suivant l'Assemblée de 1735.

PRINCIPAUTÉS ECCLESIASTIQUES	POSITIONS	PRINCIPAUTÉS SÉCULIERS	POSITIONS	COMTÉS D'EMPIRE	POSITIONS	VILLES IMPÉRIE
L'Evêché de Bamberg Bamberg est une grande Ville non marée sur le Rhône. Cet Evêché fondé en 1007 par l'Empereur Henri II, a le premier rang parmi les Evêchés d'Allemagne. Les Élections de Bohême, de Saxe, de Bavière, & de Brandebourg portent depuis long-temps la qualité de grand Échanson, grand Maréchal, grand Seneschal, grand Chambellan de l'Eglise de Bamberg, & nomment des Vicaires héréditaires pour remplir leurs fonctions. Pommersfeld est un beau château de plaisance Cronach au N. & Forchheim sur le Rhône font deux places fortes.	entre l'Evêché de Würzburg & la Principauté de Coblenz ou de Bayreuth, allant du centre au N.E.	Le Margrave de Brandebourg pour le Margraviat ou la Principauté de Brandebourg-Coblenz ou de Bayreuth.	au N. E. du Cercle.	Le Comté de Hohenlohe-Neuenstein, aux Princes du nom..... Les Comtés de Castel, au Comte du nom, de Wertheim, au Comte de Löwenstein-Wertheim..... La partie du Comté de Rieneck où est Rieneck, au Comte de Neipperg..... N. Le reste du Comté à mi-voie à l'Archevêque de Mayence, au Comte de Mainz & à l'Evêque de Würzburg.	S. O. au centre du Cercle, O. sur le Main	I. Nurenberg. C'est une grande, forte & belle Ville commerçante sur la Pegnitz; elle a acquis successivement un territoire d'environ 40 lieues en quarre, où l'on trouve Altdorf, petite Ville & Université assez célèbre.
L'Evêché de Würzburg Cet Evêché, fondé en 741, fut doté des biens qui composoient auparavant le domaine des Ducs de Franconie, & c'étaient de la juridiction des Gouverneurs & Magistrats Royaux, origine des titres, droits & prérogatives des Evêq. de Würzburg.	à l'Est de l'Evêché de Bamberg, il s'étend du Comté de Henneberg au N. au Comté de Hohenlohe au Sud.	Le Comté de Henneberg portant titre de Principauté, & partagé de cette sorte: Henneberg-Schleusingen, à l'Est de l'Evêché de Saxe..... Henneberg-Schmalkalden, au Landgrave de Hesse-Castel..... Henneberg-Römhild, partagé entre les Ducs de Saxe-Meiningen & de Saxe-Cobourg-Saalfeld..... La Principauté de Schwarzenberg, au Prince du nom..... Le Prince de Löwenstein-Wertheim..... La Principauté de Hohenlohe-Waldenburg, au Prince de Hohenlohe, de la ligne de Hohenlohe-Waldenburg.....	vers le S. & la dr. de la Werra. vers le Nord, à la dr. de la Werra. au Sud & à la g. de la Werra. au centre du Cercle.	Le Comté de Rieneck où est Rieneck, au Comte de Neipperg..... La Seigneurie de Steinheim, au Prince de Schwarzenberg..... Celle de Reichelsberg, au Comte de Schwanberg, dont le suffrage est exercé par l'Evêque de Würzburg..... La Seigneurie de Wiesenthal, au Comte de Schandera Foyer Noblesse immédiate, première élection..... Celle de Weilheim, au Comte de Gravenburg. Ce suffrage est suspendu, depuis que le Duc de Württemberg a réuni cette Seigneurie à ses domaines..... Le Margr. d'Anspach pour la Seigneurie de Hauban, attache tief de Bavière..... On doit ajouter ici comme Etats personnels: Les Comtés de Rosenberg en Bohême, de Salzschlitz en Autriche, F. H. Austria, de Wormsland en basse-Saxe.	en N. de la Souabe. S. de Castel. Sud-Ouest de Speckfeld. N. du Tauber. à la dr. du Main. dans la Souabe au Nord, pr. de la Zenn & de Langenselkern.	I.I. Rosenbourg sur le Tauber. I.II. Windsheim, au N. d'Anspach. Son territoire abonde en blé, en poissons & en fruits. Il y a aussi beaucoup de vignobles. I.V. Schweinfurt sur le Main, Ville fortifiée, où se tiennent ordinaiement les assemblées de la Noblesse immédiate.
L'Evêché d'Eichstadt Cet Evêché & celui de Würzburg datent leur fondation au crédit de S. Boniface, nommé depuis Archevêque de Mayence, vers le milieu du huitième siècle.	au S. O.	Cet Etat est situé entre l'Evêché de Würzburg au N. & le Comté de Hohenlohe au Sud.	au Sud & à la g. de la Werra.	de Greiz en Franconie, Foyer Tornax, &c. de Gravenitz dans le Mecklenbourg..... de Pückler en Franconie, F. Farnbach, &c.	Sud-Ouest de Coblenz Nord-O. de Nassau.	V. Weissenburg en Nordgau, à la gauche de l'Altmühl.

Note 1<sup>e</sup>. La transfusion des Princes de Hohenlohe du rang des Comtés à celui des Princes s'est faite par la révolte du Cercle de Franconie de 1743. 2<sup>e</sup>. La Principauté de Coblenz, comme partie constitutive du Comté de Henneberg, étoit autrefois de la Franconie; mais comme lors de la subdivision de l'Empire en Cercles

elle étoit réservée à la Maison de Mayence, on ne jugea pas à propos de la séparation du Cercle de la haute Saxe. 3<sup>e</sup>. Les Cercles de Franconie & du haut Rhin font en contestation pour le Bailliage de Fischberg, possédé par l'Ev. de Fulda. Cet Ev. a des prérogatives sur les Bailliages de Lichtenberg & Salzungen, possédés par la Maif. de Saxe.

# T A B L E A U P O

*Où l'on voit les États de l'Empire qui ont droit de Séance, & le Rang suivant l'Assemblée de*

Rang des Etats.	PRINCIPAUTÉS ECCLESIASTIQU.	POSITIONS.	Rang des Etats.	PRINCIPAUTÉS SÉCULIER.	POSITIONS.
1	L'Evêché de Bamberg .....	entre l'Evêché de Würzbourg & la Principauté de Culmbach ou de Bayreuth , allant du centre au N.E.	2	Le Marggrave de Brandebourg pour le Marggraviat ou la Principauté de Brandebourg-Culmbach ou de Bayreuth ..	au N. E.
	Bamberg est une grande Ville non murée sur le Rednitz. Cet Evêché fondé en 1007 par l'Empe-reur Henri II , a le premier rang parmi les Evêchés d'Allemagne. Les Electeurs de Boheme , de Saxe , de Baviere , & de Brandebourg portent depuis long-temps la qualité de grand Echanson , grand Maré-chal , grand Senéchal , grand Chambellan de l'Eglise de Bamberg , & nomment des Vicaires héréditaires pour remplir leurs fonctions. Pommerfeld est un beau chât. de plaisance Cronach au N. & Forchheim sur le Rednitz sont deux places fortes.		3	Le même pour le Marggraviat ou la Principauté de Brandebourg-Anspach ou Onolzbach.....	au S. d.
4	L'Evêché de Würzbourg.....	à l'O. de l'Evêché de Bamberg. Il s'étend du Comté de Henneberg au N. au Comté de Hohenlohe au Sud.	5	Le Comté de Henneberg portant titre de Principauté , & partagé de cette sorte :	
	Cet Evêché , fondé en 741 , fut doté des biens qui componsoient auparavant le domaine des Ducs de Franconie , & exempté de la jurisdiction des Gouverneurs & Magistrats Royaux , origine des titres , droits & prétentions des Evêq. de Würzbourg.		6	Henneberg-Schleusingen , à l'E-ledeur de Saxe.....	vers le de la
7	L'Evêché d'Eichstadt .....	au S. O.	7	Henneberg-Schmalkalden , au Landgrave de Hesse-Cassel.....	vers le dr. de
	Cet Evêché & celui de Würzbourg durant leur fondation au crédit de S. Boniface , nommé depuis Archevêque de Mayence , vers le milieu du huitième siècle.		8	Henneberg-Rœmhild , partagé entre les Ducs de Saxe-Meinungen & de Saxe-Cobourg-Saalfeld.....	au Su g. de
9	L'Ordre Teutonique a Mergentheim avec les Bailliages sur le Neckar & le Bailliage de Franconie. Ce dernier n'est pas borné par ce Cercle , il s'étend dans la Souabe , la Baviere , dans le Cercle Electoral , dans celui du haut Rhin , jusqu'en Silésie & en Moravie.	Cet Etat est situé entre l'Evêché de Würzbourg au N. & le Comté de Hohenlohe au Sud.	10	La Principauté de Schwarzenberg , au Prince du nom.....	au cent
			11	Le Prince de Löwenstein-Wertheim.....	
				La Principauté de Hohenloh-Waldenbourg , au Prince de Hohenlohe , de la ligne de Hohenloh-Waldenbourg .....	au S. C.

*Nota 1°. La transfocation des Princes de Hohenlohe du banc des Comtes à celui des Princes s'est faite par le recès du Cercle de Franconie de 1748. 2°. La Principauté de Cobourg , comme partie constitutive du Comté de Henneberg , étoit autrefois de la Franconie ; mais comme lors de la distribution de l'Empire en Cercles elle étoit 3°. Les l'Ev. de*

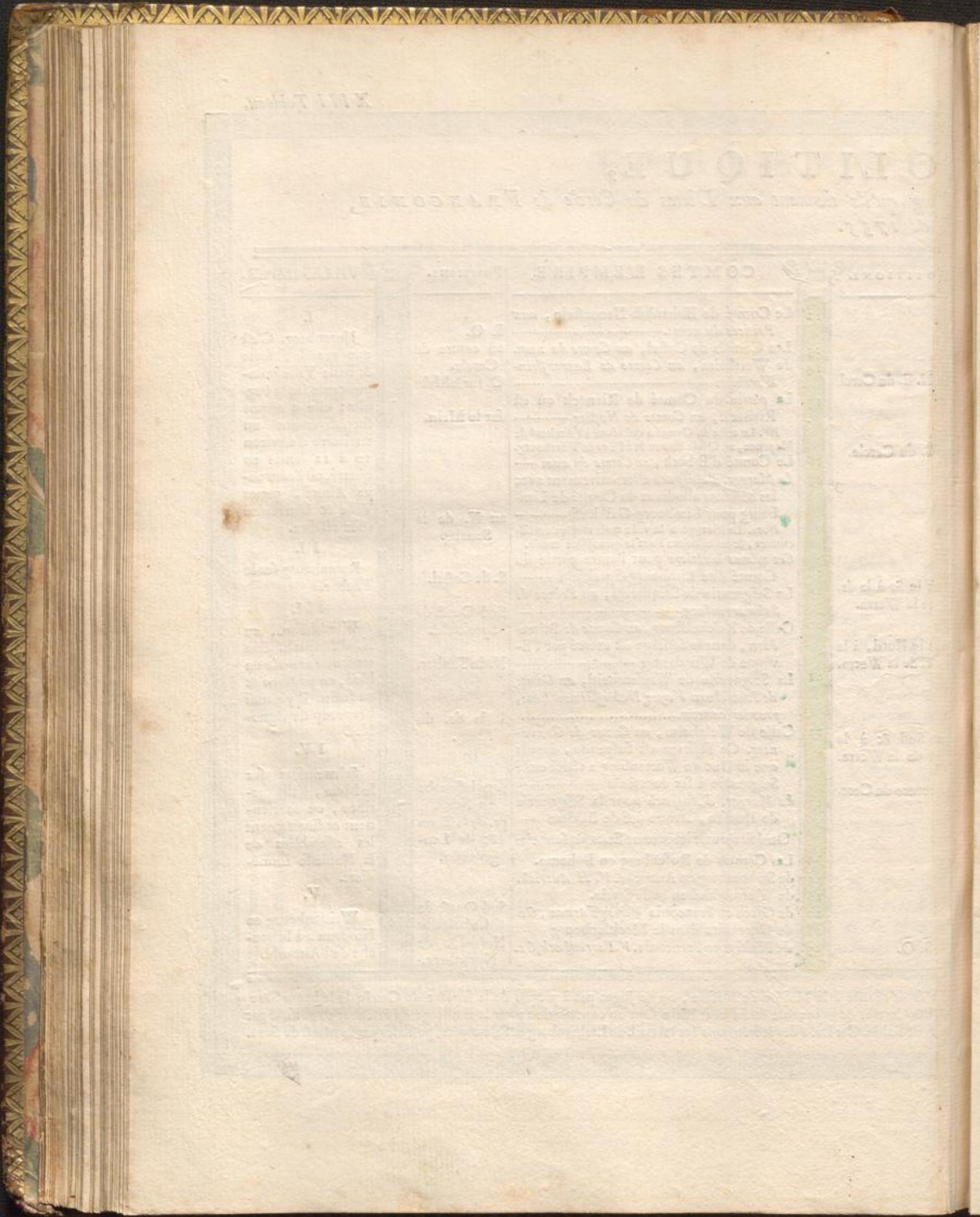
XIII Tableau.

POLITIQUE,

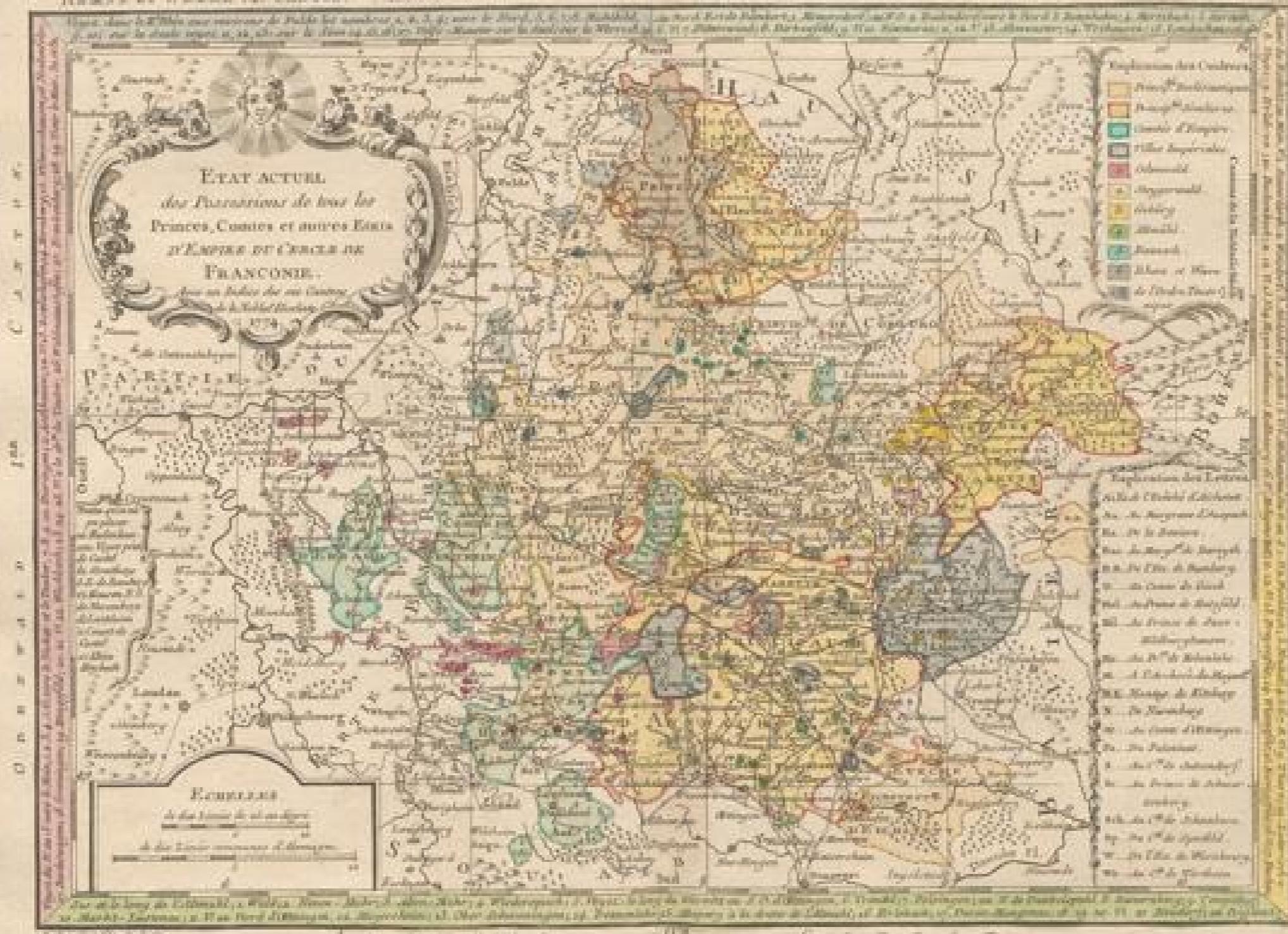
& le Rang qu'ils tiennent aux Dietes du Cercle de FRANCONIE,  
Assemblée de 1735.

PLIER.	POSITIONS.	RANG DES ETATS.	COMTES D'EMPIRE.	POSITIONS.	RANG DES ETATS.	VILLES IMPÉR.
ebourg ou la bourg- euth ..	au N. E. du Cercle.		12. Le Comté de Hohenloh-Neuenstein, aux Princes du nom .....	S. O.	30	I.
viat ou bourg- h.....	au S. du Cercle.		13. Les Comtés de Castel, au Comte du nom. de Wertheim, au Comte de Læwenstein- Wertheim.....	au centre du Cercle. O. sur le Mein		Nurenberg. C'est une grande, forte & belle Ville commerçante sur la Pegnitz; elle a acquis successivement un territoire d'environ 10 à 12 lieues en quarré, où l'on trouve Altorf, petite Ville & Université assez célèbre.
ortant c par- à l'E- vers le S. à la dr. de la Werra.			14. La partie du Comté de Rieneck où est Rieneck, au Comte de Nöslitz..... N.º. Le reste du Comté a été réuni à l'Archevêché de Mayence, au Cré de Hanau & à l'Ève de Würzbourg.	sur le Mein.		
, au Tel.....			15. Le Comté d'Erbach, au Comte du nom .....	au N. de la Souabe.		
artagé. -Mei- bourg- .....			16. Le Marggr. d'Anspach alternativement avec les héritiers allodiaux du Comté de Limbourg pour Limbourg-Gaeldorf .....	S. de Castel.	31	II.
arzen- n.....			Nota. Le Marggr. a la voix trois années consécutives, & les héritiers l'ont la quatrième année. Ces mêmes héritiers pour l'autre partie du Comté dite Limbourg-Speckfeld.....	Sud-Ouest de Speckfeld.	32	Rotenbourg sur le Tauber.
Wert- .....			17. La Seigneurie de Seinsheim, au Prince de Schwarzenberg .....	N. du Tauber.		
enloh- nce de ne de			18. Celle de Reichelsberg, au Comte de Schænborn, dont le suffrage est exercé par l'Ève de Würzbourg .....	à la dr. du Mein.		
au Sud & à la g. de la Werra.			19. La Seigneurie de Wiefenthied, au Comte de Schænborn Voyez Noblesse immédiate, premier canton.....	dans la Souabe	33	III.
au centre du Cerc.			20. Celle de Welzheim, au Comte de Gravennitz. Ce suffrage est suspendu, depuis que le Duc de Würtenberg a réuni cette Seigneurie à ses domaines .....	au Nord.		Windsheim, au N. d'Anspach. Son territoire abonde en bled, en poissons & en fruits. Il y a aussi beaucoup de vignobles.
			21. Le Marggr. d'Anspach pour la Seigneurie de Haufen, arrière fief de Bavière .....	pr. de la Zenn & de Langenenn.		
			On doit ajouter ici comme Etats personnels:			
			22. Les Comtes de Rosenberg en Bohême.	Sud-Ouest de Culmbach	34	IV.
			23. de Stahrenberg en Autriche. V. H. Autrich.	Nord-O. de Nurenberg.		Schweinfurt sur le Mein, Ville fortifiée, où se tiennent ordinairement les assemblées de la Noblesse immédiate.
			24. de Wurmbrand en basse Styrie.			
			25. de Giech en Franconie Voyez Turnau, &c.			
			26. de Grævenitz dans le Mecklenbourg .....			
			27. de Pückler en Franconie. V. Farrenbach, &c.			
						V.
						Weissenbourg en Nordgau, à la gauche de l'Altmühl.

par le elle étoit réunie à la Maison de Misnie, on ne jugea pas à propos de la séparer du Cercle de la haute Saxe  
comté 3º. Les Cercles de Franconie & du haut Rhin sont en contestation pour le Bailliage de Fischberg, possédé par  
Cercles l'Ev. de Fulde. Cet Ev. a des prétentions sur les Bail. de Lichtenberg & Salzung, possédés par la Maif. de Saxe.





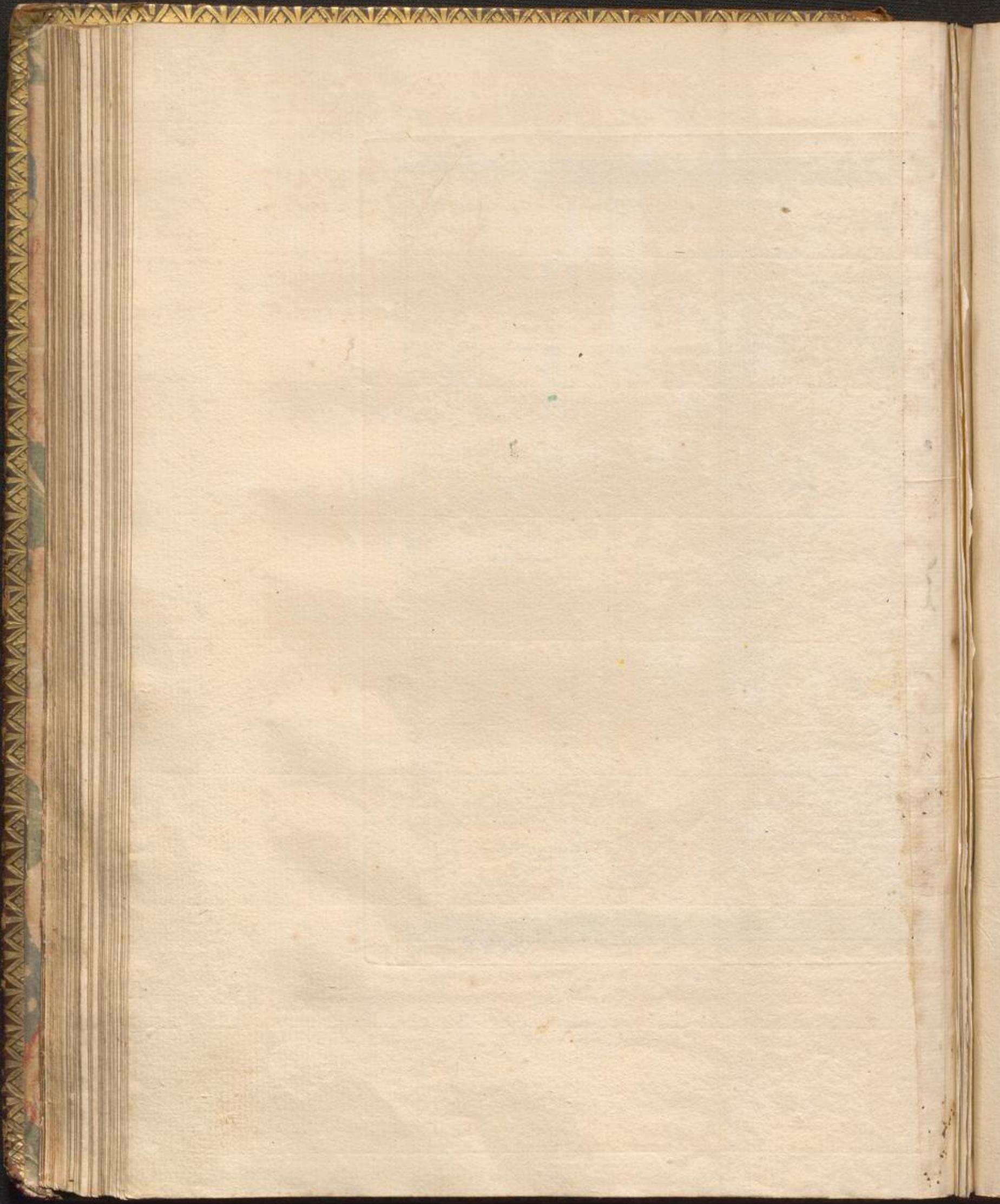


RHÈNE ET WERRE VI<sup>e</sup> CANTON.

## INDICE DES SIX CANTONS DE LA NOBLE

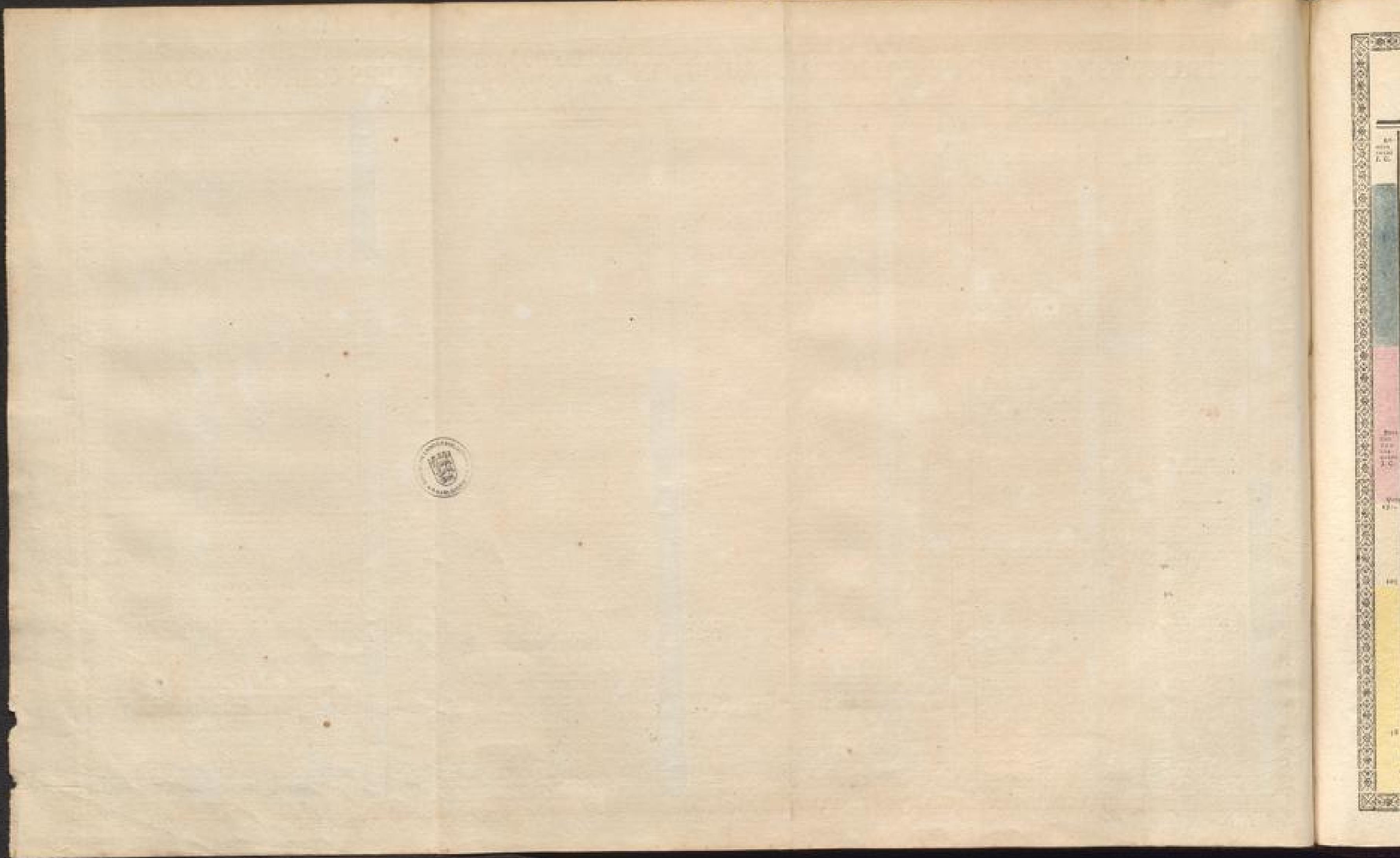






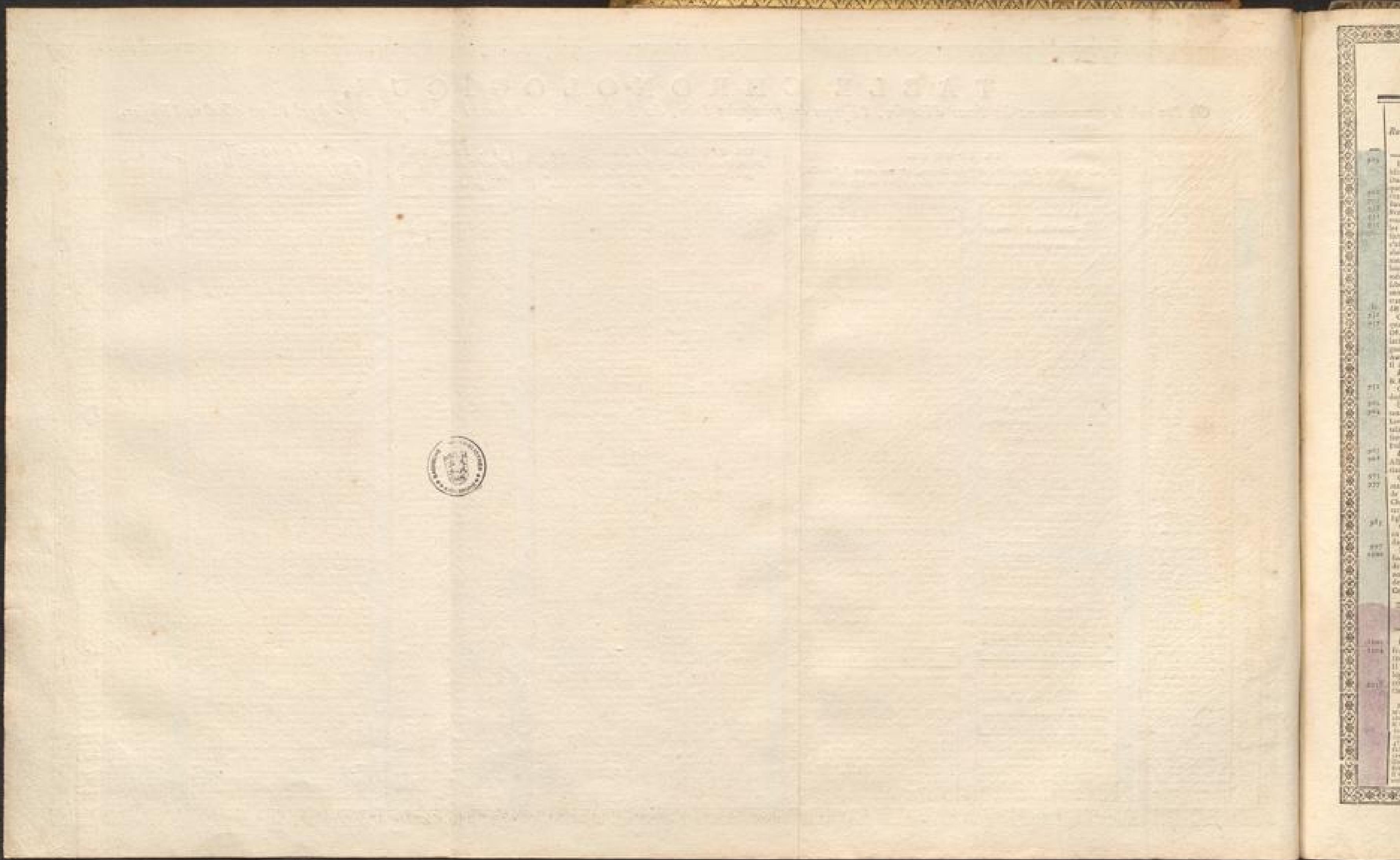
# INSTRUCTION PRATIQUE OU RÉCAPITULATION DES QUATRE TABLES CHRONOLOGIQUES,

*Avec un Exposé des principaux événemens de chaque siècle dont il n'est pas fait mention dans les Tables.*



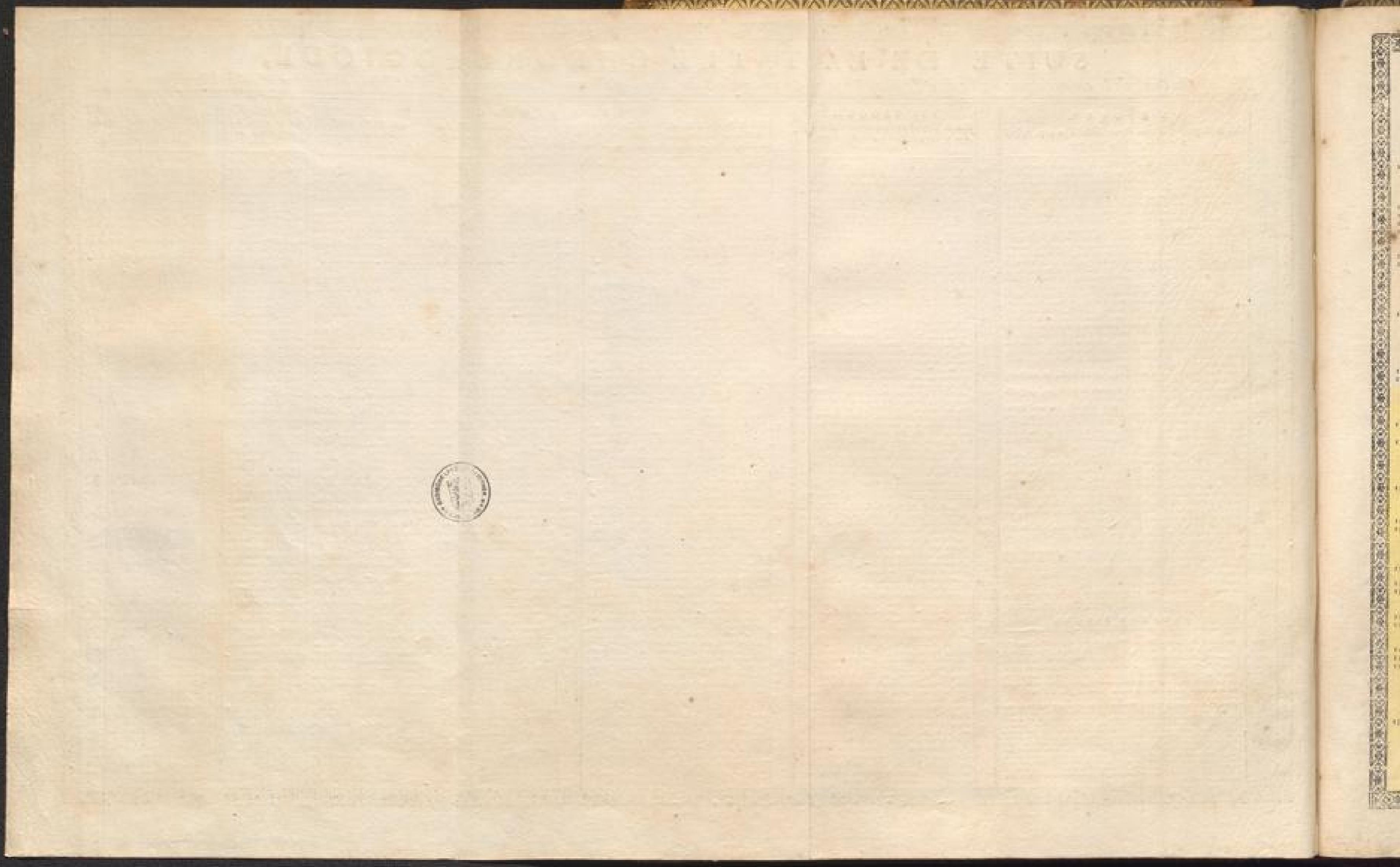
T A B L E C H R O N O L O G I Q U E,

Où l'on voit le commencement des États d'Empire, l'Époque des principales Loix, des Établissemens &c événemens qui ont produit par degré l'État actuel de l'Empire.



## SUITE DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE,

Où l'on voit le commencement des États d'Empire , l'Epoque des principales Loix , des Établissemens & événemens qui ont produit par degré l'état actuel de l'Empire.



## II. SUITE DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE,

Où l'on voit le commencement des Etats d'Empire , l'Epoque des principales Loix , des Establishemens & événemens qui ont produit par degré l'état actuel de l'Empire.

#### IX. EPOQUE

*Empereur de l'empire Maïsien depuis Rodolphe I en 1273, jusqu'à Charles IV en 1347-78 ans.*

1877	<b>RUDOLPHINE</b> I., Courte de Habsbourg du Landgrave de la Haute-Alsace. Il déclara que Général le Ritter, d'Altdorf, Due d'Altstet, avait écrit à un des seigneurs badois, demandant qu'il déclara du Roi empereur des Palatines du Habsbourg-austrie, Roi de Hongrie, qui venait rejoindre le Trône de Hongrie.
1878	<b>RUDOLPHINE</b> Marie les Badois sont à l'Ordre de Bavière de la Haute-Palatinate. Il déclara que les Badois étaient les amis de l'Autriche, contre les Papes. Mais il fut déclaré que la Chambre Municipale, Et l'Eglise de Bâle, avaient été déclarées les Comtes de Prusse & de Brandebourg, vaincu par la force du Roi empereur des Palatines à Château d'Altstet, Roi de Bavière, dont le Roi Charles II empêche à cette Date de Castille. Marquise Comte de Tyrol, qui avait refusé l'ordre, il déclara les Badois dévoués à l'Autriche, & de faire de Castille, sous le Comte de Bavière à propos l'empereur austro-hongrois, & que pendant le Palatinat, & la mort des Margraves de Styrie à l'Église de Dieu de tout son grandeur, il accorde le pouvoir le droit des personnes privées. Mayez donc public article IX, inscrit au Titre de l'empereur austro-hongrois que l'empereur de Habsbourg-austrie, ou l'empereur austro-hongrois de Hongrie, que le Marquis de Brandebourg qui déclara de ce Badois le Margrave de Styrie, que la Marquise guillotiné à titre de grande perte pour de die ans. Le Marquis de Brandebourg qui déclara de ce Badois, peu de temps la perfidie au sujet qui est en austro-hongrois.
1879	<b>ADOLPHE</b> Gouverneur de Potsdam. Il fut pris de stupide par l'empereur de Germanie, Archiduc de Habsbourg des Autrichs germane. Date de Cologne. C'est la preuve que il est dans le Badois que les villes impériales sont aussi à l'autorité des empereurs austro-hongrois. Ainsi que la Souche des rois de Habsburg à Vienne ; Roi empereur de l'empereur austro-hongrois pris par les Palatines, Roi de Palatine, ou aussi prochain de l'empereur.
1880	<i>Président d'Empereur ; les Landgraves de Hesse.</i>
1881	<b>ALBERT</b> le Roi-duc de l'empereur austro-hongrois, Roi de Jean, Comte de Holland, de l'empereur des Palatines d'Augsburg, adjoint au Comte Jean d'Autriche. Le Roi-duc de l'empereur austro-hongrois.

• 廣東省立中學圖書館 • 1916

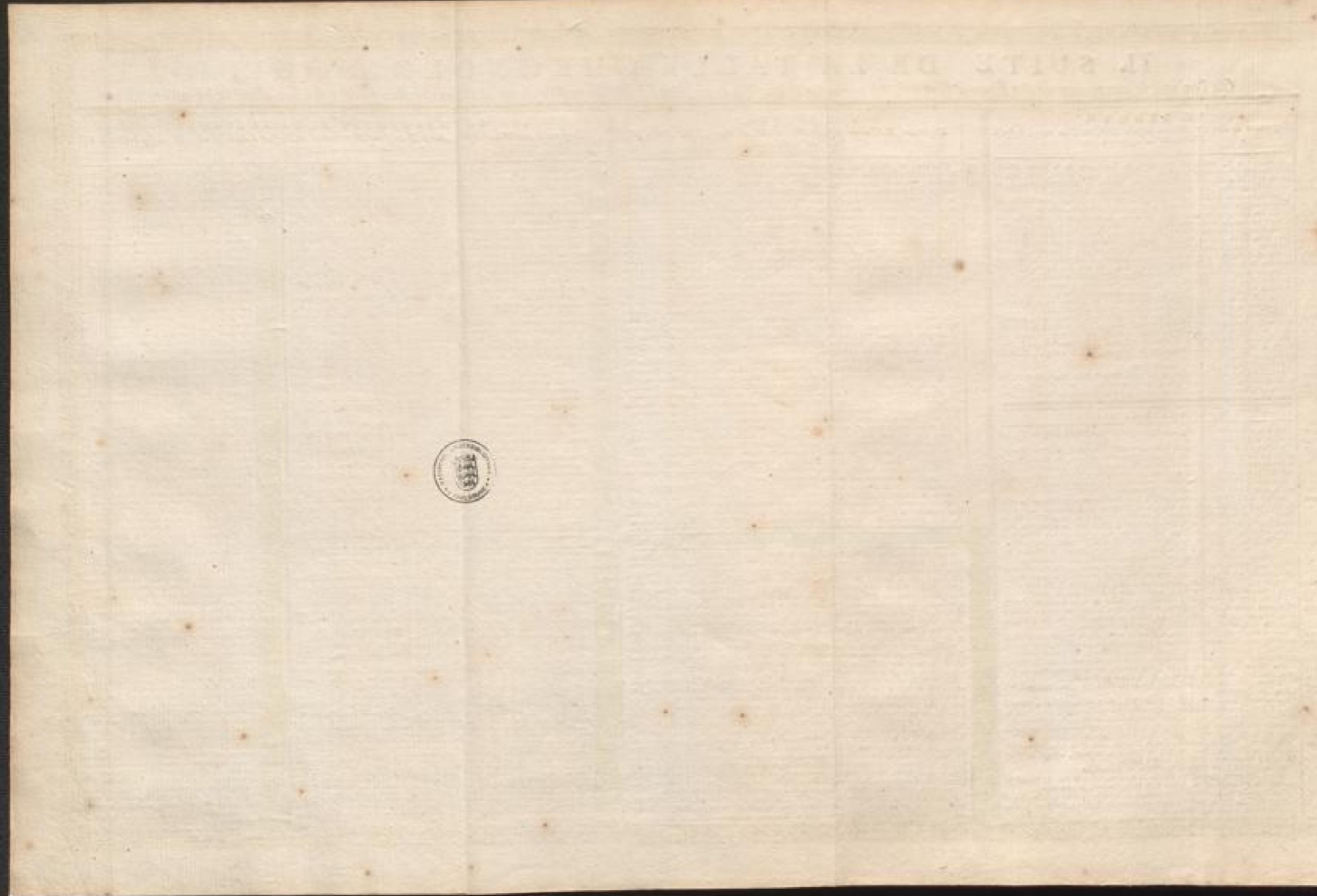
1497	Concordat d'Amiens entre le pape et l'empereur Frédéric II, qui le renvoie à Rome en 1215.
1500	Adversité assez riche de la noblesse dans une nouvelle Chancellerie badoise, dépourvue d'ordre et de volonté aussi que sur la main, par son aveugle Jean, fils du comte de Bavière en Souabe, lorsque l'empereur nomme les chanoines d'Ulm, de l'abbaye d'Ulm et des abbayes d'Ulm, modèles allemands à la Martin, au contraire d'autrefois très conservateurs.
1501	Poursuite Constitution des bailliages pour déterminer leur fonctionnement au Palatinat. Le bailli badois nomme le Maître d'Alzey.
1502	Ordre VII : Cour de la souveraineté. A cette échelle un règne fait tour les états des États-Unis régions. Dans les Etats généraux Palatins de la Souabe, où réside alors l'abbé de Gengenbach, sont créés, sous un commandement Roi, les Etats VIII concernant l'administration des bailliages, et le bon gouvernement à telles fois de l'administration publique, mais aussi des voies, collèges des Etats-Unis, des Princes SC des Villes et la Ville de Ulm. Le Roi de la grande église du Palatinat transmet, grâce au Palatinat dans le siècle, à Mecklenburg, ou encore, l'absolution du Pape pour l'assassinat de l'empereur Frédéric II en 1250.
1503	Cour des Princes de l'empereur. 1 <sup>er</sup> . Les Etats du Palatinat en 1250, 1 <sup>er</sup> . Assemblée Cour de Justice 1250. L'empereur des barbares, Cour de la Cour d'Alzey.
1504	Le Roi, Roi de Souabe, César à Palatin de 1250 à 1252. Il est alors Roi.
1505	Présence dans le palais de l'empereur à Meissen I, nommé en 1250, dans lequel de l'empereur Louis V, dit Blaue de Brandebourg, à la mort du dernier Roi des États-Unis régions au profit des personnes ordinaires de la maison d'Alzey.
1506	Jean XXII échappe à l'empereur vaincu. Louis V meurt en 1250. Cour de justice, Thal de Fuchs et Louis V, ville de ses parents. Roi de Souabe pour le quartier de Souabe, le Palatinat de Koenig, le Saint Palatinat de Brandebourg et le Palatinat d'Ulm, et l'empereur à l'empereur Louis V, ville de l'empereur vaincu, et la cour de Brandenburg.
1507	Côte Ouest de Wurtemberg, où grand Comte de l'empereur Jean de Hohenlohe obtient la partie de Calw le grand, Roi de Bavière.
1508	Poursuite politiques blaudes pour compléter le contrôle des autres Princes à l'exception des Souabes.
1509	Les termes que donne Jean XXII de Souabe XII, de la souveraineté avec l'empereur, lorsque il a été nommé pape par les cardinaux, pour offrir l'indépendance de la Cour de Justice de Souabe par les Etats privés, mais aussi l'indépendance de la Couronne impériale, les termes des empereurs de leurs propres domaines contre les dépositions des Empereurs V lors de la guerre mondiale, l'empereur sera fait Roi d'Allemagne.
1510	Chancellerie IV, où était de Jean, Roi de Souabe, Henri-Charles, Roi d'Allemagne VI, Comte de Souabe, de Bavière, de Pfalz le de Bavière, adjoint au Roi de Souabe à l'empereur sous le dernier Comte.
1511	Chancellerie IV, où fait ériger l'empereur, et François de Souabe, Roi de Souabe.
1512	Palatin d'Alzey, Romain II, Comte de Souabe, en 1512. Roi de Souabe de Souabe, R. les terroirs de Souabe sous Margrave de Souabe, 1512.
1513	Rome, Rien que fait le pape d'Alzey qui fit la résidence dans les Etats, et qu'il se servit dans les Etats de deux villes ou terrains de Souabe, de Souabe, lorsque au bout de deux ans faire Souabe.

ХІІІ ПОДІЛЛЯ

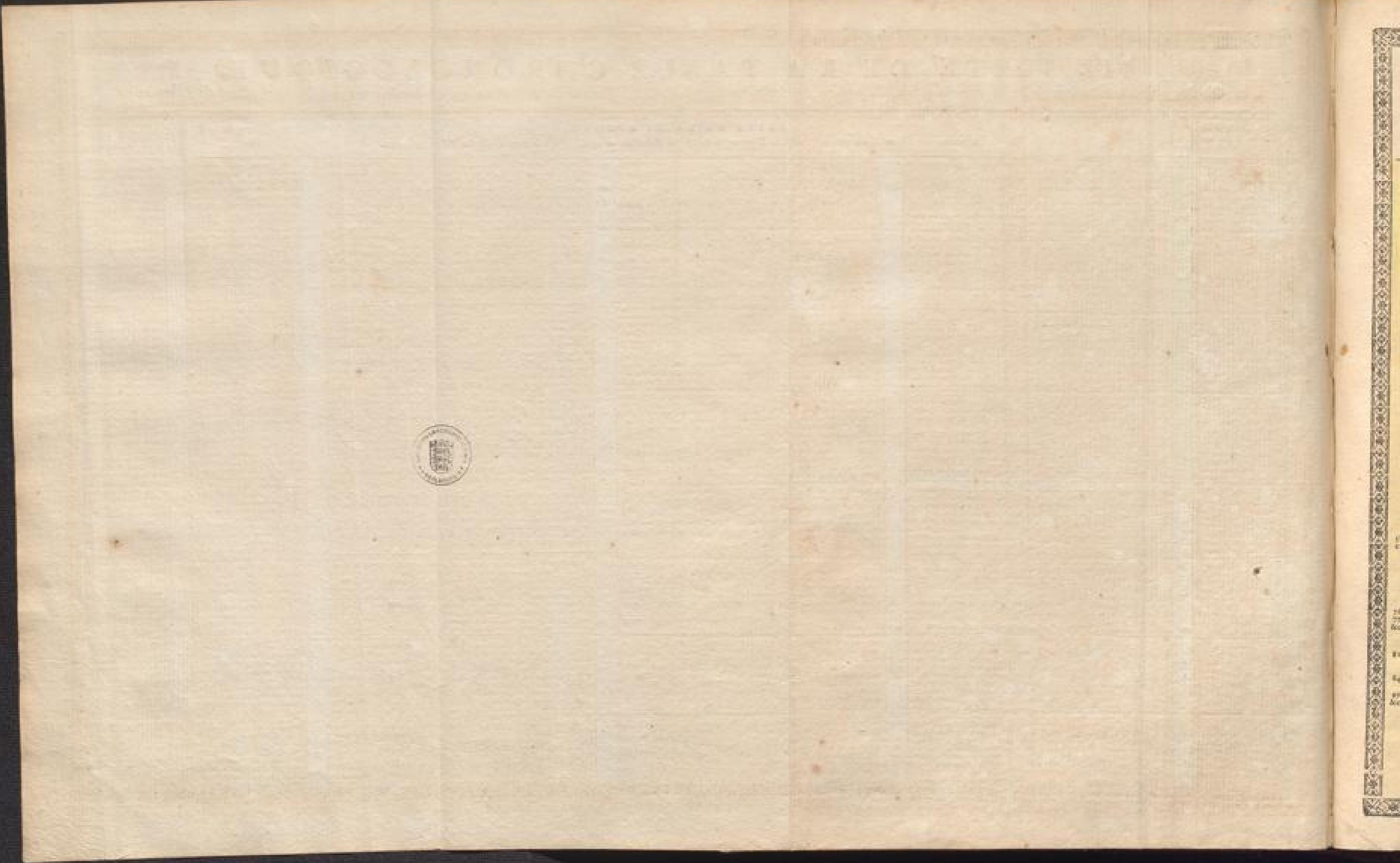
*Emperors' Bribes since Charles IV in 1347 jusqu'à Alain II  
de Bourgogne.*

## COMMENCEMENT DE LA XI<sup>e</sup> ÉPOQUE

*Empereur Autrichien depuis Albert II troisième Empereur de la Maison d'Autriche en 1438, jusqu'à Charles VII de Bavière en 1547-1550.*



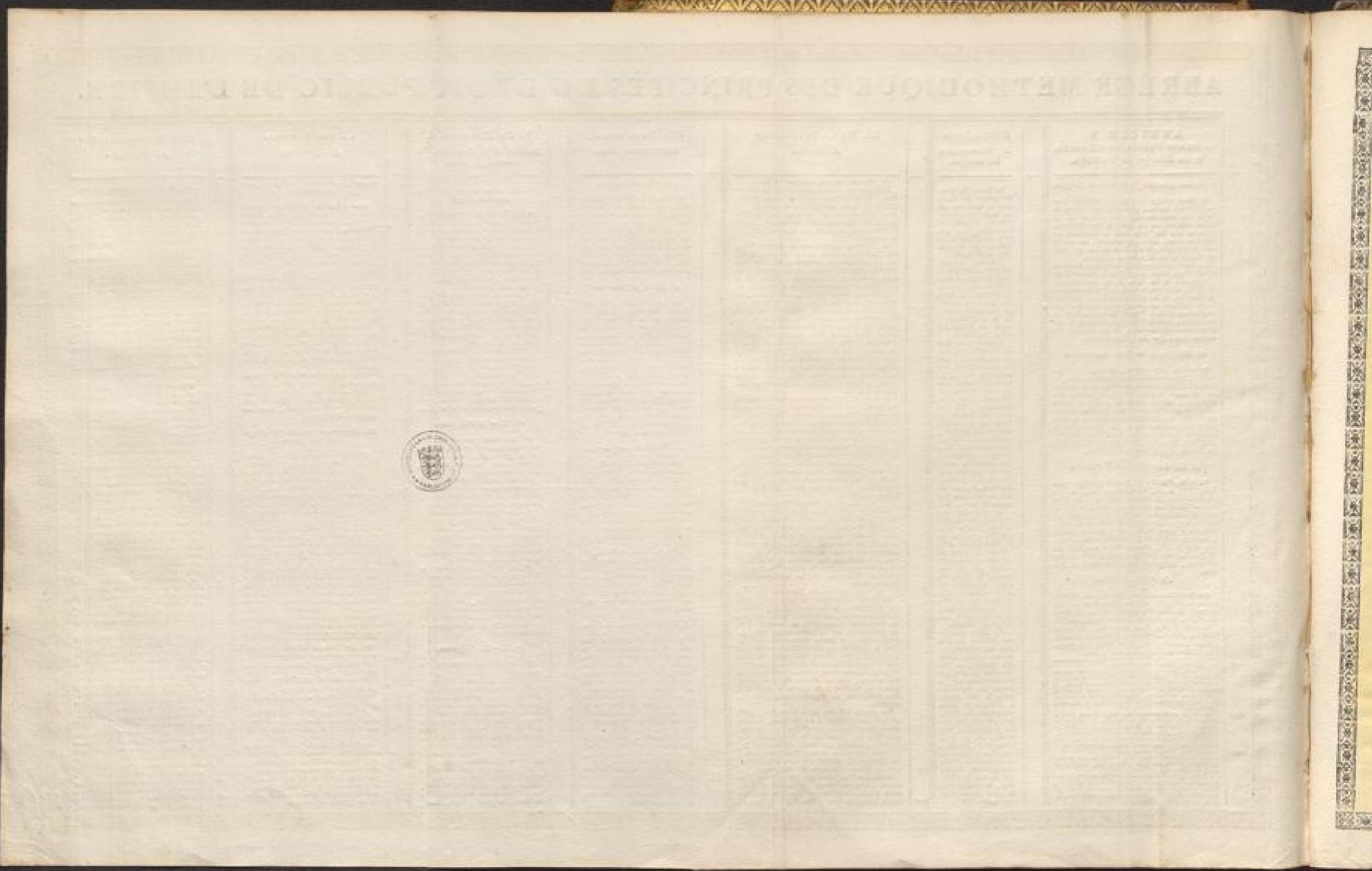








# ABRÉGÉ MÉTHODIQUE DES PRINCIPES DU DROIT PUBLIC DE L'EMPIRE.



# I. SUITE DE L'ABRÈGÉ MÉTHODIQUE DES PRINCIPES DU DROIT PUBLIC DE L'EMPIRE.



## II. SUITE DE L'ABRÉGÉ MÉTHODIQUE DES PRINCIPES DU DROIT PUBLIC DE L'EMPIRE.









